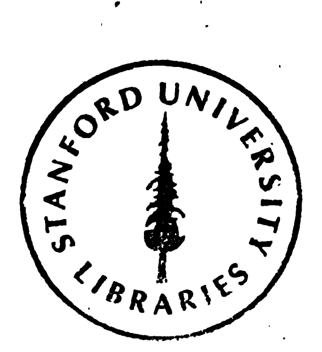



STANFORD UNIVERSITY
LIBRARIES

CATALOGUE

DES LIVRES PUBLIÉS PAR J. CORRÉARD JEUNE,

ÉDITEUR D'OUVRAGES MILITAIRES, RUE DE TOURNON, N. 20.

— 1838. —

Aide-mémoire de l'ingénieur militaire, ou Recueil d'études et d'observations rassemblées et mises en ordre, par Grivet, capitaine du génie.

L'ouvrage entier sera divisé en trois parties, savoir :

Première partie. — Sciences et administration. — Livre I. — Livre II.
Deuxième partie. — Constructions. — Livre I. — Livre II.
Troisième partie. — Art militaire. — Livre I. — Livre II.

Nota. — Les deux premiers livres formeront une *première partie* complète de l'Aide-Mémoire. Le premier Livre est en vente. Le second paraîtra incessamment. Prix de chaque livre, orné de planches et de tableaux : 5 fr.

Considérations et Expériences sur le Tir des Obus à balles, par M. Charles Bormann, capitaine d'artillerie. In-8. avec planches. Prix : 2 fr. 50 c,

Considérations sur les avantages que le gouvernement trouverait à former, dans Paris, un établissement pour la construction d'une partie du matériel de guerre (affûts, voitures et attirails d'artillerie), par J. Madeleine, capitaine d'artillerie. In-8. 1 fr. 50 c.

De la Défense des États par les positions fortifiées, par M. le colonel marquis de Ternay, ouvrage revu et corrigé sur les manuscrits de l'auteur, par M. Mazé, professeur du cours d'artillerie, à l'école d'état-major; un vol. in-8. 7 fr. 50 c.

De la Vendée militaire, avec carte et plans, par M. Roguet, chef de bataillon au 14e léger, livres 1 et 2 avec appendice; un vol. in-8. 8 fr.

De l'Emploi de l'armée dans les grands travaux civils, par le même. in-8. 2 fr.

Des Lignes de Circonvallation et de Contrevallation, par le même, un vol. in-8, orné de planches. 4 fr.

Dissertations sur l'organisation actuelle du personnel de l'Artillerie, par un officier supérieur de l'arme, brochure in-8. 2 fr.

Élémens de Législation militaire. — Améliorations des retraites anciennes et nouvelles avec amortissement de leur charge au profit de l'État et de l'armée. Par Sainte-Chapelle, secrét. particulier du maréchal Gouvion Saint-Cyr à la guerre et à la marine. 3 fr.

Essai d'une instruction sur le passage des rivières et la construction des ponts militaires, à l'usage des troupes de toutes armes, par M. C. A. Haillot, capitaine commandant au bataillon de pontonniers, 3e livraison, in-8., ornée de planches. 4 fr.

NOTA. — Le travail de M. le capitaine Haillot comprendra trois parties :

La PREMIÈRE, ayant pour titre : *Essai d'une instruction sur le passage des rivières et la construction des ponts militaires*, forme trois livraisons qui viennent de paraître.

La DEUXIÈME PARTIE, sous le titre de *Précis historique sur les passages des rivières les plus remarquables, exécutés jusqu'à nos jours par les armées ; suivi d'un examen critique des divers équipages de ponts menés à la suite des armées*, paraîtra en deux livraisons.

La TROISIÈME PARTIE : *Hydrographie de l'Europe ou description, par bassins, des fleuves et rivières de cette partie du monde*, sera publiée en trois livraisons qui paraîtront presque en même temps que celles de la seconde partie ; elles seront accompagnées d'un atlas indiquant le cours des principales rivières.

Essai sur l'Organisation de l'Artillerie et son emploi dans la guerre de campagne, par J. H. Le Bourg, chef d'escadron au 7e régiment d'artillerie.

NOTA. L'ouvrage est divisé en deux parties ayant pour titre, savoir :

1. *Précis historique sur la composition de l'artillerie.*

2. *Emploi de l'artillerie dans la guerre de campagne.*

L'ouvrage a paru en 3 livraisons : la première se compose de toute la première partie de l'ouvrage ; la deuxième comprend la seconde partie jusques et y compris les détachemens pour les vivres et fourrages ; la troisième comprend le service de l'artillerie dans les batailles jusqu'à la fin de l'ouvrage.

Les trois livraisons forment un vol. in-8 de 350 à 400 pages avec tableaux et planches. Prix de chaque livraison : 3 fr. 50 c.

Essai sur l'organisation défensive militaire de la France, telle que la réclament l'économie, l'esprit des institutions politiques et la situation de l'Europe, par le général G. de Vaudoncourt, in-8. 4 fr.

Essai théorique sur les guerres d'insurrection, ou suite à la Vendée militaire, par M. Roguet, chef de bataillon au 14e léger. Liv. 4. 1 vol. in-8. 7 fr. 50 c.

Expériences faites à Metz en 1834, par ordre du Ministre de la guerre, sur les batteries de brèche, sur la pénétration des projectiles dans divers milieux résistans, et sur la rupture des corps par le choc : suivies du rapport fait, sur ces expériences, à l'Académie des sciences de Paris, le 12 octobre 1835, au nom d'une commission composée de MM. Dupin, Navier et Poncelet, rapporteur. Un vol. in-8. avec 10 planches. 7 fr. 50 c.

Expériences sur la Fabrication et la durée des Bouches à feu en fer et en bronze, recueillies et mises en ordre par M. Moritz Meyer, attaché au ministère de la guerre en Prusse. Traduit de l'allemand et augmenté de notes relatives à cet art en général, et terminé par un résumé d'expériences, de 1785 à 1813. Par Ravichio de Petershof. Un vol. in-8. orné de planches. 5 fr. 50 c.

Expériences sur les Poudres de guerre, faites à Esquerdes dans les années 1832, 1833, 1834, 1835, suivies de notices sur les pendules balistiques et les pendules-canons. In-8. avec figures et un grand nombre de tableaux. 5 fr.

Expériences sur différentes espèces de Projectiles creux, faites dans les ports, en 1829, 1831 et 1833. In-8. avec un grand nombre de tableaux. 5 fr.

Expériences comparatives faites à Gâvres, en 1836, entre les Bouches à feu en fonte de fer d'origine française. anglaise et suédoise. In-8. avec tableaux et dessins. 5 fr.

Expériences auxquelles ont été soumises, en 1835, à bord de la frégate la Dryade, *divers objets relatifs à l'artillerie.* In-8. 2 fr. 50 c.

Expériences faites à Brest, en janvier 1824, du nouveau système de forces navales, proposé par M. Paixhans. — Suivies des *expériences comparatives des canons de 80 avec ceux de 36 et 24 et caronades de ces deux derniers calibres.* In-8. avec un grand nombre de tableaux. 4 fr.

Histoire des Institutions militaires des Français, suivie d'un aperçu sur la Marine militaire; avec un atlas de 200 planches, représentant les uniformes anciens et modernes, les armures, les machines de guerre, etc., etc.; par M. Sicard. 4 vol. grand in-8. de 5 à 600 pages chacun, et d'un atlas. Chaque volume est enrichi d'un grand nombre de tableaux synoptiques. Prix de l'ouvrage entier : 50 fr. On peut se procurer l'atlas séparément pour 10 fr.

Histoire philosophique et politique de Russie, par Esneaux et Chennechot, 5 vol. in-8. 20 fr.

Histoire résumée de la guerre d'Alger. In-8. avec le portrait du Dey. 1 fr. 50 c.

La force armée mise en harmonie avec l'état actuel de la société, par un officier étranger. in-8. 2 fr. 50 c.

Manuel historique de la Technologie des Armes à feu, par M. Moritz Meyer, capitaine prussien; traduit de l'allemand, par M. Rieffel, professeur à l'école d'artillerie de Vincennes. Un vol. in-8. composé de deux parties. La première est en vente. Prix 7 fr. 50 c. La deuxième est sous presse.

Mémoire sur les Fortifications de Paris, avec plans : premier mémoire, comparaison du projet de Vauban avec celui des généraux Haxo et Valazé; par Th. Choumara, ancien capitaine du génie. In-8. 3 fr.

Mémoire sur la Défense et l'Armement des Côtes, avec les plans et instructions approuvés par Napoléon, concernant les batteries de côtes; et suivi d'une notice sur les Tours maximiliennes; accompagné de dessins, in-8, 5 fr.

Notes sur les reconnaissances militaires, par le capitaine Chatelain, brochure in-8. avec une planche. 2 fr. 75 c.

Notice historique sur les ponts militaires, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours, in-8. 4 fr.

Notice historique sur Vauban, par le général marquis de Chambray, de l'Académie royale des sciences de Prusse, in-8. 3 fr.

Notice sur l'organisation militaire du royaume de Sardaigne. In-8. 2 fr. 50 c.
Notice historique sur Guibert, par M. le général Bardin. In-8. 2 fr.

Observations sur le nouveau système d'artillerie française, par le lieutenant-général Allix. In-8. 2 fr.

Observations sur les applications du fer aux constructions de l'artillerie. In-8, orné de planches. 3 fr.

Rassemblement, Campement et grandes Manœuvres des troupes russes et prussiennes réunies à Kalisch pendant l'été de 1835, par M. C. de Decker, colonel commandant la première brigade de l'artillerie prussienne, suivi de deux notes supplémentaires sur le camp de Krasnoié Selo, et l'autre sur la nouvelle organisation de l'armée russe; traduit de l'allemand, par M. C. A. Haillot, capitaine d'artillerie, in-8, avec plans, 5 fr. 75 c.

Réflexions sur la colonisation du territoire d'Alger, par M. Préaux, lieutenant-colonel d'artillerie. 1 vol. in-8, avec cartes et plans. 5 fr.

Relation des opérations de l'artillerie française, en 1823, au siége de Pampelune et devant Saint-Sébastien et Lérida; suivi d'une note sur les opérations de l'artiller·. dans la vallée d'Urgel, en 1823. In-8, avec plans. 4 fr.

JOURNAUX MILITAIRES.

Journal des Sciences militaires des armées de terre et de mer. Ce recueil, qui paraît depuis quatorze ans, est répandu en France et à l'étranger; il renferme tout ce qui a rapport aux sciences militaires, histoire, tactique, etc., etc. La rédaction en est confiée aux officiers de l'ancienne et de la nouvelle armée. Prix de la souscription, pour Paris, 42 fr., pour les départemens, 48 fr., pour l'étranger, 54 fr.

Journal des armes spéciales, paraissant tous les deux mois, in-8. de 5 à 6 feuilles, avec cartes, planches, dessins, machines de guerre, etc. 10 fr. par an, 2 fr. en sus pour les départemens, 4 fr., pour l'étranger,

Journal de l'infanterie et de la cavalerie, 1834 et 1835, 2 vol. in-8 avec cartes, plans dessins, portraits, costumes militaires. 10 fr.

Annuaire des armées de terre et de mer, pour l'année 1836. Un vol. in-8. de 550 pages. petit-texte, avec plan. 7 fr. 50. c.

Cet ouvrage diffère essentiellement des autres annuaires militaires ; il embrasse complètement l'histoire des armées françaises et étrangères, et présente des notions étendues sur toutes les armées du monde.

OUVRAGES SOUS PRESSE.

État actuel de l'artillerie de campagne de l'Europe, par G. A. Jacobi, lieutenant de l'artillerie de la garde prusienne. Traduit de l'allemand, revu, corrigé, augmenté et accompagné d'observations, par M. le capitaine d'artillerie Mazé, professeur à l'école d'application d'état-major.

NOTA. L'ouvrage complet sera composée de huit à dix livraisons environ, in-8. accompagnées de tableaux et de planches.

Chaque livraison contiendra l'*état actuel de l'artillerie* d'un même pays, et se vendra séparément. 5 fr. 75 c.

Exposé succinct de nouvelles idées sur l'art défensif contenant l'aperçu d'une nouvelle théorie sur cet art, et de que ques dispositions propres à confirmes l'efficacité de cette même théorie, in 8. avec planches. 5 fr. 75 c.

Aide-mémoire de l'ingénieur militaire, livre II. — Sciences auxiliaires, in-8. avec planches. 5 fr.

Manuel historique de la Technologie des armes à feu, deuxième partie, renfermant l'année 1764, jusqu'à ce jour, in-8. 7 fr. 50 c.

Système de pointage généralement applicable à toutes les bouches à feu de l'artillerie, par le général Navarro Sangran; in-8. avec planches. 2 fr. 75 c.

Journal de l'expédition et de la retraite de Constantine, en 1836, par un officier de l'armée d'Afrique, in-8. 4 fr.

Géographie militaire de l'Europe, d'après le colonel Ritter de Rudtorffer etc., , etc.

Nota. L'ouvrage sera composé de 12 à 14 cahiers de 8 à 12 feuilles chacun; chaque cahier contiendra la *Géographie militaire* d'un même pays, et se vendra séparément. 3 fr. 75 c.

Considérations militaires sur les mémoires du maréchal Suchet, suivies de la correspondance entre les maréchaux Soult et Suchet, présentant l'historique des plans d'opérations proposés par chacun d'eux, depuis la bataille de Vittoria jusqu'à la cessation des hostilités, après la déchéance de l'empereur Napoléon. Et *considérations militaires sur la bataille de Toulouse;* suivies du rapport du maréchal Soult au ministre de la guerre et des ordres donnés aux généraux et chefs de corps; indiquant les dispositions faites avant et après la bataille; un vol. in-8. avec plan. 7 fr. 50 c.

JOURNAL

DES

SCIENCES MILITAIRES.

JOURNAL

DES

SCIENCES MILITAIRES

DES

ARMÉES DE TERRE ET DE MER,

PUBLIÉ PAR

J. CORRÉARD, Jeune,

ANCIEN INGÉNIEUR.



DEUXIÈME SÉRIE. — TOME XXI.

14e ANNÉE.



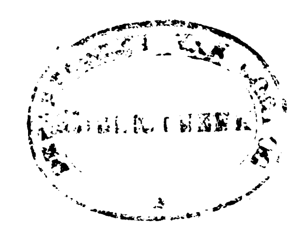
PARIS,

J. CORRÉARD JEUNE, DIRECTEUR DU JOURNAL,

RUE DE TOURNON, 20.

—

1838.



CONSIDÉRATIONS MILITAIRES

SUR LES

MÉMOIRES DU MARÉCHAL SUCHET,

DUC D'ALBUFÉRA,

Par T. Choumara,

Ancien capitaine du Génie.

DEUXIÈME PARTIE.

CORRESPONDANCE

ENTRE LES

MARÉCHAUX SOULT ET SUCHET,

Présentant l'historique des plans d'opérations proposés par chacun d'eux, depuis la bataille de Vittoria, jusqu'à la cessation des hostilités après la déchéance de l'empereur Napoléon.

OBSERVATIONS PRÉLIMINAIRES.

Les lettres que nous donnons comme pièces justificatives sont nombreuses, et cependant il en est à peine quelques-unes qui pussent être supprimées sans nuire à la clarté de l'exposé des faits :

Celles qui sont comprises, depuis le n° 1 jusqu'au n° 5, sont relatives à la première combinaison proposée par le maréchal Soult, le N° 5 *bis* mérite une attention particulière, car il jette une vive clarté sur les causes de la répugnance du duc d'Albuféra, à agir de concert avec son collègue. Il en a donné un passage à la page 466, tome II, de ses mémoires, sans prévenir que ce n'était *qu'un extrait,* quoiqu'il ait supprimé le commencement et la fin; quant à celle du 23 août, adressée par le maréchal Suchet au ministre, nous avons cru devoir

la supprimer par égard pour sa mémoire; car nous ne doutons pas qu'il n'ait vivement regretté de l'avoir écrite; cependant, nous sommes en mesure de la produire s'il en était besoin.

Les lettres, depuis le N° 6 jusqu'au N° 20, sont relatives au deuxième projet du maréchal Soult et au contre-projet du maréchal Suchet; les N°s 6 à 11 sont les plus importans; on remarquera dans le N° 19 le passage suivant :

« Je regrette vivement, monsieur le maréchal, de ne pas » pouvoir disposer de quarante mille hommes pour marcher » tout de suite; *ce mouvement de manœuvre aurait un succès* » *infaillible* et obligerait bientôt Wellington à quitter la por- » tion de notre territoire où il s'est établi. »

Ce passage, rapproché de ce que nous avons dit dans nos Considérations, est extrêmement remarquable, car il a été démontré que le maréchal Suchet avait 48 mille hommes, indépendamment des garnisons de plusieurs places; en n'occupant momentanément que la citadelle et le Mont-Juich à Barcelone, les forts de Gironne et Figuières, huit mille hommes auraient été suffisans pour en former les garnisons; il pouvait donc à la rigueur marcher avec quarante mille hommes sur le flanc droit de lord Wellington, et faire *ce mouvement de manœuvre dont le succès était infaillible.*

Les lettres, des N° 22 à 36, sont relatives aux propositions de coopération faites par le maréchal Soult, jusqu'à la bataille de Toulouse, savoir :

De faire évacuer la Catalogne, pour porter à marches forcées les troupes qui étaient à l'armée des Pyrénées-Occidentales; ensuite, de porter des troupes sur les derrières de lord Wellington pour menacer ses communications et l'empêcher d'arriver avec toutes ses forces devant Toulouse.

Enfin, celles comprises des N° 37 à 51 sont relatives aux

propositions du maréchal Soult de réunir les deux armées à Carcassonne, pour se reporter en avant par l'Ariège, et aux contestations qui s'élevèrent entre les deux maréchaux à l'occasion de la reconnaissance de la dynastie des Bourbons.

Cette dernière partie présente les deux maréchaux sous le point de vue politique, le lecteur aura à prononcer entre la réserve ferme et vigoureuse de l'un, et l'adhésion facile et empressée de l'autre.

N. 1.—*Le maréchal duc de Dalmatie au maréchal duc d'Albuféra.*

Sare, 6 août 1813.

J'attendais que les communications fussent rétablies pour vous prévenir directement de mon arrivée à l'armée, mais les évènemens, qui ont ramené sur les frontières de l'empire les armées de S. M. qui étaient au centre de l'Espagne, ont encore retardé ce rétablissement. *J'espère que cela sera le premier des résultats que nous devons attendre de vos opérations et de celles de l'armée d'Espagne.*

Dès mon arrivée à l'armée, je me suis disposé à marcher au secours des places assiégées, et à *obliger les ennemis à retirer les troupes qu'ils avaient envoyées contre vous sur l'Ebre*. Je n'ai pu encore obtenir que ce dernier résultat, et je pense que l'ennemi s'est considérablement affaibli devant vous, circonstance qui vous mettra à même de donner suite à vos projets, *et de manœuvrer dans l'esprit des opérations de l'armée d'Espagne.*

M. le général Paris est arrivé à Jaca le 14 du mois avec 4 à 5000 hommes de l'armée d'Aragon. Je lui ai donné des instructions, et je lui ai recommandé de ne rien négliger pour se mettre en communication avec vous, et pour vous instruire de mon arrivée.

Je désire vivement, monsieur le maréchal, être incessamment instruit de vos opérations et de ce qui se passe de vos côtés. J'ai aussi écrit à ce sujet à M. le général Decaen, afin que si les circonstances l'exigeaient je sois à même de prendre les dispositions qui seraient les plus utiles au service de l'Empereur.

l'Ebre et de la Catalogne vous donnent des appuis assurés. Si l'armée ennemie faisait un gros détachement pour marcher sur vous, alors il dégarnirait sa ligne et j'aurais moins d'obstacles à surmonter pour la forcer. *Ces mouvemens produiraient infailliblement notre jonction, et alors nous pourrions manœuvrer avec avantage.* Je désire que vous puissiez me faire connaître ce que vous serez à même d'entreprendre, et surtout *que vous soyez persuadé qu'il est de la dernière urgence que vous fassiez une grande diversion pour ramener le théâtre de la guerre sur l'Èbre, et me faciliter les moyens de me porter en avant.* Dans la situation où vous êtes, vous jugerez mieux que moi ce qu'il convient de faire, et je ne puis que m'en rapporter à vos dispositions. *Je serai prêt à attaquer les ennemis lorsque je saurai que vous marchez; où même lorsque je pourrai le présumer selon ce que je remarquerai.*

Je fais part de ce que je vous écris à M. le général Decaen.

N. 3.—*Le même au même.*

Ascain, 11 août 1813.

M. le maréchal, je mets ci-joint le triplicata d'une lettre en chiffre, que j'ai eu l'honneur de vous écrire le 10 de ce mois. Je vous dis dans cette lettre ce qui dans les circonstances actuelles me paraît le plus utile pour le bien du service de S. M. l'Empereur et le rétablissement des affaires en Espagne. Je suis persuadé que vous en êtes pénétré comme moi, mais je désire que vous pensiez aussi comme moi pour parvenir aux résultats proposés. S'il vous paraissait utile de faire quelques modifications aux dispositions indiquées, soit en raison de votre situation particulière, soit par rapport aux difficultés qu'il y aurait à surmonter, je vous prierai de m'en instruire le plus promptement possible, et que, dans tout état de chose, *vous considériez qu'il faut agir sans différer et que le temps perdu occasionnerait les conséquences les plus graves.*

Le général Paris m'a écrit de Jaca, le 9 de ce mois; il m'a mandé le 6 qu'il était instruit que le château de Sarragosse avait été pris par les ennemis. Il me dit également qu'on lui avait écrit de Perpignan qu'un nouveau débarquement avait eu lieu entre Taragone et Barcelonne; cela me paraît d'autant moins vraisemblable que je présume que vous devez être rapproché de ce point avec l'armée d'Aragon et les forces disponibles de celle de Catalogne. Je pense d'ailleurs que si le débarquement avait eu lieu, cela serait un nouveau sujet de triomphe pour l'armée que vous commandez.

Quoiqu'il en soit, j'envoie près de vous le chef d'escadron Choiseul, mon aide-de-camp; il aura l'honneur de vous remettre ma lettre et de vous instruire verbalement de ce qui se passe sur cette partie de la frontière. Je désire qu'il parvienne promptement, et qu'en l'expédiant vous vouliez bien lui confier tout ce que vous jugerez ne pas devoir être écrit.

N. 4. — *Le même au même.*

Ascain, le 16 août 1813.

M. le maréchal, un des émissaires que j'avais envoyé pour vous porter le billet ci-joint, est rentré en disant qu'il n'avait pu parvenir. Je m'empresse de le faire partir par estafette, quoique j'aie espoir que d'autres émissaires seront passés.

J'ai aussi l'honneur de vous adresser duplicata de ma lettre du 11 août, que M. le chef d'escadron Choiseul, mon aide-de-camp, a été chargé de vous porter. Je suis très impatient de recevoir de vos nouvelles et d'être instruit de vos opérations. Je désire également que vous me répondiez sur le contenu du billet en chiffres que je mets ci-joint, en même temps que vous aurez la bonté de me faire part de vos dispositions, quelles qu'elles soient; V. Exc. en sentira la nécessité.

Le général Paris m'a écrit de Urdos, le 12 de ce mois, qu'ayant été attaqué par des forces supérieures en avant de Jaca, il a dû repasser les montagnes. Je lui ai envoyé des ordres sur ce qu'il doit faire dans sa nouvelle position. Il m'a rendu compte qu'il a laissé une bonne garnison à Jaca, laquelle a des subsistances pour très long-temps.

N. 5. — *Le maréchal duc d'Albuféra au maréchal duc de Dalmatie.*

Quartier général de Barcelonne, 23 août 1813.

Monsieur le Maréchal,

Le 14 de ce mois, au moment où je partais paur dégager Tarragone, M. le général Decaen m'a remis, à Villafranca votre première dépêche, datée de Sare, le 6 août. Je crus, en la recevant, obtenir l'assurance de vos succès sur Wellington et un démenti formel aux bruits alarmans que répandait l'ennemi. J'attachais d'autant plus de prix à être fixé par vous que si je parvenais à re-

pousser lord Bentinck, j'aurais peut-être tenté de pousser jusqu'à Tortose. Quelle n'a pas été ma surprise lorsque j'ai appris, par votre dépêche, que nous avions marché au secours des places assiégées et que vous n'aviez pas encore pu obtenir de résultat, mais que vous aviez obligé l'ennemi à retirer les troupes qu'il avait envoyées contre moi sur l'Èbre ! V. E. pense également que le rétablissement des affaires d'Espagne sera le premier des résultats que vous devez attendre de mes opérations et de celles de l'armée d'Espagne. Sans doute que vous ne connaissiez pas la faiblesse de mon armée, lorsque vous avez pensé que des malheurs aussi grands que ceux du 21 juin pourraient être réparés par une petite armée affaiblie par de nombreuses garnisons et tout récemment par deux mille malades.

Le 21 août au matin, M. votre aide-de-camp Choiseuil m'a remis à *Moline del Rey*, votre dépêche datée d'Ascain le 11, à laquelle se trouvait joint un petit billet en chiffres, et le même jour à Barcelonne, j'en ai reçu le duplicata avec votre lettre du 16. J'arrivais de Tarragone, j'avais assez bien vu les forces de l'ennemi pour connaître combien il deviendrait funeste à l'honneur de l'armée d'exécuter la proposition que V. E. regarde comme de la plus grande importance pour le rétablissement des affaires en Espagne et le succès des armes impériales. Quand bien même je n'aurais point acquis la certitude que Rolland Hill avait rejoint Bentinck avec vingt-quatre mille hommes, que le comte Labisbal arrivait de la Navarre avec quinze mille hommes, je n'aurais pas pu m'empêcher de vous témoigner le danger imminent d'un pareil mouvement. Il suffit, pour en être convaincu, de savoir que les ennemis ont réuni plus de deux cent mille hommes au-delà de l'Èbre, que l'insurrection est générale et fortement organisée, et que si les onze mille hommes, qui composent l'armée d'Aragon, tentaient, dans ce moment un mouvement sur Sarragosse, ils devraient s'attendre au sort inévitable de *Baylen*, à trouver partout les ponts coupés, les positions défendues, la population en armes, les moulins brisés, la disette des vivres, et l'affreuse nécessité d'abandonner à chaque pas les malades; enfin, il ne leur resterait pour toute perspective de retraite que le point très difficile de *Venasque*, si toutefois l'ennemi ne l'occupe pas. Si, au contraire, dès votre arrivée à l'armée, vous m'eussiez fait part de vos projets offensifs, je pouvais alors découvrir momentanément la Catalogne; le château de Saragosse n'était pas pris, le général Paris n'avait point repassé les Pyrénées et me donnait cinq mille hommes de plus. Lord Bentinck et le duc del Parque n'avaient pas jeté de ponts sur le Bas-Èbre et ne me donnaient alors que peu d'inquiétudes; enfin, le général *Rolland Hill* et le comte de *Labisbal* n'étaient point arrivés en Catalogne.

Vous jugerez donc bien facilement de ma position actuelle. Après avoir sauvé la garnison de Tarragone et achevé de démanteler la place; je suis revenu sur le Llobregat où l'ennemi me suit; je veux

achever l'approvisionnement de Barcelonne qui a été fort négligé. Le général Decaen part cette nuit pour aller chercher à *Figuières* des lards et des viandes salées; je ferai tout ce que je pourrai pour attendre son retour, et après m'être assuré du bon état de Barcelonne, je me rapprocherai de Girone pour pouvoir vivre et prévenir les mouvemens de flanc que l'ennemi ne manquera pas de tenter, soit par mer, soit par terre.

Dans l'état actuel, assuré sur le sort de l'approvisionnement de toutes nos places, je solliciterai des renforts pour pouvoir être à même de me porter en avant dans les mois d'octobre et de novembre afin de donner du secours à nos garnisons, dans le cas où un mouvement général ne nous assurerait pas encore le rétablissement de l'armée sur l'Èbre; je ne vois que ce parti à prendre, M. le maréchal, surtout au moment où notre faiblesse numérique et la santé de l'armée nous indiquent assez qu'il n'y a que du danger à vouloir entreprendre autre chose.

Il me reste aujourd'hui neuf petits régimens d'infanterie française dont trois réduits par les maladies à moins de huit cents hommes; trois régimens de cavalerie; le général Decaen après avoir laissé douze bataillons à *Barcelonne*, trois à *Puycerda*, un à *Olot*, un à *Besalu*, un à *Figuières*, n'aura plus de disponible que dix bataillons et trois escadrons, je dois ajouter à cette force un corps de deux mille Italiens; vous remarquerez, M. le duc, qu'avec de si faibles moyens, il est bien difficile de soutenir l'offensive, et qu'à peine il est permis de répondre d'une défensive vigoureuse; vous pouvez cependant croire que tout ce qui sera possible de faire pour l'honneur des armes et le bien du service de l'Empereur sera fait avec empressement par des généraux et des troupes entièrement dévoués à leur souverain.

J'ai l'honneur, etc.

Signé, DUC D'ALBUFÉRA.

N. 5 bis. — *Le ministre de la guerre à M. le maréchal duc d'Albuféra.*

Paris, 10 septembre 1813.

M. le maréchal, parmi les diverses dépêches que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser dernièrement, et auxquelles j'ai répondu le 7 du courant, celle du 23 août, qui contenait tous les détails de

votre correspondance avec M. le maréchal duc de Dalmatie, de même qu'elle a été pour moi l'objet d'une attention particulière, m'a paru devoir être celui d'une réponse spéciale, quelque pénible qu'il puisse être pour moi d'intervenir dans une espèce de discussion qui pourrait avoir son principe dans des souvenirs étrangers au service de S. M. Cependant, l'intérêt de ce même service ne me permet pas de voir avec indifférence l'altération de la bonne intelligence qui doit régner entre vous et M. le duc de Dalmatie, et me fait au contraire un devoir de dissiper des préventions que je regarderais comme très funestes, si V. Exc. persistait à les conserver, et surtout si elles venaient à influer sur ses rapports avec le maréchal. Le plan que M. le duc de Dalmatie vous a proposé est sans doute inexécutable, au moins dans l'état présent des affaires; mais je puis vous donner comme certain que le maréchal, lorsqu'il a conçu ce plan, n'avait point une idée exacte de votre situation, et qu'il ne connaissait ni la force des ennemis qui sont devant vous, ni celle que vous êtes en état de leur opposer; la proposition de M. le maréchal duc de Dalmatie ne peut donc pas être jugée comme ayant pour base l'état réel des choses, mais comme fondée sur un état fictif, qui, à la première explication, ne pouvait manquer d'être réduite à sa juste valeur; aussi, le maréchal, aussitôt qu'il a eu une connaissance plus exacte de votre position. a été le premier à comprendre que l'espérance qu'il avait eu d'une diversion de votre part, du côté de Sarragosse, devait être au moins ajournée; il s'est expliqué avec moi sur cet objet de manière à ne me laisser aucune espèce de doute, et je mets quelque prix à vous communiquer ma persuasion à cet égard, convaincu que je ne puis mieux répondre à la confiance qui a dicté vos épanchemens, *qu'en dissipant les fantômes que vous vous êtes créés vous-même, et qui ne vous ont pas permis de voir les choses sous leur véritable jour.* J'espère, monsieur le maréchal, que les inquiétudes de V. Exc. ne survivront pas à cet éclaircissement, et, qu'entraîné par l'évidence des faits, vous me transmettrez par votre première lettre l'assurance qu'il ne reste dans votre esprit aucun nuage à cet égard, et que la coopération de talens et de zèle sur laquelle M. le duc de Dalmatie a droit de compter de votre part, et que le bien du service de l'Empereur exige, sera aussi franche et entière que la *promptitude du maréchal à faire l'aveu de sa méprise, aussitôt qu'il a pu la reconnaître.*

N. 6. — *Le duc de Dalmatie au ministre de la guerre.*

Saint-Jean de Luz, 2 septembre 1813.

Le chef d'escadron Choiseul, mon aide-de-camp, que j'avais envoyé près de M. le maréchal duc d'Albuféra, vient d'arriver; il me remet deux lettres de M. le maréchal sous la date des 19 et 23 août, dont j'ai l'honneur d'adresser copie à V. E.

La première de ces lettres n'est relative qu'à l'opération que M. le duc d'Albuféra vient de terminer en retirant de Taragone la garnison qui s'y trouvait, et complettant la destruction des fortifications de cette place.

La seconde est en réponse à celle que j'ai écrite à M. le duc d'Albuféra, le 11 août, pour lui proposer un mouvement sur Sarragosse, et d'établir ses communications avec l'Espagne par *Jaca*. A cette époque, j'ignorais la position de l'armée d'Aragon ainsi que les forces qu'elle mettrait en campagne après qu'elle aurait fourni aux garnisons des places de guerre et postes militaires qui dépendent de son arrondissement. Je n'avais pas non plus une idée exacte de la composition des troupes ennemies qui étaient opposées à cette armée, et ma proposition était naturellement subordonnée à la situation et à l'état des affaires en Catalogne, ainsi que j'ai eu l'honneur de le faire observer à V. E. lorsque je lui en rendis compte.

L'aperçu que M. le duc d'Albuféra donne des forces dont il peut disposer pour une campagne, me démontre aujourd'hui que ma proposition était inexécutable, et je reconnais avec peine que, de part et d'autre, il y a insuffisance de moyens, non-seulement pour rétablir les affaires de l'Empereur en Espagne, mais pour sauver les places assiégées ou investies qui, tôt ou tard, doivent successivement tomber au pouvoir de l'ennemi *si par de prompts renforts, les armées d'Espagne et d'Aragon ne sont mises à même de reprendre décidément l'offensive, et si, par une concentration de moyens, on ne se détermine aussitôt à porter un coup décisif.*

M. le duc d'Albuféra fait ensuite le tableau de ce qui se passe en Espagne. Je me persuade que ce tableau est outré, et qu'il exagère le nombre des forces ennemies qui lui sont directement opposées, car *si cela était, l'ennemi ne l'aurait pas laissé parvenir sans coup férir avec quinze ou dix huit mille hommes, jusqu'à Taragone pour en retirer la garnison*, à moins qu'il ne comprenne dans cette énumération, la totalité de l'armée combinée. Dans ce cas, j'admettrais sans difficulté son calcul, et je pense que les ennemis ont effectivement près de deux cent mille hommes sous les armes dans cette étendue. Mais c'est tout ce qu'ils peuvent avoir en y comprenant même toutes les bandes espagnoles.

A ce sujet, j'ai l'honneur d'adresser à V. E. l'état actuel de l'infanterie de l'armée ennemie qui m'est opposée. Je l'ai fait dresser avec une telle exactitude que je puis assurer qu'il est au-dessous de la vérité. A l'avenir, je ferai en sorte que V. E. reçoive tous les mois un pareil état. Mais elle remarquera qu'il n'est question que de l'infanterie, et que la cavalerie ni l'artillerie n'y sont point compris.

Quoiqu'il en soit du calcul de M. le duc d'Albuféra, *il s'agit moins de disputer sur la valeur et le nombre des troupes ennemies que d'aviser aux moyens de faire échouer toutes les entreprises auxquelles elles peuvent se livrer, et de chercher à éloigner le théâtre de la guerre des frontières de l'Empire, en portant secours aux places d'Espagne occupées par les troupes de l'Empereur, qui sont investies ou assiégées.* J'ai fait des tentatives pour parvenir à ce résultat, la première devait réussir; le succès m'est échappé *par des fautes qui sont étrangères à mes dispositions et qu'il était impossible de prévoir.* Je me suis livré à la seconde entreprise par honneur et par devoir, car V. E. a pu remarquer dans ma correspondance que je n'avais pas une grande confiance dans son résultat, et que j'ai toujours considéré comme dangereux pour la conservation de l'armée, tout projet d'opérations par la grande route qui passe à *Irun*, *à moins qu'un autre corps ne fit une puissante diversion vers la Navarre et l'Aragon.* Il est fâcheux que l'expérience ait rendu cette vérité incontestable, *et que le temps qui s'est écoulé, n'ait pas été mieux employé.* A ce sujet, je crains d'avoir trop facilement cédé aux pressantes insinuations qui m'ont été faites pour reprendre les opérations, et d'avoir accordé trop de confiance aux rapports qui m'ont été donnés sur l'état d'abandon dans lequel se trouvaient les places lorsqu'elles ont été investies, motifs qui m'ont peut-être porté à agir avec trop de précipitation.

Actuellement que l'état des affaires est mieux connu, ou que du moins il est dépouillé du prestige qui le couvrait encore; que nos moyens disponibles sur cette frontière sont justement appréciés, et que nous connaissons à peu près les forces et projets de l'ennemi il me paraît que nos idées peuvent se fixer sur le plan d'opérations qu'il convient d'entreprendre, et je soumettrai à V. E. mon opinion.

J'ai déjà dit qu'il y aurait du danger sans espoir de succès de diriger les opérations par le Guipuscoa et la Biscaye, j'ai aussi exposé *qu'à raison des forces que l'ennemi peut opposer, il est extrêmement difficile de déboucher sur Pampelune par la vallée de Ronceveaux;* l'on ne peut non plus penser à vouloir porter le théâtre de la guerre au-delà de l'Ebre en dirigeant les opérations par la Catalogne. Ainsi les idées sont ramenées sur l'Aragon et la Na-

varre; mais pour cela, *il faudrait se déterminer à une concentration générale de tous les moyens*, et je pense qu'on peut en réunir de suffisans sans rien compromettre, si le renfort de trente mille hommes que V. E. m'a annoncé, se réalise promptement.

A cet effet, je propose de se préparer à déboucher avec soixante dix mille hommes effectifs *dans le courant du mois d'octobre prochain, même plutôt s'il y a possibilité*, en *Aragon* par *Jaca*, et ensuite de se diriger, soit sur la *Navarre* par la vallée *d'Aragon*, soit sur Sarragosse.

Cette armée serait composée *par la totalité des troupes disponibles des armées d'Aragon et de Catalogne*, après qu'elles auraient complètté les garnisons des places de cette province, et par la majeure partie des troupes de l'armée d'Espagne, lesquelles seraient remplacées par la plus forte partie des trente mille hommes de renfort qui sont annoncés.

La réunion serait spontanée et elle aurait lieu entre *Tarbes* et *Pau*. Toute la cavalerie y serait employée; l'on se préparerait de suite à pouvoir emmener cent pièces de canon de campagne *dut-on leur faire franchir les passages difficiles en traineaux et les faire confectionner à Paris*, pour *ensuite les envoyer en poste au point de réunion.*

Les armées de Catalogne et d'Aragon pourraient fournir vingt mille hommes; l'armée d'Espagne fournirait trente cinq mille hommes, peut-être même quarante mille, suivant le nombre de conscrits qui lui serait destiné, et dix ou quinze mille recrues de la levée annoncée.

Le surplus des trente mille hommes de renfort serait donné; dix ou quinze mille hommes à la partie de l'armée d'Espagne qui resteraient en position en avant de Bayonne, et dix mille hommes pour aller former un corps d'observation sous Girone, en complettant les cadres des régimens qui seraient restés en Catalogne. Ce calcul suppose un renfort de quarante mille hommes.

Je ne fais entrer dans le calcul des soixante-dix mille hommes annoncés ci-dessus, que l'infanterie, car la cavalerie et l'artillerie seraient en sus, ce qui porterait l'armée agissante à quatre vingt mille hommes.

Une armée ainsi composée devrait nécessairement obtenir de grands résultats, d'autant plus qu'elle serait en mesure de se battre contre toutes les armées ennemies, fussent elles réunies, et qu'elle obtiendrait probablement l'avantage de pouvoir attaquer isolément ces armées, *si son mouvement était fait avec rapidité, et surtout si les préparatifs étaient tenus assez secrets pour que l'ennemi ne pût les connaître.*

Il n'est pas douteux que toutes les places assiégées seraient dégagées, du moment où l'armée aurait pénétré en Aragon ou en

Navarre, dès lors elle trouverait partout des appuis, des munitions et même de l'artillerie. Dans le cas contraire, elle se porterait sur tous les points qui feraient résistance, et ne tarderait pas à ouvrir des débouchés pour que les corps d'observation qui seraient restés en avant de Bayonne et sous Girone vinssent la joindre, ou se portassent en ligne.

Il serait toutefois indispensable d'entrer en opérations *avant le 15 octobre*, car passé cette époque, les neiges et les mauvais temps de l'hiver rendront jusqu'à l'année prochaine, les passages des montagnes impraticables; *ainsi, il n'y aurait pas un moment à perdre pour se préparer à l'exécution.*

L'emploi des troupes disponibles des armées d'Aragon et de Catalogne me paraît d'autant moins sujet à inconvéniens que M. le duc d'Albuféra me dit dans sa lettre, qu'après avoir approvisionné Barcelonne, le manque de subsistance l'obligera à se rapprocher de Girone où il ne pourra être que spectateur éloigné de ce qui se passera en Basse-Catalogne, et que d'ailleurs, à l'époque indiquée, toute entreprise par mer n'est plus à craindre.

Du côté de Bayonne, l'on pourrait aussi, en resserrant la ligne de defense, se donner la facilité de faire le détachement que j'ai proposé, et même en cas de réussite, reculer cette ligne jusqu'à la *Nive* pour qu'elle exigeât moins de défenseurs.

A ce sujet, j'ai déjà eu l'honneur de rendre compte à V. E. des ordres que j'ai donnés pour fortifier toutes les positions que l'armée occupe; mais en lui parlant de la double tête de pont que je fais construire à Cambo, j'ai omis de l'entretenir de la ligne que je me propose également de faire fortifier, dont la droite à Saint-Jean de Luz sera converte par le camp retranché des hauteurs de *Bordageins* et de *Siboure*. Elle suivra le cours de la *Nivelle* jusqu'à Saint-Pé, passera la *Nive à Cambo*, et ira appuyer sa gauche aux montagnes *Ursouia*, couvrant la grande route de Bayonne à saint-Jean-Pied-de-Port; les hauteurs de *Serres* et de *Helbarren-Borda* où passera la ligne, seront également retranchées.

Cette seconde ligne étant forcée, on aurait celle de la *Nive* dont la droite serait au camp retranché de Bayonne, et la gauche à la double tête de pont de *Cambo*, qui serait appuyée par les ouvrages du Mont-Ursouia, et le corps de troupes que l'on y ferait établir.

Ce projet ne pouvant être mis à exécution qu'autant que l'Empereur l'aura jugé conforme à ses vues, j'ai l'honneur de prier V. E. de vouloir bien le soumettre à l'aprobation de S. M., et d'avoir la bonté de donner des ordres en conséquence si l'exécution en est autorisée; *mais je supplie V. E. de faire observer à l'Empereur que s'il n'est pris promptement des mesures pour porter le théâtre de la guerre en Espagne, il faut s'attendre à soutenir avec désavantage une guerre défensive sur nos frontières, et que pour les*

préserver d'une invasion, il faudra beaucoup plus de monde que n'en exigera une guerre offensive au-delà des Pyrénées, où il faut à tout prix se porter incessamment pour empêcher les armées ennemies de s'accroître d'une manière effrayante comme elles le font.

N. 7. — *Le maréchal duc de Dalmatie, à M. le maréchal duc d'Albuféra.*

Saint-Jean-de-Luz, 3 septembre 1813.

Le chef d'escadron Choiseul, mon aide-de-camp, est arrivé hier; il m'a remis les lettres que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, les 19 et 23 août. En lisant cette dernière, j'ai vivement regretté que vous n'ayez point reçu celles que je vous écrivis à mon arrivée à l'armée; j'ai aussi regretté que vous ayez pensé, que je portais de l'éloignement à vous faire part de mes projets. J'ignorais votre situation lorsque j'ai pris le commandement, le ministre de la guerre n'avait sur vos opérations que des nouvelles très anciennes; les communications étaient longues et difficiles; enfin j'ignorais quel nombre de troupes vous pouviez mettre en campagne, après avoir pourvu à la défense des places de guerre, et postes militaires; d'ailleurs, j'étais tellement pressé d'agir, que je ne pouvais attendre ni votre réponse, ni d'avoir complетté mon organisation. C'est dans cette situation que je vous ai écrit les 6 et 11 août, et que je vous ai fait la proposition d'un mouvement en avant de Lérida. Si j'avais été instruit comme à présent de ce qui se passe en Basse-Catalogne, et de l'état de vos forces, je ne vous aurais pas fait cette proposition, qu'aujourd'hui je reconnais être inexécutable, comme pourrait le devenir tout autre projet qui serait fait à une aussi grande distance, les évènemens se sont succédé avec une telle rapidité depuis le désastre du 21 juin, que tous les calculs doivent être inexacts.

J'ajouterai à ces observations deux faits qui pourront vous servir à rectifier les rapports que vous avez reçus, sur l'emploi des troupes ennemies : 1° Qu'il est positif que le mouvement sur Pampelune que je fis dans les derniers jours de juillet, *obligea lord Wellington à rappeler les troupes qu'il avait envoyées vers Saragosse, lesquelles étaient commandées par le général Hill;* il l'a dit lui-même dans ses rapports, et depuis il n'a point fait d'autre détachemens dans cette direction. Le général Hill est aujourd'hui à Roncevaux où il commande la droite de l'armée qui m'est opposée. 2° Que le comte de Labisbal, qui, lors de mon mouvement, était avec des troupes sous ses ordres dans la Navarre, et formait l'investissement de Pampelune, est parti il y a seulement cinq

jours de sa personne pour se rendre à Madrid; *la totalité des troupes qu'il commandait sont restées campées sur les hauteurs d'Etchalar, en face d'un de mes camps*; j'ignore toutefois s'il a été prendre d'autres troupes et s'il a été les conduire de vos côtés.

Je n'avais pas reçu des détails aussi circonstanciés que ceux que vous avez sur ce qui ce passe en Espagne; mais je suis persuadé, d'après ce que je vois devant moi, que les armées ennemies sont nombreuses. Cependant *nous ne pouvons nous dispenser de faire tous nos efforts pour éloigner le théâtre de la guerre des frontières de l'Empire, et pour marcher au secours des places assiégées ou investies.* Malgré la disproportion des forces qui existe réellement, j'ose espérer que nous obtiendrons des résultats honorables pour les armes de l'Empereur; si, comme je n'en doute pas, *vous êtes disposé à me communiquer vos idées avec la même confiance que je mettrai à vous faire part des miennes, et si nous nous entendons pour faire concourir à ce résultat tous nos moyens.*

Dans votre lettre du 23, vous me dites qu'après avoir fait completter l'approvisionnement de Barcelone, vous serez obligé de vous rapprocher de Girone par manque de subsistances et aussi pour attendre des renforts; je conçois les difficultés que vous devez éprouver sous le rapport des subsistances, mais à l'égard des renforts, je crains que vous et moi ne soyons encore dans le cas de les attendre pendant quelques mois, quoique le ministre de la guerre m'ait prévenu qu'il allait être fait une levée de trente mille hommes, pour les armées d'Espagne.

Il n'est pas douteux que si notre attente se prolongeait longtemps, et *si les armées d'Aragon et d'Espagne restaient sur la défensive, dans leurs positions actuelles, nous aurions de nouveaux malheurs à déplorer et nous éprouverions le désagrément de voir successivement toutes les places assiégées tomber au pouvoir de l'ennemi.*

Ce n'est donc que par la concentration générale de nos moyens que nous pouvons espérer de changer le théâtre de la guerre, et d'obtenir de nouveaux succès. A ce sujet, j'ai écrit à S. E. le ministre de la guerre, de demander l'agrément de l'Empereur pour que la totalité des troupes des armées d'Aragon et de Catalogne, ainsi que la majeure partie des troupes de l'armée d'Espagne, et la moitié des trente mille hommes de renforts qui sont annoncés, se réunissent avant le 15 octobre prochain, entre *Pau* et *Tarbes*, dans l'objet de se porter rapidement par Oléron et Jaca, soit en Aragon, soit en Navarre, *pour ensuite manœuvrer de manière à obliger les armées ennemies à une affaire générale, et les battre successivement.*

Dans ce cas, je ne laisserais devant Bayonne qu'un fort corps

d'observation, lequel se renfermerait dans le camp retranché que je fais construire. Ce corps viendrait nous joindre lorsque nous lui aurions ouvert un débouché.

Il ne resterait en Catalogne aucune troupe agissante à moins que les trente mille hommes annoncés par le ministre n'arrivassent; dans ce cas, huit à dix mille hommes de ce renfort seraient destinés à former un camp d'observation sous Girone, ou sur tel autre point qui vous paraîtrait plus avantageux.

Vous amèneriez la totalité de l'infanterie des armées d'Aragon et de Catalogne qui serait disponible, ainsi que la totalite de la cavalerie; mais vous pourriez laisser une partie du matériel de l'artillerie de campagne, dans une place où nous l'enverrions chercher lorsque nous serions rendus sur les lieux; cependant, les canonniers et les chevaux du train devraient être emmenés.

J'enverrais aussi au point de réunion *toute la cavalerie de l'armée d'Espagne et trente mille hommes d'infanterie, ainsi que toute l'artillerie de campagne que nous voudrions avoir.*

La réunion de toutes ces forces formerait une armée de soixante-dix mille hommes et même de quatre-vingt mille. Si la totalité du renfort annoncé par le ministre arrivait à temps; *vous et moi nous commanderions cette armée, et l'accord qui régnerait entre nous serait le garant des succès que nous obtiendrions. Il y aurait sans doute de grandes difficultés à surmonter pour faire passer un train de cent pièces de canon par le col de Jaca, mais avec une volonté bien décidée, de la patience et des travaux, nous en viendrions à bout.*

Vous saisirez, M. le Maréchal, *que par cette concentration de forces et par la direction que nous donnerions à la guerre, nous serions bien malheureux et bien maladroits, si nous ne parvenions pas à rétablir les affaires de l'Empereur en Espagne, ou du moins à éloigner de nos frontières les craintes d'une invasion*; du reste, je ne vois pas qu'il puisse en résulter aucun inconvénient, car dans la saison où nous allons entrer, la guerre des montagnes commence à devenir difficile, et l'on est moins exposé à un débarquement.

J'ai soumis ce projet au ministre de la guerre, en le priant de le présenter à l'Empereur, *mais je m'attends que S. M. me fera répondre que je n'ai pas besoin d'une nouvelle autorisation pour entreprendre les opérations qui me paraissent utiles au bien de son service.* Je pourrais donc, dès ce moment, donner des ordres en conséquence; mais auparavant, j'ai voulu vous en faire part; ainsi j'ai l'honneur de vous prier, M. le Maréchal, de vouloir bien me communiquer à ce sujet vos idées, et si ce plan vous paraît exécutable, par la connaissance particulière que vous avez du pays, vous pourriez vous préparer à l'exécution en donnant pour

prétexte que le manque de subsistances vous met dans le cas de vous rapprocher des frontières, *car le succès d'une pareille entreprise demande autant de secret que de promptitude.*

Dans ce cas, je vour prierais encore de m'envoyer l'état numérique des forces de toutes armes que vous amèneriez au point de réunion, en m'indiquant l'époque où vous pourriez être rendu, pour que je prenne mes dispositions en conséquence.

J'attendrai avec la plus vive impatience que vous m'ayez répondu sur cette communication.

P. S. Du 4. Je viens de recevoir la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 28. Je vois, par l'état qu'elle renferme et par celui que le général Decaen m'a adressé, que les forces disponibles que vous pourriez emmener, y compris celles du général Paris, qui vous joindraient, dépasseraient vingt-six mille hommes (1). Daprès le calcul que je viens de faire, l'armée d'Espagne pourrait en fournir de quarante à quarante-cinq mille tout compris; ainsi nous serions bien près de la force que j'ai indiquée.

N. 8.— *Le maréchal Suchet au maréchal Soult.*

Villafranca, 16 septembre 1813.

Monsieur le maréchal, M. de Bonneval, votre aide-de-camp, a fait une grande diligence, et m'a remis le 11 votre dépêche du 4 de ce mois.

J'ai vu avec plaisir que vous reconnaissiez inexécutable la proposition que vous m'aviez faite le 11 août, et je suis bien aise que vous ajoutiez que tout autre projet pourrait également le devenir étant fait à une aussi grande distance. Je vous prie d'être bien convaincu que je mettrai la plus entière confiance à vous faire part de mes idées, même quand elles ne seraient pas d'accord avec les vôtres, et, qu'ainsi que vous, je n'ai qu'un but, celui de faire concourir les forces qui me sont confiées au bien du service de l'Empereur.

Vous me proposez un plan très hardi, qui, en principe de guerre et dans tout autre lieu que sur les frontières de l'Empire, pourrait présenter un espoir de succès; mais les dangers qui l'accompagnent sont d'une telle gravité que je ne puis m'empêcher de vous l'exprimer.

(1) Il est démontré qu'il dépassait trente-deux mille hommes, les états fournis au maréchal Soult, étaient donc inférieurs à l'effectif réel.

Vous désirez que, quittant la Catalogne, je porte la totalité des forces disponibles des armées d'Aragon et de Catalogne sur Tarbes et Pau, pour opérer par Oléron et Jaca. Ce mouvement de retraite par les provinces méridionales de la France, causerait une alarme générale; nous éprouverions de la désertion parmi nos troupes et je regarderais comme assuré, dès ce moment, l'envahissement de nos frontières; car, lord Bentinck, qui peut disposer de cinquante mille hommes appuyés par une flotte, ne manquerait pas de suivre ma marche et pénétrerait bientôt à Narbonne, à Carcassonne, au canal du Midi; etc., en évitant toutes nos places fortes.

Une seconde observation, et qui à vos yeux paraîtra la plus forte, c'est que le passage d'Oléron à Jaca, où vous proposez de faire *passer un train de cent pièces* d'artillerie est impraticable pour toute espèce de voiture, et qu'il n'est pas au pouvoir des hommes d'en changer la forme en travaillant avec activité pendant un an. L'infanterie et la cavalerie éprouvent souvent de très grandes difficultés dans ce passage, et y sont quelquefois arrêtées deux et trois jours par les tourmentes qui y règnent; dans tous les cas, ces deux armes seules peuvent opérer par ce point, vous pouvez en acquérir facilement la certitude sur les lieux.

Il m'en coûte beaucoup, monsieur le maréchal, de n'avoir que des objections à faire quand, sans doute, il faut agir; mais enfin s'il faut adopter un plan offensif, j'essaierai de vous en présenter un qui se rapprocherait, quant à ce qui me concerne, de celui que vous aviez déterminé en premier lieu et qui se concilierait pour le le mouvement que vous auriez à opérer vous-même avec les dispostions tracées dans votre dernière dépêche. Les difficultés que rencontrait l'exécution de votre premier projet, par rapport à ma marche sur l'Aragon, seraient vraisemblablement moins grandes à surmonter en raison de la réunion de forces avec lesquelles je me proposerais d'agir, surtout après avoir battu les Anglais; en conséquence, dès que le ministre m'autoriserait à abandonner les places de Catalogne à de faibles garnisons, à laisser la route royale et tous les débouchés sur la France sans troupes, je proposerais une nouvelle organisation des armées d'Aragon et de Catalogne. Les trois divisions d'infanterie qui composent la première, devraient être portées chacune à quatre régimens, et, pour opérer cette organisation, je vous demanderais le général Paris et les troupes qu'il commande, conformément à l'état ci-joint. Quant à l'armée de Catalogne, elle devrait se composer de huit régimens d'infanterie en deux divisions, dont partie serait tirée de la place de Barcelonne; j'ajouterais à ces vingt régimens la brigade italienne et six régimens de cavalerie, dont quatre seulement sont en Catalogne; le 12[e] de hussards se trouve à Oléron et suivrait le mouvement du général Paris; quant au 6[e] régiment de cavalerie, je vous le demande pour

terait nos forces à soixante-dix ou quatre vingt mille hommes. Vous et moi nous commanderions et que notre accord serait le garant de nos succès. « Je lui répondrais à cet égard, qu'en pareil cas, je m'empresserais de recevoir ses ordres, bien persuadé que l'unité du commandement est indispensable; je conviendrai seulement avec vous, M. le maréchal, qu'à la distance où nous sommes les ordres de détails sont souvent inexécutables et que le commandement général doit seul se borner à de grands mouvemens en avant ou en arrière, avec les modifications qu'exigent les circonstances.

J'en reviens encore à notre position en Espagne, elle est entre deux écueils, le seul moyen de les éviter tous deux serait que l'Empereur, nous faisant profiter de ses grandes victoires, pût diriger une réserve entre les Pyrénées et l'Ebre et qu'il vous ordonnât d'agir avec soixante mille hommes de bonnes troupes, tandis qu'avec trente mille je vous aiderais à rejeter Wellington au-delà de l'Ebre. Alors, on marcherait avec plus de facilité que jamais à la conquête de l'Espagne, et on parviendrait à arrêter cette réputation de l'armée anglaise trop facilement acquise à Salamanque et à Vittoria.

J'ai l'honneur etc.

N. 9. — *M. le maréchal duc d'Albuféra au maréchal duc de Dalmatie.*

Quartier général de Barcelonne, 22 septembre 1813.

M. le Duc,

Depuis le départ de M. de Bonneval, votre aide-de-camp, j'ai reçu par plusieurs rapports, l'avis que les Espagnols fesaient une réunion de toupes à *Vique*, avec l'intention presumée de se porter sur la Cerdagne et de faire quelque insulte sur nos frontières; j'ai cru convenable d'en faire part à V. E.

Le ministre de la guerre vient de me prévenir qu'il avait reçu communication de votre plan, et, en conséquence de ce qu'il me prescrit, je fais des dispositions préparatoires pour être en mesure d'exécuter ce qui concerne les armées d'Aragon et de Catalogne, aussitôt que l'Empereur y aura donné son assentiment.

Dans le cas, au contraire, où celui que je vous ai communiqué devrait recevoir son exécution, je prierai V. E. de bien observer *qu'il me sera impossible d'opérer si je n'ai pas les trente mille hommes que je demande, ainsi que les vivres et les chevaux pour l'artillerie.*

Je vous renouvelle, etc.

N. 10. — *Le maréchal duc de Dalmatie au ministre de la guerre.*

Saint-Jean-de-Luz, le 27 septembre 1813.

Le capitaine Bonneval, mon aide-de-camp, que j'avais envoyé en dépêche à M. le maréchal duc d'Albuféra, est rentré la nuit dernière, et il m'a remis les lettres dont j'ai l'honneur d'adresser copie à V. E. M. Bonneval a eu l'avantage d'assister au combat d'Ordal, où lord Bentinck a éprouvé un échec. J'imagine que le rapport ci-joint, relatif à ce fait, d'armes est une copie de celui qui a été adressé directement à V. E.

M. le duc d'Albuféra considère le plan d'opération, que je lui ai proposé le 4 de ce mois, comme inexécutable pour les conséquences graves qui pourraient en résulter, et, après l'avoir combattu par des objections plus ou moins fondées, il propose lui-même le premier projet que je lui ai communiqué, contre lequel il s'est si fort récrié. Ainsi, *il ne fallait que le convaincre de la nécessité d'établir entre lui et moi un concert d'opérations pour le déterminer à s'expliquer.*

Mais, M. le duc d'Albuféra oublie, en faisant le détail des inconvéniens qui résulteraient du deuxième plan, qu'en combattant le premier projet, il m'a expressément dit que, ne pouvant faire vivre les troupes dans la Basse-Catalogne, il se porterait sous Girone aussitôt qu'il aurait fait entrer un nouveau convoi à Barcelonne; il est probable que ce mouvement rétrograde ne présentait pas alors pour lui les mêmes conséquences qu'aujourd'hui. En effet, à cette époque, *il paraissait persuadé que lord Bentinck lui opposait directement une armée de cent mille hommes; elle n'était plus que de cinquante mille au moment où il m'écrivait le* 16 *de ce mois; et mon aide-de-camp qui l'a vue et qui a receuilli des renseignemens sur sa composition, m'assure qu'elle est bien de vingt-cinq à trente mille dont dix mille Anglais ou Siciliens; le reste est formé par divers corps espagnols.* V. E. se rappellera que j'ai eu l'honneur de lui rendre compte que *l'armée espagnole du duc del Parque, qui était avec lord Bentinck, avait joint l'armée alliée commandée par lord Wellington, et que son arrivée devant Pampelune a été annoncée.*

Il me paraît aussi, d'après tous les renseignemens que j'ai recuelis, et les reconnaissances qui viennent de m'être presentées, que *M. le duc d'Albuféra exagère les difficultés qu'il y a à surmonter pour rendre la communication d'Oléron à Jaca praticable pour l'artillerie.*

Quoiqu'il en soit, je vois avec un vif plaisir que M. le duc d'Albuféra *est disposé à concourir à l'exécution d'un projet offensif qui aurait pour but d'éloigner les ennemis des frontières de l'Em-*

pire, et de porter le théâtre de la guerre en Espagne; les propositions qu'il fait à ce sujet, qui sont absolument celles du premier projet que je lui ai soumis, me paraissent donc concilier toutes les opinions, et je les adopte avec empressement en priant V. E. de vouloir bien obtenir de l'Empereur que des ordres soient donnés en conséquence; le résultat en sera d'autant mieux assuré, l'effet en sera plus tôt sensible, et j'aurai moins de difficultés à surmonter pour déboucher par Jaca. Ensuite, *lorsque nous aurons obligé lord Wellington à évacuer la Navarre et à repasser l'Ebre*, il sera tout naturel que M. le duc d'Albuféra retourne à ses opérations, suivant le concert qui sera établi entre lui et moi. Je ne doute pas qu'il ne soit porté à faire ce qui sera le plus utile au bien du service de l'Empereur.

Je ferai observer à V. E., avant de passer aux détails d'exécution, *qu'il est très vraisemblable que la place de Pampelune sera sauvée, si le projet dont il s'agit est immédiatement entrepris. Avant un mois, nous devrions être en pleine opération.*

Je consens à renvoyer à M. le duc d'Albuféra le général Paris avec toutes les troupes de l'armée d'Aragon qui sont avec lui, aussitôt que V. E. m'aura fait connaître, sur ce mouvement, les intentions de S. M.; alors je ferai remplacer ces troupes par une division de l'armée, et j'enverrai sur les lieux *M. le lieutenant-général Clauzel auquel je donnerai le commandement de l'avant-garde* lorsque le mouvement aura lieu.

Ainsi, le général Paris emmènera avec lui les 10ᵉ et 81ᵉ régiments de ligne les détachemens des 114ᵉ 115ᵉ et 117ᵉ régimens, le 8ᵉ de ligne Napolitain et le 12ᵉ régiment de hussards; il laissera en position le 2ᵉ bataillon des chasseurs de montagnes et sa gendarmerie à pied pour être réunis aux troupes de la même arme qui sont à l'armée d'Espagne; mais je lui ferai remplacer ces deux détachemens par le 4ᵉ bataillon et deux compagnies du 5ᵉ bataillon du 115ᵉ régiment qui sont à la réserve de cette armée, et qu'à cet effet je vais faire rapprocher d'Oléron.

Lors du mouvement, je dirigerai le général Paris sur Montlouis et Puycerda, où M. le maréchal duc d'Albuféra lui enverra des ordres, et où il devra laisser quelques troupes, lesquelles au besoin je ferai renforcer par des cohortes de la garde nationale de la dixième division militaire.

J'enverrai aussi à M. le duc d'Albuféra, suivant sa demande, les deux escadrons de chasseurs de Nassau, mais il devra immédiatement renvoyer à l'armée d'Espagne un détachement du 2ᵉ de hussards et d'autres détachemens d'infanterie, appartenant à l'armée d'Espagne, qui sont en Catalogne.

D'après le rapport que M. le général Vallée a fait à M. le maréchal duc d'Albuféra le 19 de ce mois, je vois que dans les places de la Catalogne il y a tout le matériel d'artillerie que l'on peut dé-

tirer, même en caissons, pour un équipage de cent pièces de canon, avec un approvisionnement et demi; cela est un très grand avantage, dont nous profiterions lorsque les deux armées seraient réunies sur l'Ebre; mais, pour le moment, *je ne serais pas d'avis d'envoyer en Catalogne le personnel d'artillerie et les mille quatre cents chevaux du train que M. le duc d'Albuféra voudrait avoir d'augmentation*, il serait suffisant qu'il emmenât autant de voitures d'artillerie que les mille chevaux qu'ils a pourraient en atteler. *Malgré ses observations, j'espère faire passer par le col de Jaca une partie des canons de l'armée*, et que d'ailleurs lorsque nous serions réunis, l'on pourrait toujours envoyer chercher à Lerida, Mesquinenza et même Tortose, les canons qui manqueraient. Ainsi, *chaque armée garderait ses moyens en artillerie, car il serait imprudent, dans la situation où je me trouve, pouvant être attaqué à tout instant, de faire un pareil détachement.*

A l'égard des bestiaux et des subsistances que M. le duc d'Albuféra voudrait avoir à sa disposition lors du mouvement projeté, je remplirai sa demande en le faisant participer à la réserve extraordinaire, qui se forme en vertu des ordres de S. E. le ministre-directeur de l'administration de la guerre, laquelle doit être versée dans les magasins de Pau et de Tarbes.

Voilà donc à la disposition de M. le duc d'Albuféra tous les moyens qu'il demande pour former le corps actif qui serait directement sous ses ordres, et dont la force s'éleverait au moins à trente mille hommes; *il me paraît bien certain que ce corps aurait la faculté de battre toutes les troupes ennemies qui sont en basse Catalogne, et de forcer lord Bentinck à se rembarquer ou à repasser l'Ebre*; ensuite, M. le duc d'Albuféra se porterait sur le *Gallego* où notre jonction s'opérerait.

J'ai eu l'honneur décrire à V. E. que je ferais en sorte d'emmener quarante-cinq mille hommes, tout compris, ce qui porterait l'armée d'opération sur le Gallego à soixante-quinze mille hommes, laquelle pourrait, je n'en doute pas, pousser jusqu'à *Sanguessa et Tudela, mouvement qui obligerait lord Wellington à quitter la Navarre et à se porter sur l'Ebre*. Dès-lors, le corps d'observation de vingt mille hommes que j'aurais laissé pour garder la ligne en avant de Bayonne, et qui se serait réuni à Saint-Jean-Pied-de-Port, se porterait en avant et se dirigerait, par le col de Ronceveaux, soit sur Pampelune, soit sur *Aoys* et *Uroz* pour s'appuyer à la droite de l'armée d'opération qui serait à Sanguessa.

Je ne pense pas que ce mouvement laissât rien d'incertain et qu'il y eut quelque point de la droite de compromis, car il est probable que *l'ennemi retirerait en toute hâte la plupart des forces qu'il a en Guipuscoa, Biscaye et Navarre*. D'ailleurs, à cette époque, les ouvrages de défense que je fais établir, seront assez avancés pour

être livrés à eux-mêmes et pour nuire beaucoup à un corps ennemi qui voudrait forcer la ligne.

M. le duc d'Albuféra fait ensuite observer que, quelque projet offensif qui soit adopté, il doit préalablement être approuvé par l'Empereur. Je suis d'autant plus de son avis que j'ai eu plusieurs fois l'honneur de prier V. E. de vouloir bien prendre à ce sujet les ordres de S. M.; ainsi, je me joins à M. le duc d'Albuféra, pour vous renouveler, M. le duc, la même prière, *en vous représentant qu'il est très important que les intentions de l'Empereur nous soient connues le plus tôt qu'il sera possible*, *afin d'avoir plus de temps à disposer pour nous préparer*, *avant que les places ne soient à la dernière extrémité*, *et avant que la mauvaise saison ait fermé la campagne.*

Ce rapport serait incomplet si je ne faisais l'énumération des forces qui nous seront opposées. J'ai déjà dit que je pensais *que lord Bentinck n'avait pas plus de vingt-cinq à trente mille hommes depuis que le duc del Parque a rejoint Wellington; ainsi, M. le duc d'Albuféra lui étant supérieur en nombre et en valeur, il n'aura pas de grandes difficultés à surmonter pour atteindre son but; il est même probable qu'avant d'y arriver, il aura fait éprouver de nouvelles pertes à l'ennemi.*

L'armée de lord Wellington, qui m'est directement opposée, *est un peu plus respectable;* l'état de composition et d'emplacement de cette armée, que j'ai eu l'honneur de soumettre à V. E. le 20 de ce mois, élève sa force à quatre-vingt dix-huit mille huit cent treize hommes d'infanterie présens. Il paraît que, depuis cette époque, elle a reçu un renfort venant directement d'Angleterre et que les trois divisions du duc del Parque l'ont jointe. Ainsi, l'on peut, sans exagération, porter à cent-vingt mille hommes d'infanterie la force de cette armée. Je n'ai pu encore me procurer un état exact de la cavalerie, mais d'après tous les renseignemens, elle doit être de plus de quinze mille hommes Anglais, Portugais et Espagnols indépendamment de ce qui est en Basse-Catalogne. J'accorde cinq mille hommes pour les troupes d'artillerie, du génie et détachement quelconques, de sorte que *lord Wellington a effectivement en ce moment avec lui*, *devant l'armée que j'ai l'honneur de commander*, *cent quarante mille hommes tout compris.* Avec ces moyens, *il est à craindre qu'il ne soit tenté de faire une invasion en France*, *et V. E. concevra que si cela arrivait, il serait difficile d'éviter beaucoup de mal,* et elle jugera aussi, je n'en doute pas, *que nous ne pouvons le prévenir avec quelque espoir de succès, qu'en éloignant promptement des frontières de l'Empire le théâtre de la guerre, sinon de jour en jour le danger augmentera, et les pertes que nous aurons faites seront peut-être irréparables. Dans la Péninsule les ennemis font marcher tout ce qui est en état de porter les armes de dix-huit à quarante ans. Nous pouvons arrêter cet élan, et*

j'ai la confiance que les quatre-vingt quinze mille hommes, que je propose d'employer à l'opération projetée, obtiendront infailliblement des succès, et rétabliront les affaires de l'Empereur en Espagne.

N. 11. — Le même à M. le maréchal duc d'Albuféra.

Saint-Jean de Luz, 29 septembre 1813.

Le capitaine Bonneval, mon aide-de-camp, m'a rejoint il y a deux jours, et il m'a remis la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 16 de ce mois; il m'a aussi entretenu du succès que vous avez remporté le 12 sur lord Bentinck; je m'empresse de vous en féliciter.

J'adopte entièrement vos idées sur l'ensemble des dispositions dont vous avez bien voulu m'entretenir par cette dernière lettre; j'ai déjà écrit en conséquence au ministre de la guerre; aussitôt que sa réponse me sera parvenue, j'aurai l'honneur de vous écrire plus en détail à ce sujet. Aujourd'hui, je me borne à prévenir V. E. que des mesures vont être prises dans ce but; *les modifications qu'il y aura ne changeront rien à l'objet principal de part ni d'autre.*

Vous devez être instruit depuis long-temps *que le duc del Parque est parti dans les premiers jours de septembre avec trois divisions espagnoles de la Basse-Catalogne pour joindre l'armée combinée aux ordres de lord Wellington; ces trois divisions sont arrivées en Navarre depuis le* 16 *de ce mois.*

J'ai l'honneur de vous prévenir que je donne ordre au 12ᵉ régiment de hussards, qui est avec le général Paris, de se rendre en son entier à Montlouis et à Puycerda, où le général Expert, que je fais prévenir, en disposera, en attendant que ce régiment reçoive directement des ordres de V. E. pour joindre l'armée d'Aragon. Pour le surplus des troupes qui sont avec le général Paris, il en sera comme vous avez dit.

J'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien faire donner l'ordre à un détachement du 2ᵉ régiment de hussards et à des détachemens d'infanterie appartenant à l'armée d'Espagne, qui sont en Catalogne, de rejoindre leurs corps à cette armée, et de les faire diriger par Tarbes et Pau sur Bayonne, où je leur donnerai de nouveaux ordres. S'il y avait des militaires isolés qui fussent dans le même cas, je vous serais très obligé d'ordonner qu'ils joignissent ces détachemens. J'ai déja pris des dispositions pour que l'on vous envoie immédiatement ce qui appartient aux armées d'Aragon et de Catalogne, qui se trouve dans cet arrondissément; il est trop important pour la conservation des cadres et le bien du

service, de faire rentrer à leurs corps tous ces détachemens pour les laisser davantage détachés.

N. 12. — *Le même à M. le maréchal duc d'Albuféra.*

Bayonne, 4 octobre 1813.

J'ai l'honneur de vous accuser réception de la lettre que V. E. m'a écrite le 22 septembre. Les derniers rapports que j'ai reçu de Perpignan et des frontières de la Cerdagne n'annoncent rien de nouveau, et jusqu'à présent il ne paraît pas que les troupes ennemies qui se sont rassemblées à Vique, aient rien entrepris dans cette direction; mais si elles faisaient quelques tentatives, une réserve que j'ai fait disposer dans le département de l'Arriège marcherait pour soutenir le général Expert.

J'ai l'honneur de vous adresser duplicata de ma lettre du 29 septembre par laquelle je vous ai annoncé le retour du capitaine Bonneval, mon aide-de-camp, et la réception de votre lettre du 16. Vous y remarquerez que j'adopte entièrement vos vues sur le projet d'opérations proposé, et que je me prépare à l'exécution, afin d'être prêt lorsque le ministre de la guerre m'aura fait connaître les intentions de l'Empereur. Le ministre m'a fait part qu'il vous avait écrit sur le même objet et que nous devions attendre la décision de S. M.

Le 12ᵉ de hussards est parti hier d'Oléron pour se rendre à Puycerda où il attendra les ordres que vous voudrez bien lui donner. Je vais envoyer au général Paris le 4ᵉ bataillon et deux compagnies du 5ᵉ bataillon du 115ᵉ régiment, forts de près de huit cents hommes, afin que, lors de son mouvement, il emmène cette troupe, à laquelle je ferai joindre tout ce qu'il y aura de disponible dans les dépôts des régimens qui font partie des armées d'Aragon et de Catalogne qui se trouvent dans les 10ᵉ et 11ᵉ divisions militaires.

Vous devez être instruit du nombre de conscrits sur la levée de trente mille hommes, qui, d'après la répartition du ministre, doit vous revenir. Cette levée s'opère rapidemment, l'espèce d'hommes en est belle, j'espère qu'elle sera entièrement remplie avant un mois.

J'ai écrit au général Decaen que s'il a besoin de cavalerie, je pourrai lui envoyer trois cents hommes des chasseurs de Nassau, très bonne troupe. Je lui propose d'envoyer à l'armée d'Espagne, des détachemens du 2ᵉ hussards, 31ᵉ léger et 86ᵉ de ligne qui se trouvent en Haute-Catalogne, pour les réunir à leurs corps; il pourra de suite appeler les bataillons du 115ᵉ de ligne dont j'ai parlé.

Les dispositions de l'armée ennemie sur mon front paraissent toujours offensives; elle s'accroît journellement; je ne pense pas qu'elle se livre à aucune entreprise; d'ailleurs nous sommes parfaitement en mesure de la recevoir.

J'ai l'honneur de vous prier de me faire part quelquefois de ce qui se passe de vos côtés.

N. 12. — *Le maréchal Suchet au maréchal Soult.*

Quartier-général à Barcelonne, le 15 octobre 1813.

Monsieur le Maréchal,

J'ai reçu par l'estafette deux lettres que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire les 29 septembre et 4 octobre; V. E. m'y fait connaître qu'elle a adopté entièrement mes idées sur le plan projeté. Le ministre de la guerre, ainsi que vous, M. le maréchal, me mande qu'il attend là-dessus les ordres de l'Empereur, et que je dois prendre les mesures préparatoires à l'exécution de ce projet.

Au nombre des difficultés dont j'ai présenté l'énumération, je dois joindre celle qu'entraîne la perte du poste de *Fraga* que l'ennemi occupe aujourd'hui. Cent vingt hommes que j'y avais placés, ont été attaqués par les troupes venues de l'Aragon et de la Catalogne; ils ont dû l'évacuer pour ne pas y être enlevés. Le commandant s'est fort habilement retiré par la rive gauche du Segre sur *Lerida,* en abandonnant dix-huit hommes malades dans la tête de pont. Je regrette cette position, qui est très importante pour le passage de la *Cinca*, rivière dangereuse.

Je remarque dans vos dépêches, M. le duc, que vous avez ordonné au 12ᵉ régiment de hussards de se rendre à Puycerda, et que vous avez tracé les dispositions nécessaires pour que le général Paris, en me rejoignant avec sa brigade, puisse conduire tous les détachemens qui appartiennent aux armées d'Aragon et de Catalogne. Je donne de mon côté l'ordre de vous renvoyer le détachement du 2ᵉ hussard, qui se trouve en Haute-Catalogne, et tout ce qui fait partie des armées réunies aux Pyrénées occidentales. Depuis long-temps, tous les hommes des armées du midi et du centre, qui étaient restés dans le pays de Valence, ont été réunis par mes ordres en un bataillon, qui est rentré en France dans le mois de juillet.

Je vous remets, M. le maréchal, le tableau d'organisation projeté des armées d'Aragon et de Catalogne. Vous y remarquerez l'emploi que je fais des conscrits annoncés par le ministre, et dont je prie V. E. de presser l'arrivée sur l'armée. Ce n'est que par ce

moyen que je puis porter à trente mille hommes les troupes agissantes. Je lis avec plaisir dans votre dépêche du 4 courant, ce que vous me dites sur la nature des hommes qui composent cette levée, et la célérité avec laquelle cette opération s'exécute.

Pour completter cette organisation, je dois aussi, suivant le tableau, disposer du général Expert et du 102ᵉ régiment qui se trouve à *Puycerda*, et je vous demande de faire porter momentanément sur ce point la réserve que vous avez formée à Tarbes. Notre marche en avant doit naturellement la porter sur les positions que nous évacuons. La nécessité de conserver Girone, rend indispensable le mouvement du général Expert avec le 102ᵉ régiment. Il devra laisser à Puycerda les canonniers, et le fort approvisionné.

Les vaisseaux anglais devant Barcelonne ont fait ce matin des salves, que je ne sais à quoi attribuer. L'on annonce l'arrivée d'une troupe espagnole, aux ordres de l'*Empecinado,* sur le Bas-Ebre, et l'on dit en même temps qu'un corps assez considérable, commandé par un général anglais, se rend par l'Aragon en Catalogne; un capitaine au service d'Angleterre, qui a déserté hier, me confirme ces rapports. L'ennemi fait quelques mouvemens sur mon front et continue d'opérer sur mon flanc droit; le général Petit a eu un engagement assez vif en avant d'Olot, le 4 courant; les troupes se sont bien battues. Notre perte a été de neuf officiers et de soixante huit hommes tués ou blessés. Le général Decaen m'assure que celle de l'ennemi a été triple.

Je vous fais mille remerciemens de l'intérêt que vous voulez bien mettre à l'échange du jeune Anthoine, etc.

Recevez, etc.

Composition projetée des armées d'Aragon et de Catalogne

Numéros des divis.	NOMS DES GÉNÉRAUX.	Num. des Corps.	Bataillons ou escadr.	Force des Prés.	Chevaux.	OBSERVATIONS.
	ARMÉE D'ARAGON.					
1re	Général Meunier.	1er lég.	2	1214		
	Gén. de brig. Paris. . .	114e lig.	2	1274		Attendu d'Oléron avec le général Paris.
	Gén. de brig. Millet . .	10e id.	2	989		
		121e id.	2	1340		
2e	Général Harispe.	7e id.	2	821		Ces deux corps ont au moins 500 hommes convalescens.
	Gén. de brig. Mesclop.	44e id.	2	656		
	«	81e id.	2	960		Attendu d'Oléron avec le général Paris, en incorporant le détachem. qui est en H.-Catal.
		116e id.	3	1522		Ce régim. peut réunir 500 h. de son 4e. bat. qui est à Tarbes formé depuis 8 mois.
3e	Général Habert.	14e id.	2	1072		
	Gén. de brig. Gudin.	16e id.	2	1198		
	Gén. de brig. Pannetier.	3e léger.	1	680		
		11e lig.	1	620		A tirer de la Haute-Catalog.
		117e id.	3	1930		Le 4e. bataill. doit venir avec le général Paris.
	Total. . . .		26	14276		
Division italienne.	Général Severoli.	1er lég.	1	534		Cette brigade a un grand nombre de malades.
	Gén. de br. Bertholetti.	1er lig.	2	822		
		7e id.	1	454		
	Chasseurs royaux.			122	122	
	Total. . . .		30	16208	122	
Cavalerie.	Gén. de brig. Delort .	4e huss.	4	588	588	
		13e cuir.	4	556	556	Attendu d'Oleron et compris l'escadron qui est en Haute-Catalogne.
	Gén. de brig. Meyer. .	12e huss.	3	450	450	
		24e drag.	3	540	540	
		ch.-lég. westph.	1	155	155	
	Total général. . .		45	18497	2412	

vec *les indications des principales garnisons à faire.*

Numeros des divis.	NOMS DES GÉNÉRAUX.	Num. des Corps.	Bataillons ou escadr.	Force des Prés.	Chevaux.	OBSERVATIONS.
	ARMÉE DE CATALOGNE.					
2e	Génér. comte Maurice Mathieu. Gén. de br. Ordonneau.	18e lég	2	1080		
		5e ligne.	2	1500		Le 2e. bat. désigné pour rester à Barcelonne.
		1er Nass.	1	800		
		20e lig.	2	1046		
		79e id.	2	1452		
		42e id.	1	472		
	Général Lamarque. Gén. de brig. Petit. . .	23e lég.	2	1070		
		67e lig.	2	1404		Y compris l'incorporation des soldats du 23e. de ligne.
	Id. Beurmann.	60e id.	3	2038		
		115e id.	3	2353		Y compris le 3e. bat. annoncé par le duc de Dalmatie, fort de 880 hommes.
	Total. . .		20	13215		
Cavalerie.		29e chass.	4	576	576	Attendu les remontes en marche.
		Nassau...	3	300	300	Promis par le duc de Dalmat.
	Total gén. de l'armée de Catalogne		27	14091	876	
	Total gén. de l'armée d'Aragon . .		45	18497	2412	
	Total présumé des deux armées.		72	325 8	3288	

Garnisons projetées en l'absence

NOMS DES GÉNÉRAUX.	NUMÉROS des CORPS.	Bataillons ou Escadrons.	Force des Présens.	Chevaux.
	BARCELONNE.			
Généraux Nicolas et Guillemot.	143e ligne.	4	2700	
	Nassau . .	1	800	
	7e ligne.	Conscrits.	500	
	44e id.		600	
	18e léger.		400	
	5e ligne.		200	
	20e id.		250	
	42e id.		100	
	Artillerie et sapeurs.		400	
	TOTAL. . .	5	5950	
	HOSTALRICH.			
	De divers corps.		300	
	GIRONNE.			
Le gén. Espert de la Tour, command. la Haute-Catal. provisoirem.	102e ligne.	2	1115	
	3e léger.	Conscrits.	100	
	115e ligne.		200	
	67e id.		250	
	60e id.		200	
	102e id.		300	
	79e id.		150	
	23e léger.		300	
	TOTAL. . .	2	2615	

momentanée de l'armée.

NOMS DES GÉNÉRAUX.	NUMÉROS des CORPS.	Bataillons ou Escadrons.	Force des Présens.	Chevaux.
FIGI ÈRES.				
	32e léger.	1	529	
	121e ligne.	Conscrits.	200	
	114e id.		300	
	81e id.		300	
	116e id.		350	
	1er léger.		250	
	14e ligne.		500	
	16e id.		100	
	117e id.		250	
	TOTAL. . .	1	2779	
POUR LES COMMUNICATIONS.—TROUPES DISPONIBLES.				
Bataillon de Bayonne . . .			501	
Wurtzbourg.			264	
Gendarmerie impériale . .			984	
Espagnols			354	
	TOTAL. . .		2103	

RÉCAPITULATION.

Barcelonne	5950	hommes.
Hostalrich	380	»
Girone	2615	»
Figuières	2779	»
Pour les communications. .	2103	»
TOTAL GÉNÉRAL. . . .	13747	hommes.

vous laissiez sur ce point un officier-général et quelques détachemens de troupes reglées, pour diriger l'emploi de ce que j'enverrai.

J'ai eu l'honneur de vous prévenir que j'avais fais partir le régiment de chasseurs à cheval de Nassau pour Perpignan, où M. le général comte Decaen lui fera parvenir des ordres.

La conscription continue à bien aller; il y a cependant quelques retardataires qui, je n'en doute pas, seront obligés à rejoindre.

On m'a écrit de Navarre, que le duc del Parque a été arrêté et conduit à Cadix.

Il est probable que les salves d'artillerie qu'ont fait, le 13 de ce mois, les batimens anglais devant Barcelone, avaient pour objet le passage de la Bidassoa par l'armée ennemie.

N. 16. — *Le maréchal Suchet au maréchal Soult.*

Quartier-général à Barcelone, le 20 octobre 1813.

Monsieur le maréchal,

Votre dépêche du 14 m'est parvenue hier matin; j'ai appris avec intérêt les ordres que vous avez donnés aux chasseurs de Nassau et ceux que vous vous proposez de faire incessamment exécuter au 3me bataillon du 115me, ainsi qu'au général Paris.

V. E. me fait l'honneur de m'annoncer que lord Wellington a repris ses opérations et a passé la Bidassoa; d'après vos expressions, j'étais fondé à croire qu'il n'y avait pas eu d'engagement: le ministre m'a transmis des détails que j'aurais été bien reconnaissant d'apprendre par vous-même. Le retard qu'a mis l'ennemi à continuer d'opérer offensivement, me donne l'espérance que, comme vous le pensez, le mauvais temps l'obligera à prendre ses quartiers d'hiver.

Je fais dresser le tableau des corps ennemis qui sont devant moi; en attendant, je puis vous apprendre que le corps de Bentinck se compose de quinze mille hommes, vêtus de rouge, de sept mille espagnols organisés, commandés et payés par des anglais, des premier et deuxième corps espagnols, aux ordres des généraux Copons et d'Eliot, ensemble trente deux mille hommes; l'Empecinado et Longa, avec huit mille hommes, sont devant Tortose. Le bruit se répand que le général Morillo vient avec dix mille hommes, pour remplacer le général Copons, qui est nommé gouverneur de Madrid.

Un fourrage de nos troupes a été attaqué le 16 par quinze cents Espagnols, qui ont été repoussés avec perte; le convoi est arrivé à sa destination: nous avons tué ou blessé plus de cent hommes; notre perte est de onze hommes blessés ou tués.

Le départ de Bentinck et l'affaire du 3 septembre ont rendu les

ennemis assez circonspects; ils s'occupent à se retrancher; ils essayèrent un mouvement offensif le 14 de ce mois, mais ils se retirèrent avant de l'entreprendre réellement.

Je continue de tout disposer pour le mouvement projeté, parce qu'à tout évènement les préparatifs ne peuvent être qu'avantageux à nos opérations.

L'armement et l'approvisionnement de Barcelone sont terminés; il s'est fait de grands efforts, et cette importante place est dans un état respectable de défense et d'approvisionnement; je regrette seulement de songer que je serai obligé d'y laisser huit mille hommes de bonnes troupes, dans le cas où il faudrait s'en éloigner.

Je vous renouvelle, etc.

N. 17. *Le maréchal duc de Dalmatie à M. le maréchal duc d'Albuféra.*

Saint-Jean de Luz, 23 octobre 1813.

Je m'empresse de vous faire part que des déserteurs anglais et espagnols, qui sont arrivés hier à Saint-Jean-Pied-de-Port, ont rendu compte que la garnison de Pampelune était sortie de cette place le 20 à la pointe du jour, et qu'elle s'est dirigée sur l'Aragon. Ils assurent qu'un officier espagnol commandant la grand'-garde la plus rapprochée de la ville, a facilité son départ, que les troupes du blocus ne s'en sont aperçues que très tard, et qu'il n'était resté dans la place que cent cinquante Français malades.

Cette nouvelle demande encore confirmation; cependant elle peut être vraisemblable, d'autant plus que le canon de Pampelune, que l'on entendait tous les jours des avant-postes de Saint-Jean-Pied-de-Port, a cessé de tirer depuis le 19 à dix heures du soir.

J'ai envoyé des ordres sur toute la frontière, pour que l'on fit en sorte d'avoir des renseignemens sur la marche de la garnison de Pampelune, et qu'on se tînt en mesure de la protéger si elle se présentait; mais comme il pourrait arriver que cette garnison, si elle est effectivement sortie, fût obligée de se jeter en Catalogne, V. E. serait à même de l'acueillir.

Je fais part de cette même nouvelle à M. le comte Decaen.

Notre situation n'a éprouvé aucun changement depuis la lettre que j'ai eu l'honneur de vous écrire le 19. Nous sommes toujours en présence dans l'attente d'un engagement général. Si la garnison de Pampelune est sortie, il est probable que cette circonstance hâtera le dénoûment.

N. 18. *Le maréchal duc de Dalmatie à M. le maréchal duc d'Albuféra.*

Saint-Jean de Luz, le 26 octobre 1813.

J'ai eu l'honneur de vous écrire, il y a trois jours, que plusieurs déserteurs anglais et espagnols, avaient positivement annoncé que la garnison de Pampelune était sortie le 20 au point du jour, et s'était dirigée sur l'Aragon. Cette nouvelle s'est trouvée fausse. Depuis, on a entendu de Saint-Jean-Pied-de-Port le canon de Pampelune, et les émissaires, ainsi que d'autres déserteurs, ont rapporté que la garnison avait effectivement fait une sortie, et qu'elle avait pris une batterie, mais qu'elle était rentrée dans la place.

Nous sommes toujours dans la même situation, aucun changement apparent n'a eu lieu dans la position des armées; cependant les ennemis paraissent se préparer à forcer ma gauche, et dans cette vue, ils ont fait arriver à Roncevaux un équipage de pont; il est probable qu'ils attendent la reddition de Pampelune pour recommencer leurs opérations. Quoiqu'il en soit, j'espère qu'ils nous trouveront partout en mesure; l'armée est aujourd'hui beaucoup plus concentrée qu'elle n'était sur la Bidassoa où elle ne pouvait tenir qu'une avant-garde au lieu qu'à présent, elle est sur sa ligne de bataille. Sous ce rapport, nous avons plutôt gagné que perdu, d'autant plus qu'il m'est beaucoup plus facile de me préparer aux opérations concertés que je ne le pouvais auparavant.

J'ai l'honneur de vous adresser l'état de situation et d'emplacement de l'armée ennemie qui m'est opposée; vous pouvez considérer cet état comme très exact, et que la force des corps est plutôt réduite qu'augmentée; toutes les non-valeurs ont été distraites. Il y manque plusieurs détachemens qui ont rejoint, dont je n'ai pas la composition. La cavalerie est surtout beaucoup plus nombreuse ainsi que l'artillerie; les divisions du duc del Parque qui sont portées sur l'état aux environs de Pampelune, ont été rapprochées de la ligne.

Je désirerais, M. le maréchal, qu'il vous fût possible de faire dresser un pareil état de l'armée ennemie qui vous est opposée, et que vous eussiez la complaisance de me l'adresser.

J'ai reçu aujourd'hui la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 20. Vous remarquerez sur l'état de l'armée ennemie que je vous envoie, que la division de l'Empecinado n'a pas bougé de la *Navarre;* elle doit même se mettre en marche pour se porter en ligne avec les autres divisions du duc del Parque, ainsi que je viens de le dire; que la division Morillo est à Orbayeet, d'où elle fournit aux avant-postes devant Saint-Jean-Pied-de-Port, et que *Longa* est sur l'un des contreforts de la montagne de la Rune, devant moi.

Nous recevons tous les jours des déserteurs de ces dernières divisions. Je puis donc vous assurer qu'aucune de ces troupes n'a été dirigée vers la Basse-Catalogne, et que l'on pense moins à en envoyer sur ce point qu'à renforcer l'armée de lord Wellington.

J'ai vu dans une lettre que vous avez écrite le 13 de ce mois à M. le comte Decaen, que vous aviez demandé au ministre de la guerre à être autorisé à faire entrer en Catalogne les conscrits qui se réunissent à Perpignan. Je pense que vous êtes libre d'en donner l'ordre lorsque vous le jugerez convenable. J'ai écrit dans ce sens au ministre, ainsi qu'au général commandant à Perpignan.

Je vous remercie d'avoir bien voulu me faire part que l'armement et l'approvisionnement de Barcelone sont complétés.

Je ne puis que vous affermir dans les dispositions préparatoires pour l'exécution du plan d'opérations projeté. Je suis persuadé qu'il aura lieu, et je pense que le passage de la Bidassoa par l'ennemi, au lieu de nous en empêcher, m'en donnera la facilité.

N. 19. — *Le maréchal Suchet au maréchal Soult.*

Quartier-général à Barcelonne, le 28 octobre 1813.

Monsieur le Maréchal.

J'ai reçu la lettre de V. E. datée du 19 de ce mois, j'y vois avec plaisir que l'ennemi n'a point entrepris d'opérer de nouveau contre vous ; j'ai remarqué surtout avec bien de l'intérêt dans votre dépêche, que vous étiez vous-même en position de prendre l'initiative, puisqu'il était possible que vous fussiez dans le cas de le provoquer à combattre avant qu'il ne se retirât.

Les ennemis que j'ai devant moi font depuis deux jours des mouvemens qui n'ont rien encore d'offensif, mais qui semblent tendre à ce but. Six cents chevaux ont été embarqués à *Salo*, où ils ont réuni un grand nombre de chaloupes canonnières.

Je regrette vivement, M. le Maréchal, de ne pas pouvoir disposer de quarante mille hommes pour marcher tout de suite ; ce mouvement de manœuvre aurait un succès infaillible et obligerait bientôt Wellington à quitter la portion de notre territoire où il s'est établi (1).

J'attends la réunion de la brigade Pâris ainsi que des

(1). Voyez l'observation préliminaire.

autres troupes qui appartiennent aux armées d'Aragon et de Catalogne, et le signal de coopérer à l'exécution du plan projeté.

Je vous prie d'agréer, etc.

P. S. Si le signal se faisait attendre, je serais forcé par le manque absolu de paille, à me retirer de la ligne du Lobregat, et j'en éprouverais une peine très vive.

N. 20. — *Le maréchal Suchet au maréchal Soult.*

Barcelonne, 4 novembre 1813.

Monsieur le Maréchal,

Les mouvemens de l'ennemi qui est en face de moi prennent chaque jour une tournure plus offensive et je m'attends à être attaqué au premier moment, j'espère d'être en mesure quoique la difficulté de faire vivre les troupes et les chevaux dans un pays dénué de tout, m'ait obligé de les étendre fort au loin; quatre déserteurs du 44me régiment anglais et de la légion hanovrienne, arrivés hier à mes avant-postes, annoncent l'arrivée du général Graham avec des renforts; je pense que c'est une nouvelle anticipée, puisque les rapports de mes émissaires ne me donnent encore aucune certitude à cet égard.

J'ai reçu les lettres de V. E. en date des 23 et 26 octobre, ainsi que l'état des armées ennemies qui lui sont opposées: je pense que quelques corps espagnols qui y sont portés, doivent être fort en arrière, particulièrement le corps de Durand qui est employé à faire le siége de Morella sur les frontières d'Aragon et de Valence. Je vous communiquerai par le premier courrier la composition des armées qui opèrent contre la mienne.

Le ministre de la guerre ayant autorisé l'entrée des conscrits en Catalogne, je donne des ordres dans les dépôts qui m'ont été désignés, et je vous réitère, M. le Maréchal, que puisque l'exécution du plan projeté vous paraît encore praticable, je continue de mon côté à me mettre en mesure pour y coopérer, quoiqu'aucune des dispositions préliminaires que j'avais indiquées n'ait encore été prescrite.

Recevez, etc.

N. 20 bis. *Le ministre de la guerre à M. le maréchal duc d'Albuféra.*

27 novembre 1813.

Monsieur le Maréchal,

L'empereur a jeté les yeux sur la situation des places de *Sagonte*, de *Peniscola* et de *Tortose,* ainsi que sur la force des garnisons qui les défendent, et S. M. a jugé qu'il serait convenable de *rappeler les garnisons, en faisant sauter les places.*

L'empereur désire encore qu'il lui soit adressé un rapport sur la situation de Méquinenza, qui a quinze cents hommes de garnison et sur celle de Lerida qui en a deux mille. S. M. demande si vous ne pourriez pas faire une opération pour communiquer avec ces places, en retenir les garnisons, en détruire l'artillerie et en employer les poudres à faire sauter les fortifications ; j'ai l'honneur d'inviter V.E. à m'adresser le plutôt possible le rapport que S.M. désire à ce sujet.

S. M. trouve en outre que les armées de Catalogne et d'Aragon ne tiennent *pas en échec des armées proportionnées à leur force personnelle ;* S. M. pense qu'il faudrait que V. E. poussât un gros corps sur Lérida, pour menacer Saragosse et rappeler de ce côté une portion des forces que le duc de Dalmatie a devant lui.

Cet ordre de l'empereur, que je vous transmets à-peu-près textuellement, vous indique, M. le maréchal, la direction à donner en ce moment à vos opérations. Je prie V. E. de vouloir bien me faire part, le plutôt possible, des dispositions qu'elle aura faites en conséquence.

N. 21. *Le maréchal duc de Dalmatie au maréchal duc d'Albuféra.*

Bayonne, 1er décembre 1813.

Monsieur le Maréchal,

Dans les bureaux de la guerre, on a mis, par erreur, sous mon couvert, une lettre que le ministre vous a écrite le 24 novembre, pour vous prévenir que l'empereur vous a nommé colonel-général de la garde impériale. Je m'empresse de vous remettre cette lettre, et je saisis cette occasion pour vous faire mes sincères félicitations,

N. 23 bis. *Le duc de Dalmatie au ministre de la guerre.*

Peyrehorade, le 9 février 1814.

La personne de confiance qui se rend près de S. E. le ministre de la police générale, de laquelle je vous ai parlé dans mon dernier rapport, m'a dit que l'on préparait en Angleterre une forte expédition, qui doit être dirigée sur les côtes de la douzième division militaire; le ci-devant duc de Berri doit venir avec elle; l'on croit, au quartier-général anglais, que cette expédition aurait déjà opéré son débarquement, si le temps l'eût permis, mais l'on compte bien positivement qu'il aura lieu dans quelques jours.

Je viens d'écrire au général Rivaud pour le prévenir de cela, et lui ordonner de prendre sur-le-champ des dispositions en conséquence, desquelles il rendra compte à V. E., ainsi qu'à M. le commissaire extraordinaire de l'Empereur dans la douzième division.

La même personne de confiance que j'ai citée, m'a aussi confirmé que les troupes anglaises qui étaient en Catalogne sont en marche pour venir joindre l'armée de Wellington, ainsi qu'une partie des troupes espagnoles, et que le projet des ennemis est de réunir tous leurs moyens disponibles sur moi, pour mettre à exécution le plan d'opération dont je n'ai cessé d'entretenir V. E. Suivant la même personne, les ennemis n'ont point le projet d'attaquer en Catalogne, ils se bornent à y faire des démonstrations, bien persuadés que leurs progrès dans la partie où je suis, obligeront tôt ou tard M. le duc d'Albuféra à évacuer la Catalogne.

Nos émissaires annoncent déjà l'arrivée en Navarre de l'armée espagnole, dite d'Alicante.

Je préviens de tout cela M. le maréchal duc d'Albuféra, et je le prie de m'instruire de ce qui se passe de son côté, je l'invite même à se tenir prêt à exécuter les ordres qu'il recevra infailliblement de V. E.

Il me paraît, M. le duc, que dans la circonstance où nous sommes il n'y a point à hésiter; il faut que la Catalogne soit évacuée, et que toutes les troupes disponibles qu'il y a, infanterie, cavalerie et artillerie me soient envoyées à marche forcée, après qu'on aura pourvu par de bonnes garnisons à la défense des places de la dixième division militaire, près desquelles il ne restera qu'un simple corps d'observation pour rallier les gardes nationales, qui avec ce corps seront chargées de garder la frontière. Je vous prie, M. le duc, de rendre compte à l'Empereur du contenu de ma lettre, et de me faire parvenir le plus tôt possible des ordres en conséquence, en m'instruisant de ceux qui seront donnés à M. le duc d'Albuféra. Si nous perdons du temps nous serons prévenus par les ennemis, et

les maux qui en résulteront seront effroyables. Je crains même qu'une fausse sécurité n'ait déjà nui au service de S. M., et n'ait exposé les départemens du Midi à une invasion des ennemis.

La personne de confiance qui m'a fourni ces renseignemens m'a dit également que le ci-devant comte d'Artois à dû partir de Londres pour se rendre au quartier-général de l'empereur de Russie, et que la princesse, femme du duc d'Angoulême, doit débarquer à Bordeaux, aussitôt que l'armée anglaise se sera approché de cette ville.

Ne doutez pas, M. le duc, de tout ce que je vous dis. Je déclare à V. E. qu'en mon particulier, j'en ai la conviction la plus intime, ainsi faisons en sorte de prévenir et d'empêcher toutes les calamités que les ennemis nous préparent.

A ce sujet, je supplie V. E., de faire mettre à ma disposition la totalité des troupes que l'Empereur n'aura pas appelés à la grande armée, et qui ne sont pas nécessaires au nord ou dans les départements de l'ouest, pour les préserver d'une invasion ; car il est instant d'opposer une digue insurmontable au torrent qui menace d'inonder le midi de l'empire.

Je fais partir ma lettre par estafette extraordinaire, j'ai l'honneur de prier V.E. de vouloir bien m'en accuser réception. Je la prie aussi de m'écrire quelquefois *M.* et sur les évènemens qui surviennent.

Signé DUC DE DALMATIE.

N. 23 ter. *Le ministre de la guerre au maréchal duc de Dalmatie.*

13 février 1814.

M. le Maréchal,

Je viens de recevoir et de transmettre à l'empereur la dépêche en date du 9 de ce mois, que vous m'avez fait l'honneur de m'expédier par estafette extraordinaire.

Le contenu de cette dépêche est d'une telle importance, que je ne puis douter que l'empereur, au milieu des opérations actives qui remplissent tous ses instans, n'y donne une attention extrême. Je ne puis qu'approuver, en attendant les instructions que S. M. jugera propos de me faire parvenir, les ordres et avis que vous avez adressés au général commandant la douzième division militaire.

Je dois informer en même temps V. E., que M. le maréchal duc d'Albuféra a déjà exécuté en partie les dispositions proposées dans votre lettre; c'est-à-dire qu'il s'est rapproché de la frontière, après avoir laissé dans Barcelone une garnison de sept à huit mille

hommes sur Amer qui est à deux lieues de Gironne, comme pour menacer mon flanc droit et m'obliger à quitter la ville.

Agréez, etc.

P. S. Je prie V. E. de faire parvenir les lettres incluses au général Harispe.

N. 25. — *Le ministre de la guerre au maréchal duc d'Albuféra.*

15 février 1814.

Monsieur le maréchal,

Je réponds aux lettres que V. E. m'a fait l'honneur de m'écrire le 3 et le 4 du courant; j'en ai mis aussitôt le contenu sous les yeux de l'Empereur.

V. E. a dû dans l'intervalle, recevoir des dépêches de M. le maréchal duc de Dalmatie, qui s'attend à voir opérer au premier jour un débarquement sur les derrières de son armée, et qui regarde comme instant que vous lui ameniez des renforts à *marches forcées*, persuadé que vous pouvez à la fois effectuer cette disposition, et laisser sur la frontière un corps d'observation suffisant pour la couvrir. Le maréchal paraissait ignorer que vous aviez déjà détaché *dix mille* hommes sur Lyon et que vous aviez abandonné Barcelone en y laissant garnison. Il ignorait également les nouvelles instructions que j'ai eu l'honneur de vous transmettre au nom de l'Empereur, pour la rentrée en Espagne du prince Ferdinand.

Une telle complication de difficultés m'a paru ne pouvoir se résoudre que par une décision expresse de S. M., je lui ai demandé ses instructions à cet égard, et j'ai informé M. le maréchal duc de Dalmatie de l'état des choses, j'aurai soin de transmettre en toute hâte à V. E. les ordres de l'Empereur, aussitôt qu'ils me seront parvenus.

Signé DUC DE FELTRE.

N. 26. — *Le maréchal duc de Dalmatie à M. le maréchal duc d'Albuféra.*

Vic de Bigorre, 12 mars 1814.

Depuis la lettre que j'ai eu l'honneur de vous écrire le 28 février dernier, l'armée a soutenu de nouveaux combats à *Cazérès* et à *Aire*, et je l'ai portée sur le Haut-Adour entre *Vic de Bigorre* et *Plaisance* pour lui faire prendre quelques jours de repos et la dis-

poser à marcher de nouveau aux ennemis qui ont concentré leur armée sur les deux rives de l'Adour du côté d'*Aire* et de *Barcelonne*. Aujourd'hui je commence mon mouvement. Les ennemis ont envoyé des partis vers la Basse-Garonne, mais je n'ai pas encore appris qu'ils y avaient dirigé des colonnes dans l'objet de s'emparer de *Bordeaux*. J'espère que mon mouvement forcera tous ces détachemens à revenir.

Je reçois à l'instant la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 8, D'après l'avis que le ministre de la guerre m'a donné des ordres qui vous ont été adressés, j'ai de suite donné ordre au général Travot, commandant la dixième division militaire, de tenir à votre disposition les levées de gardes nationales et les corps de volontaires que le général Lafitte organise dans les départemens de l'*Arriège*, de *l'Aude* et des *Pyrénées-Orientales*.

Je lui ai aussi ordonné d'envoyer à *Carcassonne* et à *Narbonne* les dépôts des 14e et 116e, 117e régimens de ligne qui recrutent pour votre armée.

M. le comte Cafarelli, commissaire extraordinaire de l'Empereur dans la dixième division militaire, me fait observer que si vous disposiez des gardes nationales et des volontaires de l'*Arriège* pour les places et postes militaires des Pyrénées-Orientales, les débouchés qui donnent dans le département de l'Arriège, se trouveraient entièrement à découvert, et qu'il est cependant d'une grande importance de les faire garder. Je ne doute pas que, dans l'emploi de ces troupes, vous ne compreniez toute la frontière des deux départemens, d'autant plus que si les débouchés sur votre droite étaient dégarnis, votre situation et la mienne n'en seraient que plus embarrassantes.

Le général Saint-Hilaire, qui commande dans le département de la Haute-Garonne, a rendu compte que le fort de *Venasque* se trouve investi par un corps espagnol qui menace de se porter dans la vallée d'*Arau*. Je fais renforcer ce point par le fonds d'une cohorte de Tarn-et-Garonne qui était à *Tarbes*.

Les pertes que les ennemis ont éprouvées depuis l'ouverture de la campagne s'élèvent au moins à dix mille hommes tués ou blessés; celles de la bataille d'Orthez dépassent six mille hommes. Je n'ai pas perdu la moitié de cela, mais la désertion des conscrits à l'intérieur m'est plus sensible. Vous en jugerez par la proclamation que j'ai été dans le cas de faire à l'armée pour atténuer l'effet de celles que lord Wellington et l'ex-duc d'Angoulême ont fait répandre dans le pays et aussi pour remonter l'opinion; j'en mets ci-joint deux exemplaires.

N. 27. — *Le maréchal duc de Dalmatie à M. le maréchal duc d'Albuféra.*

Martres, 22 mars 1814.

J'ai l'honneur de vous prévenir que je me trouve dans le cas de me porter avec l'armée sur *Toulouse* où j'espère arriver après-demain. J'ai tenu sur l'*Adour* en remontant jusques vers les sources de cette rivière autant qu'il a été possible. Tous les jours il y a eu quelque engagement; mais il n'y a pas eu d'affaire générale depuis que je vous ai écrit. Il y a une trop grande disproportion dans les forces pour que je puisse me maintenir sans l'appui d'une bonne ligne.

Je ne pense pas que les ennemis cherchent à passer la Garonne au-dessus de *Toulouse*, et tout me porte à croire qu'ils dirigeront leurs opérations vers la Basse-Garonne, où déjà ils ont effectué un passage du côté de *Langon*, lequel n'a pas eu de suite, les troupes qui s'étaient portées à la rive droite étant repassés précipitamment pour rejoindre leur armée lors de mes derniers mouvemens. Étant à Toulouse, je serai plus à même d'empêcher qu'elle se livre à de nouvelles entreprises de cette nature, et je pourrai d'ailleurs pourvoir les troupes de souliers et d'autres choses indispensables dont elles éprouvent un urgent besoin.

Il y a plusieurs jours que je n'ai reçu de nouvelles et j'ignore ce qui se passe de vos côtés; je vous serai très obligé si vous avez la complaisance de m'en instruire.

N. 28. *Le maréchal duc d'Albuféra à M. le maréchal duc de Dalmatie.*

Perpignan, le 27 mars 1814.

Monsieur le Maréchal,

Par votre dernière dépêche, vous m'annoncez que vous portez votre armée à Toulouse. Cette disposition, qui découvre entièrement ma droite semblerait me commander de repasser promptement les Pyrénées et de me porter sur Narbonne. Vous me faites espérer que l'ennemi ne tentera pas de passer la Garonne, au-dessus de Toulouse. Réduit à douze bataillons et six escadrons, je me tiens réuni au-dessus de Figuières pour contenir l'ennemi, favoriser des évacuations de munitions, et donner le temps de s'achever à une négociation pour la rentrée de nos garnisons et la remise de nos places. Si la force des évènemens n'eût pas retardé l'exécution de

cette dernière mesure, les démarches des cortès et des Anglais auraient été déjouées, et déjà ces troupes seraient en ligne. Le retour du roi Ferdinand doit faire renaître nos espérances, mais il faut du temps, et je crains que les évènemens ne se pressent trop pour conclure avec succès.

Je charge le chef de bataillon Mrosinsky, de porter cette dépêche à V. E.; c'est un officier de confiance, auquel je vous prie de faire connaître ce que vous pensez des projets de Wellington, et sur quel point vous vous proposeriez de vous retirer, dans le cas (que je crois très éloigné) où l'ennemi parviendrait à vous forcer sur Toulouse. Je ne me détermine à vous faire ces deux questions que par le besoin que j'ai d'être exactement informé pour prendre un parti, et de faire diriger à l'avance des munitions sur Narbonne et Montpellier.

N. 29. *Le maréchal duc de Dalmatie à M. le maréchal duc d'Albuféra.*

Toulouse, 29 mars 1814.

Le chef de bataillon Mrozinsky m'a remis la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire de Perpignan le 27; je ne l'ai retenu que pour lui donner le temps de prendre quelques heures de repos, et je vous le renvoie aussitôt.

Je vous remercie d'avoir bien voulu me communiquer la remise que vous avez faite du roi Ferdinand aux Espagnols. Il est à espérer, que cet évènement contribuera à changer l'état des affaires dans tout le midi de l'empire; il est seulement fâcheux qu'il n'ait pas eu lieu quelques mois plutôt. Je ne doute pas de l'effet qu'a dû produire la présence du roi sur les Espagnols, qui vous sont opposés; mais je ne sais si ceux qui sont avec lord Wellington, seront aussi dociles: du moins il exerce sur eux la plus grande influence, quoiqu'il n'en fasse aucun cas; mais obtenez la rentrée de nos garnisons ainsi que celle de nos prisonniers qui sont en Espagne, et vous aurez rendu un très grand service.

Vous êtes sans doute instruit que l'empereur a ordonné la formation d'une armée sur la Dordogne, dite de la Garonne, dont il a donné le commandement au général Decaen : six mille hommes des dernières troupes parties de la Catalogne, sous les ordres du général Beurmann, forment le premier fond de cette armée et doivent arriver à Libourne du 29 au 31 de ce mois. J'espère que cette réunion de forces dans l'ouest, produira un bon effet, et arrêtera les progrès des ennemis vers la Basse-Garonne. J'espère aussi qu'il en résultera une diversion utile, dont peut-être on profitera pour reprendre Bordeaux.

L'ennemi qui avait marché avec douze ou quatorze mille hommes

sur Bordeaux, n'y a laissé qu'une garnison de quatre cents Anglais et six cents Portugais, et deux ou trois mille hommes qui se sont répandus entre la Dordogne et la Garonne. Le surplus est venu joindre lord Wellington, qui est avec toute son armée devant Toulouse.

J'ai fait retrancher le faubourg Saint-Cyprien, qui forme une bonne tête de pont; je ne pense pas que l'ennemi m'y attaque, à moins qu'il ne veuille faire le sacrifice d'une partie de son armée; mais il est probable qu'il cherchera à passer la Garonne au-dessous de Toulouse malgré que l'avant-dernière nuit, il ait fait des démonstrations pour la passer à deux lieues au-dessus. Lorsque cela aura lieu, je marcherai à lui pour le combattre, quelle que soit la disproportion des forces; car il m'importe beaucoup de ne pas être prévenu à Montauban, où je fais aussi établir une tête de pont.

Je n'ai pas appris que les ennemis aient fait passer des troupes sur la rive droite de la Garonne, dans la direction de l'Arriège; je crois même qu'ils ne chercheront pas à le faire, car cela ne les mènerait à aucun résultat, leur objet étant de suivre toujours les mouvemens que je fais, de se tenir réunis, et de ne pas trop s'éloigner de la mer. Ainsi je ne pense pas qu'ils se portent de vos côtés, à moins que je ne sois forcé à y venir, et je suis bien déterminé à l'éviter autant qu'il sera en mon pouvoir.

Je lutte contre des forces très considérables, surtout en cavalerie; les habitans qui ont vu défiler celle de l'ennemi, l'élèvent jusqu'à vingt mille hommes. Ce nombre est exagéré, mais je suis persuadé qu'elle est au moins de douze mille hommes, qui se composent de toute la cavalerie anglaise, y compris celle de la garde royale, toute la cavalerie portugaise et deux régimens espagnols, qui sont même restés du côté des places. Je ne puis opposer à tout cela que deux mille hommes de cavalerie légère. Il y a aussi une très grande disproportion entre l'infanterie et l'artillerie.

Si je pouvais rester un mois sur la Garonne, je ferais entrer dans les rangs six à huit mille conscrits qui aujourd'hui m'embarrassent, et qui même manquent encore de fusils; j'en attends avec la plus grande impatience de Perpignan.

J'ai laissé à la disposition du général Laffite une légion de la Haute-Garonne, forte de sept cents hommes, et je lui ai écrit de pousser un parti sur Saint-Gaudens et Saint-Martory, pour inquiéter les derrières des ennemis et avoir des nouvelles; il peut le faire sans inconvéniens en même temps qu'il couvrira le département de l'Arriège.

Nous regrettons que le cadre de notre journal ne nous permette pas d'insérer les lettres des numéros 30 à 51. Dans un prochain cahier nous donnerons *Les considérations militaires sur la Bataille de Toulouse*, envisagée sous un nouveau point de vue propre à faire ressortir les rapports intimes qui existent entre la fortification et la tactique.

NOUVELLES IDÉES
SUR
L'ART DÉFENSIF,
CONTENANT
L'APERÇU D'UNE NOUVELLE THÉORIE SUR CET ART,
ET DE QUELQUES DISPOSITIONS PROPRES A CONFIRMER L'EFFICACITÉ
DE CETTE MÊME THÉORIE.

AVEC PLANCHES.

AVANT-PROPOS.

Le sujet de cet écrit est si vaste, et embrasse tant de ramifications, que, pour le traiter convenablement, et pour être plus à même d'en perfectionner successivement chaque partie, nous avons dû former d'abord cet aperçu d'idées générales sur l'art défensif, afin qu'il serve de base aux recherches sur cet objet et à l'ensemble des nouvelles dispositions qu'on peut créer pour la défense des États.

Cet ouvrage est destiné principalement à servir d'introduction et de résumé à l'égard d'un grand nombre de nouvelles dispositions défensives que nous perfectionnons le plus possible, et que nous livrerons à la publicité, en les développant successivement autant qu'il sera nécessaire.

Nous ne traiterons, dans ce résumé d'idées nouvelles, que des objets de défense réguliers et permanens, dont il serait impossible de dérober la connaissance au profit de l'État, et nous avons supprimé, pour les communiquer au gouvernement (lorsque nous serons sûr de pouvoir triompher de certaines préventions), plusieurs moyens de défense spé-

ciaux, applicables à certaines localités, et un grand nombre de nouvelles dispositions provisionnelles, passagères, sur la fortification et sur les mines défensives.

Ces moyens de défense et ces dispositions provisionnelles, n'étant formées que par une combinaison momentanée des ressources locales avec les armes de jet spéciales et les matériaux convenables dont il est possible de s'approvisionner, et qu'on peut mettre en œuvre promptement ; il en résulte que l'un et l'autre de ces divers objets défensifs peuvent n'être mis en évidence qu'à l'instant où l'on en fait usage, et leur effet serait alors d'autant plus efficace, qu'il ne peut être prévu que par ceux qui possèderaient le secret de ces diverses combinaisons,

Ce petit ouvrage, qui contient en substance l'équivalent d'un gros volume, est divisé en cinq chapitres qui renferment toutes les idées principales que nous avons cru pouvoir publier, sans inconvénient, pour leur plus grande utilité.

Le premier chapitre contient des réflexions et des principes généraux sur l'art défensif; le second contient l'explication raisonnée de quelques nouvelles armes, appliquées spécialement à la défense; le troisième traite de la fortification; le quatrième, des nouvelles dispositions à l'égard des places et des postes fortifiés, et le cinquième, de la disposition générale la plus convenable pour la défense des États.

Cet ouvrage n'est destiné qu'à démontrer combien il serait facile d'assurer la défense des États, et d'atteindre, par conséquent, le vrai but de l'art militaire.

En perfectionnant la fortification et l'artillerie en usage dans les places, en utilisant le mieux possible tout ce qui peut favoriser la défense, et en disposant l'ensemble de tous les moyens défensifs pour qu'ils coïncident exactement avec les secours qu'on peut attendre de l'action des forces mobiles.

QUELQUES IDÉES NOUVELLES

SUR L'ART DÉFENSIF.

CHAPITRE PREMIER.

RÉFLEXIONS GÉNÉRALES SUR L'ART DÉFENSIF.

L'art défensif, tel qu'il doit être, est l'art de protéger les nationalités contre toute force armée, et d'assurer la sécurité des peuples. Pour atteindre ce but élevé, pour opposer les plus grandes difficultés à une guerre d'invasion, il suffirait d'utiliser le mieux possible les hommes et les armes dont on peut disposer, et de mettre à profit les circonstances, les ressources de l'art et des localités[1], tout en privant l'ennemi de ce qui tendrait à le favoriser, et, en un mot, de faire l'usage le plus avantageux de tout ce qui peut suppléer à la force numérique des troupes; tel est le résumé des moyens propres à mettre un frein à l'ambition des potentats.

L'offensive, cette partie de l'art militaire, a acquis de nos jours une telle supériorité, que tous les moyens de résistance en usage sont devenus incertains, et que la loi du plus fort décide seule du sort des nations. Il importe donc, pour le bien de l'humanité comme pour la prospérité de l'état social, de perfectionner l'art conservateur dans dans toutes ses parties, afin d'être à même d'opposer avantageusement l'industrie à la force armée, et de placer le faible sous l'abri d'une défensive imposante.

De toutes les ressources de l'art militaire, celle qui est la plus propre à favoriser le succès d'une guerre défensive, c'est l'usage des postes, des positions et camps retranchés. Personne ne doute de leur importance dans toutes les circonstances de la guerre, et il est également reconnu qu'une armée est comme invincible, lorsque toutes les positions heureuses du pays où s'effectuent ses opérations sont occupées en sa faveur par des obstacles puissans; lorsqu'on ne peut la priver de ce qui lui est nécessaire; lorsque, ne pouvant être forcée, elle est libre d'éviter une action générale, et de passer alternativement, et avec facilité, de l'offensive à la défensive.

Si une telle disposition exige des ressources inconnues ou impraticables jusqu'à ce jour, du moins rien ne prouve qu'elles soient impossibles. Il ne s'agit que de s'assurer la possession et de priver l'emmemi de toutes les ressources des localités, de procurer aux défenseurs un asile vaste, inexpugnable vers le centre de l'état, et des communications sur chaque partie de la circonférence et de l'intérieur; en formant diverses lignes durables et passagères de postes reretranchés, susceptibles chacun d'une résistance proportionnelle aux moyens d'attaque qu'il est possible de diriger contre eux, et n'exigeant que peu de frais de construction, peu d'armement, de matériel, et un petit nombre de défenseurs.

Dans un cas semblable, l'assaillant le plus formidable serait contraint de borner ses opérations à des siéges en règle, et aux attaques successives d'un grand nombre de retranchemens, où il aurait sans cesse une armée à combattre sans jamais pouvoir l'atteindre et l'anéantir.

Mais un tel système de défense n'est praticable qu'autant que le nombre et la qualité des postes retranchés coïncide-

raient avec l'argent dont on pourrait disposer pour leur construction, et avec l'armement et le nombre d'hommes qu'il est possible de sacrifier, pour les défendre contre toute attaque de vive force, sans trop dégarnir l'armée active et le matériel de réserve.

Ce n'est donc que par une heureuse coopération de tactique, de fortification et d'artillerie, appliquée spécialement à la défense, qu'on peut obtenir de grands succès, et il importe de déterminer le rôle respectif, pour un pareil cas, de chacune de ces trois grandes parties de l'art de la guerre.

La tactique, ayant pour objet la formation, les manœuvres des troupes et l'ensemble de toutes les opérations de la force armée, toutes les autres parties ne sont pour ainsi dire que des accessoires, plus ou moins essentiels, tendant à compléter son effet et à augmenter parfois la puissance de son action, et comme ces combinaisons peuvent être modifiées à l'infini, elles doivent se plier aux diverses circonstances, et coïncider avec les moyens matériels qu'il est possible d'obtenir.

Dans la défense proprement dite, les effets de la tactique se trouvent circonscrits par l'état fâcheux qui nécessite une telle situation; ils doivent donc être subordonnés aux ressources locales et à tout ce qu'il est possible de mettre en œuvre, pour établir l'équilibre entre d'inégales forces armées; car la science des mouvemens et des opérations militaires ne peut se suffire à elle-même, qu'autant qu'il existe un assez grand nombre de forces mobiles organisées; et, vu qu'ordinairement elle est plus favorable à l'offensive qu'à la résistance, les recherches sur cet objet, pour être réellement utiles à la défense, doivent se porter sur des manœuvres particulières, applicables seulement aux cas prévus qui lui sont avantageux.

L'art de l'ingénieur, ou la fortification, étant destiné, dans son application, à rendre les troupes invulnérables, à suppléer au nombre d'hommes par divers moyens de résistance et à mettre en jeu toutes les armes de jet de la manière la plus favorable.

C'est avec les ressources d'un art si précieux, et si peu connu même de ceux qui le pratiquent, qu'on peut obtenir les plus grands avantages pour la défense des États; il mérite donc par son importance, plus que toute autre partie de l'art militaire, de fixer l'attention des hommes studieux, vu qu'il s'agit d'assurer la sécurité des peuples et d'établir, de protéger leur nationalité contre les envahissemens toujours progressifs du pouvoir despotique et barbare des grands potentats.

Si, dans le système de guerre actuel, la fortification a si peu d'importance et remplit si imparfaitement le but pour lequel elle est destinée, c'est parce que, dans la pratique, elle n'a fait aucun progrès réel depuis deux siècles; par cette seule raison que, de tout temps comme de nos jours, les hommes chargés d'en diriger l'exécution se sont continuellement opposés à toute innovation importante qui n'émane pas de leur propre savoir, en les neutralisant et en étouffant même les louables efforts, en ce genre, de leurs subordonnés, en sorte qu'il n'y a qu'un bien petit nombre d'hommes qui soient à même, par leur situation, d'améliorer la pratique de cet art protecteur qui doit former la base de l'art défensif, et qui exigerait le concours de toutes les capacités, pour être perfectionné autant qu'il est nécessaire.

L'artillerie est l'art qui dirige, dans leurs détails, l'exécution et l'emploi de toutes les armes en usage à la guerre, lesquelles peuvent influer puissamment non seulement sur les diverses opérations de la force armée, mais encore sur

la forme et la résistance de tous les ouvrages défensifs. Elles doivent donc être disposées pour favoriser, le plus possible, le développement des actions militaires, et pour produire le plus grand effet dans toutes les circonstances. Quoique dans l'état actuel de l'artillerie il existe un grand nombre d'armes différentes, elles forment néanmoins un système unique, destiné également pour l'attaque et la défense ; ce qui ne permet pas d'utiliser certains avantages de ce dernier cas, pour compenser ce qu'il y a de défectueux, en simplifiant l'usage, en augmentant la résistance et l'effet des armes à feu qu'on y emploie (1).

Ainsi, pour résoudre la grande question de la défense des États, il faut simplifier extrêmement la fortification durable et passagère, et l'artillerie en usage dans les places, en faisant coïncider les meilleures dispositions en ce genre avec toutes les opérations possibles d'une guerre défensive.

Cette tâche est d'autant plus difficile à remplir, qu'elle renferme un sujet vaste, épineux, et que toute idée neuve sur l'art militaire ne peut être prise en considération, et surmonter ainsi les préventions enracinées qui portent certains hommes à rejeter toute nouveauté, que lorsqu'elle est basée

---

(1) L'artillerie en usage dans les places est exposée à tous les coups, par la nature de son matériel, en sorte qu'elle est mise hors de service au moment où elle peut produire le plus grand effet ; ce qui oblige de s'en servir dès le commencement de l'attaque pour tirer à de grandes distances, vu que c'est le seul cas où l'on puisse l'utiliser, et on se trouve restreint pour la défense rapprochée, qui seule efficace, à l'usage du fusil et de quelques pièces légères ; triste ressource contre la nombreuse et puissante artillerie de l'assiégeant, qui concentre ses feux sur tous les ouvrages, qui atteint les défenseurs de toutes parts, et qui met bientôt un terme à la résistance, en ouvrant avec facilité une large brèche au corps de place.

L'on a lieu d'être surpris, dès que l'on veut comparer la quantité de savans qui osent prétendre à l'estime publique avec la marche si lentement progressive des sciences. Il est vrai aussi que chacune d'entre elles, n'étant qu'une subdivision de l'ensemble des connaissances humaines, se trouve limitée par la nature des autres sciences, dont elles empruntent le secours, en sorte qu'elle n'est susceptible, par elle-même, que d'un certain nombre de modifications. C'est pour cette raison que, lorsqu'une science est encore très-imparfaite, malgré les améliorations qu'on a cherché à introduire dans les détails qui lui sont propres, il faut considérer toutes celles qui y ont le plus de rapport comme formant un tout sur lequel doivent se diriger les recherches, et dont elle-même n'est qu'une partie dépendante qu'il est impossible de traiter isolément avec succès. Alors on sentira quelle vive impulsion l'on pourrait communiquer aux sciences et aux arts, et qu'il n'y a de bornes pour leurs progrès que celles qui existent à l'égard de l'intelligence humaine.

D'après ces considérations, nous avons dû diriger nos recherches sur toutes les parties de l'art défensif, et en même temps établir certains principes généraux qui ont servi de base à notre travail, et que nous allons exposer avant de passer à l'explication raisonnée de quelques unes de nos conceptions.

Principes généraux sur l'art défensif.

1° Le premier principe de l'art défensif, celui qui dans son application peut influer puissamment sur la défense des Etats, et qui semble avoir été méconnu jusqu'à ce jour, c'est qu'on doit chercher à découvrir et à mettre à profit tous les avantages de sa situation, et ne compter sur des moyens

de défense, pour suppléer à la force armée, qu'autant qu'il n'y a que les défenseurs qui puissent en faire usage : par cette raison qu'un remède n'est d'aucune efficacité, quand il doit aussi bien servir à aggraver le mal qu'à le combattre.

Malgré la simplicité et l'évidence de ce principe, on a entièrement négligé d'en faire usage, pour se déterminer sur le choix des moyens de défense ; car on emploie pour l'attaque et la défense des États les mêmes armes, la même tactique et les mêmes parties essentielles de la fortification.

Aussi l'attaque n'a pas eu besoin de faire de grands progrès, pour s'élever bien au dessus de la défense, vu que celle-ci n'a de particulier que les vices de sa condition, tandis que, en employant des objets spéciaux pour ce dernier cas, on obtiendrait une grande économie, jointe à une résistance indéfinie, ce que nous chercherons à démontrer.

2° La force d'un corps d'armée doit se mesurer, non pas par le nombre des hommes qui la composent, mais par ses moyens d'actions et de résistance. Ainsi des armes puissantes par leurs effets, une position heureuse, des communications sûres et faciles, la faculté d'obtenir régulièrement toutes les munition nécessaires, de s'abriter des coups ennemis, de passer facilement de l'offensive à la défensive, et d'éluder même entièrement une action, sans rien compromettre ; tels sont les principaux moyens matériels qui peuvent suppléer, en faveur d'un corps d'armée, à la force numérique des hommes, et qu'on peut obtenir au plus haut degré dans la défense, par le secours de l'art.

3° Les opérations d'une armée placée sur la défensive doivent toujours être relatives aux ressources de l'État, au caractère de la nation, à la disposition du site et des localités, et surtout au système de guerre en usage et aux moyens d'attaques de l'ennemi.

4° Si les opérations de la défense doivent coïncider avec les moyens de résistance qu'il est possible d'obtenir de l'art ou de la nature, il faut aussi disposer d'avance ces mêmes moyens, ainsi que les ressources dont on peut disposer, pour produire le plus grand effet et pour favoriser les meilleures dispositions de tactique.

5° L'initiative, dans les mouvemens, n'est favorable à la défense qu'autant qu'elle présente des chances de succès, et qu'elle ne compromet en rien le sort de l'État. Dans les autres cas, il convient mieux d'attendre l'ennemi, en se conservant tous les moyens d'action possibles, et de le contraindre à vous attaquer sur un terrain connu et disposé de longue-main pour la résistance.

Car c'est par une défense passive, bien dirigée, mêlée de fréquens coups de main, qu'une armée faible peut utiliser l'avantage de sa situation, pour se soutenir en présence d'un ennemi puissant, qui sait faire usage de sa force et pour lui faire éprouver d'autant plus de pertes que sa situation est défectueuse, et qu'il est toujours plus exposé; ce qui permet d'attendre un cas favorable, pour prendre l'offensive avantageusement et repousser un ennemi découragé.

6° Puisque c'est en concentrant les masses et en les dirigeant avec rapidité au centre du pays qu'on effectue avec succès une guerre d'invasion, il faut, pour s'y opposer, ne laisser dans chaque position retranchée que le nombre d'hommes indispensable pour leur sûreté, et réunir toutes les forces mobiles vers les points menacés, en profitant de tous les avantages du théâtre de la guerre, pour arrêter, combattre et repousser l'ennemi; ou du moins pour ralentir ses mouvemens, en s'opposant de front à sa marche triomphante, et en lui disputant successivement chaque portion de terrain, à l'aide des postes retranchés, impro-

visés pendant la guerre, et des obstacles naturels ou artificiels qui se trouvent semés sur son passage.

7° Le succès des opérations militaires repose sur les qualités du chef, sur la force et la disposition de l'armée, sur la quantité et la puissance du matériel de guerre, et enfin sur toutes les circonstances favorables. Comme ces différentes bases de succès peuvent se suppléer l'une à l'autre, et qu'il n'est possible de compter, pour la défense des États, ni sur la force morale et physique des troupes armées, ni sur l'aptitude de leur chef(1); mais seulement sur les circonstances prévues et dépendantes de la situation et sur les moyens matériels dont on peut s'assurer d'avance la possession et prévoir l'effet. Il est indispensable, pour la défense, de porter son attention et de diriger ses recherches sur les seules bases qui peuvent en assurer le succès, telle que la *fortification perfectionnée*, réunie avec art aux obstacles naturels, armée d'une puissante artillerie, et disposée convenablement pour occuper toutes les positions favorables, pour couvrir le pays, arrêter l'ennemi, suppléer à la force numériqne des troupes mobiles et servir de base assurée à toutes leurs opérations.

Aucune nation ne peut espérer de pouvoir opposer à toute invasion des forces supérieures, et l'expérience n'a que trop démontré, dans de semblables cas, l'insuffisance des armées mobiles, et combien il est dangereux et contraire aux progrès de l'état social de confier la destinée des peuples

---

(1) Car il se pourrait rencontrer que l'armée ennemie possédât ces premiers avantages à un degré plus éminent que celle des défenseurs, tandis que ceux-ci pourront toujours espérer de balancer la supériorité de l'ennemi, en utilisant tous les moyens stables et matériels qui ne sont applicables qu'en faveur de la défense.

aux seules chances d'une bataille, lorsqu'il est facile de se procurer des ressources d'avance et d'éviter toute action décisive.

C'est donc par une heureuse disposition de l'ensemble de tous les moyens protecteurs que l'art peut créer, combiner, le plus avantageusement possible avec toutes les ressources locales, qu'on peut obtenir une défense certaine, et opposer d'immenses obstacles à une guerre d'invasion, tout en préservant l'intérieur du pays des dévastations qui accompagnent ordinairement la résistance ; mais, pour se procurer avec peu de frais un résultat si avantageux, il faut des ressources neuves, simples, puissantes, d'une application facile et d'un effet certain.

Dans son état actuel, la fortification, avec l'artillerie qu'on y emploie, est d'un usage très-compliqué, et exige trop de dépenses et absorbe trop d'hommes et de matériel, ce qui la rend d'un effet presque nul, parce qu'on est forcé d'en restreindre l'usage, et parce qu'elle offre peu de ressources pour sa propre défense tant active que passive; ce moyen protecteur, pour atteindre le degré de perfection dont il est suceptible, et le but auquel il est destiné, doit être complètement modifié dans sa disposition générale et particulière, afin qu'il puisse concorder le plus avantageusement possible avec les ressources des États, le système de guerre actuel et les opérations de tactique les plus favorables à la résistance.

Les objets nouveaux, dont nous allons expliquer succinctement la nature et l'usage, et que nous n'appliquons d'abord que pour la défense des places régulières, forment un ensemble complet, tendant à simplifier l'art défensif et à remplir la plus grande partie des conditions qu'on a cherché, jusqu'à ce jour, à obtenir pour la défense des États.

CHAPITRE II.

NOUVELLES ARMES DE JET APPLIQUÉES SPÉCIALEMENT A LA DÉFENSE DES PLACES FORTES ET DES POSITIONS RETRANCHÉES.

Les armes suivantes, qui possèdent une grande simplicité, ont toutes pour objet de produire un effet suffisant pour la défense particulière des places fortes, de présenter le moins de chances possibles aux coups ennemis, de favoriser la conservation des hommes, du matériel, et la meilleure disposition d'ouvrages défensifs.

Pl. 1re, fig. 1 et 4. — Obusier en bronze, du calibre de vingt-quatre. Cette pièce se charge par la culasse, qui, étant ouverte convenablement pour introduire la charge, se ferme par le moyen d'un tampon et d'un fort coin en fer forgé, lequel serait libre de descendre plus ou moins, et serait formé de deux pièces réunies. Le tampon contient dans sa feuillure une étroite bande de plomb qui, étant comprimée par le coin contre le métal de la pièce, doit interdire toute issue au gaz explosif; la partie du tampon qui entre dans l'ame, légèrement évasée à cet endroit, sert à préserver le plomb et une partie du métal de la pièce contre la trop grande énergie de la poudre. L'on ferait usage d'un levier de fer pour dégager le coin chaque fois; deux hommes l'enlèveraient avec un manche de bois et le placeraient sur la pièce près des anses; la poignée du tampon permettrait de le sortir à volonté. Le diamètre de la partie de l'ame occupée par la charge est

augmentée de 0^m, 002 pour mieux retenir le projectile. Afin que cette pièce occupe moins de place et soit moins exposée aux coups de plein fouet, ses tourillons sont remplacés par une portion de métal cylindrique, laquelle se meut dans une partie concave de l'affût, et qui est percée dans sa longueur d'un trou destiné à recevoir une forte cheville de fer pour fixer la pièce aux flasques. L'affût serait tout en fer forgé, à l'exception de deux traverses, et se composerait d'un châssis à pivot et de deux flasques réunis par une traverse concave supportant la pièce, et par une autre traverse en cuivre formant l'écrou de la vis de pointage.

Le châssis est composé de deux côtés ayant à l'une de leurs extrémités un retour d'équerre égal à la moitié de la largeur du châssis et formant une saillie à leur face supérieure pour arrêter les flasques; l'un deux serait muni d'une partie dentée pour remettre les flasques en batterie après le tir, et ils seraient réunis par deux traverses, dont l'une, en fer forgé, formerait le pivot et recevrait quatre boulons, l'autre, en fonte, serait traversée par deux boulons et entaillée de manière à faciliter l'entrée et le jeu d'un levier qui doit procurer le mouvement horizontal; la partie antérieure du châssis est fixée par le pivot à une partie de fer incrustée dans la plate-forme, et sa partie postérieure est supportée par une portion de fonte dentée et circulaire.

La plate-forme, qui n'est autre chose que la genouillère de l'embrasure, est composée de pièces de bois jointives recouvertes de plomb; elle forme le comble d'un petit entrepôt destiné à recevoir les munitions.

Si la plate-forme se trouvait capable de résister à l'effort du recul, on ferait usage d'un affût massif en fonte (fig. 7), ce qui augmenterait la portée du projectile tout en simplifiant le matériel.

Le mouvement vertical et horizontal de la pièce serait dirigé par le pointeur même, qui peut avec facilité viser par le prolongement de la partie supérieure de l'ame. L'on réunirait deux de ces pièces dans une même embrasure. Leur manœuvre s'exécuterait en sûreté avec une grande promptitude, et leurs charges de poudre les plus fortes égaleraient le quart du poids du boulet plein. Ces deux pièces n'exigeraient que le nombre d'hommes employés ordinairement à une seule pièce, et elles équivaudraient, par la rapidité du tir et pour les portées moyennes, à quatre pièces du même calibre; les ricochets, les feux plongeans d'écharpe et de revers, seraient nuls contre une semblable artillerie, et elle présenterait bien peu de surface aux coups de plein fouet et aux feux verticaux.

Pour changer de place et transporter à volonté ces pièces et leurs affûts, on ferait usage d'un chariot (fig. 5, 6), muni de treuils horizontaux, et d'une chaîne mue par une roue dentée, laquelle étant accrochée à l'affût, doit l'amener sur le chariot ou le remettre en batterie. On abriterait ce chariot sous un blindage à l'épreuve.

Nous pensons qu'au moyen de quelques dispositions particulières, et avec une charge de poudre beaucoup moindre que celle en usage, il n'existe aucun inconvénient à charger par la culasse, tandis qu'il en résulte d'immenses avantages.

Pl. 2, fig. 1, 2, 3. — Pièce du calibre de huit, destinée pour des feux rasans. Elle est formée d'un bloc de fonte à quatre branches, percé de quatre ames, et muni d'une demi-sphère sur laquelle il pivoterait dans tous les sens, et qui le fixerait à une petite plate-forme également de fonte, placée sur un parapet et bordée d'un fort cercle de fer destiné à masquer la pièce le plus possible. Les parties latérales des branches

seraient renforcées convenablement pour résister au choc des projectiles, en ne présentant qu'une surface oblique.

Cette pièce, pour offrir moins de chances aux coups de plein-fouet, ne peut décrire qu'un angle vertical de 2 ou 3 degrés au dessus et au dessous de sa direction la plus favorable, mais aussi, quoique placée entre deux merlons de fonte, elle peut découvrir plus d'un tiers de l'horizon; car il est facile de la faire pivoter et de lui donner ses directions, en introduisant un petit levier successivement dans chaque ame. On ferait usage de demi-cercles en fer forgé de diverses épaisseurs pour varier et conserver sa direction verticale. Si on le juge nécessaire, cette même pièce peut aussi être montée sur un affût particulier; mais, dans l'un ou l'autre cas, elle n'exigerait que deux hommes pour son plus prompt service, et elle équivaudrait, pour l'usage auquel on la destine et pour les portées moyennes, à quatre ou cinq pièces ordinaires du même calibre, en ne coûtant que le tiers du prix de chacune de celles-ci. Elle serait presque hors d'atteinte de tous les moyens de destruction, et on l'emploierait à ciel ouvert, sur des ouvrages peu proéminens, et dans des casemates pour les batteries de revers de la contrescarpe ou des ouvrages extérieurs (1).

Comme l'embrasure est presque entièrement fermée par la pièce dont l'amorce et la partie qui fait feu se trouvent en dehors, il s'ensuit que, avec un peu de précaution, il est im-

---

(1) On peut aussi faire usage de cette pièce pour les batteries de côte : il conviendrait, dans ce cas, de lui donner le calibre de 12, et de la charger avec des obus cylindriques. Elle procurerait une immense économie à l'égard des hommes de service, du matériel, de l'espace et de la construction des batteries; elle permettrait de suivre le mouvement des vaisseaux ennemis, et de diriger avec facilité, et simultanément, la totalité des feux sur chaque point de l'horizon.

possible que la fumée puisse pénétrer dans la casemate, ce qui est très-favorable pour les batteries de la contrescarpe. Cette pièce permettrait de réduire a 1/10 la dépense des casemates; son poids, ainsi que celui de la plate-forme, n'excèderait pas 1000 kil. Elles peuvent donc l'une et l'autre se transporter avec assez de facilité, et comme le boulet sphérique du même calibre ne pèse que 4 kil., le rapport qui existe entre leur pesanteur est de $\frac{4}{2000}$ ou $\frac{1}{500}$; mais si l'on veut faire usage des obus cylindriques pesant 8 kil., il ne sera plus que de $\frac{1}{250}$. Cette différence est d'autant plus suffisante pour détruire l'effet du recul, qu'on n'emploierait dans cette pièce qu'une charge de poudre médiocre, sans que la portée soit pour cela diminuée; ainsi l'on peut en faire usage, non seulement sur des massifs de maçonnerie, mais encore sur des épaulemens de terre, avec deux madriers placés en long vers le côté intérieur, pour servir de support aux plates-formes de deux pièces semblables.

Fig. 4, 5, 6. — Petits obusiers du calibre de huit en fer forgé. On les chargerait par la culasse, en y plaçant successivement des boîtes de même métal chargées et amorcées d'avance. Ces boîtes, étant munies d'une feuillure garnie d'une bande de plomb et pressée contre les parois de l'ame par un coin également en fer, interdiraient, vers la culasse, toute issue à l'effort du gaz enflammé. L'on dégagerait le coin, chaque fois, avec un levier de fer; il est muni d'une espèce de poignée à sa partie supérieure, afin d'être enlevé facilement. Cette pièce est montée sur un affût en fonte massif, auquel elle est fixée par une partie cylindrique traversée d'un boulon; cet affût est retenu, par un fort pivot, sur un bloc de fonte, qui peut être plus ou moins volumineux; et qu'on adapterait avec solidité au couronnement

de pierre de taille d'un parapet en maçonnerie, ou à de fortes pièces de bois fixées sur un épaulement de terre.

Cet obusier, qui peut facilement être exécuté en fer forgé, peserait moins de 150 kil. pris isolément, tandis que, avec le coin, la boîte de fer, l'affût, le bloc de fonte, le poids total peut s'élever à 500 kil.; ce qui permettrait néanmoins de transporter chacune de ces parties lorsqu'elles sont isolées.

Fig. 7. — Obus cylindrique, alongé, équivalent à celui de 6 pouces. La tête de cet obus est surchargée de métal, afin de conserver la direction favorable et de mieux résister au choc, mais sa partie latérale et postérieure n'aura que l'épaisseur indispensable, pour éviter toute rupture avant l'explosion.

Fig. 8. — La fusée d'amorce qui est placée sur la direction de l'axe est formée d'un petit tube de fer-blanc, légèrement conique, fermé d'un bout, et percé, près de son fond, de quatre ouvertures biaisées, pour communiquer le feu à la charge de l'intérieur. Cette fusée est renforcée extérieurement par une enveloppe d'alliage de même qualité que celui de la soudure, et on l'enfoncerait à coups de maillet jusqu'à ce qu'elle affleure le petit orifice extérieur de l'obus. Cet orifice serait ensuite couvert par une plaque de cuivre, percée d'une très-petite ouverture, et fixée dans une entaille avec de la cire ou du goudron, de manière à garantir de l'humidité la composition de l'amorce et la charge de poudre de l'obus; la partie cylindrique de ce dernier serait aussi enveloppée d'une couche de plomb liée aux rugosités de la fonte, afin d'éviter les battemens et de préserver de toute dégradation l'ame allésée avec soin des pièces courtes où l'on en ferait usage.

Dans ce nouveau projectile, qui est encore susceptible de

perfectionnement, tout semble concourir à assurer la justesse de sa direction, de laquelle il doit résulter, entre autre avantage et comparativement aux obus sphériques, une plus grande portée, une plus forte résistance au choc, et une plus profonde pénétration. Le poids de cet obus cylindrique est de 8 kil. et le matériel de deux pièces acouplées doit peser 1000 k.; mais comme la plus forte charge de poudre n'est que de 1 kil., et que l'orifice de l'ame de l'obusier se trouve bien étroite, proportionnellement à celle des obusiers de 6 pouces, il en résulte que la poussée du recul serait peu considérable, et que l'inertie et la cohésion des matériaux qui peuvent former les parapets suffiraient complètement pour l'anéantir. Ainsi cet obusier, avec un semblable projectile, est peut-être l'arme la plus favorable pour la défense; car, malgré la puissance de son effet, il coûterait peu et se transporterait facilement. L'on peut en faire usage sur toutes sortes de positions, dans une foule de cas, et il n'exigerait que deux hommes pour exécuter letir avec une grande rapidité.

Pl. 3, fig. 1, 2, 3. — Espèce d'obusier en fer forgé très-court. Il est uniquement destiné à des feux courbes pour la défense particulière des ouvrages. On le tirerait ordinairement sous les angles de 8 à 10 degrés, et comme il suffit que, sous ces mêmes angles, sa plus grande portée soit de 4 ou 500 m., le poids de la plus forte charge de poudre ne serait que de $\frac{1}{18}$ de celui du projectile.

Ce petit obusier est monté sur un affût de fonte à peu près semblable au précédent. On le placerait dans une embrasure (fig. 7 et 8, pl. 4) d'une forme particulière, ou sur un parapet dont une partie de la plongée est inclinée du dehors au dedans. Dans l'un ou l'autre cas, il serait parfaitement à l'abri des coups de plein fouet; son feu peut

découvrir presque la moitié de l'horizon, et l'effet du tir peut être aperçu et vérifié par le pointeur sans qu'il change de place.

Cette pièce, qui ne pèserait que 80 kil., ainsi que son affût, peut se transporter à bras très-facilement. Un seul homme peut la servir assez promptement pour lancer deux ou trois obus par minute, et, comme dans les conditions où on la suppose, il n'y a que les bombes qui puissent la détruire, elle serait hors d'atteinte de tous les coups de l'assiégeant, car les feux verticaux sont nuls contre une pareille surface.

Fig. 4, 5 et 6. — Tube de fer ayant pour calibre la grosseur d'un boulet de plomb de 1 kil. Il est placé sur un affût en fer forgé, sur lequel il est fixé invariablement et qui peut se mouvoir dans tous les sens. De semblables tubes seraient chargés d'un boulet de fonte pour tirer à de petites distances aux embrasures et aux sapes de l'ennemi, ou d'une cinquantaine de balles de plomb, pour s'opposer aux attaques de vive force, et, comme ils pèseraient moins de 20 kil., on les remplacerait successivement après le coup. Un seul homme peut effectuer le tir cinq fois par minute et représenter contre un coup de main un feu plus puissant que celui de quarante fusiliers. L'on peut charger de cette fonction un artilleur habile, qui puisse diriger les coups avec certitude; il ne lui serait nécessaire de pointer l'affût que lorsqu'il voudrait changer de direction; en sorte que, d'une seule guérite (fig. 2, pl, 5) de 2 m. 60 de largeur et percée de huit petites embrasures, on peut s'opposer avec succès à toute tentative de vive force, contre un petit poste ou contre les lignes qu'il protége. Si l'on voulait ne se servir de cette arme que contre les attaques de vive force, il faudrait donner une forme elliptique à l'orifice extérieur de l'ame, tout

en lui conservant vers le fond sa forme circulaire pour faire diverger les coups plus horizontalement, ce qui nécessiterait une modification dans la forme de l'affût. L'on peut aussi augmenter la portée, en mêlant une composition fulminante à de la poudre ordinaire; mais il faudrait pour cela renforcer les tubes vers la partie de l'ame qui reçoit la poudre et employer un affût (fig. 7) coulé en bronze, et plus solide, plus pesant que celui qui a été annoncé.

Fig. 8. — Petit mortier de fer destiné à lancer des grenades de 4 pouces, horizontalement. On le remplacerait également après le tir par un autre chargé d'avance; et il serait placé sur un affût de fonte, lourd, massif, et muni d'un pivot sphérique.

Fig. 9. — Espèce d'amusette en fer forgé, qui ne diffère de celle du maréchal de Saxe, que parce qu'elle est plus courte, et que la vis qui ferme la culasse est munie à l'une de ses extrémités d'un tampon conique, lequel peut avancer plus ou moins d an l'ame et la fermer toujours exactement, parce qu'il est enveloppé d'une couche de plomb qui, étant comprimée avec force chaque fois par l'effort de la vis contre les parois de l'ame, doit interdire au gaz toute issue vers la culasse.

Cette pièce, dont le poids n'excèderait pas 60 kil., reçoit des boulets de plomb de 1 kil. Elle serait montée et retenue par un boulon sur un affût de fer ou de bronze, qui n'est muni que d'une simple vis de pointage, et elle exigerait moins de place pour son usage qu'un fusil ordinaire, ce qui permet de l'employer dans les galeries couvertes de 1 m. de largeur (Pl. 4, fig. 17, 18, 19) et dans un couronnement de traverse casematée à feux directs et de revers (fig. 14, 15). Cette arme est principalement destinée pour de petits ouvrages casematés situés sur les avenues d'une place ou

d'un poste, afin d'éloigner l'ennemi le plus possible, sans consommer beaucoup de munitions.

Fig. 2, 3, 4. — Mortier de 6 pouces en fer forgé, monté sur un affût de fonte, lequel est fixé, par un fort pivot, à une plate-forme également de fonte, qui peut recevoir deux mortiers semblables; ces mortiers étant accouplés et placés dans une casemate, n'exigeraient qu'un bombardier et deux servans pour jeter quatre ou cinq bombes par minute, vu qu'on ne les pointerait qu'en changeant de direction, et qu'ils peuvent, ainsi que leur affût, être facilement transportés à bras. Comme ils occupent peu de place, l'embrasure commune n'a que 1 m. 40 de largeur sur 0 m. 90 de hauteur; elle peut être fermée par deux forts volets recouverts extérieurement avec des feuilles de tôle. Ces mortiers seraient d'autant plus suffisans pour la défense, qu'on peut les charger au besoin avec des bombes cylindriques équivalentes à celles de 8 à 10 pouces.

Les armes qui viennent d'être annoncées, et qui sont appliquées à la défense, paraîtraient bien imparfaites si l'on n'envisageait pas les conditions où se trouve placée chacune d'entre elles, et les modifications, les perfectionnemens dont elles sont susceptibles, et qu'il serait facile d'y introduire pour parer aux inconvéniens et aux défectuosités que peuvent y découvrir le raisonnement ou l'expérience.

C'est pour cette raison qu'il n'est possible de déterminer son jugement sur les qualités de ces mêmes armes, qu'autant qu'on a égard à la disposition et à la résistance des ouvrages de fortification auxquels elles se trouvent comme inhérentes; car il est clair que, pour bien apprécier une chose, il suffit de voir si elle parvient au but pour lequel elle est destinée, et si ce même but convient à la solution générale. Or, il a été reconnu que la résistance particulière, et prolongée au-

tant que le besoin l'exige, d'un assez grand nombre de postes fortifiés suffit pour assurer la défense des Etats. Il ne nous reste donc plus qu'à démontrer que les armes proposées ci-dessus sont des plus propres à favoriser la défense des places et de tous les postes, tant durables que passagers; c'est ce que nous essaierons de faire complètement, après avoir donné connaissance des nouveaux ouvrages auxquels elles sont destinées, et en traitant de leur défense. Pour le moment, tout en examinant les qualités des armes, nous ne pouvons que faire des suppositions sur ce qui leur est étranger.

Nous avons déjà montré que les armes précédentes étaient presque hors d'atteinte des coups ennemis, en raison de la simplicité du matériel, et des conditions favorables où elles se trouvent placées. Il nous sera facile, en traitant de la fortification, de prouver qu'on peut augmenter indéfiniment la résistance des escarpes et des parapets, et qu'on peut aussi abriter parfaitement, non seulement la totalité des défenseurs en repos, mais encore les deux tiers de ceux qui sont de service. Nous ne craignons pas d'avancer que, même à de petites distances, le feu de l'assiégeant serait bien peu redoutable contre de telles dispositions, et que l'assiégé pourrait faire usage de la plus grande partie de ces armes, jusqu'à la fin des attaques. Il serait donc nuisible à la défense de consommer des munitions mal à propos pour tirer à de grandes distances des coups incertains, vu qu'il y a un grand avantage à les réserver pour la défense rapprochée, qui est toujours plus certaine et plus efficace; car, avec un pareil système d'artillerie, adapté aux moyens défensifs que nous indiquerons, on serait plutôt privé de munitions que de l'usage des armes.

Cette raison, jointe à celle d'une grande économie, nous

a déterminé, à l'égard de ces mêmes armes, en faveur de certaines formes qui, quoique très-avantageuses pour la résistance, n'eussent pas été compatibles avec les fortes charges que nécessitent les grandes portées. C'est ainsi que, pour être à même de placer et de fixer sans inconvénient réel l'artillerie dans les embrasures, afin d'en simplifier l'usage, d'en faciliter la direction, d'éviter le recul, qui ne peut s'effectuer qu'au détriment de la force motrice, et pour qu'elle soit à l'abri des coups les plus dangereux, et qu'elle occupe le moins de place possible, nous avons dû adopter des pièces courtes et légères, dont les unes se chargeraient par la culasse, les autres en les faisant pivoter, et on remplacerait les plus légères après le tir par d'autres préparées d'avance. Ces diverses manières d'introduire la charge résultent de la forme des pièces, et sont nécessitées par les conditions qu'exige la résistance, et par des raisons d'économie à l'égard du matériel, du temps, de l'espace et du nombre des hommes de service.

Ces différentes armes sont placées dans des conditions si particulières, qu'elles ne peuvent rien avoir de commun avec celles qui ont été connues ou pratiquées jusqu'à ce jour, et que par conséquent les raisons qu'on a alléguées à l'égard de celles-ci se trouvent complètement nulles contre celles que nous proposons.

C'est ce que nous allons démontrer de notre mieux, en discutant sur les bouches à feu qui se chargent par la culasse.

Depuis long-temps l'on doit apercevoir l'avantage qui peut résulter, soit pour la marine, soit pour l'artillerie de place et de siége, d'éviter le recul et de charger les canons par la culasse. Mais jusqu'à ce jour l'on a cru voir, dans l'excessive énergie de la poudre, un obstacle insurmontable pour

la réalisation de cette idée. C'est ainsi que l'on a reconnu, dans les diverses modifications en ce genre qui ont été proposées à diverses époques, ou une complication inadmissible dans la forme et le mécanisme des parties destinées à clore exactement l'ouverture pratiquée vers la culasse, ou une trop faible résistance de celle-ci contre l'action primitive et successive de la poudre, de manière qu'elle peut exposer les hommes de service à de graves dangers, ou qu'il se fait une trop grande déperdition de la force motrice par les issues que se fraie, à travers les joints, l'action énergique, et souvent répétée, du gaz inflammé qui corrode les parties anguleuses du métal.

Mais, s'il peut exister de semblables inconvéniens pour des dispositions qui doivent résister à l'action des fortes charges, sans avoir le degré de force dont elles sont susceptibles, ou qui ne possèdent que des moyens imparfaits pour fermer continuellement toutes les issues à l'effort de la poudre, il serait du moins déraisonnable de reprocher ces mêmes inconvéniens aux armes si simples que nous proposons pour la défense, vu que, pour procurer, dans ce cas, tous les avantages possibles, elles n'exigent, soit pour leur épreuve, soit pour leur usage, que la moitié de la charge ordinaire, ce qui diminue considérablement l'effort contre la culasse, dont la résistance peut varier néanmoins au gré de l'exécution; et ce qui donne par conséquent une grande facilité pour résister à toute rupture, et pour s'opposer avec succès à l'effort progressif de l'action continue du gaz enflammé.

Ainsi, avec l'emploi des faibles charges de poudre et des proportions convenables, on ne peut appréhender aucune rupture, aucun accident, et la seule difficulté réelle, c'est d'éviter entièrement toute perte de force motrice du projectile. Nous allons examiner plus particulièrement les moyens

que nous proposons conjointement avec les faibles charges pour obtenir ce résultat.

Pl. 1, *fig.* 1 et 4. — La culasse de ce canon-obusier, du calibre de 24, est entaillée à la partie supérieure sur une longueur et une largeur convenable, afin de pouvoir introduire avec facilité le boulet ou l'obus ensabottés, et ensuite le sachet contenant la poudre. Le tampon qui bouche et recouvre l'orifice intérieur a une partie octogonale munie d'une poignée, et une portion circulaire plus étroite qui pénètre dans l'ame légèrement évasée à cet endroit. Ces deux parties forment une feuillure dans laquelle on coulerait une bande de plomb contre celle qui recouvre l'orifice; ce tampon, qui peut être en fer ou en bronze, pèserait moins de 25 kil.

Un fort coin de fer forgé achèverait de combler le vide pratiqué vers la culasse, et par son propre poids, en descendant plus ou moins, il forcerait continuellement le tampon contre le métal de la pièce, et serait formé de deux pièces forgées séparément et réunies ensuite, l'un formant le coin proprement dit, et l'autre l'anneau destiné à l'enlever; il pèserait moins de 60 k., et serait muni de deux ou trois crans pour recevoir le bout d'un levier de fer avec lequel on le dégagerait chaque fois, deux hommes l'enlèveraient facilement avec un manche de bois.

La forme de la partie pleine de la culasse a été combinée pour conserver le plus de force possible, sans pourtant gêner à l'introduction de la charge, et il serait facile d'augmenter extérieurement l'épaisseur du métal.

Cette disposition pour charger par la culasse les armes d'un fort calibre, est encore suceptible de diverses modifications, et nous semble propre à lever toutes les difficultés; le plomb qui est fixé dans la feuillure du tampon, de

manière à ne pouvoir être dispersé, et que le coin comprimerait chaque fois contre les parois de l'orifice intérieur de l'ame, interdirait toute issue au gaz enflammé, et l'on peut le remplacer facilement.

Ce canon-obusier n'étant destiné que pour des portées moyennes, il pèserait moins de 1,500 kil. et son affût, coulé massif en fonte, ne pèserait que 500 kil. au plus. On accouplerait deux de ces pièces dans une même embrasure (Pl. 1, fig. 5 et 6, et pl. 4, fig. 5 et 6), en fixant le pivot de leur affût à un même bloc de fonte dont le poids peut varier et qui est porté sur un massif de maçonnerie, ou sur des pièces de bois, en sorte qu'il y aurait, pour résister à la poussée du recul, non seulement le poids de deux pièces réunies de leur affût et du bloc de fonte, mais encore le poids de fortes pierres de taille d'un couronnement de parapet en maçonnerie, ou celui de toute une plate-forme de charpente, qui serait d'ailleurs bien appuyée par des massifs de terre.

Pour résumer tous les avantages qu'il nous sera facile de signaler au besoin par des chiffres, l'on peut dire avec assurance que deux pièces semblables placées dans de telles conditions, peuvent équivaloir pour les besoins de la défense à dix pièces ordinaires de même calibre montées sur des affûts roulans.

Pl. 2, fig. 5, 6. — Ce petit canon-obusier du calibre de huit se chargerait par la culasse avec une boîte de fer contenant la poudre. Cette boîte est munie d'un cercle de plomb qui est fixé dans une feuillure, et qui doit recouvrir exactement l'orifice intérieur de la culasse; un coin de fer la tiendrait fixée contre le métal de la pièce. Elle peut contenir près de 1 k. de poudre, et péserait moins de 35 k.

La disposition de cet obusier est à peu près semblable à celle des pierriers en usage sur les vaisseaux, avec cette

différence qu'il est d'un plus fort calibre, qu'il est monté bien plus solidement, et qu'il doit être aussi léger que possible, afin qu'on puisse le transporter à bras plus facilement, ce qui nécessite d'autant mieux son exécution en fer forgé, que sa forme est favorable à l'emploi de ce métal.

Pl. 4, fig. 1. — Cette manière de charger par la culasse est la plus simple (1), mais elle n'est applicable qu'à de petits calibres tels que celui-ci. Pour éviter plusieurs inconvéniens qu'on lui a reprochés, il suffit de faire terminer la vis en forme de tampon conique, auquel on adapterait une couche de plomb ; la partie taraudée de la culasse, ainsi que la vis, serait disposé pour que celle-ci avance plus ou moins, en sorte que quelle que soit la dilatation de l'ame, le tampon fermera toujours exactement, en raison de la forme et de la pression qui lui sera communiquée par la vis.

Tels sont les moyens les plus simples pour fermer la culasse après avoir introduit la charge. Il est facile de reconnaître que le plomb qui est destiné à effacer toute issue, et qu'on peut réformer ou remplacer à volonté, se trouve bien retenu, et qu'il est préservé contre la trop grande énergie de la poudre par une partie saillante de fer ou de bronze, en sorte qu'il ne peut être ni dispersé ni refoulé.

---

(1) On peut aussi former de petites pièces en fonte, destinées à lancer des boulets de fonte massifs, d'une à deux livres : la partie supérieure de leur culasse serait coupée convenablement pour qu'on puisse y introduire successivement des boîtes de fer contenant la poudre, et auxquelles serait adapté le boulet ensabotté. On immergerait dans la fonte de la culasse une partie de cuivre qui formerait l'écrou d'une forte vis en fer forgé, laquelle comprimerait la boîte contre un cercle de plomb adapté au métal de l'orifice de l'ame. Cette bouche à feu peut servir, dans la défense, pour former l'artillerie légère des troupes mobiles, et pour armer tous les ouvrages de fortification durable et passagère.

Ces trois manières principales de fermer la culasse sont susceptibles, chacune, de diverses modifications qui ne laissent aucun doute sur la possibilité d'une heureuse application à la défense des armes de jet se chargeant par la culasse.

CHAPITRE III.

DE LA FORTIFICATION.

Après avoir reconnu la possibilité de faire usage, pour la défense, d'une artillerie spéciale qui réunirait de grands avantages à une extrême simplicité, nous chercherons à déterminer les moyens défensifs les plus propres à favoriser la résistance, et à suppléer à la force armée, en supprimant toutefois ceux qu'il importe de tenir secrets.

L'expérience de tous les siècles a démontré qu'une armée faible parvient à augmenter sa puissance pour un certain temps, lorsqu'elle peut s'abriter contre toute atteinte, et interposer une ligne d'obstacles entre elle et l'ennemi qui cherche à la combattre, tout en se conservant la faculté de le frapper de toutes parts, le plus avantageusement possible.

Les accidens du terrain fournissent parfois d'excellens moyens défensifs qui réunissent, la plupart, des conditions nécessaires pour la sûreté d'un corps d'armée; mais l'on a négligé jusqu'à ce jour de les utiliser le mieux possible, et souvent même les défenseurs, ne sachant pas se conserver

ces moyens naturels, ils leur deviennent encore plus funestes qu'ils n'auraient pu leur être avantageux.

Il nous serait pourtant facile de démontrer qu'on peut utiliser toutes les irrégularités du terrain pour assurer complètement la défense des États, en admettant des armes simples, du plus grand effet contre les attaques d'emblée, en simplifiant beaucoup la théorie et la pratique de l'art de fortifier, afin d'accroître l'extension de l'usage des ressources qu'il peut procurer, en utilisant tous les matériaux, toutes les ressources que peut fournir l'industrie, pour augmenter la puissance des résultats de l'art protecteur; mais, pour le présent, nous sommes contraints de nous borner à ne traiter que des moyens défensifs artificiels et réguliers qui doivent suppléer totalement aux obstacles naturels.

Il est assez reconnu que la défense d'un État peut ne consister que dans celle d'un assez grand nombre de positions de places fortes et de postes retranchés; nous ne dirigerons donc nos recherches que sur les ouvrages de fortification permanente, applicables à la défense d'une position, en cherchant à atteindre, s'il est possible, à l'égard de ces objets défensifs, le maximum de résistance de simplicité et d'économie; ce qui est réellement indispensable pour parvenir au but de la fortification, et pour détruire les inconvéniens qui rendent son usage d'un effet presque nul.

La fortification est l'art de se procurer et de mettre en œuvre tous les moyens de défense dont on peut disposer, afin de pouvoir résister à un ennemi beaucoup plus fort que soi, en lui opposant toute sorte de difficultés pour l'empêcher d'arriver à la place qu'on occupe, et en mettant à l'abri de ses armes projectiles ceux qui doivent le découvrir, le combattre de toutes parts et s'opposer à ce qu'il surmonte ces mêmes difficultés.

Pour atteindre ce but à l'égard d'une place, il faut l'envelopper entièrement par une ligne d'obstacles la plus courte, la plus insurmontable et indestructible par rapport aux moyens d'attaque, et se ménager d'une manière avantageuse la faculté de découvrir et combattre l'ennemi de toutes parts, sans s'exposer à ses coups, soit avec des armes de jet d'un usage prompt et facile, et à la faveur des abris convenables ; soit par de brusques sorties et de violentes attaques corps par corps, en lui portant toujours les coups les plus dangereux, et en se parant contre ceux qu'il est à même de diriger vers la place.

C'est pour remplir ces conditions que, depuis l'invention de l'artillerie, on a imaginé une foule de systèmes plus ou moins compliqués, dont la plupart sont plutôt basés sur des idées particulières que sur les besoins de la défense générale des États : et si ces nombreuses dispositions d'ouvrages défensifs, proposées à diverses époques, sont toutes peu propres à résoudre la question d'une défense simple, puissante, économique, c'est que chacune d'elles ne satisfait qu'à une partie des conditions nécessaires, parce que les hommes qui se sont occupés de la fortification ont voulu la traiter presque isolément et sans s'inquiéter beaucoup du perfectionnement des autres parties de l'art militaire, dont elle emprunte les secours. En sorte que, malgré le savoir et le génie de la plupart d'entre eux, ils se sont trouvés restreints, et n'ont pu introduire, dans la pratique de l'art de fortifier, que de légères améliorations.

Pour se convaincre de cette vérité, il suffit de jeter un coup d'œil sur l'état actuel de la fortification, après tous les perfectionnemens qu'on a cherché à y introduire. Il sera facile de reconnaître que, dans le système bastionné et à grandes demi-lunes, les proportions sont parfaites, tout est prévu, tout

est déterminé avec la plus scrupuleuse exactitude, et qu'en un mot tout y a été disposé le plus méthodiquement possible pour favoriser, à l'égard d'une défense passive, les manœuvres des troupes et de l'artillerie, et pour produire, en apparence, le plus grand effet, des bastions spacieux, de larges terre-pleins, de grandes demi-lunes retranchées par un fort réduit, des fossés bien proportionnés, des communications ménagées avec soin, une direction de feux des plus favorables à la défense, un relief d'une simplicité admirable, qui fournit une escarpe de maçonnerie suffisante, et qui ne présente à la campagne que des talus de terre et un triple étage de feux.

Tels sont les objets, tels sont les perfectionnemens qui formeraient un chef-d'œuvre de la fortification moderne, si elle exigeait moins de frais pour sa construction, moins d'hommes pour sa garde et sa défense ; si son feu était plus puissant par la nature des armes, et si elle favorisait mieux les manœuvres des grandes sorties et la résistance à toute sorte d'attaque.

Mais, pour atteindre cet heureux résultat, il fallait faire marcher de front la tactique, la fortification et l'artillerie. C'est ce qui n'a pas eu lieu, car le tacticien ne connaît de remparts puissans que ceux qu'on dirige et qu'on fait mouvoir à volonté, et l'artilleur ne voit dans son arme qu'un moyen de destruction, qui peut décider parfois du sort des armes, et qui est destiné, avant tout, à vaincre la résistance plutôt qu'à la favoriser : l'un et l'autre s'occupent donc bien peu de créer des dispositions favorables à la défense ; et l'ingénieur qui se trouve réduit à ses propres ressources ne croit pas devoir s'occuper beaucoup de la science des autres corps militaires; il se contente de borner ses recherches, et de ne traiter que les seules parties de son art.

De cet ordre de choses il résulte que la fortification en usage est aussi défectueuse en réalité qu'elle est admirable en apparence, car l'artillerie et les troupes y sont exposées à tous les coups de l'assiégant, et leur feu se trouve bientôt éteint ou considérablement ralenti ; les sorties et les mouvemens des troupes de l'extérieur ne peuvent s'effectuer que très-difficilement ; les escarpes sont promptement ruinées par les batteries des brèches, et comme la défense active est bien peu favorisée, et que la défense passive est rendue nulle par la supériorité des feux ennemis, on ne peut obtenir des places fortes qu'une très-faible résistance, et elles ne remplissent que très-imparfaitement le but de l'art de fortifier.

Pourtant elles absorbent des sommes immenses pour leur construction, et des armées entières pour leur garde et leur défense, en sorte qu'on a pu dire avec juste raison qu'elles étaient plus nuisibles qu'avantageuses.

Malgré cela, l'expérience a suffisamment démontré l'utilité de la fortification, pour que l'on sente combien il importe d'en perfectionner toutes les parties, afin qu'elle puisse atteindre son but réel, qui est de mettre un petit nombre d'hommes en état de résister contre un ennemi bien supérieur en forces, en les plaçant dans des conditions si favorables à la résistance, qu'elles puissent balancer l'avantage du nombre sous tous les rapports, ce qu'on ne peut obtenir que par une heureuse disposition d'armes et de moyens défensifs, les plus convenables à la situation.

Comme la nature des obstacles et celle des abris nécessaires aux troupes doit dépendre des moyens d'attaque en usage et des ressources dont on peut disposer, il convient d'examiner d'abord l'une et l'autre de ces deux données, avant de chercher à déterminer les conditions nécessaires pour la défense.

Depuis la découverte de la poudre à canon, l'attaque étant favorisée par la puissance en quelque sorte indéfinie de ce terrible moteur, elle a acquis jusqu'à ce jour un ascendant continuellement progresif sur tous les systèmes de défense que l'art a pu créer, et, en effet, l'imagination s'effraie en songeant à la violence des coups qu'elle peut diriger par l'effet d'une puissante artillerie et des volcans artificiels, pour l'anéantissement de tout ce qui s'oppose à ses progrès.

C'est ainsi que, par le jeu combiné des batteries de canons et d'obusiers, on parvient à aplanir les escarpes, à ruiner les épaulemens, et à atteindre l'assiégé et son artillerie sur toute l'étendue des fronts attaqués, en foudroyant les terre-pleins dans toutes les directions, par des feux de plein fouet, directs et d'écharpe, ou par des feux courbes et plongeans, d'enfilade et de revers.

Les bombes, par leur violente pression, percent les combles et portent l'incendie dans les magasins et dans les logemens de la garnison ; elles démontent l'artillerie placée sur les remparts, et soit par leur chute, soit par leur explosion, elles encombrent les terre-pleins par de larges excavations, et par les débris d'affûts, et des chariots trop volumineux qu'on emploie mal à propos dans la défense, pour le transport des munitions et pour l'usage des pièces.

Au moyen de l'attaque souterraine, et par les fourneaux de mine, dont on peut diriger l'effet dans toutes les directions, on complète les résulats de l'attaque à ciel ouvert, en détruisant les galeries défensives de l'assiégé, en culbutant dans les fossés les murs d'escarpe et de contrescarpe quand on le juge nécessaire, et en ouvrant de larges brèches d'un seul coup, lorsque la nature des obstacles peut braver les efforts de l'artillerie.

Pour mieux sentir la violence des principaux moyens

d'attaque, il suffit de se rappeler qu'un boulet de 24, tiré à une faible distance, s'enfonce de 4 à 5 m. dans un épaulement de terre, de 1 m 50 dans un massif de bois de chêne, et de 1 m. dans la maçonnerie ordinaire; que chaque obus, outre l'effet du choc et de la pénétration, forme, dans les massifs de bois ou de terre, et avec la charge de poudre qu'elle contient, une espèce de fougade d'autant plus énergique, d'autant plus puissante pour la destruction, que cette même charge est plus forte, que son action est plus instantanée.

En sorte que huit ou dix obus suffisent pour effacer dans toute son épaisseur une partie d'un parapet de 6 m. Les bombes ordinaires parviennent à enfoncer des voûtes de 1 m. d'épaisseur, et des blindages formés de pièces de bois jointives de 0 m 40 à 0 m 50 d'équarrissage, lorsqu'ils ne réunissaient pas les conditions nécessaires pour leur résistance. En tombant sur un épaulement de terre ou sur un terre-plein, une seule bombe forme, en éclatant, un entonnoir de 2 ou 3 m. de largeur et de plus de 1 m. de profondeur. Quant aux fourneaux des mines, il suffit de penser qu'on dirige à volonté la puissance de leur effet en les établissant à une plus ou moins grande profondeur et avec une charge de poudre plus ou moins considérable.

Dans l'attaque pied à pied, qui est la seule que nous examinons, outre ces moyens destructeurs, on projette encore continuellement vers les lieux où sont placés les défenseurs une grêle horizontale et verticale de balles, de pierres et de grenades qui mettent hors de combat une partie d'entre eux, et qui portent parmi les autres le désordre et la désolation; et, par une heureuse disposition des tranchées et des sapes, des parallèles et des batteries, l'assiégeant parvient à cheminer, pas à pas et toujours à couvert, jusque dans l'intérieur de la place, en traversant de la sorte les fossés et les brèches, et il

est toujours à même de repousser les sorties des assiégés, en enveloppant les fronts attaqués, et de concentrer ses coups sur tous leurs ouvrages, dans lesquels ils ne peuvent se défendre que par un feu divergent, qui est toujours bien inférieur à celui qu'on leur oppose.

En considérant ces puissantes ressources de l'attaque, on n'a plus lieu d'être surpris de sa grande supériorité sur la défense. Cependant il est évident qu'on peut rendre à celle-ci tous les avantages qu'elle a perdus ; pour y parvenir, il suffit d'utiliser un grand nombre de ressources dont on peut disposer en sa faveur et dont on a négligé l'application.

Tout en montrant ce qu'on peut utiliser pour la défense, nous ne parlerons pas des conditions du site, qui lui sont avantageuses, telles que les terrains sablonneux et aquatiques, les pays de bois et de forêts, ceux qui sont montagneux et formés de rocs ; ni des nombreux obstacles naturels qu'il est possible de rendre insurmontables, tels que les fleuves, les rivières, les marais, et les inondations de tout genre, qu'on rencontre dans les plaines, les divers escarpemens, les torrens, et les ravins des pays montagneux ; mais seulement des moyens défensifs artificiels, les plus avantageux, et dont on peut faire usage sur les terrains les plus ordinaires.

La fortification, par rapport à la durée de sa destination et à la nature des matériaux, peut être divisée en fortification permanente, provisionnelle et passagère. Cette dernière étant formée de dispositions improvisées à la hâte et sur les lieux, elle en est plus propre à l'attaque qu'à la défense : il est donc inutile d'en faire mention.

La fortification permanente se distingue par la puissance de ses ouvrages, qui sont construits, à grands frais et avec beaucoup de soin, ordinairement pendant la paix et sur les lieux les plus favorables à la défense ; la terre combinée avec

la maçonnerie est la matière principale des ouvrages permanens, lesquels sont destinés à occuper sur la frontière les positions les plus avantageuses pour la défense de l'État.

La fortification provisionnelle s'établit en temps de guerre pour suppléer aux ouvrages durables, et l'on y fait usage du bois et des fascines, pour former des escarpes, des abris et des poternes, en remplaçant la maçonnerie partout où elle serait indispensable; mais, lorsque la nature du terrain ne permet pas d'entourer d'eau une place ordinaire fortifiée de la sorte et dépourvue de tout autre moyen défensif, il faut alors, pour la rendre susceptible d'une passable résistance, l'entourer de fraises, de palissades ou d'un revêtement en charpente, et consommer une si grande quantité de bois, qu'il est rarement possible dans un pareil cas de pouvoir réaliser les travaux nécessaires.

Pourtant l'on peut créer, avec peu de frais, des dispositions provisionnelles qui, pour la défense de l'intérieur du pays, équivaudraient complètement à la fortification permanente en usage; il suffit pour cela d'en projeter d'avance l'exécution sur les lieux où l'on présume devoir résister, et de s'approvisionner de divers matériaux en les disposant d'une manière avantageuse, pour être à même, au besoin, d'en former promptement, soit des galeries casematées pour les feux de revers, ou pour les communications; soit de petits réduits en charpente, d'une extrême solidité, et qui renforceraient les ouvrages de terre.

Le noyau de ces petits réduits formerait un blockhaus composé de diverses pièces de bois, de fer et de fonte, suffisamment légères et faciles à assembler et à démonter; une enveloppe de terre formerait la première enceinte et la principale batterie; elle contiendrait à son revers une banquette de 0 m 80 de largeur, et une galerie casematée en charpente,

qu'on établirait après coup pour l'usage des batteries, pour la défense du fossé intérieur, et pour fournir aux défenseurs un asile assuré. L'espace contenu dans la première enceinte aurait une forme circulaire d'un rayon de 10 m.; le diamètre total du blockhaus serait de 9 m., et celui de sa batterie supérieure, de 4 m.

Quoique de telles dispositions paraissent bien minimes, elles peuvent néanmoins suffire abondamment pour la plus grande résistance, avec les armes que nous avons indiquées; car l'on peut placer sur l'épaulement de terre 60 amusettes ou 60 petits canons-obusiers, équivalant, dans ce cas, à 120 pièces de campagne, et qui, tirant à barbette, peuvent découvrir chacun presque la moitié de l'horizon.

Le blockhaus peut contenir, dans une batterie inférieure et entièrement masquée, vingt-quatre mortiers de 6 pouces, dont le tir de chacun découvre 90 degrés dans le sens horizontal; la batterie supérieure, qui domine tous les ouvrages, et qu'on peut couvrir de fer, contiendrait douze affûts de bronze à tube de rechange, avec lesquels douze hommes (1) peuvent représenter contre une attaque de vive force un feu plus puissant, plus efficace que celui de deux cents fusiliers.

Pour former un poste équivalent à un fort détaché ordinaire, on emploierait une combinaison d'épaulemens de terre renforcés par quatre réduits semblables, qui se défendraient mutuellement, et qui feraient respecter par leurs feux tous les différens ouvrages dont ils découvriraient parfaitement l'intérieur et les fossés; cent hommes (dont vingt-

(1) Un pareil nombre d'hommes serait employé dans l'intérieur des blockhaus, pour charger les tubes et les communiquer.

cinq dans chaque réduit) suffiraient pour la garde d'un tel poste qui, pourtant, peut recevoir momentanément un corps d'armée de quatre ou cinq mille hommes.

Nous ne faisons mention ni de la forme de ces réduits, ni de celle d'un grand nombre de combinaisons à peu près équivalentes, et des galeries à feux de revers, des nouvelles caponnières casematées, etc., etc., parce que ces dispositions provisionnelles, qui sont suceptibles de diverses applications, peuvent être d'un effet d'autant plus efficace, qu'elles ne seraient prévues que par un petit nombre d'hommes.

Au moyen des nouvelles armes que nous proposons, et qui peuvent être encore améliorées facilement, la fortification provisionnelle nous semble destinée à jouer un grand rôle pour la défense des États, car l'on peut, par son secours, fortifier dans un temps de guerre, d'une manière puissante, à peu de frais et sans inconvéniens, non seulement la capitale, mais encore toutes les grandes villes, toutes les positions favorables du théâtre de la guerre, qui ne seraient pas occupées par des ouvrages permanens.

De nouvelles combinaisons d'ouvrages si provisionnels doivent être tenues secrètes le plus possible; du moins il n'existe aucun inconvénient à livrer à la publicité des idées nouvelles sur la fortification permanente. Nous allons donc communiquer un extrait de la plupart de celles que nous ont suggérées plus de six années de travail et de méditations continuelles.

Pour bien perfectionner cette partie essentielle de l'art défensif, il convient de déterminer avec justesse toutes les conditions qu'elle est destinée à remplir dans la pratique, de chercher à découvrir tous les moyens particuliers qu'on peut utiliser, pour satisfaire le mieux possible à ces mêmes

conditions, et d'établir des règles générales pour la disposition et pour l'usage de tous ces moyens défensifs.

La fortification permanente, par l'ensemble de ses dispositions, doit couvrir le pays et occuper toutes les positions favorables des frontières, par une chaîne de places fortes, de postes retranchés et de lignes d'obstacles naturels ou artificiels, le tout suffisamment lié pour qu'il soit impossible d'en isoler une seule partie, sans former avant plusieurs siéges préalables, où l'agresseur aurait à vaincre et les difficultés produites par l'art et la nature, et les forces mobiles de la nation concentrées vers le point d'attaque.

Cette ligne défensive doit être disposée pour favoriser la plus grande résistance, soit en mettant les troupes hors d'atteinte des attaques de l'ennemi, et en état de l'arrêter et de le combattre de toute part, soit en appuyant leurs opérations lorsqu'elles veulent prendre l'offensive (1).

Pour satisfaire à ces conditions principales, il faut qu'il n'y ait qu'une petite journée de marche de distance entre chaque place forte propre à recevoir un corps d'armée, et que les postes fortifiés, les fortins intermédiaires, soient tellement rapprochés les uns des autres, qu'ils puissent soumettre à leur feu et à l'action des troupes qu'ils protégent

(1) Dans le système de guerre moderne, le vrai but de l'art défensif doit être de contraindre les armées victorieuses à former des siéges en règle, et à n'attaquer que des troupes retranchées, lorsqu'elles marchent à la conquête d'un pays. Pour atteindre ce but complètement, il suffit de former sur la frontière d'un État, avec les ressources de la fortification permanente, une ligne défensive d'une grande résistance, qui puisse arrêter l'ennemi ou couper ses communications, et de fortifier en temps de guerre, avec des ouvrages passagers et provisionnels projetés d'avance, la capitale, les villes importantes et les positions favorables de la partie de l'intérieur du pays qui est la plus exposée, en se conservant de toutes parts les ressources et les avantages des localités.

toute l'étendue de la ligne de défense, afin d'y assurer des communications et d'intercepter entièrement celles de l'ennemi, s'il osait pénétrer dans l'intérieur du pays, sans se rendre maître d'une partie de cette ligne.

Comme la défense des frontières peut consister dans la résistance particulière de chaque point fortifié, il convient d'examiner spécialement tous les moyens propres à favoriser avec peu de frais la disposition et la plus grande résistance d'une place forte créée par les seuls secours de l'art.

Pour se rendre maître d'une place, l'on emploie les attaques d'emblées ou celles par surp ries et stratagêmes, ou un siége en règles, c'est-à-dire des attaques où l'assiégeant avance pied à pied, toujours à couvert, en ruinant les ouvrages et en se frayant un passage à travers les obstacles au moyen de l'artillerie, de la sape et des mines.

Il est assez facile de se garantir des attaques de vive force, des surprises, des stratagêmes, car il suffit pour cela d'envelopper la position par un rempart inaccessible à l'escalade, et d'occuper les portes qui y sont pratiquées avec des réduits à défense intérieure.

Pour résister à un siége en règle, il faut que l'enceinte qui rend la place inaccessible soit de plus complètement indestructible par sa nature ou par sa disposition, et il est également indispensable de réunir à la résistance inerte des obstacles la puissance active des armes de jet et des troupes mobiles. Ainsi, pour opposer avec des ressources limitées une résistance convenable à la violence des attaques, il est absolument nécessaire que l'enceinte d'une place forte, ou l'ensemble des ouvrages qui la composent, remplissent les conditions suivantes :

1° Rendre inaccessible à toute sorte d'attaque, et malgré l'effet de l'artillerie et des mines, tout l'intérieur de la place,

ou du moins les lieux qui servent d'asile aux défenseurs, et d'où ils peuvent protéger la position.

2° Faciliter l'usage, la direction des armes de jet, et la conservation des hommes et du matériel.

3° Favoriser largement et le mieux possible toutes les opérations des forces mobiles en facilitant par des communications assurées et en protégeant par la direction des feux les sorties et la retraite des troupes de différentes armes.

4° Exiger peu de dépenses pour la construction et pour l'entretien des ouvrages, peu d'hommes et de matériel pour leur garde et leur défense.

Pour remplir ces principales conditions qui résument toutes celles que nécessitent la défense, l'on doit combiner et faire coïncider entre eux exactement, et pour leur plus grande efficacité, tons les moyens défensifs les plus avantageux, en ne donnant à chacun qu'une extension indispensable relative à leur degré d'importance.

La nature des armes, ainsi que la manière d'en faire usage, peut influer considérablement sur le choix et sur la qualité des dispositions défensives, ce qui oblige de songer à leur application, avant même de chercher à disposer les obstacles.

Les nouvelles pièces d'artillerie dont nous avons fait mention au chapitre précédent étant placées sur les parapets et n'ayant pas de recul, elles n'exigent qu'un seul homme pour leur service, et une seule banquette peut remplacer les terre-pleins en usage. Elles peuvent être placées à un mètre de distance l'une de l'autre, en sorte qu'une même étendue de batterie peut en contenir un nombre cinq ou six fois plus considérable que celui des pièces ordinaires, et l'on peut les pointer dans toutes les directions avec une égale facilité.

Ces avantages, ainsi que beaucoup d'autres, permettent

d'adopter, pour la fortification, des tracés et des reliefs qui peuvent remplir toutes les conditions de la défense, et qui diffèrent complètement de tous ceux qui ont été pratiqués ou proposés.

Avec ces nouvelles armes, on peut obtenir une quantité de feux plus que suffisante, d'une seule ligne d'obstacles, la plus courte dont on puisse entourer une place; et comme sur cette même ligne, on peut sans trop exposer les hommes et le matériel, les tirer facilement à barbette, de manière à ce que chaque pièce découvre un tiers de l'horizon, il résulte qu'une seule ligne d'enceinte circulaire, qui suffirait pour rendre une place inaccessible, peut suffire encore pour opposer à l'assiégeant une quantité prodigieuse de feux directs ou croisés qui sillonneraient la campagne dans toutes les directions, et qui seraient bien peu ralentis par l'effet des batteries de l'attaque.

CHAPITRE IV.

NOUVELLES DISPOSITIONS POUR FORTIFIER LES PLACES, ET POUR FORMER A PEU DE FRAIS DE GRANDES LIGNES D'ENCEINTE.

—

Pour qu'une enceinte circulaire puisse suppléer entièrement à l'ensemble des ouvrages dont on entoure les places fortes, il suffirait de donner 12 m. de hauteur au revêtement de l'escarpe, d'en casemater la partie supérieure pour l'usage des petits mortiers, et pour être à même de décou-

vrir le fossé, de s'opposer à l'escalade par des tirs plongeans ou avec des obus ou des grenades. Le fossé étant sec, aurait 8 à 9 m. de profondeur et le glacis 3 ou 4 m. de hauteur, la contrescarpe, non revêtue, serait garnie d'épines.

L'extrémité supérieure de l'escarpe, qui est casematée, serait détachée des terres du rempart, de manière à servir de parapet à une espèce de chemin de rondes; ce parapet, qui est formé par le massif des voûtes, aurait 4 m. d'épaisseur et une plongée de 1 m. de pente sur 3 m. de largeur.

La crête de ce parapet serait supprimée sur une largeur de 1 m., afin d'éviter les éclats, et pour former une petite plateforme à l'usage des armes, et qui aurait 1 m. de commandement sur la crête des glacis. Cette partie supérieure de l'escarpe étant formée de larges pierres de taille, serait parfaitement à l'épreuve des coups de plein fouet, vu qu'elle est privée de partie anguleuse, et qu'ils ne pourraient l'atteindre que sous un angle de 18 degrés au plus.

La casemate située sous le parapet serait divisée en deux étages par un plancher, la partie inférieure servirait pour les feux verticaux et pour la défense du fossé, et l'autre étage contiendrait les munitions et les hommes qui doivent approvisionner la batterie découverte. Les dimensions du rempart peuvent varier sans inconvéniens pour la défense, mais son parapet doit avoir 8 m. d'épaiseur.

Une telle enceinte est susceptible d'une vigoureuse résistance, car elle présente aux attaques d'emblée, ou par surprise, des obstacles insurmontables, lorsque la surveillance serait observée convenablement; et elle oppose à un siége en règle un relief d'une extrême solidité et un triple étage de feux plongeans, rasans et verticaux, qu'on n'emploirait en totalité que lorsque les travaux de l'attaque seraient parvenus à 300 m. de distance de la contrescarpe.

Cette enceinte contiendrait, sur un développement de 20 m., quarante-trois pièces d'artillerie placées comme il suit : sur le rempart, six canons-obusiers du calibre de 24, placés dans trois embrasures, équivalens à douze pièces en usage, et douze amusettes, tirant à barbette, fixées aux merlons des embrasures.

Sur le parapet du chemin des rondes, cinq pièces de 8 à 4 ames, qui pourraient découvrir la moitié de l'horizon, et qui équivaudraient à vingt pièces ordinaires; dix pièces à tubes de rechange, qui découvrent chacune un tiers de l'horizon, et qui peuvent lancer 50 boulets de 1 kil., ou 2000 balles de fusil par minute.

Dans les casemates, dix mortiers de six pouces, qui conservent dans le tir leur direction primitive, et qui, étant chargés avec des bombes cylindriques, équivaudraient à quinze mortiers ordinaires de huit pouces.

En sorte qu'avec les nouvelles armes, une étendue de batterie de 20 m. procure au moins le feu de deux cents fusiliers, de cinquante à soixante pièces d'artillerie, et cinquante hommes suffiraient pour le service des pièces et pour diriger l'exécution du tir, tandis qu'avec les armes en usage dans les places, une pareille étendue ne contiendrait que trois pièces et douze fusiliers sur le rempart, quarante fusiliers sur le chemin des rondes, dont la moitié chargerait les fusils à couvert, et cinq mortiers dans les casemates.

Quoique cette enceinte circulaire puisse suffire contre toute sorte d'attaques, au moyen d'une exacte surveillance et de dispositions particulières pour assurer les portes, il conviendrait encore mieux de lui faire décrire un polygone de 300 m. De côtés, on placerait les portes sur les angles de ce polygone, en laissant deux côtés d'intervalle entre elles, et l'on pratiquerait deux casemates à feu de revers à l'angle de la contrescarpe, en face des portes, et de chaque côté du

passage, ces casemates contiendraient chacune deux pièces à 4 ames, dans un étage inférieur, et quatre pièces à tubes de rechange à un second étage.

Par cette disposition, le fossé de chaque face, outre la défense directe, reçoit encore une défense de flancs très-considérable, et chaque porte se trouve puissamment protégée par huit pièces qui croisent sur le passage leurs feux de revers à bout portant ; en sorte que vingt hommes placés dans ce poste inaccessible suffiraient pour assurer complètement la défense d'une porte et de deux côtés du polygone, contre les surprises et stratagêmes, et contre les attaques d'emblée.

L'angle où sont placées la porte et les casemates serait le plus fort, parce que celles-ci serviraient de contre-mine, et parce qu'on élèverait, en temps de guerre, une flèche vis-à-vis de la porte pour favoriser les sorties.

Malgré tous les avantages d'une telle disposition d'enceinte, elle ne peut convenir que pour une place isolée destinée principalement à servir d'entrepôt, à occuper une position, et dont la défense n'étant confiée qu'à un petit nombre d'hommes, doit être moins active que passive.

Car, pour les places qui doivent former sur la frontière une ligne défensive continue, et qui serait destinée à servir d'asile aux armées mobiles, à faciliter toutes leurs opérations, et à tirer leur défense des grands corps de troupes, il faut de fréquens débouchés, de larges fossés peu profonds pour servir de places d'armes, et des communications faciles avec l'intérieur de la place, afin de pouvoir y jeter promptement les bagages de campagne qui peuvent gêner parfois le mouvement des troupes, ce qui oblige d'employer les réduits de sûreté et de placer la maçonnerie des escarpes derrière le rempart.

Avant d'indiquer les dispositions nécessaires dans ce cas,

nous allons encore donner l'aperçu de quelques idées à l'égard des places isolées qui peuvent être enveloppées par un blocus et réduites à leurs propres forces.

Ces sortes de places, qu'on doit approvisionner de tout ce qui leur est nécessaire, lorsqu'elles sont exposées à l'investissement, doivent aussi être disposées pour obtenir une grande résistance avec un petit nombre de défenseurs, et un faible approvisionnement à l'égard du matériel et des munitions nécessaires.

Pour se procurer ces avantages, il conviendrait de renforcer le relief des obstacles, de donner à leur projection horizontale le moins de développement possible, et de n'employer pour la défense que des armes simples très-expéditives. C'est surtout dans de telles places qu'il importe de conserver les munitions, et de ne faire usage des armes qu'au moment où elles peuvent produire le plus grand effet, proportionnellement à leur consommation.

Entre les dispositions suivantes que nous allons exposer rapidement, les deux premières nous semblent des plus convenables pour la défense d'une position isolée, et comme elles sont toutes d'un tracé extrêmement simple, il suffit pour la plupart d'examiner leur relief pour être à même de les apprécier (1).

Pl. 6, fig. 2. — Profil pour les parties essentielles de l'en-

---

(1) Ayant lithographié les planches de cet ouvrage avant de composer le texte, en formant celui-ci, nous avons reconnu et corrigé des défectuosités dans la forme et les proportions d'une partie des objets qu'indiquent les figures contenues dans les planches, et nous avons découvert d'autres dispositions que nous indiquons dans le texte, et pour lesquelles nous avons formé la neuvième planche. Nous prions donc les lecteurs d'avoir moins égard à la forme des figures qu'au fond des idées contenues dans cet ouvrage.

ceinte d'une place. Il se compose d'un rempart en terre, d'une escarpe casematée, d'un fossé intérieur, d'un couvre-face, un glacis formant une contrescarpe contre-minée, et enfin d'un avant-fossé large et peu profond, avec une contrescarpe non revêtue.

Les dimensions du rempart peuvent varier à volonté, mais il convient de donner à son parapet au moins 8 m. d'épaisseur ; les casemates de l'escarpe sont destinées pour la défense du fossé, pour les feux verticaux et pour servir de logement et de magasin au moment du siége ; elles sont surmontées d'un fort parapet de terre et de maçonnerie, couvrant une fausse-braie de 4 ou 5 m. de largeur, et sous lequel règne dans toute sa longueur une galerie qui doit mettre à couvert ceux qui chargeraient les armes.

Pour que ce parapet soit d'une épaisseur suffisante, il convient de donner aux casemates 10 m. de profondeur, tout compris ; les voûtes auraient 4 m. dans œuvre, et les pieds-droits, 1 m. d'épaisseur. On ferait usage, dans l'étage supérieur, des mortiers de 6 pouces. (Pl. 4, fig. 2, 3, 4.) Le fossé n'aurait que la largeur nécessaire pour qu'il soit impossible de jeter un pont du couvre-face à l'escarpe.

Le revêtement de la contrescarpe formant la partie intérieure du couvre-face a 5 m. de largeur ; il est composé de piliers de 1 m. d'épaisseur, espacés de 5 m. de milieu en milieu, et qui supportent des arcs et une galerie casematée, laquelle est destinée pour la défense du fossé, pour contenir des munitions et une partie des hommes employés aux batteries du couvre-face. La crête du glacis est renforcée par des pierres de taille couvrant la maçonnerie ; elle serait coupée convenablement pour l'usage des obusiers courts. La fig. 8, pl. 4, indique la crête du glacis et de la partie fixe et mobile d'une banquette de 1 m. de largeur ; le glacis a une pente

d'un cinquième de sa largeur, et il se termine au fond de l'avant-fossé, lequel étant destiné principalement à neutraliser l'effet des globes de compression, doit avoir une profondeur plus ou moins grande, suivant la facilité que le terrain peut offrir à l'attaque, pour établir les fourneaux surchargés plus ou moins profondément.

Fig. 11, pl. 6. — Système d'enceinte à redans, composée d'un rempart, d'un couvre-face continu, et de deux fossés. Le précédent profil ne règne que dans l'étendue de la courtine; l'escarpe des redans, qui doit avoir 10 m. de hauteur, ainsi que celle des courtines, est casematée comme celle de la fig. 10. Leur contrescarpe est semblable à celle de la fig. 6, excepté qu'elle forme le revers d'un couvre-face en glacis coupé, qui est défilé de 1 m. dans la longueur des redans, qui contiennent, chacun à leur angle saillant, deux traverses casematées. La fig. 15, pl. 4, indique leur partie supérieure, l'une placée sur le couvre-face et l'autre sur le rempart; elles sont destinées à masquer le prolongement des faces et à procurer des feux de revers, qu'il est impossible d'éteindre.

Cette disposition d'enceinte nous paraît capable d'une grande résistance, soit par l'inertie des masses qui la composent et par la puissance de son feu, soit par ses moyens de défense contre l'attaque souterraine, car les parapets seraient d'une forte dimension, et le couvre-face est indestructible. L'effet des armes serait prodigieux, vu que les saillans prennent de revers, l'un sur l'autre avec trois étages de feux outre celui des traverses, et que la courtine elle-même peut contenir 100 amusettes sur le rempart, 80 petits canons-obusiers sur le parapet de l'escarpe, 56 mortiers dans les casemates, et 100 obusiers courts sur la contrescarpe. Toutes ces pièces peuvent, sans inconvénient, découvrir chacune 120 degrés de l'horizon, s'il est nécessaire.

Le fossé intérieur, qui est très-profond, étant isolé par de hauts escarpemens, il forme une excellente galerie principale de contre-mine, d'où l'on pousserait sous le glacis, au moment de l'attaque, quelques galeries d'écoute, de 12 à 15 m. de longueur, pour tenir le mineur éloigné de la contrescarpe d'une distance quintuple de la ligne de moins de résistance des fourneaux surchargés qu'il peut établir, ce qui sera très-facile, vu que l'avant-fossé prive les fourneaux d'une partie de leur point d'appui.

Ainsi l'on pourra résister avec succès aux moyens de destruction de l'attaque souterraine, en même temps qu'on s'opposera au cheminement des sapes découvertes à travers l'avant-fossé, soit par de fréquentes sorties, et par le jeu des petites fougades, soit en y faisant rouler des bombes, des artifices, et en y dirigeant un grand nombre de feux courbes, directs, ou verticaux.

Fig. 6. — Ce profil est casematé pour la défense du fossé, pour l'usage des feux verticaux, et pour le service des batteries découvertes de l'escarpe et de la contrescarpe; le revêtement de l'escarpe est surmonté intérieurement d'un mur en pisé, propre à augmenter les difficultés de l'escalade : on le démolirait, au moment du siége, vers les fronts attaqués.

Avec ce profil, on peut former des enceintes circulaires ou composées de lignes droites, comme celles dont nous avons fait mention premièrement.

La fig. 13, pl. 8, indique une partie d'enceinte octogonale de ce même profil, dont le rempart en terre forme une ligne brisée, pour n'être pas enfilée dans toute son étendue par une seule batterie. Il contient, à ses angles saillans et sur le terre-plein, une petite caserne, dont la coupe est indiquée par la fig. 14, pl. 8. Cette enceinte est renforcée par des puits de contre-mine, placés sur les capitales, dans un avant-fossé ; ils

forment des réduits qui peuvent être semblables à la fig. 18. Il conviendrait de continuer l'avant-fossé tout le tour du glacis, en donnant à celui-ci un $\frac{1}{5}$ de pente.

Fig. 7. — Profil simple pour une grande enceinte qui ne doit opposer qu'une médiocre résistance. Le revêtement de l'escarpe couvre un chemin des rondes ; il est surmonté d'un mur en pisé, de 2 ou 3 m. de hauteur. Le rempart se développerait en ligne droite, et le fossé serait flanqué par des tours bastionnées, adaptées au mur de l'escarpe, et qui seraient placées à 400 m. de distance l'une de l'autre. Leur profil est à peu près semblable à celui de l'escarpe (fig. 6). La fig. 8 est un profil destiné pour un terrain aquatique ; le rempart couvre un mur détaché flanqué de tours à mâchicoulis, qui découvrent la campagne par une guérite élevée. La fig. 9, pl. 8, est une partie d'un duodécagone, dont ce profil forme la ligne qui enveloppe l'intérieur ; un fossé, tenu presque à fleur d'eau, est placé en avant du fossé plein de cette ligne, et il est coupé convenablement par un épaulement de terre, formant une tête de pont, et renforcé d'un réduit placé en saillie ; le tout ainsi disposé pour favoriser, pour protéger les mouvemens des troupes qui peuvent, du fossé, déboucher en lignes, vers la campagne, par une large rampe.

Chaque tour des réduits contiendrait, dans un étage inférieur, une pièce à 4 ames, qui peut facilement découvrir un angle de 120 degrés, et flanquer trois côtés de l'enceinte par des feux rasans d'enfilade et de revers.

Pl. 7, fig. 1. — Ligne pour envelopper, dans un terrain aquatique, une place ou un camp retranché. Elle est formée d'un rempart en terre avec un fossé plein (fig. 2) et flanqué par des réduits plus élevés qui découvrent parfaitement l'extérieur et l'intérieur de la place. Un épaulement de terre

placé en dehors du fossé de l'enceinte forme une tête de pont couverte par un fossé plein, à l'exception de deux chaussées qui assurent les communications avec la campagne (1).

Une partie du plan et de la coupe des réduits est indiquée pl. 5, fig. 5, 6. Ils sont formés d'un couvre-face en glacis, avec un revêtement intérieur casematé, et d'une tour en maçonnerie, voûtée à l'épreuve, qui contient des magasins pour les munitions, et des chambres pour loger une centaine d'hommes. Elle est surmontée d'une large guérite formant une batterie de douze petits canons-obusiers, qui est bordée de merlons en fonte et couverte avec de fortes lames de fer forgé, posées en voussoir, et supportées par des piliers de même métal. (Fig. 7 et 8.)

Pour augmenter le feu et la résistance de cette tour, qui peut, avec les nouvelles armes, équivaloir à un fortin, il convient de remplacer la guérite par une plate-forme de la largeur des magasins du centre, en surbaissant beaucoup la voûte supérieure de ceux-ci, afin de pouvoir la recouvrir, au besoin, de 1 m. d'épaisseur de fascines et de terre, tout en se conservant un parapet de 1^{m} 80 de hauteur. L'on supprimerait aussi, sur une largeur de 1 m., la partie des voûtes qui est à l'aplomb des corridors, afin de former une galerie à ciel ouvert, qui serait située entre le massif des voûtes qui couvrent les chambres de la circonférence et un mur de 1 m. d'épaisseur, construit sur le pied-droit circulaire.

Le côté extérieur de cette galerie, ou plutôt le côté inté-

---

(1) Ce tracé et le suivant, fig. 3, ainsi que celui de la fig. 15, pl. 8, et des fig. 3, 6, 7, pl. 9, sont cotés pour indiquer le relief d'après un plan de comparaison, d'où est prise l'unité, et qu'on suppose à 20 m. au dessus du terrain naturel, qui est supposé horizontal sur toute l'étendue du tracé.

rieur du parapet, qui n'est autre chose que le sommet des voûtes, aurait 38 m. de développement, et il serait bordé de merlons en fonte, percé de trente-six petites embrasures pour l'usage des amusettes ou des tubes de fer. Cette galerie serait couverte avec de fortes lames de fer forgé, posées en travers, inclinées de 18 degrés, et supportées d'un bout par les merlons, et de l'autre par le mur circulaire isolé. Il y aurait 0 ^{m}, 05 d'espace vide entre elles, pour la prompte évacuation de la fumée des amorces.

Le côté intérieur de la batterie découverte aurait un circuit de 26 m, et il serait également bordé de merlons en fonte, qui ne présentent au choc des projectiles qu'une surface inclinée, et qui forment vingt-quatre embrasures, comme celle de la fig. 8, pour l'usage des petits canons-obusiers. Les chambres de l'étage supérieur peuvent contenir en batterie quatre mortiers de 6 pouces, en sorte que la tour contiendrait alors, dans les embrasures, quatre-vingt-quatre pièces d'artillerie, dont il serait comme impossible d'éteindre le feu. Le parapet de la galerie serait élevé de 2 ^{m}, 50 au dessus du couvre-face, pour rencontrer le prolongement de son glacis, et il présenterait à la campagne un plan incliné de 40 degrés sur l'horizon, lequel serait formé de pierres de taille qu'on recouvrirait de lames de fer, au moment du siége, et seulement vers les parties exposées directement aux coups de plein fouet.

Les deux tiers du couvre-face qui peuvent découvrir la campagne seraient percés de trente-deux embrasures à peu près semblables à celles des fig. 4 et 5, pl. 2, mais qui seraient plus larges, pour contenir chacune deux pièces réunies, fixées à un même bloc de fonte. La galerie casematée qui règne sous cette batterie aurait 1 ^{m}, 50 de largeur, et elle découvrirait le fond du fossé par des mâchicoulis.

Les réduits étant disposés de la sorte, n'exigeraient que vingt-cinq hommes pour leur garde et pour défendre l'enceinte. Ils seraient susceptibles d'une grande résistance contre toutes sortes d'attaques, et ils opposeraient chacun à la campagne plus de cent-vingt pièces d'artillerie dont les feux plongeraient de toutes parts dans les travaux de l'assiégeant.

Pour former un camp retranché, on les espacerait à 1000 m. de distance, et on les lierait par un épaulement de terre que flanquerait leur nombreuse artillerie. La hauteur de ces réduits doit varier suivant la nature du sol, en sorte que, dans les terrains où l'eau se présente à 1 m. de profondeur, leur couvre-face peut avoir jusqu'à 12 m. de hauteur, tandis qu'il n'aurait au plus que 2 m, 50 dans les terrains secs, où le mineur peut facilement pousser ses galeries et établir ses fourneaux à 8 ou 10 m. de profondeur.

Pl. 7, fig. 3. — Petite place militaire équivalente au carré bastionné, de 350 m., de côté extérieur. Elle est composée d'une caserne voûtée à l'épreuve, et d'un rempart en terre, dont la coupe est indiquée fig. 4. Ce rempart est entouré d'un fossé qui n'a que 2 m. au pied de l'escarpe, et dont le fond va en pente jusqu'à 5 m. de profondeur.

Ce fossé est destiné à recevoir et à mettre en sûreté les corps de troupes de l'extérieur. Il est couvert et protégé par une ligne d'enceinte à tenailles, dont les faces ont la meilleure direction pour le tir des armes, et qui forment une contrescarpe contre-minée et casematée, telle que la fig. 5. Cette disposition, dont la maçonnerie est trop exposée aux coups plongeans de revers, peut néanmoins convenir pour occuper une position élevée. Dans ce cas, l'on supprimerait l'avant-fossé, et la première enceinte, qui peut se plier à toutes les irrégularités du site, ne formerait plus qu'un glacis dont la plongée accompagnerait la pente naturelle du terrain.

Pl. 8, fig. 9. — Ligne d'enceinte pour envelopper une grande position. Elle est formée d'un rempart flanqué par de gros réduits détachés, placés à 600 m. de distance l'un de l'autre, et qui masque les communications de la place avec l'extérieur. Ces réduits sont composés d'une caserne voûtée à l'épreuve de la bombe, formant un parapet, et d'un couvre-face en glacis, tourné vers la campagne.

Comme il serait impossible d'éteindre le feu de ces réduits, et qu'ils peuvent favoriser les sorties et couper les communications de l'intérieur à l'extérieur de la place, l'on serait contraint de s'en rendre maître avant de chercher à pénétrer dans l'enceinte, ce qui ne serait possible que par un siége en règle, dont les attaques ne peuvent être dirigées que contre leur face extérieure, qui présente la plus grande résistance. Il conviendrait de donner plus de saillie aux réduits, et de diminuer la largeur du fossé de l'enceinte, dont la contrescarpe serait taillée en degrés pour faciliter les sorties.

Pour fortifier une grande ville, il suffirait de l'entourer d'un simple mur d'octroi, isolé, de 6 m. de hauteur, avec des corps-de-garde défensifs aux barrières, et de placer, vers la campagne, à 1,000 m. de ce mur, une grande enceinte à réduits, comme celle que nous venons d'exposer.

La fig. 11, pl. 8, indique une autre enceinte pour envelopper une grande position privée de tout autre ouvrage défensif, et située sur un terrain aquatique ; elle est renforcée par des forts triangulaires qui doivent être espacés de 1,000 m., et qui contiennent chacun deux réduits semblables à celui que nous avons décrit, mais dont les couvre-faces n'auraient que 8 m. de hauteur, et formeraient un glacis coupé qui se terminerait à 2 m. au dessus du niveau de l'eau.

Par cette disposition, les faces de chaque fort se trouvent flanquées par les deux réduits qui ont eux-mêmes une défense réciproque, outre leur défense directe, et qui battent de revers les débouchés de l'enceinte et toute l'étendue de son fossé, lequel peut former une excellente place d'armes pour les sorties.

Le revêtement de l'escarpe du rempart et de la partie intérieure des forts n'aurait que 5 m. de hauteur, parce que cette dimension peut suffire dans un tel cas contre les attaques d'emblée et contre un siége en règle ; car si l'on attaque une position, ce n'est que pour s'en rendre maître ou pour combattre les troupes qu'elle protége. Or, même en supprimant les lignes, les réduits seuls suffiraient pour conserver la position contre toute attaque.

Donc, si l'ennemi cherchait à franchir les lignes, ce ne serait que pour combattre une armée qu'elle protègerait ; mais, dans ce cas, ou elles seraient suffisamment garnies de défenseurs pour être inabordables, ou les troupes seraient réfugiées dans l'enceinte de chaque fort, qui peut contenir douze cents hommes avec leurs bagages, et qu'elles rendraient inaccessibles.

Trois cents hommes, dont cinquante dans chaque réduit, suffiraient parfaitement pour garder et défendre contre toute attaque de vive force un hexagone formé de la sorte, qui envelopperait un terrain d'une demi-lieue de diamètre.

La fig. 15 est une disposition d'enceinte toute particulière, qui peut également convenir pour un terrain sec ou pour celui qui est peu élevé au dessus du niveau des eaux. Cette enceinte est composée d'un rempart sans revêtement extérieur, et dont le terre-plein est remplacé par une contrescarpe casematée, garnie d'une étroite banquette qu'on élargirait au besoin ; ce rempart sert de couvre-face à des

casernes défensives placées aux angles du polygone, et qui forment des réduits pour la défense extérieure et intérieure de la place, et pour la sûreté des portes.

Celles-ci sont couvertes par des flèches placées à une assez grande distance pour éloigner l'assiégeant, pour favoriser les manœuvres des troupes, et pour couvrir les flancs d'un large fossé de 2 m. de profondeur, lequel formerait une vaste place d'armes pour recevoir les troupes de l'extérieur; les flèches sont enveloppées d'un fossé de 4 m. de profondeur, qui seul serait plein d'eau dans un terrain aquatique; elles sont renforcées par un petit réduit qui contient un large puits de contre-mine, et qui communique avec l'enceinte par une galerie souterraine.

La fig. 16 est une coupe générale prise, au milieu du front, sur la ligne AB; le rempart, qui ne forme qu'un parapet, est complètement à l'épreuve de l'artillerie, et son revêtement intérieur contient deux étages casematés qui peuvent servir pour mettre à couvert une partie de la garnison, et pour la communication des réduits dont cette coupe indique l'élévation géométrale, ainsi que celle de la partie supérieure des flèches et de leur petit réduit.

La fig. 17 est la coupe d'une porte et de l'extrémité du souterrain qui communique au puits de contre-mine; le passage de cette porte, qui est vue de revers par un réduit, serait aussi intercepté au besoin par une barrière et par un pont-levis à bascule, placé à couvert dans l'intérieur.

La coupe fig. 18 est celle du réduit des flèches prise sur la ligne CD. Ce réduit est destiné à s'opposer également aux progrès des attaques découvertes et souterraines; il contient une batterie de mortiers et une galerie supérieure couverte en fer et armée de tubes ou d'amusettes. Sur la partie saillante des flèches qui est indiquée dans cette coupe, on ferait

usage de trente obusiers courts pour tirer des feux courbes et plongeans sur les cheminemens de l'attaque.

Les grands réduits contiendraient chacun quatre lignes de batteries, l'une composée de canons-obusiers fixés sur le rempart; l'autre, de petits mortiers placés dans l'étage supérieur de la caserne; et les deux autres lignes, dont l'une est formée par une galerie couverte de fer, seraient garnies d'amusettes qui plongeraient dans la campagne par un feu vif et meurtrier.

Dans cette disposition d'ouvrages, les communications de l'extérieur avec l'intérieur de la place sont libres et faciles, sans compromettre la sûreté de celle-ci, qui, de plus, n'exigerait que bien peu d'hommes pour sa garde et pour sa défense particulière.

Cette place, en faisant partie d'une ligne défensive continue, pourrait recevoir pour sa défense active plus de vingt mille hommes de toutes armes, qui camperaient, dans les fossés, sous la protection des feux de l'artillerie, lesquels peuvent tous se réunir sur la large rampe qui forme le débouché du fossé, et qui favorise les grandes sorties; on pourrait, lorsque la sûreté des troupes l'exigerait, en interdire l'usage à l'ennemi par une ligne de chevaux de frise placés au pied de cette même rampe, et qui serait hors d'atteinte des coups perdus.

La fig. 1, pl. 8, est la coupe d'un petit réduit composé d'une tour et d'un couvre-face. La tour peut contenir seize mortiers, et elle forme, à sa partie supérieure, une large guérite à l'épreuve, bordée de merlons en fonte et recouverte en fer forgé; les embrasures sont à peu près semblables à celles des fig. 4 et 6, pl. 3.

L'on peut ne donner à cette guérite que 6 m. de circuit, afin qu'il soit plus facile de la couvrir avec de forts cercles de

fer forgé, dont le premier serait posé sur une feuillure pratiquée intérieurement sur la face supérieure des blocs de fonte, et qui formeraient un cône dont la base égalerait trois fois la hauteur; son sommet serait supprimé pour former un soupirail d'un diamètre de 0 ^{m}, 50 c.

La guérite ne contiendrait alors que six petites embrasures; mais ce nombre est suffisant, vu que chaque pièce peut découvrir plus de soixante degrés de l'horizon, et vu que ces six embrasures étant garnies de tubes de fer à orifice elliptique, et chargées à mitraille, peuvent représenter un feu plus meurtrier que celui de cent-vingt fusiliers; ce qui suffit pour empêcher l'approche du couvre-face. Cette guérite serait complètement à l'épreuve des boulets et des bombes, parce qu'elle présente infiniment peu de prise, et parce qu'elle peut être composée de pièces de fer d'une forte dimension, sans qu'il en coûte beaucoup pour la construire.

Le couvre-face forme la batterie principale du réduit; il contiendrait soixante amusettes ou quarante-huit petits canons-obusiers accouplés dans vingt-quatre embrasures. Il suffirait ordinairement de ne pratiquer, dans la maçonnerie, que huit embrasures pour l'usage de seize obusiers, et qu'on tiendrait comblées avec de la terre pour ne les déboucher qu'au moment de service. L'on placerait sur chaque intervalle six amusettes, ou six pièces à tubes de rechange, en formant de petites embrasures avec des merlons en fer forgé, de 0^{m}, 15 de hauteur et d'épaisseur, incrustés de 0^{m}, 02 dans la pierre de taille, avec ces embrasures. Chaque pièce peut découvrir le quart de l'horizon.

Ces réduits peuvent être employés pour former des camps retranchés autour des grandes villes qui avoisinent

les frontières, ou pour empêcher le blocus des places, en occupant des positions avantageuses, et en formant des lignes de communications défensives.

Dans le premier cas, ils formeraient autour des places une ligne de 1 ou 2 myriamètres de développement; ils seraient placés à 500 m. de distance l'un de l'autre; et, pour occuper moins de terrain, ils peuvent être isolés et sans fossé extérieur. L'on planterait seulement une haie vive d'épines au pied de leur glacis coupé, formant le couvre-face; mais, au moment de la guerre, lorsqu'ils seraient exposés aux attaques, on creuserait leur avant-fossé, dont la terre formerait un glacis, et qui serait bordé de palissades pour servir de chemin couvert à l'usage des troupes de l'extérieur. Ce chemin couvert est indiqué dans la moitié du plan AB, fig. 2, et par les lignes ponctuées dans la grande coupe, fig. 1. L'on peut aussi, au besoin, lier ces réduits par des lignes droites, formées d'un épaulement de terre, fig. 2, du profil de la coupe E F, fig. 3; une large rampe pratiquée extérieurement, vis-à-vis de chaque réduit et des degrés taillés dans la contrescarpe de l'épaulement, faciliterait des communications avec la campagne.

Pour lier les places fortes par des lignes de communication assurées, il suffirait de former entre elles un chemin creux, parallèle à la frontière, bordé de chaque côté par un glacis et une haie vive, et renforcé par de petits réduits, espacés de 1000 m., et qui occuperaient tous les points favorables pour la défense et la sécurité du pays. La fig. 4 indique la coupe de ce chemin creux, prise sur la ligne CD de la fig. 5, qui contient le plan d'un réduit, de son avant-fossé, d'une partie du chemin, et de deux rampes qui lui sont perpendiculaires pour communiquer avec l'extérieur. En formant un parapet avec la terre du

glacis qui fait face à l'intérieur du pays, on obtiendrait de cette ligne de communication une excellente ligne défensive, qui serait puissamment flanquée par les réduits, et qu'on ne pourrait forcer qu'en assiégeant les places fortes. Ces lignes peuvent aussi être renforcées par de petits forts carrés, dont le plan et la coupe G H sont indiqués par les fig. 6, 7; leur fossé est flanqué par deux galeries de contrescarpe. Casematée, placée, ainsi que les portes qu'elles battent de revers, sur le prolongement de la ligne de communication, chacune de ces galeries dont les embrasures ne sont élevées que de 2 m. 50 au dessus du fond du fossé, contiendraient deux pièces de huit, en fonte, à 4 ames, et dix pièces à tubes de rechange, qui croiseraient leurs feux sur la porte, et qui peuvent les réunir pour la défense de chaque face de l'enceinte du fort. Outre les lignes parallèles aux frontières, il conviendrait, en employant la disposition précédente, d'en établir quelques unes perpendiculairement, pour lier les places fortes situées en première ligne avec les places de l'intérieur, qui servent de dépôt, et qui seraient enveloppées d'un vaste camp retranché.

Les dispositions particulières d'ouvrages de fortifications, que nous venons d'esquisser succintement, et qui peuvent avoir quelque analogie avec celles déjà connues, sont dans le fond entièrement neuves, car, pour les découvrir et les combiner entre elles, nous n'avons eu d'autre point de départ que l'origine même de l'art de fortifier, et d'autre point de mire que celui de faire coïncider la plus grande résistance avec la plus stricte économie, à l'égard de la dépense pour la construction des ouvrages, et de la quantité d'hommes et de matériel nécessaire pour leur défense.

(*La suite au prochain numéro.*)

SOUSCRIPTION

EN FAVEUR DE LA VEUVE ET DE LA FILLE

DU TAMBOUR D'ARCOLE.

Une souscription est ouverte en faveur de la veuve et de la fille du tambour d'Arcole, André-Étienne, décédé tambour-maître au 3e bataillon de la 10e légion, qui ne laisse à sa famille que le souvenir de l'action d'éclat pour laquelle il figure sur le fronton du Panthéon, et que les baguettes d'honneur à lui décernées, à titre de récompense nationale, par Bonaparte, premier consul.

Les amis de notre gloire militaire et nationale prendront part, nous l'espérons, à cet acte d'humanité envers une famille estimable et sans ressources.

On recevra les souscriptions à l'État-Major de la 10e légion, rue de Grenelle-Saint-Germain, n° 5, et chez Me Février, notaire, commandant du 3e bataillon de cette légion, rue du Bac, n° 30.

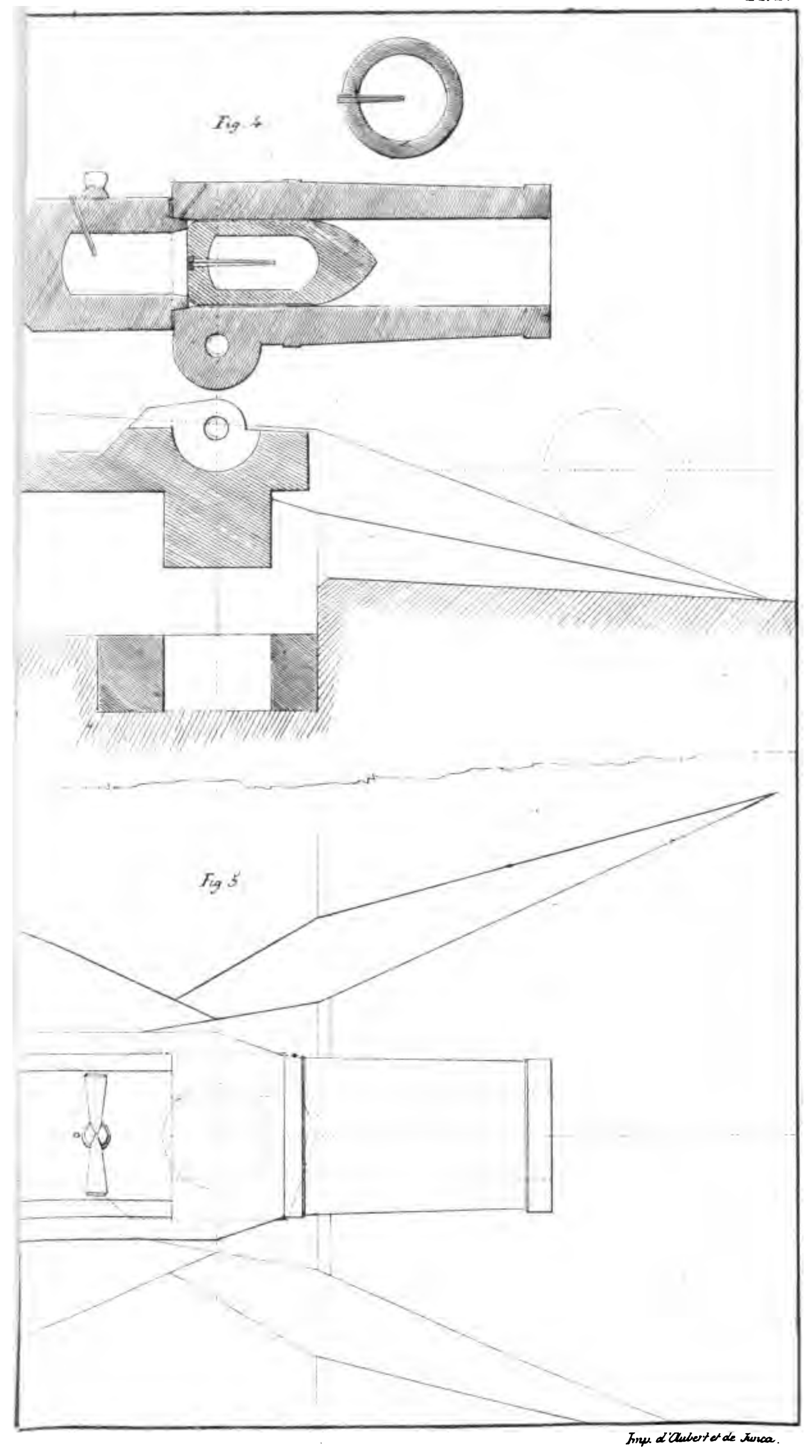
Fig 5

Fig 7

Fig 6

2 mètres

Imp. d'Auber et de Sossa



Imp. d'Aubert et de Junca.

1 2 3 décimètres

Fig. 1

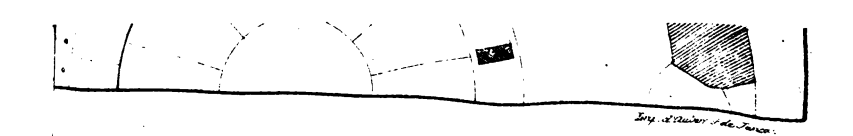
Fig. 14

Fig. 17

Fig. 18

Fig. 19

Fig. 15



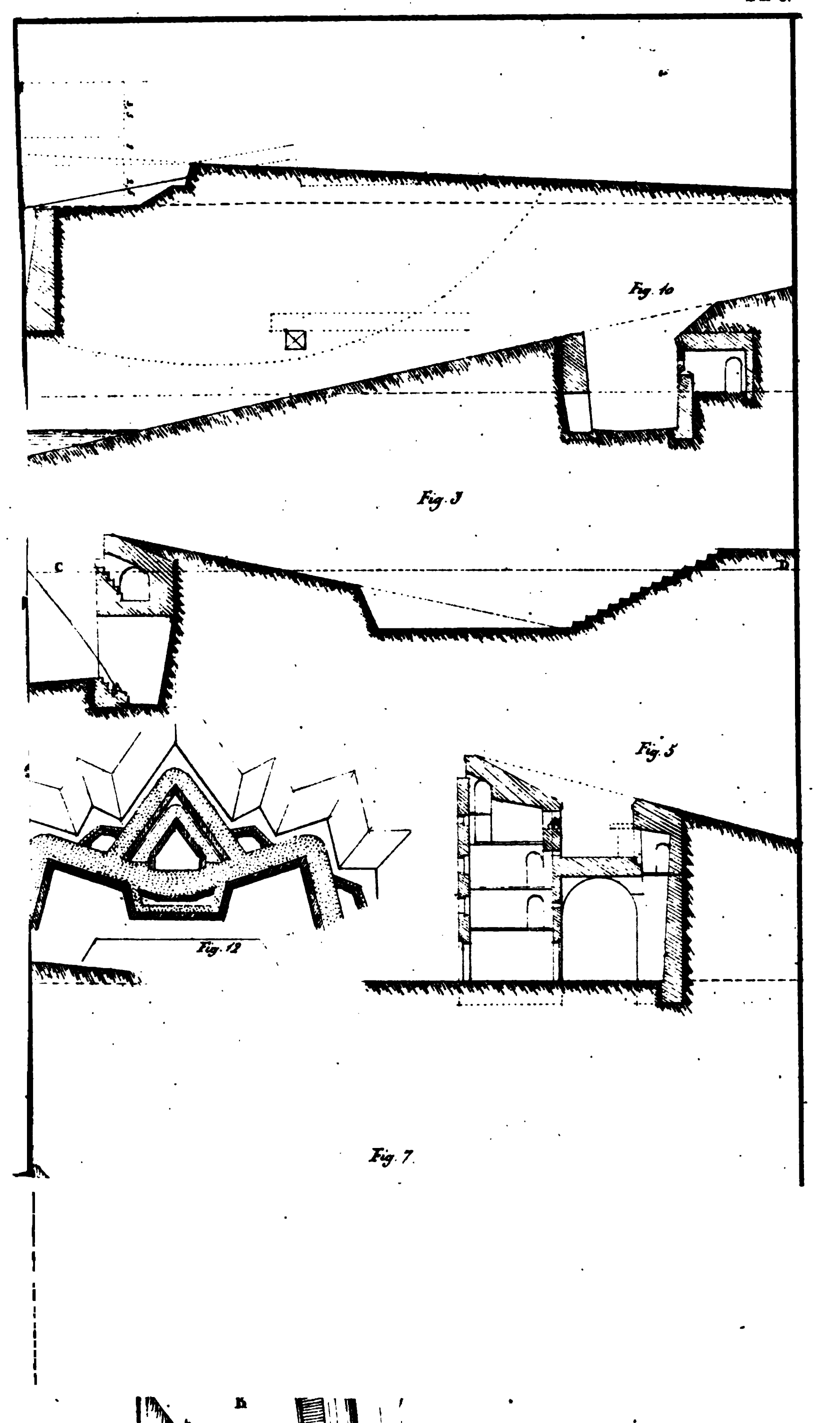

Fig. 10
Fig. 3
C
D
Fig. 5
Fig. 12
Fig. 7

Fig. 7

G

H

Fig. 5.

A

C

Fig. 17

D

Fig. 18

B

Fig. 11

JOURNAL



DES

ARMÉES DE TERRE ET DE MER.

SUITE DE

L'EXPOSÉ SUCCINCT

DE NOUVELLES IDÉES

SUR

L'ART DÉFENSIF,

CONTENANT

L'APERÇU D'UNE NOUVELLE THÉORIE SUR CET ART, ET DE QUELQUES DISPOSITIONS PROPRES A CONFIRMER L'EFFICACITÉ DE CETTE MÊME THÉORIE.

AVEC PLANCHES.

CHAPITRE V.

DE QUELQUES DISPOSITIONS PARTICULIÈRES, ET DE LA DISPOSITION GÉNÉRALE LA PLUS FAVORABLE POUR LA DÉFENSE DES ÉTATS.

L'exposé de nouvelles dispositions défensives contenues dans le chapitre précédent n'est qu'un résumé extrêmement succinct des idées facilement applicables qu'il est possible de développer et d'améliorer successivement pour assurer la défense des Etats ; mais, joint à ce que nous indiquerons au commencement de ce dernier chapitre, il peut néanmoins suffire pour faire apprécier l'avantage qui résulterait de l'emploi des armes de jet les plus convenables, dans les différens cas de la défense, et pour faire entrevoir plusieurs moyens puissans qui, par leurs diverses combinaisons, peuvent atteindre le but de la fortification permanente, et dont l'effet et la possibilité de l'usage résultent aussi plus ou moins directement de l'application des nouvelles armes.

Entre tous ces moyens, on peut distinguer comme les plus importans ceux que nous allons réunir et exposer de nouveau.

1° Les nouvelles dispositions de batterie, qui permettent à chaque bouche à feu de découvrir avec facilité une grande partie de l'horizon, en tirant à barbette ou dans des em-

brasures d'une forme particulière, et dont les merlons, peu proéminens, peuvent être formés en fonte, en fer forgé, ou avec des pierres de taille et des pièces de bois revêtues de lames de fer.

2° Les batteries couvertes à l'épreuve en bois, en fer forgé, et d'où la fumée s'évacuerait facilement. Elles contiendraient des amusettes ou des tubes de fer, et présenteraient infiniment peu de prise aux batteries de l'assiégeant. La planche 4 contient les plans et les coupes de diverses batteries de ce genre.

3° L'application des plans inclinés sur l'horizon ou seulement à l'égard de la direction des feux de l'attaque, pour diminuer le choc des projectiles et empêcher leur pénétration ; l'ouverture de l'angle sous lequel ils seraient atteints doit être en raison directe de la résistance des surfaces à la pression du choc, et en raison inverse de la vitesse finale des projectiles.

4° Les parapets indestructibles, formés d'un plan incliné en pierre de taille, élevés sur une escarpe couverte et casematée, ou d'un massif de maçonnerie, coupé convenablement et placé derrière une grande épaisseur de terre. Cette dernière disposition est celle de la partie supérieure de tous les couvre-faces ; en la combinant avec les terre-pleins couverts et les escarpes intérieurs, on peut former à peu de frais des remparts de 10 à 15 m. de hauteur, complètement à l'épreuve de l'artillerie, et qui rendraient l'escalade impossible. (Fig. 4 pl. 6.)

5° Les terre-pleins couverts, propres à contenir les munitions et à mettre à l'abri de tout danger les deux tiers des hommes de service, qui peuvent approvisionner la batterie découverte et charger une partie des armes. Les terre-pleins ordinaires sont remplacés, dans ce cas, par une simple ban-

quette, dont la partie fixe n'aurait que 0 m, 50 de largeur, et serait entaillée comme dans la fig. 8, pl. 4, pour recevoir des traverses de bois retenues par un coin, espacées de 1 m, 50, et sur lesquelles on poserait des planches pour l'élargir, en adaptant à ces fortes traverses des petits poteaux couronnés et liés entre eux par un linteau, pour former un garde-fou. Ces pièces de bois seraient préparées et ajustées d'avance, de manière à pouvoir les mettre en œuvre, et les remplacer promptement et avec facilité.

Une telle banquette, qu'on peut élargir plus ou moins avec la partie mobile, est d'autant plus suffisante pour l'usage des nouvelles armes, que celles-ci n'exigent qu'un homme pour le service de chaque pièce, et qu'elle est accompagnée d'une galerie casematée, formant le terre-plein couvert. Par cette disposition, l'ennemi qui tenterait l'escalade ne rencontrerait qu'un fossé dans l'intérieur de l'ouvrage, et, s'il osait y descendre, il se trouverait exposé à tous les feux plongeans de la galerie.

6° De larges puits de contre-mine, à l'épreuve des globes de compression, surmontés d'un réduit ou d'une simple guérite, et d'où l'on peut pousser des galeries dans toute les directions, pour s'opposer aux progrès de l'attaque souterraine. On peut aussi établir au pied de l'escarpe en terre du couvre-face des ouvrages, et, à l'extrémité d'une galerie d'écoute, de petits puits de contre-mine d'un diamètre intérieur de 3 m., et formés par un mur circulaire de 1 m, 50 d'épaisseur, qui serait percé de quatre trous ronds sur la moitié de son circuit qui fait face à la campagne, afin qu'on puisse faire jouer de petites fougades, dont la charge peut être réglée pour ébranler le terrain, et pour crever les galeries de l'assiégeant, sans former d'entonnoir. Ces puits se-

raient couronnés d'une guérite de 2 m., couverte en partie par un large cercle de fer et percée de six embrasures.

7° Les fossés intérieurs larges de 10 m. au plus, pour que les faces casematées soient mieux à l'abri des feux courbes, et qui sont destinés pour s'opposer à l'escalade, à l'attaque souterraine, et dont la contrescarpe voûtée est à l'épreuve des globes de compression au moyen d'un avant-fossé.

8° Les escarpes et contrescarpes casematées pour leur propre défense, pour celle du fossé, et pour l'usage des trois lignes de feux directs et verticaux.

Avec ces moyens défensifs, on peut tellement simplifier l'art de fortifier, qu'à l'égard des places fortes, et pour toutes sortes de cas, ils se réduiraient, dans la pratique, à envelopper une ville, ou toute autre position, par une levée de terre accompagnée parfois de maçonnerie, formant une simple ligne d'obstacles, la plus courte possible ; et à placer des petits réduits convenablement disposés en avant de cette enceinte, tant pour la flanquer que pour couvrir et protéger les portes, afin de s'opposer avec peu d'hommes aux attaques de vive force. On réunirait dans ces réduits les moyens de défense précédens, et tout ce qui peut augmenter la résistance.

Comme le but de la fortification est de couvrir les défenseurs, tout en opposant aux attaques l'effet des armes de jet, il suffit que l'enceinte puisse satisfaire à ces deux conditions, et qu'elle soit complètement à l'épreuve de l'artillerie. Quant aux réduits, la question est plus compliquée, vu qu'ils doivent non seulement résister à la violence des projectiles, mais encore à l'effet des sapes et des mines qui sont les deux moyens de l'attaque dont il est le plus difficile de se garantir.

Ce n'est donc qu'à l'égard de leur construction et de leur

propre résistance, qu'il peut exister des difficultés réelles pour fortifier avec peu de frais les places et tous les postes durables, car étant placés, vers la campagne, pour le moins à 100 m. de distance de l'enceinte, celle-ci ne serait atteinte que par l'effet des batteries de l'attaque qui doit être entièrement nulle contre l'inertie des masses de terre dont elle peut être composée, et eux seuls seraient les points de mire où se dirigeraient tous les efforts de l'assiégeant.

Nous avons déjà donné une idée de la forme qu'on peut adopter pour ces réduits, dans les fig. 5 et 6, pl. 5, et dans l'explication du tracé, fig. 1, pl. 7, et quoique l'extrême brièveté de cet écrit ne nous permette pas de développer cette idée d'une manière conforme à son importance, nous allons néanmoins la développer suffisamment pour ne laisser aucun doute sur la possibilité d'une résistance convenable.

La forme générale la plus avantageuse à l'égard de ces réduits, c'est, pour les terrains secs et aquatiques, celle des fig. 1, 2, pl. 9, c'est-à-dire qu'ils doivent être composés d'une tour ronde casematée de 10 m. de rayon, formant des chambres pour loger au moins cinquante hommes, et des magasins suffisans pour contenir le matériel et les munitions nécessaires pour la défense de la place contre les attaques de vive force, et laquelle serait surmontée d'une batterie pour découvrir la campagne, pour plonger dans l'avant-fossé, et d'un couvre-face revêtu intérieurement à l'épreuve de l'artillerie et des mines, et qui doit former une puissante batterie tant pour la défense du réduit que pour celle de l'enceinte; les dimensions des parties de ce réduit peuvent varier au gré des circonstances, et l'on peut modifier de diverses manières l'extrémité supérieure de la tour et de son couvre-face, qui sont les seules parties exposées aux feux de l'attaque. Mais, entre toutes les modifications possibles, celles

qui vont suivre nous paraissent des plus convenables; et comme elles sont appliquées à deux cas opposés, elles indiquent la somme des changemens que peuvent nécessiter les circonstances; les parties de la coupe et du plan, fig. 1, 2, pl. 9, suffiront pour rendre intelligibles les détails suivans qui ne diffèrent de cette première disposition que par leurs dimensions particulières.

Pour l'usage des moyens défensifs que nous proposons, le terrain le plus favorable sous tous les rapports est celui où l'eau ne se présente qu'à une faible profondeur; dans un tel cas, il sera toujours facile de disposer les réduits pour obtenir une grande résistance à peu de frais. En supposant l'eau à 1 m. au dessous du niveau de la campagne, le couvre-face, ainsi que la tour, peut avoir jusqu'à 12 m. de hauteur au dessus de ce niveau, et il ne doit pas en avoir moins de 5, afin de former toujours un fossé intérieur qui ait pour le moins une largeur et une profondeur de 6 m.; le revêtement casematé aurait 3 m. 50 de largeur, et la galerie, 1^{m}, 40, le pied-droit intérieur de celle-ci aurait 1^{m}, 20 d'épaisseur, et il serait percé dans tout son développement de vingt-quatre lunettes, larges de 1^{m}, 50, placées au dessus d'un pareil nombre de voûtes inférieures, et d'où l'on peut découvrir le fond du fossé par des mâchicoulis.

L'on pratiquerait sur les deux tiers du couvre-face, qui peuvent découvrir la campagne, seize embrasures, pour trente-deux petits canons-obusiers, et l'on placerait deux amusettes sur chaque intervalle des embrasures, et seize sur la partie tournée vers la place. La tour serait voûtée à l'épreuve et formée intérieurement de deux parties distinctes, divisées chacune en deux étages par un plancher, l'une extérieure, composée de douze voûtes d'une longeur de 5 m., et l'autre placée vers le centre, et couverte par une voûte en cul de

four, à plein ceintre de 2^{m}, 30 de rayon et dont le pied-droit circulaire, de 1 m. d'épaisseur, serait fortement appuyé par vingt-quatre arcs-boutans, qui supporteraient les deux planchers de trois étages de corridor de 1^{m}, 70 de largeur. Cet espace serait couvert d'une partie de grande voûte en cul de four, surbaissée, située à l'extrémité supérieure de la tour, et coupée vers le centre de manière à former le parapet circulaire d'une large guérite de 3 m. de rayon, bordée en fonte, percée de dix-huit embrasures pour l'usage des tubes, et couverte en partie avec trente-six fortes lames de fer forgé, lesquelles seraient inclinées de 18 degrés, et supportées d'un bout par les dix-huit merlons en fonte, et de l'autre, par le couronnement circulaire de douze colonnes, espacées de 1 m., et posées sur une base commune; le tout formé de trente-six pièces de fonte, dont vingt-quatre pour la base et le couronnement de 0^{m}, 30 de largeur, de 0^{m}, 25 d'épaisseur, et douze pour les colonnes, formant des cylindres creux, de 1 m. de hauteur, de 0^{m}, 25 de diamètre.

Cette charpente de fer serait recouverte en plomb, et elle recevrait douze amusettes placées sur son sommet intérieur, lequel s'élèverait de 3^{m}, 20 sur la crête du couvre-face et de 1^{m}, 50 à l'égard de la partie découverte de la guérite, qui a 3^{m}, 70 de diamètre. La partie couverte formerait une galerie de 0^{m}, 60 en contre-bas, de 0^{m}, 85 de largeur, et dont le pied est entouré par le corridor supérieur de la tour, dans lequel seraient placés les munitions et les hommes qui doivent approvisionner la batterie d'amusette et charger les tubes de rechange, employés dans la galerie.

Le couvre-face, qai est complètement à l'épreuve de l'artillerie, et sur lequel il serait impossible d'établir des batteries de brèche, masque entièrement l'extérieur vertical de la tour, en sorte qu'on ne peut découvrir de la campagne et

de la contrescarpe qu'un plan incliné de 7^{m} de base, de 2^{m}, 60 de hauteur, et qui se termine vers le couronnement de fer de la guérite. Le glacis du couvre-face a 0^{m}, 20 de pente par chaque mètre de base, et il se termine à 2^{m} au dessus de l'eau du fossé plein, par un talus coupé à 45 degrés et prolongé jusqu'au fond de ce fossé, lequel aurait 40^{m} de largeur, et envelopperait suffisamment le réduit, pour que l'ennemi soit contraint de le traverser.

Dans le cas des terrains secs où le mineur peut établir des fourneaux à 8 ou 10 m. de profondeur, l'on conserverait la forme et les dimensions précédentes à l'égard de la tour, du fossé intérieur, et de la plongée du glacis: mais la crête du couvre-face, ainsi que le cordon de la tour, ne s'élèverait au plus que de 2^{m}, 50 sur le terrain naturel ; le revêtement intérieur et casematé du couvre-face aurait 5^{m} de largeur, afin de mieux résister à tous les efforts de l'attaque souterraine, et pour fournir une large galerie supérieure propre à favoriser la résistance contre les sapes couvertes, contre l'attaque à ciel ouvert, et qui découvrirait le fond du fossé intérieur par vingt-quatre mâchicoulis.

Ce même fossé serait creusé de 6^{m} au dessous du niveau de la campagne, et le sol couvert par les vingt-quatre voûtes inférieures du revêtement serait de 1^{m}, 50 en contre-bas, c'est-à-dire à 7^{m}, 50 de profondeur. C'est dans cet espace qu'on réunirait parfaitement à couvert les hommes et les matériaux nécessaires pour la défense souterraine. Si on le jugeait à propos, on pourrait pousser vers la campagne quelques galeries d'écoute permanente, d'une grande solidité, qui se dirigeraient en pente pour atteindre à une plus grande profondeur, et qui peuvent être enfilées par le feu de l'étage inférieur de la tour ; l'effet de ces contre-mines serait

d'autant plus assuré, que l'ennemi ne pourrait ni les réduire ni s'en rendre maître.

L'avant-fossé aurait pour le moins 3^{m} de profondeur, sur une largeur de 15 m. Pour diminuer suffisamment l'effet des globes de compression, le glacis du couvre-face serait coupé à 1^{m}, 50 au dessus du fond de ce fossé, et l'on placerait une haie vive d'épines au pied de ce petit escarpement. L'entrée de la tour du réduit serait tournée vers la place, et suffisamment protégée par les feux de revers de la galerie du couvre-face.

De tels réduits nous paraissent susceptibles d'une vigoureuse résistance contre tous les moyens d'attaque possible, soit par leur indestructibilité, par la puissance de leurs feux et des moyens de chicane dont ils facilitent l'usage ; soit par la protection continuelle qu'ils recevraient du feu de l'enceinte et de l'action des troupes dont ils protègeraient le s mouvemens.

Ces réduits sont indestructibles, parce qu'ils sont voûtés à l'épreuve de la bombe ; parce qu'ils possèdent des moyens de défense efficaces et assurés contre l'attaque souterraine; parce que les boulets et les obus seraient d'un effet nul contre le glacis de terre et la crête en pierre de taille et arrondie du couvre-face, contre le plan incliné conique de la tour, qu'on pourrait à la rigueur revêtir en fer forgé, et contre le plan incliné du comble de fer de la guérite, et les merlons en fonte de ses embrasures inférieures, qui ne présentent aux coups qu'une surface verticale de 0^{m}, 14 de hauteur ; et parce qu'il est impossible que les sapes puissent cheminer à travers l'avant-fossé et sur le glacis du couvre-face, vu qu'elles seraient exposées à tous les feux directs et verticaux des réduits, tirés pour ainsi dire à bout portant, à ceux d'une partie de l'enceinte, à l'effet des mines, à celui des bombes et

des artifices de tout genre, qu'on ferait rouler en quantité sur la pente du glacis, et enfin aux puissantes attaques des troupes mobiles qui chasseraient les travailleurs et combleraient leurs travaux, sans être inquiétés par les tirailleurs de l'assiégeant, logés sur la contrescarpe ou dans la descente du fossé.

Chacun de ces réduits pourrait contenir en batterie quarante-huit petits canons-obusiers et quarante-huit amusettes sur le couvre-face, vingt-quatre mortiers dans l'étage supérieur de la tour, seize mortiers au revers de la partie du couvre-face tournée vers la place, dix-huit pièces à tubes de rechange et douze amusettes sur la guérite ; c'est-à-dire cent-soixante-six pièces d'artillerie, qui peuvent réunir sur chaque point de l'horizon le feu de huit canons-obusiers, de quinze amusettes, de dix mortiers, de trois tubes de rechange. Ces derniers seuls peuvent chasser par minute quinze boulets de fonte ou sept cent cinquante balles de plomb. Les deux tiers des hommes employés pour l'usage de cette artillerie seront parfaitement à couvert, et l'autre partie serait beaucoup moins exposée sur la banquette du couvre-face que sur celle de tout autre ouvrage, accompagné d'un terre-plein découvert.

Ces mêmes réduits n'exigeraient, chacun pour leur construction, que 2500 m. cubes de maçonnerie pour les terrains aquatiques, quand la crête du couvre-face ne s'élèverait que de 6^m au dessus du niveau de l'eau, et 4000^m cubes pour les terrains secs, où il importe de se précautionner autant que possible contre l'attaque souterraine. La guérite, dans l'un et l'autre cas, n'emploierait que 30,000 kil. de fonte et 10,000 kil. de fer forgé.

Pour fortifier une place de la manière la plus économique, la plus simple et la plus favorable à la défense générale, il suffirait de l'envelopper par une ligne d'obstacles, fig. 3, pl. 9,

formant un simple polygone, dont le profil varierait suivant les cas, et qui serait précédé d'un large fossé peu profond, pour recevoir les troupes de l'extérieur ; de placer les réduits précédens vers la campagne, à une distance plus ou moins grande, et vis-à-vis les portes de l'enceinte, et de les accompagner par un épaulement de terre, d'une hauteur égale à leur couvre-face, brisé convenablement, et qui doit former de larges débouchés pour les sorties.

L'enceinte principale serait destinée à couvrir, à rendre suffisamment inaccessible l'intérieur de la place, et à opposer aux attaques une ligne de feux tirés à barbettes.

L'épaulement qui forme la première enceinte serait disposé pour favoriser la sécurité des troupes et leurs mouvemens offensifs, et pour faciliter l'usage et la meilleure direction de leurs armes à feu portatives.

Les réduits doivent être placés convenablement, pour assurer la position contre toute surprise, contre toute attaque de vive force, avec peu d'hommes, peu de matériel, et par le seul feu de la guérite et des galeries casematées; pour protéger les lignes d'enceinte par des feux de flancs et de revers, pour couvrir leurs débouchés et battre de revers l'ennemi qui oserait s'en servir, et enfin pour forcer l'assiégeant à les attaquer eux-mêmes, et à s'en rendre maître, avant de pouvoir diriger ses efforts contre l'enceinte principale, et pour être puissamment protégés par les fréquentes sorties des troupes à l'extérieur ou dans leur avant-fossé.

On peut toujours remplir ces conditions en plaçant : 1° les réduits à une distance de 4 ou 500 m. l'un de l'autre, et de 100 à 150 m. de l'enceinte, et en formant celle-ci avec un profil analogue à celui de la fig. 4, pl. 6 ou de la fig. 4, pl. 9 (1),

(1) On peut facilement enlever et mettre en batterie sur ce rempart les canons

lorsqu'elle entoure une ville, ou avec un fort épaulement ordinaire de 3 à 6 m. de hauteur, renforcé par un revêtement d'une hauteur de 5 m., ou par un petit fossé plein, de 12 m. de largeur, lorsqu'elle forme des places purement militaires. Dans ces derniers cas, cette ligne d'enceinte serait dominée par la guérite des réduits, et disposée parfois pour être enfilée par son feu, afin que celle-ci puisse atteindre l'ennemi de toute part, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur de la place.

2° En adaptant au couvre-face des réduits, et, du côté de la place, l'extrémité de deux lignes de parapets, dont les prolongemens, pris au milieu de leur épaisseur, se croiseraient au centre des réduits, et formeraient, suivant les cas, un angle de 45 à 60 degrés. Ces deux lignes, qui forment un redan détaché à l'égard de l'enceinte, se termineraient à 10 m. du pied de son escarpe ou du bord du fossé plein; elles protègeraient la rentrée des troupes; elles couvriraient les portes de l'enceinte, et assureraient la communication de celles-ci au réduit quand on supprimerait la galerie souterraine;

3° En couvrant avec un simple parapet, mené d'un réduit à l'autre, et dont la hauteur égalerait celle de leur couvre-face, l'espace compris entre l'enceinte et ces mêmes réduits; les deux extrémités de cette ligne de parapets seraient brisées par un petit retour, et se termineraient à 10 m. du pied de l'escarpe des redans, à l'angle desquels les réduits seraient placés en saillie, de manière à bien couvrir ces derniers débouchés.

Pour former la ligne défensive d'un camp retranché au-

---

obusiers du calibre de 24, au moyen d'une poulie placée à l'extrémité supérieure de deux montans verticaux, d'une hauteur de 3 m., liés par des traverses et qui seraient fixés solidement sur la banquette, et d'un treuil adapté à un châssis placé au pied du revêtement.

tour d'une place forte, ou d'une ville entourée de murailles, il suffit de placer douze réduits à 1000 m. de distance l'un de l'autre, et à 80 m. d'une ligne d'enceinte, fig. 5, pl. 9, et de les accompagner d'un redan dont ils occuperaient la partie saillante, et qui serait d'un profil semblable à celui du couvre-face de la fig. 1. Les faces de ce redan couvriraient et protègeraient, par des feux croisés et de revers, un large débouché de l'enceinte pratiquée à chaque 1000 mètres de distance pour la sortie des troupes.

L'enceinte ne serait formée que par une simple ligne de retranchemens, renforcée d'un glacis, au revers duquel on planterait une haie vive indestructive par sa situation, et qui rendrait le fossé plus inaccessible. Ce glacis, dont les abords seraient puissamment flanqués par les feux des réduits, peut n'être dominé que de 1^m, 20 par la crête intérieure du parapet de l'enceinte, afin que celui-ci soit moins en prise aux coups de plein fouet; le fossé des douze lignes de l'enceinte serait enfilé dans toute son étendue par les feux opposés de deux batteries de huit amusettes placées dans les galeries casematées, au revers de chaque face des redans. La gorge de ceux-ci, qui est fermée de palissades, le large débouché de l'enceinte, ainsi que les deux moyens qui la séparent de l'extrémité des faces du redan, seraient protégés par le feu croisé des batteries, tiré à bout portant vers ces objets réunis.

Cette disposition, qui est une des plus simples, des plus économiques qu'on puisse imaginer pour envelopper un grand espace, et le mettre à l'abri d'un coup de main, est aussi susceptible d'une grande résistance contre toute attaque; car le centre de la position étant occupé par une place forte, ou par une ville entourée au moins d'une muraille flanquée d'une hauteur suffisante contre l'escalade, fig. 7 et 8,

pl. 9, et l'intérieur du camp étant soumis au feu de cette place et à celui de la guérite des réduits, les attaques de vive force, qui seraient toujours très-funestes aux assaillans, ne leur présenteraient aucune chance de succès; et comme il serait impossible d'éteindre le feu des réduits, et qu'ils favoriseraient les grandes sorties sur les flancs de l'extérieur de chaque front de l'enceinte du camp, les attaques pied à pied ne pourraient se diriger sur celle-ci qu'après la prise d'un de ces mêmes réduits sur lesquels on aurait cumulé tous les moyens de résistance possible.

Six cents hommes, placés à couvert dans les réduits ou dans les galeries des redans suffiraient abondamment pour défendre et rendre insurmontable la ligne d'obstacles de cette vaste enceinte, et pour assurer la sécurité du camp, malgré les larges et fréquens débouchés destinés à favoriser les mouvemens offensifs.

Une telle place serait située à une certaine distance de l'extrême frontière; elle formerait un point de ralliement pour les troupes mobiles, et elle servirait de dépôt pour le matériel d'approvisionnement et de réserve, qu'on transporterait au besoin sur les points menacés.

Au moyen des dispositions précédentes, on peut former avec peu de frais un poste équivalent à un hexagone bastionné par l'espace qu'il peut fournir aux troupes, et qui soit des plus convenables pour la défense des frontières; il serait composé de quatre réduits placés aux angles d'un carré de 500 m. de face, d'une enceinte octogonale revêtue ou entourée d'un fossé plein, et d'une disposition de lignes en terre pour favoriser l'action des troupes mobiles.

Comme les réduits sont les parties essentielles de ce poste, la disposition des lignes d'enceinte doit dépendre du relief et de la situation de ces mêmes réduits; le tracé de ces lignes

peut néanmoins varier sans inconvénient pour la défense ; car, pour qu'elles atteignent le plus grand degré d'utilité, il suffit que les premières lignes d'épaulement favorisent, autant qu'il est nécessaire, l'action et la sécurité des troupes (qui se placeraient parfois sous leur protection), et le plus grand effet de leurs armes à feu ; que l'enceinte centrale ait le moins de développement possible, tant pour l'économie que pour faciliter la défense ; qu'elle puisse envelopper 80 à 100,000 m. de superficie, et faciliter la direction de ses feux sur chaque point de l'horizon, et que chacune de ses faces soit flanquée par les feux d'enfilade et de revers de deux réduits, pour que son intérieur soit à l'abri de toute tentative.

Quant au relief des premières lignes, il ne doit pas excéder la hauteur du couvre-face des réduits, et l'enceinte principale prendrait sur elle un commandement de 1^m, 50 à 2 m. Cette dernière serait toujours dominée de 1^m, 50 par la batterie supérieure des quatre guérites ; et tout doit être disposé pour que le feu de ces batteries plonge de toutes parts, vu que, lorsqu'il ne s'agirait que de défendre la position contre une attaque de vive force, les quatre guérites seraient les seuls points garnis de défenseurs. Elles suffiraient d'autant mieux pour assurer la défense du poste contre un coup de main, qu'on peut tirer de chacune d'elles quatre mille cinq cents balles et soixante boulets par minute. Trente hommes placés dans chaque guérite, avec des tubes ou des boîtes de fer chargés d'avance, peuvent suffire pour produire un tel feu et pour le diriger avec certitude.

En sorte que, dans un temps de guerre, deux cents hommes suffiraient pour conserver le poste contre toute surprise, tandis qu'un hexagone bastionné en exige trois ou quatre mille. Une telle différence dans les besoins de ces deux

sortes de place, résulte non seulement de la nature des armes, de la qualité et de la disposition particulière des ouvrages employés pour leur défense, mais encore des conditions relatives où elles se trouvent placées.

Car, l'une étant isolée, il est facile à l'ennemi de la réduire à ses propres forces par un investissement, ce qui oblige de l'approvisionner d'avance de tout ce qui peut prolonger sa résistance contre un siége en règle, tandis que l'autre, pouvant faire partie d'une chaîne de postes dont les centres seraient placés à une lieue de distance, et qui peuvent être liés, au besoin, par des ouvrages intermédiaires provisionnels, on n'y placerait d'avance que la quantité d'hommes et de matériel indispensable contre un coup de main, vu qu'au moment du siége, il sera toujours facile d'y transporter non seulement les hommes et le matériel nécessaires pour sa plus grande résistance passive, mais encore une armée entière, qui camperait dans les postes voisins, et qui entretiendrait continuellement quatre ou cinq mille hommes de troupes fraîches pour sa défense active.

S'il existe une grande différence dans l'approvisionnement indispensable pour la sûreté de ces deux places, celle qui existe à l'égard de la dépense pour leur construction n'est guère moindre, car l'hexagone bastionné d'un relief convenable, et renforcé de grandes demi-lunes avec leurs réduits, et de places d'armes retranchées, ce qui lui est indispensable pour obtenir une passable résistance, exige, pour le revêtement des escarpes et contrescarpes, pour les portes et poternes, pour former le glacis, les terre-pleins et parapets de tout son circuit, 250 à 300,000 m. cubes de maçonnerie, et un déblai de terre de 12 à 1,500,000 m. cubes.

Le poste que nous proposons n'exigerait au plus, sur un terrain sec, que 16,000 m. cubes de maçonnerie pour les

quatre réduits, et 10,000 m. pour le revêtement et les poternes de l'enceinte centrale, c'est-à-dire 26,000 m. cubes de maçonnerie, qui équivaudraient, pour la dépense, à 35,000 m. cubes de l'hexagone. Ce même poste, pour les terrains aquatiques, n'exigerait que 12,000 m. cubes de maçonnerie, dont 10,000 pour les réduits, et 2,000 pour les quatre poternes de l'enceinte; et, dans toute sorte de cas, son déblai de terre n'excèderait pas 350,000 m. cubes.

Ainsi, le poste que nous substituons à l'hexagone bastionné pour former une première ligne défensive, exigerait six fois moins de dépense pour sa construction, et quinze fois moins d'hommes pour sa garde et sa défense dans les cas ordinaires; et, tandis qu'on est contraint d'armer l'hexagone de quatre-vingt-dix pièces d'artillerie de toute espèce avec tout leur attirail, et de quatre à cinq mille fusils, l'armement du poste ne se composerait que de quarante-huit amusettes en fonte, chargées, par la culasse, avec des boîtes de fer, et qui peuvent équivaloir par leur dépense à trois pièces de douze en bronze, avec tous leurs accessoires; de quatre-vingts petits affûts de bronze pour les tubes de rechange, qui équivaudraient par leur valeur pécuniaire à quatre pièces de douze, compris leur attirail; et, enfin, de deux cents boîtes et de quatre cents tubes de rechange en fer forgé, qui peuvent être exprimés par cinq cents fusils de munition. On peut reconnaître par cet aperçu que, seulement à l'égard des armes, le matériel nécessaire à l'hexagone égale pour le moins douze fois tout celui d'un poste, et qu'ainsi celui-là exige, par rapport à celui-ci, six fois autant de dépense pour sa construction, quinze fois autant d'hommes, et douze fois autant de matériel pour la sûreté de sa résistance; que, par conséquent, une première ligne défensive, formée d'une chaîne de postes dont les centres seraient placés à une lieue de distance,

n'exigerait pas plus de frais pour l'établir qu'un seul rang de places fortes hexagonales, situées à six lieues de distance l'une de l'autre (1), et elle n'exigerait que le tiers des hommes et la moitié du matériel employés dans les places de ce premier rang (2).

Pourtant ce grand nombre de postes, joint à quelques places environnées d'un camp retranché, fermeraient complètement l'intérieur du pays en occupant tous les débouchés, tous les points favorables de l'extrême frontière; ils formeraient une excellente base pour les opérations offensives de l'extérieur; ils fourniraient un asile vaste, inexpugnable aux corps de troupes campées dans chaque poste vers les points menacés, pour défendre les intervalles, et il obligerait l'ennemi à former des siéges avant de pénétrer dans le pays. Comme chaque poste serait susceptible d'une vigoureuse résistance par la structure et la disposition de ses ouvrages, et par l'emploi des armes les plus convenables pour sa défense, on aurait toujours le loisir pour diriger de grandes forces vers les postes assiégés, afin de faire échouer toutes les attaques possibles.

Car que ne peut-on pas espérer d'une telle ligne défen-

---

(1) Il est vrai que la ligne des postes occuperait trois fois autant de terrain que celle des places hexagonales, mais aussi la plus grande partie du terrain occupé par celle-ci serait entièrement perdue, tandis qu'on peut cultiver tout celui des postes.

(2) Pour rendre la défense de cette ligne plus puissante, plus efficace, on supprimerait deux postes à toutes les huit lieues de son étendue, en les remplaçant par un camp retranché duodecagonal d'une lieue de diamètre, comme celui qui a été indiqué précédemment; les villes situées près de la frontière, en dedans de cette ligne, seraient environnées d'une simple muraille et renforcées d'un gros réduit, lequel contiendrait un approvisionnement de divers matériaux qui permettraient d'établir promptement des ouvrages provisionnels pour

sive, qui rendrait tout blocus impossible, qui procurerait à l'action des troupes mobiles une latitude et une puissance excessive, si l'on reconnaît le moindre degré d'utilité dans le système des places fortes, tel qu'il a été pratiqué jusqu'à ce jour pour la défense des frontières, c'est-à-dire dans des places isolées, qui, par le peu d'effet des armes à feu qu'on y emploie, et par l'état vicieux de leurs fortifications, exigent chacune, pour leur garde et leur défense particulières, dès le commencement des hostilités, une immense quantité de matériel et tout un corps d'armée qui s'y trouve nécessairement blotti et paralysé, qui peuvent être bloqués facilement par un corps de troupes tout au plus égal à leur garnison, qui ne sauraient fournir aux armées mobiles aucune protection efficace, aucun abri assuré, et qui pourtant absorbent des sommes immenses pour leur construction, et ne sont propres qu'à occuper et défendre une position contre les attaques de vive force, vu que la disposition de leurs ouvrages est toute opposée à ce qu'elle devrait être pour résister aux moyens puissans d'un siége en règle ?

Avant de terminer ce chapitre, nous ferons observer que, quelle que soit la violence des moyens d'attaque en usage dans les siéges, ils seraient complètement nuls contre la résistance des ouvrages défensifs qu'on peut leur opposer, et que dé-

---

renforcer les fortifications passagères partout où le besoin l'exigerait, afin d'occuper tous les points favorables et de se conserver tous les avantages du théâtre de la guerre ; en sorte qu'étant privé de ces mêmes avantages et ne pouvant frapper aucun coup décisif dans l'intérieur du pays, l'agresseur serait contraint, avant de franchir la ligne permanente de l'extrême frontière, d'assurer ses communications par la prise de plusieurs postes, ce qu'il ne peut effectuer que par des attaques pied-à-pied, exécutées en présence de toutes les forces mobiles de la nation, et qu'il ne peut diriger que contre des réduits qu'on pourrai facilement mettre à l'épreuve de tous les efforts possibles.

sormais, malgré le caractère décisif du système de guerre moderne, il est possible de rendre la guerre offensive plus réservée et plus timide qu'elle ne le fut jamais. Venons aux faits ou à leur équivalent pour prouver cette assertion.

Il est certain que tous les moyens d'attaque connus se réduisent à l'action des troupes, à l'effet de l'artillerie, des sapes et des mines. Il est également certain que, pour fortifier une place, on peut l'envelopper d'une ligne d'enceinte, formant un simple polygone d'un profil analogue à celui de la fig. 4, pl. 6, et qu'on peut placer vers la campagne, à 100 ou 150 m. de cette enceinte, et à 500 m. de distance l'un de l'autre, de gros réduits (1) destinés à simplifier la défense, en ne présentant aux attaques qu'un petit nombre de points avec peu de surface, et qui peuvent être formés du profil de la fig. 2 (moins le rempart de terre placé derrière l'escarpe), renforcé autant qu'il en est capable, et au couvre-face desquels on peut adapter de simples lignes de terre propres à former une première enceinte, et à favoriser l'action des troupes mobiles.

Or, une place environnée d'une telle disposition d'ouvrages défensifs, qu'on peut renforcer indéfiniment sans exagérer la dépense, où les deux tiers des hommes de service se-

(1) Ces réduits peuvent être composés d'une caserne voûtée, à l'épreuve, formant une tour circulaire de 24 mètres de rayon, qui contiendrait une cour d'un rayon de 12 mètres. Cette caserne serait en partie couverte de terre qui formerait, avec le massif de maçonnerie de la galerie élevée, un parapet indestructible dont le côté intérieur aurait 78 mètres de développement; le fossé aurait 8 mètres de largeur sur une profondeur de 6 mètres; le couvre-face s'élèverait de 3 mètres au dessus dn niveau de la campagne, et se terminerait en glacis coupé d'un cinquième de pente à 1 mètre 50 centimètres du fond de l'avant-fossé; on établirait six galeries d'écoute sous la partie de ce couvre-face exposée à l'attaque souterraine.

raient parfaitement couverts, et sur laquelle on emploierait avantageusement les nouvelles armes qui permettraient de quintupler les feux, nous paraît susceptible d'acquérir toute la résistance nécessaire pour être au dessus des efforts de tous les moyens d'attaques connus.

Car que peuvent les attaques d'emblée par escalade, ou celles par surprise et stratagême, contre une place isolée de la campagne par un double escarpement de 12 à 15 m. de hauteur, et dont l'intérieur est découvert par la galerie casematée du revêtement, laquelle est à l'abri de toute tentative, tandis que des réduits indépendans et inaccessibles peuvent soumettre à leur feu les portes de l'enceinte, l'extérieur de la place, et interrompre les communications de celle-ci avec la campagne?

Quel effet peut produire l'artillerie contre une levée de terre d'une épaisseur de 15 à 20 m., renforcée d'un revêtement intérieur, contre des réduits casematés, à l'épreuve de la bombe, dont la maçonnerie est entièrement à l'abri des coups plongeans, et qui ne présente aux batteries de l'attaque que la pente du glacis de leur couvre-face et leur parapet peu proéminant, de 10 à 12 m. d'épaisseur, composé de terre et de maçonnerie?

Si les obus et les bombes sont impuissantes pour remuer, pour écarter au loin d'aussi fortes masses de terre, comment les coups de plein fouet des boulets massifs pourraient-ils ruiner la maçonnerie en pierre de taille, qui forme la crête arrondie et les voûtes des galeries de revers de ces nouveaux parapets? Une partie de l'épaisseur de ces mêmes parapets resterait donc intacte en dépit de la violence des coups, et rien ne pourrait donc interdire l'usage des armes de jet placées vers leur crête intérieure. Aussi, avant d'employer la totalité de leur feu, on pourrait donc attendre que l'assié-

geant soit arrivé à la portée la plus efficace de ceux-ci, c'est-à-dire à une distance où il se trouvera exposé au feu le plus meurtrier, et aux fréquentes attaques des troupes mobiles.

Comme l'enceinte principale est très-élevée, et qu'elle doit être parallèle à la campagne, éloignée de l'attaque, et privée de terre-pleins, ainsi que tous les ouvrages où on emploie les nouvelles armes qui n'exigent que l'emplacement nécessaire pour une ligne d'hommes, et que la première ligne d'enceinte où l'on peut employer les armes ordinaires serait masquée de flanc et de revers par la grosse tour des réduits, qui sont eux-mêmes privés de terre-plein, et qui présentent trop peu de surface aux coups perdus; le tiers des hommes de service, placés sur les banquettes à ciel ouvert, n'auraient presque rien à appréhender, à l'égard des feux courbes et plongeans d'enfilade et de revers, et du double effet des obus, des bombes et grenades.

Ainsi, les batteries de la campagne et de la contrescarpe, qui suffisent ordinairement pour éteindre le feu de la place, pour ruiner ses défenses, pour ouvrir de larges brèches au rempart de l'enceinte, seraient d'un effet complètement nul à l'égard de la disposition précédente, et l'assiégeant, pour atteindre la contrescarpe des réduits, serait contraint de cheminer en présence de leur feu sur le prolongement des capitales du polygone, où se trouvent placés bien en saillie ces mêmes réduits, qui, dès le commencement de l'attaque, opposeraient chacun aux cheminemens les feux d'une vingtaine de canons-obusiers, de cinquante amusettes, et qui possèderaient les moyens de résistance les plus efficaces contre l'attaque souterraine et contre les cheminemens à travers leur avant-fossé, en sorte que l'ennemi étant forcé de se rendre maître d'un réduit avant de pouvoir se diriger vers l'en-

ceinte, ou il lèverait le siége, ou il triompherait de la cumulation des premiers obstacles.

Pour se convaincre de l'impossibilité d'un tel succès, il suffit de jeter un coup d'œil sur le profil de la fig. 2, en lui supposant les proportions et le degré de force qu'il peut acquérir sans inconvéniens, et de songer que l'assiégeant, étant arrivé près de la contrescarpe, se trouverait exposé aux feux obliques et plongeans d'une grande partie de l'enceinte principale, aux feux plongeans et verticaux de la tour du réduit, aux feux rasans de son couvre-face, et d'une partie des lignes de la première enceinte, et aux fréquentes attaques de plusieurs milliers de combattans, qui camperaient derrière les lignes, où se trouvent pratiqués de larges débouchés couverts et protégés par les réduits mêmes, qui couvrent également les flancs de l'avant-fossé de la place, où les troupes se formeraient en bataille, et d'où elles déboucheraient à l'improviste par des rampes et des degrés taillés dans la contrescarpe.

C'est donc en présence d'une armée active et sous le feu de plus de trois cents pièces d'artillerie, que l'assiégeant doit couronner la contrescarpe circulaire de l'avant-fossé des réduits, et en supposant qu'il parvienne à s'y établir à l'aide du feu de sa dernière parallèle, et en dépit des pertes excessives que doit lui faire éprouver celui de la place, comment effectuera-t-il la descente et le passage du fossé, lorsque, par leurs violentes attaques, des centaines d'hommes s'y opposeront continuellement sans courir le moindre risque, lorsqu'on fera rouler dans le fossé, sur la pente du couvre-face du réduit, une quantité immense de bombes, de grenades et d'artifices de toutes espèces, tenus à couvert dans la galerie.

L'assiégeant sera donc réduit à n'employer que l'attaque

souterraine, où il rencontrera également des difficultés insurmontables ; car, au moyen des six galeries d'écoute d'une grande solidité, placées en rayon sous la moitié du couvre-face exposé aux attaques, les mineurs de l'assiégé seraient toujours à même de lui faire face sur chaque point avec une grande supériorité, et de ruiner ses galeries, d'envelopper ces mineurs sans qu'il puisse balancer cet ascendant, et utiliser les globes de compression pour anéantir les puissantes ressources de la défense.

Dans une telle situation et en présence de l'inertie absolue des obstacles, de l'efficacité des moyens défensifs, l'assaillant ne pourrait triompher qu'autant qu'il serait à même de faire les plus grands sacrifices, pour employer des moyens d'attaque extraordinaires, et qu'autant que les défenseurs seraient privés des ressources suffisantes pour neutraliser la puissance de ces moyens.

Or, si l'on considère que les places fortes peuvent être assez rapprochées pour former une ligne compacte et pour rendre impossible tout investissement, on reconnaîtra que si l'ennemi peut réunir et développer toutes ses forces et toutes ses ressources pour assiéger une place, les défenseurs de l'État pourront aussi concentrer toutes les leurs pour la défense du point menacé, et que, par conséquent, l'avantage restera toujours à ceux-ci, lorsqu'il n'existera pas une disproportion trop excessive entre les forces des deux partis.

Mais la plus grande difficulté, à l'égard de la défense des États, ne consiste pas à rendre les places suffisamment fortes contre toute attaque ; elle consiste plutôt à disposer les ressources qu'il est possible d'obtenir de l'art ou de la nature, pour former l'ensemble d'un système défensif général, propre à contraindre un ennemi puissant et victorieux à former des siéges pour devenir à même de pénétrer dans

le pays, et à ne pouvoir combattre que des troupes retranchées, car l'expérience des guerres modernes n'a que trop démontré l'inutilité ou du moins l'insuffisance des places fortes isolées, de la fortification de campagne, et du système de guerre défensive adopté jusqu'à ce jour pour la défense des États.

Et, en effet, que peut-on espérer d'une ou de plusieurs lignes de places, situées à la distance d'une journée de marche, et qui absorbent chacune, par les exigences du service, la plus grande partie de leur garnison, des dispositions d'ouvrages passagers privés de moyens défensifs efficaces, d'un tracé toujours défectueux, et qui exigent des forces trop considérables pour leur garde et leur défense, en raison de leur trop grand développement, du peu de ressources qu'elles offrent aux défenseurs pour résister aux attaques d'emblée, et de l'imperfection relative des armes qu'on y emploie (1), et comment triompher d'un ennemi supérieur en force, lorsqu'on n'emploie, pour le combattre, que les moyens dont il dispose lui-même avec plus d'avantage.

On peut donc avancer sans crainte d'être démenti, que si l'offensive a acquis de nos jours un tel ascendant sur la défense, c'est uniquement parce qu'on a trop négligé d'éluder

---

(1) Les armes en usage pour la défense sont défectueuses dans ce cas, parce qu'étant semblables à celles employées pour l'attaque, elles ne peuvent coopérer pour balancer les avantages de celle-ci, et leur effet ne peut qu'être toujours bien inférieur, en raison d'une situation défectueuse, car les positions qu'on a à défendre ordinairement peuvent être enveloppées par les batteries de l'attaque, qui concentrent leurs feux sur un espace toujours trop resserré, et d'où on ne peut leur opposer qu'un feu divergent, d'autant plus faible, d'autant moins efficace, que, par l'état vicieux des armes en usage, on ne peut l'employer facilement que dans une direction trop limitée, et qu'il est bientôt éteint ou considérablement ralenti par l'ascendant de celui de l'attaque.

les inconvéniens de celle-ci, et d'utiliser ses nombreux avantages. Exposons d'abord ce que la défense a de défectueux et de défavorable; nous indiquerons ensuite le système le plus convenable pour assurer son efficacité.

Lorsqu'elle est privée de moyens efficaces, lorsqu'elle est mal dirigée, la défense est défectueuse, parce que, dans ce cas, en raison de leur faiblesse à laquelle on n'a pu remédier, les troupes qui l'effectuent se trouvent subordonnées aux attaques de l'ennemi, privé de latitude pour agir et de l'espoir de succès, accablé de sujets de découragement, et souvent exposé à la démoralisation et au désordre, joint à cela la dépendance et l'incertitude des défenseurs à l'égard des opérations de l'ennemi, paralysant toujours une partie d'entre eux, et l'état fâcheux de la défense est souvent aggravé par la révolte et la trahison.

Mais lorsqu'on la considère dans les ressources qu'elle peut offrir, la défense présente d'éminens avantages, car elle place les défenseurs près du centre de leurs propres ressources, elle leur procure toutes les dispositions favorables, tous les avantages locaux du théâtre de la guerre; elle permet d'utiliser les dispositions d'une grande efficacité, que l'art ne peut fournir qu'à elle seule à l'égard de la fortification permanente, provisionnelle, et des armes avantageuses qui lui sont spécialement applicables, et, en un mot, elle peut augmenter considérablement la puissance active des défenseurs, soit par la protection que ceux-ci peuvent rencontrer de toutes parts dans un tel cas, soit en plaçant l'ennemi dans une situation d'autant plus défectueuse, que tout aura été disposé de longue-main, pour lui opposer les plus grandes difficultés, soit en le forçant à épuiser une partie de ses forces pour vaincre les obstacles naturels qui le séparent des défenseurs.

Le système défensif général le plus convenable pour la défense des États, c'est celui qui permet d'utiliser le mieux possible les ressources militaires du pays, tout en préservant celui-ci des dévastations de la guerre, entre les diverses combinaisons de places, de postes retranchés, et d'obstacles naturels propres à remplir plus ou moins les deux précédentes conditions, la disposition suivante que nous avons déjà indiquée en partie, nous paraît mériter la préférence sous tous les rapports.

Organiser sur l'extrême frontière, avec des ouvrages permanens, une ligne défensive d'une grande résistance, composée de places fortes environnées d'un camp retranché, espacées d'une journée de marche, et liées entre elles par de gros postes suffisamment rapprochés l'un de l'autre, pour soumettre à leur feu toute l'étendue de la ligne.

Établir, perpendiculairement à la frontière, quelques lignes de communications défensives, semblables à la coupe, fig. 4 et à la partie du plan fig. 5, pl. 8.

Envelopper d'une simple muraille la capitale du pays, les villes principales situées vers la frontière, et celles de l'intérieur qui servent de dépôt.

Réunir près de la capitale et des villes servant de dépôt, un approvisionnement considérable d'armes spéciales de toute espèce, avec leur plate-forme en fonte, et lesquelles seraient destinées uniquement pour la défense des fortifications, une quantité suffisante de pièces de bois, de fer, et de fonte, disposées d'avance avec art, pour qu'on puisse former, au moment de la guerre, des ouvrages provisionnels propres à renforcer les fortifications passagères, partout où le besoin l'exigerait.

Nous avons déjà donné une idée de la disposition qu'on peut adopter pour les postes carrés et pour les grandes places

de la ligne frontière permanente. Cette ligne, sur laquelle on cumulerait les moyens défensifs les plus efficaces, est destinée à protéger les défenseurs de l'État, et à leur fournir un asile assuré, à arrêter l'ennemi sur le territoire étranger le plus long-temps possible, ou à couper entièrement ses communications, s'il osait pénétrer dans le pays, après n'avoir fait que franchir les lignes passagères placées entre ces postes.

Les lignes de communications sont destinées à favoriser la défense, soit dans l'intérieur ou à l'extérieur du pays, à entraver les opérations de l'ennemi, et à lier la ligne frontière avec les dépôts centrals.

Les villes entourées de murailles formeraient les noyaux défensifs de tous les retranchemens passagers qu'on établirait au moment de la guerre; elles serviraient à mettre en sûreté le matériel des armes mobiles, lorsque le besoin l'exigerait; et, en les renforçant avec des ouvrages passagers et provisionnels, elles pourraient équivaloir aux places fortes ordinaires (1).

Les différens matériaux préparés d'avance pour les ouvrages provisionnels ne seraient employés que pour former des tours en charpente, des guérites défensives, de petites galeries souterraines et des poternes pour les communications, des galeries casematées à feux de revers pour la défense du fossé et des poternes, des caponières casematées à double feu, des galeries au revers des parapets, pour recevoir

(1) C'est une idée étrangement absurde, celle d'établir d'avance des places fortes permanentes dans l'intérieur du pays, lorsqu'il serait facile, au moment de la guerre, d'en créer passagèrement, à peu de frais, partout où le besoin l'exigerait, et de n'employer la fortification durable que pour fermer entièrement l'extrême frontière.

les munitions et pour l'usage des batteries, et enfin des lignes d'obstacles pour mettre les troupes en sûreté.

Ce système général de moyens défensifs nous paraît des plus avantageux pour la défense des États, parce qu'il peut coïncider avec les ressources les plus limitées, et parce qu'il opposerait la plus grande résistance à une guerre offensive, soit en favorisant les défenseurs le plus possible, soit en plaçant l'ennemi dans la situation la plus défectueuse.

Car, en présence d'une telle disposition, et lors même que les forces de l'agresseur égaleraient deux fois la totalité de celles employées pour la défense, il se trouverait contraint d'épuiser la plus grande partie de ses forces pour parvenir à se rendre maître d'une partie de la ligne frontière; et, en supposant qu'il parvienne à assurer ses communications par la prise de plusieurs postes (ce qui doit être impossible, lorsque la défense générale sera bien dirigée), il rencontrera de toutes parts, dans l'intérieur du pays, des positions retranchées qui permettront de lui disputer successivement chaque portion du terrain, et ses forces seront bientôt tellement épuisées, qu'il ne sera plus en état de tenir la campagne en présence des défenseurs, en sorte que ceux-ci, qui auraient éprouvé peu de pertes en se tenant sur la défensive, seraient à même de l'attaquer avec succès et de le repousser jusqu'en dehors des frontières.

Pour une telle disposition, le système d'opérations défensives le plus convenable est des plus simples. Car il ne s'agirait que de diriger, au moment de la guerre, vers la frontière menacée, toutes les forces disponibles de l'État, en ne laissant pour la garde des fortifications durables et passagères que le nombre d'hommes indispensable pour conserver les positions contre toute attaque jusqu'à l'arrivée des secours.

Ces forces mobiles seraient divisées en corps de troupes

répartis d'abord sur toute l'étendue de la frontière menacée, et qui camperaient dans les places de la première ligne défensive, où ils pourraient attendre l'ennemi en sûreté. Ces corps de troupes seraient toujours à même de se réunir, de concentrer leurs forces, et ils profiteraient de tous les cas favorables pour prendre l'offensive sans trop se compromettre.

Mais si la totalité de leurs forces est trop inférieure à celles de l'ennemi, ils resteraient dans un état passif jusqu'à ce que l'ennemi ait déterminé son système d'attaque; car ou il fera usage d'abord de toutes ses forces, de toutes ses ressources, pour parvenir à se rendre maître d'une partie de la ligne d'enveloppe, afin d'assurer ses communications; ou il brusquera son attaque et pénétrera dans le pays avec toutes ses forces concentrées; ou il divisera ces mêmes forces pour effectuer en même temps et des siéges sur la frontière et une invasion dans l'intérieur.

Dans le premier cas où l'ennemi bornerait ses premières opérations à diriger des attaques pied-à-pied contre plusieurs postes de la ligne frontière, le succès de la défense sera d'autant plus assuré que toutes les forces mobiles de l'État, réunies vers le point d'attaque, n'auraient à combattre que des cheminemens des tranchées, et que l'assiégeant ne pourrait profiter de la supériorité numérique de ses forces, qu'en les exposant toutes aux pertes excessives qu'il doit leur faire éprouver le feu vif et meurtrier de nouvelles armes qu'on emploierait pour la défense des places (1).

---

(1) Il suffit de se rappeler la simplicité des nouvelles armes, et la disposition générale et particulière des places et postes que nous avons décrite précédemment, pour se convaincre que, conjointement à de grandes forces mobiles, la ligne défensive est capable d'opposer une résistance indéfinie contre toute atta-

Si l'ennemi, en profitant de la grande supériorité de ses forces, osait entreprendre de pénétrer dans le pays, sans former avant des siéges préalables, alors on ne laisserait sur la frontière qu'un petit corps d'armée, et la plus grande partie des troupes s'opposerait de front à sa-marche, en lui faisant éprouver le plus de pertes possible, et en lui disputant chaque position successivement, à l'aide des fortifications et des obstacles naturels et artificiels qui se trouveront semés d'avance sur la ligne d'invasion présumée.

En même temps les troupes qui resteraient sous la protection de la ligne frontière couperaient la ligne d'opération de l'ennemi, et lui intercepteraient entièrement toute communication avec l'extérieur, lors même qu'il détacherait un corps d'armée pour assurer ses lignes d'opération, et comme il sera facile aux troupes de l'intérieur de le priver de toutes les ressources qu'il pourrait rencontrer dans le pays, et que tout sera disposé pour entraver ses opérations et pour qu'il éprouve, de toute part, la plus vive résistance, si l'as llant abandonne sa ligne d'opération, étant privé de secours, il ne peut espérer aucun succès décisif, et il s'exposerait à la plus honteuse défaite.

Si l'ennemi s'avisait de partager ses forces en deux corps d'armée, dont l'un formerait des siéges sur les limites de l'État, tandis que l'autre pénètrerait dans l'intérieur, dans un tel cas le corps de troupes, placé sur la ligne frontière, étant

---

que, car les postes carrés, qui sont les plus petites places de cette ligne, contiendraient, sur chaque front, plus de huit cents pièces d'artillerie, et ils pourraient recevoir chacun, pour leur défense active, plus de dix mille hommes de troupes fraîches, entretenues par les corps d'armée qui seraient campés dans les grandes places voisines, et qui coopéreraient puissamment, par leurs forces actives, à la résistance passive des places de la frontière.

favorisé par l'heureuse disposition des places et des postes de cette ligne, suffirait toujours pour faire échouer toutes les attaques possibles, dirigées contre celle-ci par une armée cinq fois plus nombreuse, et pour intercepter les communications, en présence même de cette armée; et la plus grande partie des forces mobiles de l'État étant réunie pour couvrir l'intérieur du pays, en s'opposant de front aux progrès de l'ennemi, elles seraient toujours à même de le combattre avantageusement, soit par une résistance passive, à l'aide des obstacles, des fortifications, et qu'il ne pourrait surmonter qu'en éprouvant de grandes pertes, soit par de fréquens coups de main ou même par de grandes attaques sur les flancs ou sur les derrières de l'ennemi, lesquels seraient favorisés par les lignes de communication défensives, parallèles à sa marche; en sorte que, dans ce système d'attaque, l'assaillant peut éprouver de grands revers, et il serait également privé de communications suffisantes et de tout espoir de succès réels.

Cet exposé succinct des ressources immenses que peut obtenir la défense des États nous paraît suffisant pour faire entrevoir le grand nombre de perfectionnemens qu'on peut introduire dans l'art défensif; et l'on a pu reconnaître, en parcourant cet écrit, qu'il renferme l'esquisse d'une théorie complète, laquelle est basée principalement sur l'idée d'employer, pour la guerre défensive, les moyens spéciaux les plus avantageux, les plus favorables au développement des ressources de la défense.

Cet ouvrage n'étant destiné qu'à donner l'aperçu d'une nouvelle théorie sur l'art défensif, nous avons cru devoir y supprimer une foule de détails sur l'application des divers objets qu'il contient et qui mettent en évidence l'efficacité de cette théorie, et nous n'avons fait mention ni d'une multi-

tude de moyens défensifs, qui ne sont applicables que pour certaines localités, ni des nombreuses améliorations qu'on peut introduire, à peu de frais, dans les places fortes qui existent actuellement, ni d'un grand nombre de dispositions défensives, qui permettraient d'utiliser, pour la défense, le plus avantageusement possible, tous les accidens de terrain, tous les obstacles naturels et artificiels placés sur la frontière, parce que, pour développer suffisamment ces différens objets, il eût fallu prolonger beaucoup le long espace de temps que nous avons employé pour former cet essai d'idées neuves, ce qui nous a été impossible avant de livrer celui-ci à la publicité.

Mais, dès à présent, nous espérons pouvoir travailler avec plus d'assurance au développement des moyens les plus importans, les plus essentiels, afin d'être à même d'en proposer l'application, soit pour fortifier puissamment, à peu de frais, toutes les frontières de la France, soit pour établir un nouveau système de guerre défensive, le plus propre à coïncider avec la situation et les ressources du pays, et avec la constitution et le caractère de la nation française. Tel est le but que nous chercherons à atteindre, et vers lequel se dirigeront tous nos efforts, jusqu'à ce que le succès couronne nos travaux, ou jusqu'à ce que des hommes, plus à même que nous par leur position et par leur savoir, veuillent prendre à tâche d'arriver à une telle solution.

APPENDICE

FORMANT LE RÉSUMÉ ET LA CONCLUSION DE CET OUVRAGE.

Le grand nombre d'idées contenues dans cet écrit, le dédale immense de difficultés où nous plongent sans interruption des recherches continuelles sur l'ensemble et les détails du sujet qu'il renferme, ne nous permettent pas, pour le présent, d'introduire certaines modifications avantageuses dans la disposition de cet ouvrage. Mais nous allons du moins en résumer le contenu, tant pour simplifier la question, que pour faciliter le classement des idées et l'intelligence des lecteurs.

Pour résumer le contenu de cet ouvrage, il suffit d'indiquer et de disposer, suivant l'ordre de leur enchaînement, les différens principes qui servent de base à nos recherches, et qui composent le fond d'une nouvelle théorie sur l'art défensif.

1°. Le plus sûr moyen pour protéger l'indépendance et la sécurité des peuples, c'est de rendre toute guerre offensive, sinon impossible, du moins extrêmement difficile, soit en utilisant le mieux possible tout ce qui peut favoriser la défense et entraver la marche des invasions, soit en privant l'agresseur de tous les avantages qu'il pourrait rencontrer sur le théâtre des hostilités.

Pour assurer la défense des États, il suffirait de procurer aux défenseurs une force active ou passive, suffisante pour annuler celles de l'assaillant, et comme la force d'un corps

d'armée résulte de ses moyens d'action et de résistance, il n'est possible de suppléer à la force numérique des troupes, et d'obtenir une supériorité suffisante, pour éviter toute chance de revers, qu'autant qu'on peut se procurer en assez grand nombre des avantages dont l'ennemi se trouve privé.

En sorte qu'on ne peut assurer le succès de la défense que par l'emploi des moyens particuliers qui lui sont spécialement applicables, tels que les armes spéciales, les positions favorables du théâtre de la guerre, combinées avec les ressources de l'art, et les fortifications permanentes, provisionnelles, en faisant coïncider, et en combinant le plus avantageusement possible, avec ces divers objets, les ressources militaires, d'un effet et d'une application générale, telles que les troupes mobiles exercées aux manœuvres, l'artillerie de campagne et la fortification passagère. Quoique ces dernières ressources soient analogues à celles dont l'ennemi peut disposer, elles peuvent néanmoins acquérir une grande efficacité, par une heureuse combinaison avec les moyens spéciaux préparés de longue-main.

C'est ainsi que l'action des troupes mobiles serait puissamment favorisée par la conformation des lieux, et par la disposition générale et particulière des fortifications bien ordonnées; que l'artillerie de campagne pourra toujours être mise en jeu de la manière la plus favorable, soit qu'elle accompagne les troupes dans leurs opérations offensives, soit qu'elle coopère à la défense des lignes et des retranchemens de toute espèce, conjointement avec d'autres armes plus simples, qui, dans l'un et l'autre cas, occuperaient les points les plus exposés au feu des batteries ennemies, et que la résistance des fortifications passagères serait augmentée considérablement par des ouvrages provisionnels, susceptibles chacun d'une vigoureuse défense contre toute attaque, soit

par la puissance de leurs feux, soit par la solidité et la disposition des différens matériaux dont ils seraient composés.

On peut conclure de ce qui précède que, pour perfectionner l'art défensif, on ne doit diriger ses recherches que sur les dispositions d'armes de jet, et de fortification permanente provisionnelle, les plus avantageuses, les plus favorables au développement des ressources de la défense.

2°. Les armes de jet les plus avantageuses pour la défense des États sont celles qui peuvent favoriser le mieux possible la résistance particulière de toutes les positions fortifiées, et qui permettraient d'en armer un assez grand nombre, sans exiger un matériel trop considérable, trop dispendieux.

Pour que des armes à feu remplissent de telles conditions, il suffirait que, contre les attaques d'emblée, elles puissent lancer une suffisante quantité de projectiles, pour écraser l'ennemi de toutes parts, pour le forcer d'abandonner son entreprise, ou d'entreprendre les attaques pied à pied d'un siége en règle; pour ce dernier cas, l'artillerie doit être disposée de manière à produire un effet suffisant pour forcer l'ennemi à se tenir continuellement couvert, et pour culbuter ses épaulemens de fascines et de terre fraîchement remuée, en y dirigeant un grand nombre de projectiles creux chargés de poudre.

Pour simplifier le matériel de l'artillerie de place, et pour qu'elle soit presque hors d'atteinte de l'effet des batteries de l'attaque (ce qui permettrait de ne l'employer que lorsqu'elle produirait le plus grand effet, proportionnellement à sa consommation), il suffirait de ne la former que de pièces courtes et légères, montées sur des supports massifs, et adaptés solidement à des parapets indestructibles pour fournir un point d'appui fixe à la force expansive de la poudre, et qu'on chargerait par la culasse, en les faisant pivoter,

ou en les remplaçant successivement après le tir, afin de pouvoir les charger à couvert.

Des armes semblables seraient d'autant plus suffisantes pour la défense des fortifications, que celles-ci peuvent être disposées de manière à braver complètement tous les efforts de l'artillerie, et à opposer les plus grandes difficultés à l'avancement des sapes et des mines, ce qui permet l'usage économique et avantageux des armes de jet à petite portée.

3°. La fortification, considérée sous le point de vue de la défense générale des États, c'est l'art d'utiliser et de disposer avantageusement les moyens facilement applicables, les plus propres à remplir les conditions suivantes :

1° Couvrir le territoire, et arrêter l'ennemi au delà des parties limitrophes du pays ; 2° augmenter la force, tant active que passive, des défenseurs de l'État, en appuyant leurs opérations offensives et défensives, en leur procurant de toutes parts un asile assuré, et leur permettant de faire l'usage le plus avantageux de leurs différentes armes, et de concentrer toutes leurs forces vers les points menacés ; 3° et enfin opposer, sur l'extrême frontière, une résistance indéfinie contre toute sorte d'attaques, ce qu'on ne peut obtenir que par une heureuse disposition des fortifications permanentes, combinées avec les armes à feu de la plus grande efficacité, et avec tous les obstacles naturels de la frontière, et en faisant coïncider en faveur de la défense, le plus exactement possible, la puissance active des forces mobiles, avec la résistance passive des obstacles, et l'effet le plus meurtrier, le plus efficace, des armes à feu mobilisées ou fixées sur les remparts.

4°. Les places fortes et tous les postes fortifiés doivent être disposés pour exiger peu de dépense pour leur construction, pour leur entretien, et peu d'hommes, peu de matériel

pour les défendre contre les attaques de vive force, et en même temps ils doivent remplir toutes les conditions strictement nécessaires pour le plus grand succès de la défense générale, c'est-à-dire qu'ils doivent opposer une résistance proportionnelle à l'importance de la position, et aux moyens d'attaque qu'il est possible de diriger contre eux.

En employant des armes spéciales pour la défense, il est possible de former des dispositions d'enceintes d'une extrême simplicité, et d'une excessive résistance, car ces mêmes armes étant placées pour tirer à barbette sur les épaulemens, elles occuperaient peu de place, et pourraient diriger leurs feux avec une égale facilité sur chaque point de l'horizon, ce qui permettrait de développer l'enceinte parallèlement à la campagne, et sur la ligne la plus courte ; de lui donner un fort profil sans augmenter la dépense, et d'établir, en dehors de cette enceinte, des réduits détachés et inaccessibles, sur lesquels on cumulerait tous les moyens de résistance, et qui seraient destinés à simplifier la défense, en ne présentant aux attaques qu'un petit nombre de points inexpugnables, à faire échouer toutes les attaques possibles avec peu de défenseurs, à masquer les portes de l'enceinte, à favoriser les sorties, et à opposer un grand nombre de feux dans toutes les directions, malgré leur faible développement.

5°. La disposition générale et permanente la plus favorable pour la sécurité et pour la défense des États, c'est celle qui arrêterait l'ennemi et qui pourrait le contraindre à former des siéges sur l'extrême frontière, soit en opposant à sa marche des obstacles suffisans, soit en lui ôtant toutes chances de succès dans l'intérieur du pays, avant qu'il se soit rendu maître de plusieurs places, par des attaques pied à pied, auxquelles on opposerait toutes les forces mobiles de l'État.

Pour créer une telle disposition, il suffirait d'établir d'a-

bord, sur l'extrême frontière, une ligne compacte de places et de postes retranchés, suffisamment rapprochés l'un de l'autre, et qu'on lierait entre eux au moment de la guerre, par des lignes de retranchemens, pour fermer le pays, et pour couvrir les communications parallèles à la frontière.

La capitale et les villes importantes de l'intérieur seraient enveloppées d'une simple muraille, flanquée par les corps de garde des barrières, et qu'on renforcerait au besoin avec toutes les ressources des fortifications provisionnelles et passagères, afin d'obliger l'assaillant à former des siéges, avant d'obtenir des chances de succès, et de pouvoir pénétrer dans l'intérieur du pays.

NOTICE HISTORIQUE

SUR LES

PONTS MILITAIRES.

(SUITE.)

(Voir le numéro de septembre 1837, page 329.)

Pont du Var, réparé en l'an III.

106.—Le pont du Var, établi sur pilotis, dut être réparé, en l'an III, avant que Bonapartê prît le commandement de l'armée d'Italie. Un conseil, composé d'officiers du génie, de l'artillerie et des ponts et chaussées, fut assemblé par les représentans du peuple. Le général Bonaparte y assista, comme commandant l'artillerie de l'armée. A la première visite faite sur les lieux, on reconnut les défauts du pont, et on convint des moyens d'y remédier. M. Ponge, devenu depuis chef de bataillon d'artillerie, fut chargé d'exécuter les travaux; il les fit terminer en huit jours, et si bien, que le pont résista pendant toute la durée des guerres en Italie.

Les têtes du pont furent assurées par de grands et solides épis. L'ensemble du tablier fut consolidé par des clés de moises et des arcs-boutans.

Dans les crues d'eau, le pont est tout obstrué par les corps flottans et les broussailles, depuis le bas jusqu'au chapeau du tablier, et sur toute sa longueur. Dans ces circonstances, il risque d'être emporté. Il n'a été sauvé que par des arcs-boutans assemblés sur les pilots d'arrière-garde.

Un autre moyen de conservation fut employé : on planta

une file de pilots, en amont du pont, en échiquier, à 4 ou 5 toises de distance du tablier, pour rompre l'effort des eaux, les diviser et arrêter les corps flottans. — On en obtint le plus grand succès, tant contre les eaux courantes que contre le choc des glaçons et des bois charriés par les torrents de cette partie des Alpes.

---

107. — Les armées européennes ont traversé plusieurs fois, sur la glace, le Rhin, la Vistule, le Niémen, etc. On se rappelle la facile invasion de la Hollande par les armées françaises, dans l'hiver de 1794 à 1795, et la prise des vaisseaux de guerre hollandais par des escadrons de hussards.

Quelques jours de dégel, qui survinrent à la fin de 1794, faillirent compromettre l'armée française par la rupture des glaces du Waal. Heureusement le froid reprit bientôt toute sa rigueur, et assura de nouveau les communications de l'armée.

Passage du Rhin, à Kehl, par Moreau, en 1796 (24 *juin*).

108. — Le général Moreau passa le Rhin à Kehl, le 24 juin 1796. Tous les préparatifs furent faits secrètement à Strasbourg. L'ennemi avait établi, le 19 juin, un camp de 6000 hommes entre Korck et Willstett, à 2 lieues du point de passage; pour détourner son attention, on tenta de fausses attaques au dessus et au dessous de Strasbourg.

Le 23 juin au soir, les troupes de passage furent rassemblées au Polygone et près de Gambsheim. Les troupes du premier débarquement pour l'attaque de Kehl furent partagées en 4 colonnes. La première, forte de quatre nacelles, de sept bateaux de l'Ill et de six grands bateaux, devait aborder sur des îles formées par le vieux Rhin, au dessous de

l'embouchure du bras nommé Erlen-Rhin. — La deuxième, composée de deux nacelles, devait s'emparer des îles nommées des *Escargots* et de *l'Estacade*. — La troisième, formée de quatre nacelles et de deux bateaux de l'Ill portant 200 hommes, devait aller, par le bras d'Erlen-Rhin, s'emparer d'une batterie dont les feux auraient empêché l'établissement d'un pont volant qui devait être notre seule communication jusqu'à ce que le pont de bateaux fût fini. La quatrième colonne, ayant deux nacelles, six bateaux de l'Ill et six grands bateaux, devait aborder dans l'île d'Erlen-Rhin.

Dans la soirée du 23, toutes les embarcations se mirent en marche, en suivant le canal de navigation : à neuf heures, elles étaient hors de la ville. 4 pièces de canon, du calibre de 4, démontées, furent embarquées à l'écluse du péage, da s quatre bateaux différens. Il était plus de minuit lorsque l'embarquement des troupes commença. On entendait le canon des fausses attaques. Le clair de lune éclairait les préparatifs et menaçait de les dévoiler à l'ennemi. A une heure et demie, on donna le signal du départ ; les bateaux remontèrent le long de la rive gauche et traversèrent le fleuve : les troupes mirent pied à terre et emportèrent à la baïonnette les postes de l'ennemi. — Après ce premier convoi, les bateaux revinrent chercher des troupes de renfort.

Les bateaux du pont volant et ceux destinés au pont continu remontèrent le bras Mabile ; c'est dans ce bras que l'on assembla le pont volant qui doubla ensuite la pointe des épis et qui fut établi vers les six heures du matin.

A six heures du soir, lorsqu'on fut maître des redoutes, de la ville et du village de Kehl, on commença le pont de bateaux qui se trouva terminé le lendemain, avant onze heures du matin. L'artillerie, la cavalerie et le reste des troupes passèrent alors sur la rive droite, où l'armée assura

sa position. Le capitaine Girard, du 2e régiment d'artillerie à pied, fut tué dans ce passage.

Le pont était composé de 17 bateaux, et jeté à environ 150 toises au dessous du vieux pont.

Passage du Rhin, à Weissenthurn et à Neuwied, par Jourdan, en 1796 (2 juillet).

109. — Neuf compagnies de grenadiers s'embarquent à deux heures du matin, derrière l'île de Weissenthurn, et sont jetées sur la rive droite, malgré les batteries de l'ennemi, auxquelles on avait opposé 24 pièces de canon, placées dans des positions avantageuses. Un deuxième débarquement de quelques compagnies d'infanterie, d'un escadron de chasseurs et de deux pièces d'artillerie légère, succéda au premier : par des débarquemens successifs, on jeta de nouvelles troupes sur la rive droite.

Jourdan avait donné l'ordre de rassembler à Saint-Sébastien les bateaux nécessaires pour passer à la fois 800 hommes ; on ne put trouver de bateaux que pour l'embarquement de la moitié de ce nombre. 400 grenadiers traversèrent ainsi le fleuve, sous le feu de deux pièces de gros calibre, placées dans une redoute en avant de Bendorf; cette troupe, faible, mais intrépide, éloigna l'ennemi de la rive droite du fleuve : elle fut bientôt renforcée par de nouveaux débarquemens. Pendant ces passages de vive-force, le commandant d'artillerie Tirlet s'occupait de la construction d'un pont, sur le bras du Rhin compris entre l'île de Neuwied et la rive droite : il fut terminé à 10 heures du matin. Alors les troupes de toutes armes traversèrent le fleuve.

Ponts établis pendant la campagne de l'an IV, en Italie.

110. — Il est des momens, surtout pendant une campagne d'hiver, lorsque les routes sont mauvaises, et les moyens de transports d'équipage insuffisans, où le service des ponts

est d'une extrême difficulté. Celle-ci augmente si chaque division d'une armée peut avoir besoin de jeter un ou plusieurs ponts, afin de tenter divers passages en même temps. On se trouvait à peu près dans cette position en l'an IV, pour la campagne d'Italie. L'armée française était totalement dépourvue d'équipages de ponts. Un officier, aussi actif qu'éclairé, y suppléa, en faisant usage des ressources que le pays lui offrait.

Après quelques mouvemens, qui firent croire aux Autrichiens que les Français cherchaient à passer le Pô à Valence, Bonaparte fit une marche forcée sur Castel-san-Giovanni, emmenant avec lui trois mille hommes d'infanterie et quinze cents cavaliers. Le chef de brigade d'artillerie Andréossy, avec un faible détachement de dragons, s'avança le long du Pô, jusqu'à Plaisance, et s'empara, dans la nuit, de cinq bateaux chargés de munitions *et de malades autrichiens*. Le 17 mai, de grand matin, Bonaparte étant arrivé vis-à-vis de Plaisance, s'embarqua immédiatement dans les bateaux qu'on avait pris, ou sur des radeaux et des ponts volans. Après quelque résistance de la part de la cavalerie ennemie, il parvint à s'établir de l'autre côté du Pô. Les autres divisions hâtèrent leur marche, aussitôt que le mouvement fut démasqué, et passèrent le fleuve dans la même journée.

Pont sur l'Adige à Ravazone.

111. — Dans la brillante campagne de 1796, en Italie, le chef de brigade d'artillerie Alix fit construire, à Ravazone, près de Roveredo, sur l'Adige, un pont de radeaux, remarquable par les intervalles laissés entre les radeaux ; il subsista pendant toute cette campagne et la suivante. Les arbres étaient espacés de six à sept pouces, et la portière était formée avec des batelets.

Les Français construisirent, le 3 ventôse an V, un autre pont de radeaux à Trente.

112. — Dans une des premières campagnes d'Italie, l'artillerie se procura, sur le lac Majeur, distant de 32 milles de Milan, au village de Motta-Visconti, 30 bateaux en chêne, appelés *Montayoli*, qui servirent à établir un pont sur le Tésin. Ils furent employés ensuite aux passages du Mincio et de l'Adige; ils étaient conduits à la suite de l'armée sur des voitures de paysans, arrangées en haquets.

Les pontonniers au siége du fort de Kehl, évacué le 10 *janvier* 1797.

113. — Le fort de Kehl était un carré fortifié par Vauban, sur la rive droite du Rhin, et destiné à couvrir le pont qui mène à Strasbourg. Le fort avait été démoli en 1736; quoiqu'on se fût hâté, dans la prévision d'un siége, de le mettre à l'abri d'un coup de main, les ouvrages avancés et le camp retranché n'étaient encore qu'ébauchés; les trois quarts n'en étaient pas palissadés.

Une inondation de la *Kintzig* ayant emporté un pont de pilotis établi à la gorge de la lunette de ce nom, on le remplaça par un pont de bateaux. Comme l'ennemi avait une batterie qui découvrait ce pont, et que les obus y pleuvaient, tous les bateaux furent coulés à fond, dès les premiers jours du siége; on en substitua un autre formé avec des pontons de cuivre, et qui ne put également pas se maintenir. — Enfin, on réussit à y entretenir une communication, au moyen d'une espèce de bac, composé de trois pontons accouplés.

La tête de pont d'Erlen-Rhin était une redoute fraisée et palissadée, qui couvrait un pont de bateaux, construit sur ce

bras du Rhin, des [illegible] au pont volant.

L'ancien pont de [illegible] rétabli dans la [illegible] on avait suppléé aux [illegible] brûlés, par de grands [illegible] chevalets à vis. Dès [illegible] à faire jouer ses batteries [illegible] endommagés. Le pont fut [illegible] ques jours après, et [illegible] dans la direction du feu de l'ennemi [illegible] maintenir trois jours de suite [illegible] était même d'un voisinage [illegible] teaux qui était en aval et qu'il menaçait d'entraîner par ses débris.

Une batterie ennemie, de quatre pièces de gros calibre, établie sur une branche de [illegible] à tirer à ricochet sur le pont de bateaux [illegible] midi; le lendemain, à neuf heures du matin, le pont n'était plus réparable.

Sur quarante bataillons qui [illegible] étaient journellement de service à la rive droite [illegible] fort, les ouvrages avancés [illegible] taillons campait à la rive gauche [illegible] daient alternativement. L'artillerie était dirigée par le général *Eblé*, [illegible] le chef de bataillon d'artillerie [illegible] chargé des équipages de ponts, le capitaine [illegible].

Le 16 frimaire au matin, l'ennemi [illegible] toutes ses batteries; il [illegible] face de l'île [illegible], beaucoup d'artillerie de campagne. Cette île n'était défendue que par trois cents hommes que

nous ne pouvions secourir que par le moyen d'un bateau qui servait de communication; tandis que l'ennemi y arrivait par un gué presqu'à sec : il réussit à s'en emparer. Dès lors, son principal objet fut d'occuper l'île d'Erlen-Rhin, afin d'être en mesure de battre efficacement le pont de bateaux; depuis, et constamment, il marcha vers ce but.

Dans la nuit du 20 au 21, et dans celle du 21 au 22, pour seconder ses attaques, l'ennemi lança deux brûlots destinés à incendier notre pont de bateaux. Ces brûlots étaient des nacelles remplies de poudre et de bombes chargées; ils avaient un mât dont le choc contre le plancher du pont devait faire partir deux platines de fusils, disposées pour mettre le feu à la poudre. On envoya ensuite, à différentes reprises, des radeaux ou flottes de bois de différentes formes, en losange, en triangle, en étoiles chargées d'artifices, de pétards, de boîtes de réjouissance, et de toutes sortes d'incendiaires; mais, quoique ces machines fussent énormes et construites avec des bois des plus gros échantillons, aucune ne put arriver jusqu'au pont de bateaux; l'estacade et l'exacte surveillance des pontonniers déjouèrent toutes les tentatives de ce genre. De fortes gelées qui suivirent causèrent aussi beaucoup d'inquiétudes pour nos communications. On craignit pour l'existence du pont de bateaux, qui pouvait être entraîné par les glaces du Rhin. Mais le temps se radoucit après que le fleuve eut charrié pendant ving-quatre heures; il n'y eut pas d'accidens graves.

Le 19 nivôse, l'ennemi parvint à achever deux batteries destinées à détruire le pont de bateaux; la première commença à jouer après midi: deux bateaux furent coulés bas dans la soirée; plusieurs furent endommagés; ces accidens furent réparés à l'entrée de la nuit. Au point du jour, l'ennemi recommença sur le même pont un feu si vif et si bien dirigé,

qu'avant neuf heures, cinq bateaux consécutifs étaient coulés bas et presque tous les autres endommagés. Il devint impossible de le réparer; l'on dut dès lors regarder cette communication comme nulle et impraticable.

On voulut établir un pont volant au dessous du pont de bateaux; mais cette nouvelle communication eût été insuffisante. D'ailleurs le fort de Kehl n'était plus en état de soutenir une attaque de vive force, un peu vigoureuse. Vouloir s'y maintenir encore, c'était s'exposer à perdre entièrement les troupes et l'artillerie qui servaient à sa défense et dont la retraite était impossible. On se décida à l'évacuer à dix heures du matin. Pendant qu'on travaillait à l'établissement du pont volant inférieur, Desaix fit avec le général autrichien, Latour, une convention par laquelle les troupes ennemies devaient entrer à Kehl, le 21 nivôse, à quatre heures du soir. On travailla sur-le-champ à rétablir le pont, qui fut praticable à deux heures. On mit une telle activité à tous les travaux, qu'on ne laissa pas à l'ennemi une seule palissade : tout fut ramené à la rive droite, jusqu'aux éclats de bombes et d'obus et jusqu'aux bois des plates-formes. A quatre heures, lorsque l'ennemi prit possession de Kehl, il ne restait absolument rien que de la terre et des ruines, et l'on commença à replier le pont.

Ainsi finit, après cinquante jours de tranchée ouverte et cent quinze jours d'investissement, un des siéges les plus célèbres que puisse offrir l'histoire.

Les pontonniers au siége de la tête de pont d'Huningue, en janvier et février 1797.

114. — La place d'Huningue est bâtie sur la rive gauche du Rhin qui en baigne les murs. Le pont d'Huningue était sur bateaux. La tête de pont était un ouvrage à corne, construit

rent dans l'ouvrage à corne d'Huningue, comme à Kehl, que des terres amoncelées.

Passage du Rhin, à Diersheim, par Moreau, en 1797, 20 *avril.*

115. — L'armée de Rhin et Moselle, commandée par Moreau, traversa le Rhin devant Diersheim, le 20 avril 1797 (1[er] floréal an V). L'opération fut secondée par de fausses attaques et par le feu du canon de la ligne depuis Brisach jusqu'au fort Vauban. Moreau avait à sa disposition un train de pontons; mais il était insuffisant, tous les autres équipages de ponts ayant été détruits dans la campagne précédente, particulièrement pendant le siége de Kehl.

La veille du jour du passage, on s'empara de tous les bateaux de la rivière d'Ill, et on les rassembla à Strasbourg. Le 19 avril, vers deux heures après midi, la flottille se mit en marche : elle était composée de huit nacelles, quarante bateaux de l'Ill, douze grands bateaux, un bateau plat pour les débarquemens, trois bateaux et quatre nacelles pour un pont volant, et enfin de cinquante bateaux d'artillerie pour le pont. La flottille, contrariée par les vents, n'arriva qu'à la nuit à la Wantzenau. La nuit étant très-obscure, plusieurs bateaux s'engravèrent, entre autres celui qui contenait les rames; on n'avait pas eu la précaution d'en garnir les bateaux de la flottille. Ce fut inutilement que le général en chef et les officiers de l'état-major se mirent à l'eau jusqu'à la ceinture pour aider à le remettre à flot; on dut prendre le parti de faire porter les rames à l'épaule, par des soldats d'infanterie, jusqu'au lieu de l'embarquement. Les troupes de passage, sous les ordres du général Duhesme, furent chargées dans trente-trois bateaux et partagées en trois divisions; elles abordèrent vis-à-vis de Diersheim, débar-

quèrent et parvinrent, non sans peine, à se maintenir sur la rive droite du Rhin.

Le pont volant fut monté et placé devant Diersheim : on n'eut pas d'autre communication jusqu'à la nuit; à six heures du soir, on commença le pont de bateaux, au dessous du pont volant. Il fut construit sous le feu de l'ennemi et terminé à onze heures.

Passage du Rhin, à Neuwied, par le général Hoche, en 1797.

116. — Le jour où le général Moreau, avec l'armée du Rhin et Moselle, forte de soixante mille hommes, passait le Rhin, le général Hoche, à la tête de l'armée de Sambre-et-Meuse, forte de soixante dix mille hommes, dut exécuter le passage du même fleuve à Neuwied, afin de partager l'attention de l'ennemi et de jeter de l'incertitude dans ses mouvemens.

Passage de l'Adda, en 1799.

117. — Dans la campagne d'Italie, de 1799, le général autrichien, de Chasteler, dirigea les travaux d'un passage de l'Adda, qui eut lieu le 26 avril, vis-à-vis du château de Trezzo, dans un fond jugé presque inaccessible, où les flots mugissent et forment un courant rapide très-prononcé. Il y fit transporter, de nuit, à bras d'homme, un petit bateau et les pontons nécessaires. 20 chasseurs passèrent d'abord et successivemeut 500 hommes. Les ancres ne voulant point tenir sur le fond, qui est de rocher, l'ennemi fit usage de cordages attachés à des arbres et à des quartiers de rochers. Commencé à onze heures du soir, ce pont fut terminé à quatre heures du matin. Un orage violent empêcha, dit-on, la garnison du château de Trezzo d'entendre le bruit du tra-

Saint-Gothard et de tous les passages qui communiquent en Italie et dans les Grisons, et de dégager entièrement le lac de Lucerne, en regagnant tout le pays compris entre la haute *Reuss* et la *Linth*.

Mauvais succès d'une tentative de passage de l'Aar, par l'archiduc Charles, le 17 *août* 1799.

119. — L'archiduc Charles tenta, avec dix mille hommes, le passage de l'Aar, à Dettingen, gros village situé à la rive droite. A cet effet, il fit commencer, dans la nuit du 17 août 1799, deux ponts de bateaux sur cette rivière, la plus considérable de la Suisse, et dans la partie la plus rentrante du coude qu'elle forme à cet endroit. L'archiduc était favorisé par un brouillard extrêmement épais ; l'on travaillait sous la protection de trente-huit pièces de canon de fort calibre, très-avantageusement placées, et qui battaient tellement, en tous sens et à revers, la plaine basse qui est à la rive gauche, qu'il était impossible de s'y présenter. Pour masquer encore mieux les travailleurs, on mit le feu au hameau du petit Dettingen, situé vis-à-vis le point de passage. Quoique cette position fût faiblement gardée, et que les Français n'eussent pas eu le moindre soupçon de ce projet, il n'en échoua pas moins, autant par l'effet des mauvaises dispositions faites pour le passage, que par la difficulté de faire tenir les ancres sur le fond de rocher d'une partie du lit de la rivière. Lorsque le brouillard se dissipa, vers les neuf heures du matin, un des ponts n'était qu'à moitié fait, et l'autre était à peine commencé. Vers midi, les généraux français *Ney* et *Heudelet*, qui étaient accourus au bruit de la canonnade, l'un de *Niderfrick*, et l'autre de *Brugg*, avaient déjà rassemblé une douzaine de mille hommes sur le plateau de *Boezstein*, et

dans un bois qui dominait la plaine du petit Dettingen; les troupes de réserve disponibles avaient été mises en mouvement de toutes parts, et se dirigeaient sur ce point. Les Autrichiens sentirent dès lors que leur tentative devenait impraticable. Cette opération, pour laquelle ils avaient fait d'immenses préparatifs, se termina par une convention qu'ils proposèrent, et qui leur fut accordée. Ils obtinrent la faculté de retirer leurs pontons, à condition qu'ils cesseraient le feu de leur artillerie.

Passage de la Limat, par Masséna, devant Dietikon, le 25 septembre 1799 (3 *vendémiaire an VIII*).

120. — Le passage de la Limat, effectué par l'armée du Danube, devant Dietikon, est remarquable par les dispositions qui en assurèrent la réussite.

L'attaque devant Dietikon eut lieu en même temps qu'une autre faite par la division Soult, qui passa la Linth, en avant de Bilten, et qu'une fausse attaque vers Vogelsang.

L'artillerie placée à la droite, à la gauche et à la sortie du village de Dietikon, par les soins du chef d'escadron Foy, battait les Russes et les Autrichiens, de revers et de front. Au point de passage, la rivière n'a que quarante-six toises de largeur, et forme un coude dont la convexité était tournée du côté des Français et dominait le bord opposé.

Les bateaux rassemblés par les Français, sur l'Aar et la Reuss, ne pouvaient arriver par eau à l'emplacement où l'on avait projeté de passer la Limat, qu'en descendant les deux premières rivières, et, en remontant ensuite le Limat, dont le courant est très-rapide, il eût fallu exécuter cette opération sous le feu de l'ennemi, maître de la rive droite, qui commande presque partout la rive gauche. Le seul moyen de

nis d'outils à pionniers, furent distribués sur les différens points d'embarquement, dans l'intention de faire des rampes pour faciliter l'action de lancer les barques, attendu que la rivière étant un peu encaissée, le rivage était élevé de plus de 2 m. au dessus du niveau de l'eau.

L'artillerie, habilement conduite par le chef d'escadron Foy, s'était rendue sur le terrain, et avait pris ses positions avec un ordre et un silence tels qu'elle ne fut entendue ni des postes russes, ni des troupes françaises, en bataille sur la rive gauche.

De son côté, l'infanterie de l'avant-garde, toute bouillante d'ardeur, se trouvait en bataille à cinquante pas du rivage; elle y était arrivée sans se faire remarquer. Une réserve, aux ordres du général Klein, était placée dans la plaine, entre Dietikon et Schlieren. Le général Mortier devait, d'ailleurs, faire diversion par une attaque vigoureuse sur Wollishofen.

Toutes les dispositions nocturnes ayant été faites avec autant d'ordre que de précision, à un signal donné par le général Gazan, les bateaux les plus légers furent lancés à l'eau avec une telle célérité, que les sapeurs, qui étaient destinés à pratiquer des rampes pour faciliter cette opération, n'eurent pas le temps de donner leur premier coup de pioche. Le jour était prêt à paraître; en un instant, les bords de la rivière furent couverts de bateaux et de troupes; les premiers entraient à peine dans l'eau, que les nombreux postes russes qui enveloppaient l'anse sur la rive droite firent une décharge et un feu nourri de mousqueterie; ce tir, loin de refroidir l'ardeur des pontonniers et des travailleurs, ne fit que la centupler. Malgré la mitraille ennemie, il n'y eut pas un seul bateau de submergé, ni un seul homme de noyé. Notre artillerie répondit au feu de l'ennemi avec une vivacité qui l'éloigna de la rive, et qui écrasa tout ce qui aurait voulu

s'opposer à notre abord; les pelotons d'infanterie, que le général Gazan avait placés à cet effet sur nos flancs dans les intervalles de l'artillerie, nous protégèrent aussi beaucoup par un feu vif et bien nourri.

Une partie des bateaux repassait déjà à la rive gauche pour opérer un second transport, lorsque l'on jugea, en entendant battre la charge, que les troupes françaises s'avançaient. Alors on fit cesser tout le feu, tant d'artillerie que de mousqueterie de la rive gauche, dans la crainte de nuire à nos gens; l'on se borna à accélérer le passage successif de l'infanterie dans les bateaux.

Le capitaine de pontonniers, chargé de l'équipage de pont, dont la tête était arrêtée à Dietikon, avait ordre de se tenir prêt à déboucher, avec son convoi, au premier coup de canon. Dès que le succès du débarquement fut assuré, la tête du convoi sortit du village, et arriva au grand trot sur la rive. La construction du pont commença sur-le-champ, quoique le point de passage fût encore exposé au feu de l'artillerie russe.

Pendant que ce travail s'avançait, notre avant-garde s'était augmentée continuellement par les troupes que les pontonniers faisaient passer avec une extrême rapidité dans les barques; elle déboucha du petit bois, pour attaquer les Russes qui s'étaient ralliés dans le bois de sapin, sur le rideau, ainsi que les troupes du camp qui s'étaient mises en bataille devant leurs faisceaux d'armes. La fusillade fut très-vive et très-longue; les Russes, maîtres d'une bonne position et soutenus par sept pièces de canon, résistèrent long-temps, et se défendirent avec beaucoup d'opiniâtreté; mais enfin ils furent chassés avec une perte énorme en tués, blessés et prisonniers; à peine une heure était écoulée depuis l'instant de l'attaque, que nous étions maîtres du bois de sa-

pins, ainsi que de leur camp; ils nous l'abandonnèrent tout tendu, et nous prîmes position au delà du bois.

Cependant le pont se jetait rapidement; les pontonniers, aidés par les soldats de la légion helvétique, y travaillaient avec ardeur; ils joignaient, dans leur manœuvre, à une extrême célérité, un ordre et une précision qu'à peine on eût crus possibles dans l'exercice de parade le mieux concerté; le général en chef Masséna, qui était présent, s'empressa d'y applaudir.

Un détachement de sapeurs était employé en même temps, sur la rive droite, à ouvrir, à travers le bois, un chemin qui fût praticable pour l'artillerie et la cavalerie. A sept heures et demie, le pont, qu'on n'avait commencé qu'à cinq heures, fut entièrement terminé, ainsi que le chemin, sans que sa construction eût ralenti le passage des troupes en bateaux; à l'instant où il fut fini, nous avions déjà près de huit mille hommes d'infanterie sur la rive droite.

Le pont établi, l'artillerie légère, la cavalerie et le restant de l'infanterie, y défilèrent promptement; il n'était pas encore neuf heures du matin, que toutes les troupes destinées à passer à l'autre rive s'y trouvaient réunies, occupant la position du plateau de Fahr.

La fausse attaque contribua beaucoup au succès de la véritable. Au point du jour, les batteries françaises établies près du confluent de l'Aar et de la Limat commencèrent leur feu sur les postes russes; le général Mesnard réussit même à jeter un petit détachement de troupes légères de l'autre côté de la Limat, au moyen de quelques mauvaises barques qui furent transportées à bras, et sous le feu du canon à mitraille, des eaux de l'Aar dans celles de la Limat, à Vogelsang. Il parvint ainsi à se rendre maître du cours de cette rivière, au dessous de ce village, de façon à pouvoir y

faire remonter un pont volant, qui y fut établi, et qui lui servit, le lendemain matin, à faire passer une partie de la division. Le surplus vint passer l'Aar, à Klingenau, sur des bateaux plats descendus dans la nuit. Ces démonstrations, jointes aux préparatifs ostensibles qu'on avait faits à Brugg les jours précédens, trompèrent complètement le général russe.

Passage de la Linth à Bilten, le 25 *septembre* 1799, *par le général Soult.*

121. — La division Soult devait passer la Linth de vive force; elle n'avait à sa disposition que 8 bateaux portatifs, qui étaient à Laachen, village et port du lac de Zurich; 12 grands bateaux et 3 chaloupes canonnières qui étaient dans le port ne pouvaient être utilisés qu'à l'embarquement qui devait s'effectuer sur ce lac. Outre la faiblesse des moyens de passage, la principale difficulté provenait de la nature marécageuse des rives de la Linth; elle ne permettait pas que les voitures s'en approchassent, surtout après les pluies continuelles qui avaient eu lieu tout l'été.

Il fût décidé que le passage s'effectuerait en avant de Bilten, à un endroit où la rivière est très-rapide, mais n'a pas plus de 40 mètres de largeur. On devait y amener de Laachen 8 bateaux portatifs provenant du lac de Zug; les deux plus grands devaient servir à l'établissement d'un pont volant, pour le passage de l'artillerie et de la cavalerie. L'embarquement des troupes devait être précédé par le passage de la compagnie des nageurs; cette compagnie était formée d'hommes exercés à nager dans le lac, en portant les piques, les sabres et les pistolets dont ils étaient armés; ils étaient destinés à surprendre les premiers postes autrichiens.

Le passage de Bilten devait être secondé par des troupes

embarquées à Laachen, et qui, sous la protection de nos 3 chaloupes canonnières, devaient se diriger par le lac, une partie sur le rivage de Schmérikon pour y aborder, et l'autre partie sur l'embouchure de la Linth, pour la remonter et être déposée sur la rive droite, à la hauteur d'Uznach, afin de coopérer à l'attaque de ce bourg. Ces troupes, après leur débarquement effectué, devaient faciliter le rétablissement du pont de Grynau, afin de donner passage à un corps plus nombreux, aux ordres du général Laval, chargé de s'emparer d'Uznach.

L'attaque, ainsi réglée, commença entre trois et quatre heures du matin, le 25 septembre; le convoi qui, la veille, était parti de Laachen à cinq heures du soir, déboucha de Bilten pour se rendre au bord de la rivière qui en est éloignée de 1,200 m.; plus de la moitié de ce terrain est un marais, à travers lequel on avait été obligé de pratiquer un chemin avec des madriers. Le bruit des voitures sur cette espèce de plancher attira l'attention des postes ennemis qui firent feu sur le convoi. On parvint néanmoins, sans accident grave, à approcher les bateaux du rivage et à les mettre à terre.

Cette première opération terminée, les nageurs se jetèrent à l'eau et abordèrent la rive droite. Ils s'avancèrent en battant la charge et en criant : *En avant!* Ils firent quelques prisonniers du régiment de Bender qu'ils forcèrent à crier en Allemand : *En retraite, Bender! Sauve qui peut, les Français sont débarqués!* Ils nettoyèrent ainsi la rive opposée, et procurèrent, par là, plus de facilité pour lancer les bateaux à l'eau et embarquer les grenadiers. Lorsqu'on eut six compagnies de grenadiers à la rive opposée, elles attaquèrent le village de Schœnnis, éloigné d'un quart de lieue du point de passage, et elles s'en emparèrent. Ce village fut abandonné et repris trois fois. Il resta enfin au pouvoir des Fran-

çais, renforcés à propos par 6 autres compagnies de grenadiers et par un bataillon de la 25ᵉ demi-brigade légère que l'activité des pontonniers avait fait passer promptement par des débarquemens successifs.

Le général en chef autrichien Hotze ayant été tué, le désordre se répandit dans les troupes ennemies. Le passage successif de l'infanterie française dura jusqu'à 9 heures du soir. Les pontonniers qui n'avaient pas mangé et qui étaient excédés de fatigue, ne pouvant plus travailler, on remit au point du jour l'établissement du pont volant pour la cavalerie et l'artillerie. Il est à remarquer que la division Soult n'avait à sa disposition qu'une seule compagnie de pontonniers; elle ne pouvait suffire à la fois au passage de la Linth, au service des chaloupes canonnières et des bateaux de débarquement. On y suppléa par 100 auxiliaires pris dans l'infanterie, qu'on exerça, quelques nuits, à la manœuvre des chaloupes; à l'instant de l'opération, on s'empara de force de tous les bateliers du village de Laachen dont on avait la liste, et qu'on surprit dans leurs maisons pour les employer à la conduite des bateaux du lac.

A minuit, le convoi de 12 grands bateaux était parti de Laachen par le lac, escorté par les 3 chaloupes canonnières, et portant 980 hommes; à la hauteur de Schmérikon, 2 chaloupes se placèrent en face de ce village, pour protéger le débarquement d'un corps de 300 hommes. La troisième chaloupe alla se placer à une demi-lieue sur la gauche, pour protéger le faible corps débarqué au dessus. Les 700 hommes restant, commandés par le chef de brigade Lochet, essayèrent de remonter la Linth pour prendre terre à Uznach; mais les eaux étant trop basses à l'embouchure, et les troupes se trouvant trop incommodées du feu de l'ennemi qui bordait la rive droite, elles débarquèrent à Schmérikon. Lo-

chet remonta alors la Linth, par terre, le long de la rive droite, jusqu'au pont de Grynau, dont il s'empara et qu'il fit recouvrir à la hâte par les sapeurs. Bientôt après, 3 bataillons russes, commandés par le prince de Wurtemberg, s'avancent l'arme au bras et avec une contenance menaçante; nos troupes veulent repasser la Linth et se jettent sur le pont avec précipitation : il se rompt; plusieurs hommes tombent dans l'eau; quelques uns se noient. Les autres, ne voyant plus de retraite, se rallient, protégés par le feu de 4 pièces de canon, placées à la rive gauche, et par deux bataillons de la 36ᵉ demi-brigade; ils attendent les Russes de pied ferme et sans tirer. Lorsqu'ils les virent à demi-portée, une décharge terrible, suivie d'une charge à la baïonnette, fit un tel massacre des Russes, qu'il n'en échappa presque aucun.

Les 300 hommes débarqués au dessous de Schmérikon s'étaient aussi avancés vers Uznach, jusqu'à un pont qui en est à moitié chemin, où les Autrichiens se présentèrent en force : une partie du corps français gagna le pont de Grynau; l'autre partie (150 hommes environ) se retira vers Schmérikon. Ceux-ci voulurent s'y soutenir, sous la protection des chaloupes canonnières; mais, ayant vu manœuvrer 4 compagnies russes à proximité, ils se jetèrent dans les bateaux et gagnèrent la rive gauche du lac. Les Autrichiens restèrent maîtres de ce village; le feu de nos chaloupes canonnières, intercepta néanmoins leurs communications.

Le 26 septembre au matin, on se hâta d'établir à Bilten un pont volant pour transporter la cavalerie et l'artillerie, qui commencèrent à y défiler à 4 heures. L'ennemi, chassé, la veille au soir, de Kalten-Brunen, essaya de reprendre ce poste à la faveur de la nuit; il pénétra jusqu'à Benken avec 1,800 hommes d'infanterie et un escadron de hussards des

frontières ; mais le général Soult, instruit de ce mouvement, fit cerner ces troupes par 3 bataillons qui leur firent mettre bas les armes. L'ennemi fut encore battu sur les ponts de Wesen et de Lichstenteig ; un détachement considérable avait été dirigé sur Ropperschwill, tandis que nos chaloupes canonnières s'y rendaient par eau. On s'empara de cette ville, où l'on prit plusieurs pièces de canon, des affûts, des voitures et quelques magasins de vivres. Nos trois chaloupes y entrèrent à 8 heures ; elles y trouvèrent celles de l'ennemi au nombre de 7, dont une portait 13 canons. Williams les avait abandonnées, en les coulant à fond ; il n'y avait plus qu'une faible partie de l'artillerie dont elles avaient dû être armées, une partie ayant été jetée dans le lac ou évacuée par terre. Les pontonniers prirent sur ces chaloupes deux pavillons autrichiens ; ils trouvèrent, tant à Ropperschwill qu'à Stœffa, une cinquantaine de bateaux du lac que l'ennemi y avait rassemblés, dans l'intention de faire un débarquement considérable à la rive gauche du lac.

Le corps des pontonniers a rendu de grands services dans cette campagne. Les capitaines Zabern, Henri, Lefranc, Parisot et Savary ; les lieutenans Nanot, Bloquet, Schmider et Bénard se distinguèrent ; le capitaine Chapelle dirigea le passage de la rivière à Bilten, et le lieutenant Gauthier (1)

---

(1) Nous citerons ici comme un modèle de prévoyance et de clarté dans un ordre militaire celui qui fut donné par le général Soult au lieutenant de pontonniers Gauthier, chargé de seconder le passage de la Linth, au moyen d'un débarquement par le lac de Zurich.

« Pour assurer le succès de l'attaque que la division doit faire demain sur « Uznach, il entre dans mes dispositions, citoyen, que les chaloupes canon- « nières que vous commandez protégent ce mouvement et celui des troupes qui « seront embarquées à Laachen, sur les barques et nacelles qui s'y trouvent, « qui formeront une expédition particulière, mais cependant liée à l'expédition

fut chargé du commandement de la flottille et du débarquement par le lac.

Passage du Rhin à Reichlingen par Moreau, le 1er mai 1800 (11 floréal an VIII).

122. — L'armée du Rhin, commandée par Moreau, passa le Rhin, à Reichlingen, le 1er mai 1800. Aussitôt après le pas-

---

« générale. En conséquence, je vous préviens que, sur les six barques du port « de cinquante hommes chacune, qui se trouvent à Laachen, il y aura d'em- « barqués trois cents hommes d'infanterie, commandés par le citoyen Valot, ad- « judant-major à la 94e demi-brigade, que vous conduirez à gauche de Schmé- « rikon, pour y opérer une descente et fixer l'attention de l'ennemi sur cette « partie; ce détachement devra attaquer avec la plus grande vigueur tout ce « qu'il trouvera d'ennemis, s'emparer du village de Schmérikon, et vous don- « ner la facilité de prendre les embarcations ennemies qu'il y a, et que vous « rejeteriez de suite sur la rive gauche du lac, vers l'embouchure de la « Linth.

« Comme il arrivera que l'ennemi cherchera à repousser ce détachement, « après qu'il aura opéré sa descente, vous aurez soin de le protéger par le feu « de vos chaloupes, et même de tenir les barques qui l'auront porté prêtes à le « recevoir, s'il était obligé de se rembarquer. Je vous préviens cependant que « ce détachement doit chercher à pénétrer au devant de Schmérikon, pour vé- « nir se joindre aux troupes qui auront passé la Linth au dessus de son embou- « chure dans le lac.

« Les six autres barques qui se trouvent à Laachen, dont quatre du port de « cent cinquante hommes chaque, deux de quarante, sont destinées à recevoir « un détachement de sept cents hommes, commandés par le chef de brigade « Lochet, qui doit l'emmener jusqu'à l'embouchure de la Linth, et ensuite « remonter cette rivière, pour pouvoir effectuer son passage sur la rive droite, à « un point qui lui est déterminé.

« Le mouvement de ces dernières barques se fera en même temps que le vôtre, « et vous devez protéger leur marche.

« Il serait essentiel qu'une de vos chaloupes fût détachée, pour se porter vers « Bolingen, et y enlever, s'il est possible, les embarcations ennemies qui s'y « trouvent : dans tous les cas, vous en laisseriez une en croisière à hauteur de

sage de la Limat, dans l'idée qu'on pourrait tenter de passer le Rhin vers l'embouchure de l'Aar, on avait rassemblé, à Dettingen, sur cette rivière, toutes les barques de transport, qui avaient servi à Dietikon. Dès que les fortes gelées furent passées, on travailla à radouber et à renforcer les barques, de manière à les rendre propres à être employées à des ponts; on fit venir de Strasbourg un supplément de bateaux d'artillerie et d'agrès ; on substitua un pont de pilotis au pont de Windisch sur la Reuss, pour pouvoir disposer des bateaux qui y servaient, et on échangea aussi contre des bateaux du lac de Zurich ceux des nôtres qui formaient un pont sur la Limat, à Wettingen. Ces moyens réunis nous fournirent un total de 36 bateaux d'artillerie et d'une trentaine de ceux du pays, bien renforcés, pouvant, au besoin, suppléer les premiers, et tous transportables par terre. On devait faire deux portions des équipages; une partie était destinée à l'établissement d'un pont sur les derrières du gros de l'armée, lors-

---

« ce point, pour vous mettre à couvert des manœuvres que l'ennemi pourrait « faire sur vos derrières.

« J'attache une grande importance à votre expédition : d'elle dépend peut-« être le succès de nos opérations sur Uznach ; ayez soin, sitôt que l'attaque sera « commencée, de protéger le mouvement des troupes, et en même temps d'in-» tercepter les communications de Uznach à Ropperschwill, également par votre « feu.

« L'attaque que va faire la division doit commencer à trois heures; ainsi, « pour que les troupes que vous embarquerez soient arrivées à temps, il est né-« cessaire que vous partiez à minuit de Laachen : donnez vos ordres en consé-« quence.

« Je vous préviens que deux pièces de quatre, avec deux compagnies d'in-« fanterie, resteront à Laachen et à la pointe de Nuselen, pour vous protéger, « en cas d'événement; s'il vous survient quelque chose d'extraordinaire, vous « en rendrez compte au général Laval, qui commandera l'attaque d'Uznach.

« Le général commandant la 3e division de l'armée du Danube.

« SOULT. »

qu'il se serait avancé jusque sur la Wutach, pour remplacer ceux de Lauffenbourg et de Sukingen qui avaient été coupés; le reste devait servir au passage du Rhin.

On rassembla à Kloten tous les bateaux, voitures et agrès nécessaires à cette opération; on laissa à Dettingen ceux qu'on réservait pour jeter un pont vers Lauffenbourg. Le parc de Kloten fut composé de 16 bateaux et 2 nacelles d'artillerie, 20 bateaux du pays renforcés, et 12 petits pontons de Zurich, avec tous les haquets, voitures, cordages et objets en dépendant, le tout chargé et prêt à partir au premier ordre.

D'un autre côté, on avait réuni à Roschach une vingtaine de bateaux portatifs et quelques agrès; ce petit équipage était prêt à se mettre en mouvement, pour attirer l'attention de l'ennemi du côté du Rheinthal. Indépendamment de ces équipages, une quantité de bois considérable, rassemblée de longue main à Eschenz et dans les villages les plus voisins de Stein, procurait les moyens de faire réparer très-promptement le pont de cette ville que les ennemis avaient détruit, mais dont les palées subsistaient encore.

Le 30 avril, une grande partie de l'armée se trouvait réunie en arrière de la Wutach, et presque toutes les divisions étaient à portée de se communiquer. L'aile droite devait passer le Rhin au dessus de Schaffhouse. Les chevaux que le transport de l'équipage réuni à Kloten exigeait avaient été réquis, au nombre de 800, dans différens cantons; dans ce nombre, il y en avait 200 fournis par le parc d'artillerie; ils furent expressément réservés pour conduire les bateaux de transport destinés au passage de l'avant-garde, afin d'éviter l'inconvénient qu'il y aurait eu d'exposer au premier feu de l'ennemi des charretiers peu aguerris qui auraient pu s'en effrayer et mettre de la confusion dans le convoi. Les

chevaux se trouvèrent rassemblés dans le parc de Kloten, le 27 avril; le 29 au matin, l'équipage de pont, précédé des bateaux de débarquement, se mit en mouvement; le convoi était organisé dans le même ordre que pour le passage de la Limat; comme il avait plusieurs marches à faire pour arriver à sa destination, les principaux officiers de pontonniers et les conducteurs avaient chacun une copie de l'état de sa distribution, afin qu'ils pussent veiller plus facilement à ce que l'ordre ne fût jamais dérangé, et que chaque voiture conservât exactement le rang qui lui avait été assigné. On devait protéger le vrai passage par une fausse attaque ou plutôt par un passage secondaire à paradis; on détacha du convoi 4 barques ordinaires, avec 8 des petits pontons de Zurich, qui se portèrent sur Schlatt.

Le moment du passage ayant été fixé à la nuit du 29 au 30 avril, le 29 au matin, le convoi se remit en marche pour approcher du Rhin, en observant de ne le faire avancer de jour qu'autant qu'on le pourrait, sans qu'il fût découvert de la rive droite, remettant à faire le reste du chemin à l'entrée de la nuit. Un contr'ordre ayant remis le passage à la nuit suivante (du 30 avril), on fit arrêter l'équipage et les troupes. Le reste de cette journée fut employée à reconnaître plus particulièrement les localités.

L'emplacement du pont fut déterminé au point qui répond au milieu d'une plaine d'environ 1,200 toises de largeur qui s'étend d'Esmishofen à Biberen, et par où le général Lecourbe devait déboucher. Les abords du Rhin, sur ce point, présentaient un rideau fort escarpé et de plus de 150 pieds d'élévation, régnant sur la rive gauche; cependant, à l'endroit marqué pour le pont, l'escarpement laissait entre lui et le bord de l'eau un terrain peu élevé, d'une centaine de pas de largeur, s'étendant en pente douce jusqu'au lit du

fleuve. C'est là que les bateaux devaient être déposés, avant de les lancer à l'eau. Mais il était difficile de les faire arriver jusque-là; on ne pouvait que les faire glisser à bras d'homme sur la pente rapide de ce rideau, après les avoir fait décharger de dessus les haquets, sur la crête de la hauteur. Ce travail une fois fait, celui qui devait suivre, pour les porter près du bord, pour les jeter à l'eau et pour y embarquer les troupes, ne pouvait plus éprouver d'obstacle. La rive gauche était un gravier en pente douce, et l'eau ne devenait profonde que par degrés; la rive droite, où le pont devait aboutir, était haute et escarpée, et le talus en paraissait couvert de gazon; mais si la hauteur de la berge exigeait la façon d'une rampe, elle avait l'avantage de couvrir une partie du pont et de mettre à l'abri le débarquement des troupes.

Le point de passage, sous d'autres rapports, était bien choisi; ce rideau si élevé et si contraire à l'arrivage des bateaux sur le bord du fleuve nous procurait pour notre artillerie, sur nos deux flancs, d'excellentes positions qui dominaient la plaine opposée; les hauteurs au dessus de Reichlingen nous fournissaient aussi des emplacemens très-favorables pour contrebattre avec avantage le canon d'une espèce de redoute au dessus de Biberen. On espérait trouver un gué pour la cavalerie, à l'embouchure du ruisseau de ce nom; d'excellens nageurs reconnurent qu'il n'en existait pas.

Le 30 avril au soir, on amena les bateaux sur le point du passage qui était très-élevé et dominait la rive opposée; on les traîna à bras jusqu'au pied de l'escarpement; on les porta à l'épaule jusqu'au bord de l'eau. A une heure tout était disposé, et l'artillerie avait pris ses positions. On dut attendre les troupes d'embarquement, qui fu-

rent en retard. L'ennemi fit un feu de mousqueterie sur les bateaux ; ils débarquèrent néanmoins les troupes sur la rive droite. Après le passage de vive force, on descendit les voitures de l'équipage par une pente très-rapide, et l'on construisit le pont. Lorsqu'il fut terminé, on s'aperçut que le terrain de la culée de sortie était marécageux, ce qui détermina à faire, au bout du pont, un retour en chevalets.

Le passage à Reichlingen, dirigé par le chef de brigade d'artillerie Dedon, fut protégé par un passage secondaire à Paradis. Quelques bateaux jetèrent des troupes sur la rive droite du fleuve : elles parvinrent à s'y maintenir. Il y avait 36 bateaux d'artillerie et 30 du commerce. L'ennemi avait sur le lac de Constance une flottille de 18 chaloupes; on lui en avait opposé une de 8 bâtimens armés ; les pontonniers les avaient construits à Roschach, en profitant de la carcasse de vieux bâtimens submergés.

Les sapeurs du génie secondaient les pontonniers dans ce passage du Rhin. Aussitôt que l'on put sans inconvénient se priver d'une partie des pontonniers, on les envoya à Stein, pour réparer le pont de cette ville avec les bois qui avaient été ramassés, la campagne précédente, dans les villages voisins. En moins de 4 heures, ce pont fut entièrement rétabli, quoiqu'il ne restât que les files de pilots, et que la travée du milieu eût une coupure de plus de 20 mètres de largeur. La longueur totale du pont était de 120 mètres à peu près. Comme il présentait une communication suffisante sur ce point, on leva le lendemain le pont de bateaux qui avait servi au premier passage, et on le descendit à Paradis, où il fut établi définitivement.

123.— *Prise de la flotille autrichienne sur le lac de Constance, le* 11 *mai* 1800.

Les pontonniers ne bornèrent pas toujours leurs opérations à des passages de rivières et à des constructions de ponts. On a vu que l'armée du Danube, en l'an VII, ayant besoin d'une flottille sur le lac de Lucerne, pour l'attaque des postes que les Autrichiens avaient sur ses bords, on équipa en chaloupes canonnières quelques bateaux du lac. Cette flottille servit à protéger la marche des colonnes et à transporter des troupes de débarquement.

Après le passage du Rhin à Reichlingen, la première brigade de la division de droite, sous les ordres du général Laval, fut détachée pour s'emparer des places de Brégentz et d' Lindau. Nos chaloupes canonnières, chargées d'ailleurs de la surveillance du lac et de s'opposer aux mouvemens de la flottille autrichienne, durent concourir à cette attaque. Le 9 mai, elles se portèrent sur Langen-Argen, y abordèrent et envoyèrent à la découverte pour avoir des nouvelles de l'armée. Mais Williams, qui commandait la flottille ennemie, l'ayant abandonnée, se porta, par terre, avec deux pièces de canon et un corps de chasseurs tyroliens, contre le faible détachement débarqué; il le força à rentrer dans les chaloupes, avec lesquelles il s'engagea une canonnade de deux heures, sans résultat.

Le 11 mai 1800, les chaloupes canonnières se portèrent sur Lindau, évacué de la veille, et s'en emparèrent. Le général Laval y arriva deux heures après, par terre, à la tête de ses troupes; une partie de nos chaloupes se dirigèrent alors sur Brégentz, où elles trouvèrent un détachement de la 102[e] demi-brigade qui avait passé le Rhin à Reineck, et détruit des bat-

teries construites pour gêner nos communications. Ce fut dans ce port que nous prîmes 17 chaloupes autrichiennes, désarmées de leurs canons et abandonnées.

Telle fut la fin de la fameuse flottille de Williams; la nôtre, quoique inférieure de plus de moitié en nombre et en calibre, la paralysa totalement.

Cette expédition terminée, la brigade de Laval rejoignit l'armée; Bregentz et Lindau furent gardés par les troupes du général Jardon. Brégentz ne tarda pas à être évacué par la garnison, appelée à passer le Saint-Gothard. Lindau présentant quelques moyens de résistance, les pontonniers, maîtres du lac avec notre flottille, s'y renfermèrent, et seuls ils gardèrent cette place pendant quelques jours.

Passage du Lech, par le général Lecourbe, le 11 juin 1800.

124.— Après la bataille livrée sur la rive gauche de l'Iller, le 5 juin 1800, Moreau résolut de porter de nouveau l'aile droite de son armée sur le *Lech*. Le général Lecourbe se dirigea, pour passer cette rivière, sur les deux points de Kauffrigen et de Lechausen. Au premier point, il trouva l'ennemi en position et paraissant vouloir disputer le passage; mais nos soldats se jetèrent à l'eau et le renversèrent. On travailla aussitôt à rétablir le pont. Celui entre Zollhaut et Lechausen fut également forcé; le pont était coupé de façon qu'il ne restait qu'une seule poutre sur les chevalets; les carabiniers de la 19ᵉ demi-brigade d'infanterie légère y passèrent un à un, se formèrent à l'autre bord, repoussèrent l'ennemi, et lui prirent deux pièces de canon, ce qui donna le temps de recouvrir le pont et d'assurer le passage.

Passage du Danube, à Blintheim, par Lecourbe, le 19 *juin* 1800.

125. — Moreau, pour forcer le général Kray à quitter sa position devant Ulm, entreprit, sans équipages de pont, et sans bateaux, de passer le Danube au-dessous de cette place.

On avait espéré de pouvoir s'emparer de quelqu'un des ponts du Danube, de Dillingen à Donawert; mais l'ennemi les ayant tous rompus, le général Lecourbe, informé que ceux de Blintheim et de Gremhein étaient les plus aisés à réparer, se décida à passer sur ce point.

Le 30 au matin, tous les matériaux nécessaires pour rétablir promptement les ponts étant préparés et réunis, la division Gudin commença l'attaque vers Blintheim, par une canonnade qui força l'ennemi à abandonner le rivage. Aussitôt 80 nageurs passèrent, suivis de deux petites nacelles qui portaient leurs armes; ils abordèrent à la rive opposée, et, sans se donner le temps de s'habiller, prenant seulement leurs fusils et leurs gibernes, ils se mirent *tout nus* à la poursuite de l'ennemi et s'emparèrent de deux canons. Des canonniers passèrent aussitôt sur des échelles que l'on jeta en travers des palées du pont, pour aller servir ces pièces et les retourner contre l'ennemi.

Ce premier succès facilita le rétablissement des ponts; ils furent promptement réparés par les pontonniers et les sapeurs réunis, travaillant sous le feu de l'ennemi, avec une valeur égale à leur activité. Deux bataillons passèrent d'abord et s'emparèrent des villages de Blintheim et de Gremhein. Le surplus des divisions Montrichard et Gudin passa successivement, pour aller gagner la bataille d'Hochstett.

Le général Grenier voulut passer le Danube à Guntzbourg; mais les Autrichiens mirent le feu à ce qui restait du pont;

quelques nageurs, qui eurent l'audace de vouloir aller éteindre l'embrasement, sous le feu de l'ennemi, ne purent y réussir. D'après cet accident, le général marcha la nuit pour venir passer à Lauingen et prendre la gauche de l'armée.

Passage du Rhin, à Lucisteig, le 13 *juillet* 1800, *par le général Jardon, de la division Molitor.*

126. — Le général Moreau chargea le général Molitor de chasser les Autrichiens des Grisons et du Voralberg, et de s'emparer de Feldkirch.

Molitor partagea en trois corps les forces mises à sa disposition. L'adjudant-commandant Dormenans, à la tête de douze compagnies de la 95ᵉ demi-brigade, fut dirigé, par le Kungel, sur Reichenau. Le général Jardon, à la tête de trois bataillons, dut effectuer un passage du Rhin près de Flasch, en face de Lucisteig, pour, de là, se diriger sur Feldkirch. Molitor se réserva de marcher directement de Brégentz à Feldkirch, avec trois bataillons.

Le Rhin, à l'endroit où le passage devait avoir lieu, est d'une excessive rapidité. Prévenu trop tard de ce mouvement, le chef de brigade d'artillerie Dedon n'avait pas pu faire des préparatifs pour cette opération; il fallait nécessairement la brusquer. On avait compté sur l'équipage de vieux bateaux, qui avait été employé à des démonstrations, vers Roschach, au commencement de la campagne; mais, après s'en être servi pour cet objet, le général Vandamme, évacuant cette contrée, l'avait fait jeter derrière Saint-Gall, dans la Sitter, petite rivière qui rejoint la Thur, et cela, pour que l'équipage ne pût pas tomber entre les mains de l'ennemi. Ces barques, qui n'avaient jamais été destinées à des passages réels, et qui étaient fort dégradées, eussent été d'ailleurs d'une faible ressource. Heureusement, le général Molitor rencontra à Wan-

gen six petits bateaux qui étaient en route pour Munich; il s'en empara, et, y joignant quelques uns des meilleurs de ceux dont nous venons de parler, il composa un faible équipage pour le passage dont le général Jardon était chargé. L'organiser, rassembler les chevaux nécessaires et le conduire jusqu'à destination, fut le travail de deux jours. On parvint à surmonter les obstacles que le mauvais état des chemins montueux opposait à son arrivée, et, entre autres, le *Saut du cerf*, montagne difficile; il était douteux qu'on pût la franchir, avec des voitures telles que les haquets. Le passage s'effectua heureusement dans la matinée du 13 juillet; grace à l'adresse et à l'activité ordinaire des pontonniers, la colonne du général Jardon fut promptement transportée à la rive droite, malgré l'extrême faiblesse de nos moyens et l'impétuosité du courant. L'ennemi, surpris par notre grande célérité, et n'ayant pas cru possible notre arrivée sur ce point avant la journée du lendemain, ne s'y trouvait pas encore en mesure; il ne nous opposa qu'une résistance médiocre.

Le lendemain, après une attaque vigoureuse de la ligne, qui s'étendait de Ranckweil jusqu'à la gauche d'Altenstadt, et qui était défendue par 12 pièces de canon et une infanterie nombreuse, Feldkirck fut évacué par les Autrichiens; Molitor y entra dans la matinée du 14 juillet.

Le passage de l'Inn, à Neupurn, qui précéda la bataille de Hohenlinden, s'étant effectué presque sans résistance et sous la protection d'une forte artillerie, sa description serait peu intéressante, après celle du passage du Rhin à Reichlingen, avec lequel il a beaucoup de conformité.

Débarquement des chevaux en Égypte et ponts établis durant l'expédition.

127. — Le chef d'escadron Savary (depuis duc de Rovigo)

fut chargé, par le général Desaix, de débarquer les chevaux de l'armée d'Égypte.

Il commença par en faire débarquer six, en mettant des dragons dans une chaloupe et en descendant les chevaux dans la mer; chaque dragon tenant son cheval par la longe, le premier cheval, ainsi débarqué, étant obligé de se soutenir jusqu'à ce que le dernier du même convoi fût descendu à la mer. La chaloupe gagnait le rivage en traînant à la remorque les 6 chevaux qui nageaient. Ils étaient établis à terre le plus près possible du bord de l'eau, de manière que tous les chevaux à débarquer pussent les voir.

Tous les cavaliers, avec leurs selles et leurs harnais, furent placés dans les chaloupes pour aller attendre à terre leurs chevaux; pendant qu'ils faisaient le trajet, on fit successivement hisser les chevaux de chaque bâtiment par les deux bords à la fois; on les fit déposer dans la mer, sans autre précaution que de leur mettre la longe autour du cou.

Une chaloupe était disposée pour permettre de saisir la longe des premiers qui furent ainsi débarqués et pour les conduire lentement rejoindre les autres à terre. Ceux que l'on débarquait allaient, par un instinct naturel, se joindre à ceux qui étaient déjà dans l'eau; il s'établit ainsi une longue file de chevaux qui nageaient et suivaient en liberté la chaloupe conduisant la tête: il n'y en eut pas un seul de perdu. Tous, en arrivant à terre, furent sellés et bridés par les cavaliers qui les attendaient sur le rivage, au bord du désert.

128. — Durant l'expédition d'Égypte, tous les ponts militaires furent formés de matériaux trouvés dans le pays ou provenant de la flotte française. C'est avec ces ressources que le capitaine Bouchu, qui commandait la compagnie de pontonniers de l'armée d'Orient, fit établir, entre autres communications, un pont volant conduisant de Gizeh à l'île de

Rhoda, et un pont permanent de bateaux, qui traversait la grande branche du Nil, près du vieux Caire, à la ferme d'Ibrahim-Bey, où était l'hôpital militaire.

129. — Les pontonniers en Égypte furent employés fort souvent aux convois des munitions et du matériel, qui eurent lieu sur le Nil; ils prirent part également à divers combats livrés entre les flottilles anglaise et française.

130. En 1798, le 26 décembre, le général Bonaparte traversa la mer Rouge à un gué connu, qui existe à marée basse à 2 kilomètres au nord de Suez. Le chemin à parcourir est de 1800 mètres. Le général fut obligé, au retour, de faire un long circuit.

131.—Au siége de Saint-Jean-d'Acre, le général Bonaparte tenait beaucoup à connaître l'armement d'une chaloupe canonnière anglaise qui avait échoué près du port, et à la faire mettre hors de service; il ordonna d'en faire faire la reconnaissance par des hommes de bonne volonté. Cette chaloupe était protégée par les feux de nombreuses batteries que Djezard pacha avait fait établir sur ce point. L'opération demandait des hommes d'un courage éprouvé et intelligent. Cinq pontonniers se présentèrent et furent agréés par le capitaine Bouchu. Une première tentative fut faite dans la nuit, mais d'une manière imparfaite. Elle fut reprise le lendemain à la nage et en plein jour, malgré la mitraille ennemie. La chaloupe fut mise hors de service; mais l'obusier dont elle était armée, ne pouvant pas être enlevé par les cinq pontonniers, fut jeté à la mer. Dévarrieux (1), l'un des nageurs, et le fourrier Davezac, devenu depuis capitaine d'artillerie, rapportèrent au général en chef, pour pièces de conviction, la batterie de cet obusier anglais, avec ses écrous.

(*La suite au prochain numéro.*)

(1) Aujourd'hui tonnelier au Havre.

TROISIÈME PARTIE.

ORGANISATION DU PERSONNEL.

CHAPITRE PREMIER.

Force et composition du corps de l'artillerie.

C'est fort improprement que le Corps Royal de l'artillerie anglaise porte le nom de régiment. Ce nom, de même que les dénominations de quelques grades supérieurs de l'artillerie, dérive du temps de la création du corps, temps auquel il répondait à son objet. Maintenu par l'habitude, il est aujourd'hui en quelque sorte consacré par le temps.

Toutes les troupes d'artillerie (*troops of the ordnance*) sont placées sous les ordres du maître général de l'artillerie (*master general of the ordnance*). Elles comprennent l'artillerie à pied, l'artillerie à cheval, les fuséains et les ouvriers d'artillerie.

Le Corps Royal de l'artillerie se compose :

1° D'un régiment d'artillerie à pied formé de 9 bataillons de 8 compagnies chacun ;

2° D'un régiment d'artillerie à cheval composé de 8 compagnies.

En temps de paix, chaque compagnie a 2 capitaines, 2 premiers lieutenans, 1 second lieutenant, 3 sergens, 3 caporaux, 3 bombardiers, 60 canonniers et 2 musiciens. En cas de mobilisation le nombre des canonniers est porté au double.

On se tromperait fort si l'on croyait que la plus grande partie de ce corps est à Woolwich, point central du matériel et du personnel de l'arme; il est en réalité disséminé dans toutes les parties de la Grande-Bretagne et de ses colonies.

Aux troupes précitées se joignait autrefois le train d'artillerie. Avant la première révolution de France, les bouches à feu et toutes les voitures de l'artillerie de campagne étaient conduites par des voituriers ordinaires qui marchaient à côté de leurs chevaux. Lorsqu'on entrait en campagne, on louait ces hommes, et lorsqu'il leur arrivait, ce qui n'était pas rare, de déserter leur poste devant l'ennemi, on les remplaçait par des soldats du train de l'armée.

A l'époque dont nous venons de parler, on avait, pour parer à ces inconvéniens, créé un corps particulier du train de l'artillerie, corps qui fournissait suivant le besoin, les officiers, sous-officiers et soldats, nécessaires pour la conduite des batteries à mobiliser.

Pendant les dernières guerres ce corps consistait en 11 compagnies dont chacune comptait 1 capitaine, 6 lieutenans, 52 sous-officiers, 5 trompettes, 5 artistes-vétérinaires, 45 ouvriers et 450 soldats du train.

Une telle organisation avait des défauts contre lesquels les

officiers d'artillerie avaient eu de fréquentes occasions de s'élever, témoignant surtout le desir de voir placer cette branche du service dans leurs propres attributions. C'est ce qui a été fait dans ces derniers temps, et il y a maintenant des canonniers-conducteurs à la place des soldats du train.

Mais pour éviter autant que possible la difficulté des remplacemens à la guerre, un roulement de service et d'instruction a été établi entre les canonniers-conducteurs et les canonniers à pied, par suite duquel, tout homme qui a complété son instruction comme conducteur, est mis au service des bouches à feu, et remplacé par un canonnier-servant non encore instruit dans la conduite des voitures.

CHAPITRE DEUXIÈME.

Recrutement et instruction théorique des grades inférieurs.

Le simple canonnier se recrute dans l'armée anglaise de la même manière que tous les autres soldats; il s'engage souvent pour la vie, et reçoit à ce prix 4 à 6 livres sterlings d'engagement. La majeure partie de ces hommes, presque tous Irlandais, appartient à la plus basse classe du peuple, et manque de toute instruction intellectuelle. Pour le motif et à cause de la propension si prononcée de cette même classe du peuple pour la boisson, il serait très difficile de trouver parmi ces hommes, le nombre suffisant de sous-officiers. Ceux-ci sont donc tirés d'une classe un peu plus élevée de la société sous le rapport du bien-être et de l'instruction : celle des artisans et des petits marchands. Toutefois, telle est la ré-

pugnance générale de la nation anglaise pour le service militaire, que même parmi cette classe, nonobstant la solde assez élevée des sous-officiers d'artillerie, le traitement plus honorable qu'ils reçoivent comparativement à celui des simples soldats, et la forte (*) pension à laquelle ils ont droit, on ne voit guères prendre de service qu'à ceux que des malheurs ou des fautes forcent à renoncer à la vie civile.

Ce mode de recrutement des sous-officiers n'interdit pas toute fois au simple soldat (*privy*) la faculté d'avancer jusqu'au grade de sergent. Il peut y prétendre pourvu qu'il montre des dispositions et de la bonne volonté pour acquérir les connaissances nécessaires. Tel est l'objet de l'école instituée à Woolwich sous le nom de *Repository-Course*.

Autant est bornée l'instruction théorique exigée des simples canonniers, autant en revanche l'on exige dans l'école de Woolwich de ceux qui avancent en grade (*non commissioned officers*). L'enseignement théorique dans cet établissement s'étend principalement à l'arithmétique pratique, à la géométrie, au calcul des surfaces et des volumes des corps, à la trigonométrie rectiligne, et à la mécanique pratique. Cette dernière est très développée.

* Cette pension est forte même pour l'Angleterre où tout est si cher. Un sergent d'artillerie après 20 à 25 ans de service, reçoit 2 à 3 shillings par jour (2 f. 32 c. à 3 f. 48 c.) sans compter les indemnités auxquelles il peut avoir droit pour toute blessure reçue au service.

CHAPITRE TROISIÈME.

Avancement et instruction des officiers.

Aucun sous-officier ne peut devenir officier.

Tous les officiers de l'artillerie et du génie sont tirés de l'école qui existe à Woolwich sous le nom *Royal academy for artillery and engineers.*

Lorsque des parens des classes supérieures destinent un de leurs enfans au service de l'artilerie ou du génie, ils en font la déclaration dès avant qu'il soit sorti de l'enfance.

Le chef de l'artillerie (*the master general of the ordnance*) tient un état de ces jeunes garçons et les place, chacun à son tour, en qualité de cadet dans l'établissement, à mesure que des places y deviennent vacantes. Avant d'être employé dans l'armée, le cadet doit faire preuve d'un certain degré de connaissances dans un examen roulant sur les mathématiques, l'artillerie, les fortifications, le levé des plans, le dessin militaire et la langue française. Telles sont en effet, avec la physique et la chimie, les sciences qui font l'objet de l'enseignement à l'Académie.

A la suite de l'examen de sortie, le grade de lieutenant s'obtient plus ou moins rapidement selon le plus ou moins de places à remplir dans le corps.

Les jeunes gens parvenus au grade d'officier doivent, après leur promotion, suivre pendant un an et demi les exercices pratiques du *Repository Course,* exercices qui s'étendent depuis l'instruction élémentaire du canonnier, jusqu'à l'emploi

de l'artillerie en campagne, dans les places, et dans les siéges.

L'avancement roule sur tout le corps; il est exclusivement accordé à l'ancienneté. Le grade d'officier d'artillerie ne s'achète pas. Quand le roi veut favoriser un officier distingué, il peut l'avancer dans l'armée de 1 ou 2 grades, mais il n'en reste pas moins à son tour de grade et d'ancienneté dans l'artillerie.

QUATRIÈME PARTIE.

INSTRUCTION PRATIQUE.

Indépendamment de l'exercice à pied dans lequel on instruit l'artillerie à pied, d'après le réglement d'exercice de l'infanterie, et l'artillerie à cheval, d'après le réglement de la cavalerie, chaque artilleur doit être exercé au service des bouches à feu de toute espèce et de tous calibres, aux manœuvres de force et au service des ponts militaires. Quant aux travaux qui s'exécutent dans les salles d'artifices et les dépôts, et à ceux qui concernent la construction des batteries, ils ne font point partie des objets de l'instruction pratique du canonnier.

CHAPITRE PREMIER.

Manœuvre des pièces et des batteries de campagne.

En général toute bouche à feu de campagne servie par l'artillerie à pied, emploie, outre les canonniers-conducteurs, au moins 6 et ordinairement 8 canonniers-servans. Dans ce nombre est compris un *avancé*, caporal ou bombardier chargé du pointage et des commandemens ; il n'est pas monté et a

toujours le n° 1. Lorsque la bouche à feu doit être mue à bras, on augmente le nombre des servans qui peut alors aller jusqu'à 15.

Dans l'artillerie à cheval les exercices sont les mêmes que dans l'artillerie à pied, moins ceux de monter sur les coffres et d'en descendre. Le nombre des servans se règle aussi de la même manière, mais il y a de plus un homme pour garder les chevaux, sur 2 ou tout au plus sur 3 servans. Le nombre des servans par pièce varie depuis 6 jusqu'à 12, et cela parce-que l'artillerie à cheval est appelée, suivant les circonstances, à servir des calibres légers, moyens, ou lourds. Les n°s 2 et 3 ne sont point montés et prennent place sur l'avant-train.

Les officiers et les sergens sont montés. Les fonctions qu'ils remplissent sont les suivantes:

Le premier capitaine commande la batterie; le second remplit l'office de major-juge (*richt major*) ou d'ajudant de bataillon. Il est très rarement présent à la batterie, étant ordinairement commandé pour d'autres services. Les 3 lieutenans sont chefs de section.

Deux des sergens servent de pointeurs (*points*) pour la batterie; le troisième conduit les voitures, qui ne suivent pas tous les mouvemens des pièces.

Trois bouches à feu et trois caissons forment une demi-batterie; 2 bouches à feu et 2 caissons font une division; et 1 bouche à feu et 1 caisson une subdivision.

L'artillerie à pied a pour principe, dans les exercices de batteries, de faire toujours manœuvrer avec les pièces les caissons qui y sont attachés; l'artillerie à cheval a adopté un principe opposé, c'est de ne jamais faire manœuvrer qu'exceptionnellement les caissons avec les pièces.

Quant aux différentes manœuvres à effectuer avec les bat-

teries attelées, la règle générale est de faire toutes les évolutions du bataillon d'infanterie. Cette règle s'étend même jusqu'à la formation en carré, dont les Anglais prétendent avoir fait usage, avec succès, dans leurs guerres extra-européennes, contre des adversaires non disciplinés.

Fonctions des servans dans le service des pièces.

Supposons, pour fixer les idées, un nombre de servans égal à 9, chacun portera un numéro particulier dans l'ordre ci-après.

Le n° 1, ainsi qu'on l'a déjà dit, est toujours le caporal servant. Pendant la marche et les hommes étant à pied, sa place est à la droite du sous-verge de derrière. Quand les hommes sont montés sur les coffres, il prend place sur l'avant-train, les 8 autres servans sont placés sur 2 rangs derrière la pièce. La répartition des n^os^ a lieu entr'eux de la manière suivante : les hommes du premier rang prennent la suite des n^os^ impairs, depuis 3 jusqu'à 9, en allant de droite à gauche, et les hommes du deuxième rang la suite des n^os^ pairs, depuis 2 jusqu'à 8, également en procédant de la droite à la gauche. La figure 17 (*pl.* IV) fait voir cette disposition. La figure 18 représente la disposition qui a lieu dans l'ordre de marche, les hommes étant distribués des deux cotés de la pièce. La figure 19 les montre assis, tant sur l'avant-train que sur les caissons. Enfin, la figure 20 représente une pièce séparée de son avant-train, et les hommes disposés dans l'ordre que leur assignent les fonctions qu'ils ont à remplir pendant l'exécution du tir.

Ces fonctions sont les suivantes : Le n° 1 pointe la pièce et

commande; le n° 2 écouvillonne et refoule; le n° 3 introduit la charge; le n° 4 a soin de la lumière; le n° 5 met le feu; le n° 6 remet les munitions au n° 3; le n° 7 les remet au n° 6, gradue les fusées des obus ordinaires ou à balles, et les met en place; le n° 8 assiste le n° 7 dans ses fonctions, remplace à l'occasion le n° 2, et dans le tir à obus remet les obus au n° 3 à qui le n° 6 n'apporte que les charges; le n° 9 a soin du caisson, et remplace les munitions de l'avant-train à mesure qu'elles sont consommées. Le service des gros calibres ne diffère de celui des petits qu'en ce que le n° 3 aide le n° 2 à écouvillonner et refouler.

Les sacs à cartouches dont on a parlé se retirent l'un après l'autre de l'avant-train, au fur et à mesure des besoins; on les place à terre et c'est là que le n° 7 vient en retirer, une à une, les charges qu'ils renferment.

Une des branches de l'exercice des bouches à feu, que les Anglais ont le plus perfectionnées et qu'ils s'attachent à pratiquer, est celle du service des pièces avec un nombre de servans moindre que le nombre normal. Le tableau ci-après sert à faire connaître les fonctions qui tombent en partage à chacun des n^{os} restans, lorsqu'une partie des servans a été mise hors de combat.

NUMÉROS RESTANS.	*Répartition des fonctions entre les numéros restans.*								
	1	2	3	4	5	6	7	8	9
1.2............	1.4.5	2.3.6							
1.2.3..........	1.4.5	2.	3.6						
1.2.3.4........	1.	2.	3.6	4.5					
1.2.3.4.5......	1.	2.	3.6	4.	5.				
1.2.3.4.5.6....	1.	2.	3.	4.	5.	6.			
1.2.3.4.5.6.7..	1.	2.	3.	4.	5.	6.	7.		
1.2.3.4.5.6.7.8	1.	2.	3	4	5	6	7	8	

On voit, par exemple, que s'il ne restait plus que les nos 1, 2 et 3, le no 1 remplirait les fonctions de 4 et 5 en même temps que les siennes, et que le no 3 ajouterait à ses fonctions celles du no 6.

Mettre et ôter l'avant-train (*to limber up and to unlimber a gun*) (*pl.* IV, *fig.* 21, 22, 23.)

Les manœuvres de mettre et ôter l'avant-train, se font non-seulement en avançant et se retirant, mais encore en se portant sur la droite ou sur la gauche. Chaque fois qu'on ôte l'avant-train celui-ci exécute un demi-tour et fait face à l'ennemi pendant le feu. Les manœuvres de mettre et ôter l'avant-train s'effectuent d'ailleurs de la manière suivante:

1° Mettre l'avant-train en avançant (*limber up to the front*). L'avant-train passe le long de la pièce à droite et s'arrête en

avant. Le n° 2 avance entre la roue et la pièce et donne l'écouvillon au n° 4; celui-ci attache la tête d'écouvillon contre l'affut. Les n°s 2 et 3 se portent à la crosse, en passant derrière les n°s 4 et 5; les n°s 4 et 5 saisissent les roues, celle de droite pour la faire tourner en reculant, celle de gauche pour la faire tourner en avançant, dans cette manœuvre, lorsqu'il s'agit d'un gros calibre, le n° 8 se porte au secours du n° 4 et le n° 7 au secours du n° 5, les n°s 1 et 6 saisissent le levier et tournent à gauche, aidés par les n°s 2 et 3 qui ont saisi les poignées de crosse. Aussitôt le demi-tour à gauche terminé, le n° 1 dégage le lévier des anneaux, et le n° 5 l'attache à l'affût; le n° 2 attache aussi en ce moment la tête du refouloir; enfin les n°s 6, 4, 2 d'un côté, et les n°s 5, 3, 1 de l'autre, font rouler l'affût jusqu'à l'avant-train, ce dernier ne pouvant que très difficilement reculer en ligne droite jusqu'à la pièce à cause de son attelage à limonière.

2° Mettre l'avant-train à droite ou à gauche (*limber up to the right or the left*). Aussitôt qu'après le commandement de mettre l'avant-train, celui-ci s'est porté à droite ou à gauche à hauteur de la pièce, et s'est placé perpendiculairement à la direction primitive des feux, le n° 1 commande : *Halte ! mettez l'avant-train*. Alors les divers n^{os} agissent aux roues et à la crosse, de la même manière qu'à la manœuvre pour aller en avant; le n° 1 dans ce cas, comme dans le précédent, engage la chevillette dans le crochet cheville-ouvrière.

3° Mettre l'avant-train en battant en retraite (*limber up to the rear*). Mêmes fonctions en général à remplir par les divers n^{os}, si ce n'est qu'il n'y a pas lieu ici de faire tourner les roues. L'avant-train passe devant la crosse en obliquant à droite, fait un demi-tour et se place en arrière de la pièce.

Pour ôter l'avant-train, le n° 1 retire la chevillette du crochet cheville-ouvrière, les n°s 2 et 3 soulèvent la crosse,

la dégagent de dedans le crochet et crient : *Avancez!* L'avant-train tourne à gauche et la pièce au même instant tourne à droite, si la mauœuvre a lieu en marchant en avant. Les fonctions des autres servans sont les mêmes que dans la manœuvre de mettre l'avant-train. Dès que la crosse est à terre, le n° 5 déboucle le levier, le n° 1 l'engage dans les anneaux de pointage, le n° 2 déboucle la tête du refouloir, et reprend sa place ; le n° 4 déboucle la tête d'écouvillon, et remet l'écouvillon au n° 2. L'avant-train s'étant porté à une distance suffisante en arrière, fait un demi-tour à gauche, s'arrête à 10 yards (environ 9 mètres) de la crosse dans la même direction que la pièce. Le caisson fait également demi-tour à gauche, se porte suffisamment en arrière pour ne pas gêner les mouvemens de l'avant-train, fait un nouveau demi-tour, se place dans la direction de l'avant-train, et s'arrête derrière lui à la distance d'une longueur de cheval.

Service d'un caisson de fusées.

Il faut 5 hommes pour servir un caisson de fusées ; 2 sont assis sur l'avant-train ; les 3 autres sont à cheval ; l'un de ceux-ci, celui du milieu, est chargé de la garde des chevaux. Lorsqu'il s'agit de porter en avant des fusées de 6 sans le caisson, les 3 cavaliers se transportent au point voulu, 2 descendent de cheval, placent les fusées à terre et les allument ; pendant ce temps le troisième tient les chevaux de ses camarades. Dans le tir sur chevalet, ce sont les numéros des coffrets qui font le service de celui-ci tandis que les hommes à cheval vont chercher les fusées.

Armement des canonniers.

En garnison, le canonnier anglais à pied, porte un fusil court avec giberne en bandouillerie, et un ceinturon portant un fourreau à baïonnette. La buffleterie (même la giberne) est blanche; le bagage est dans un havre-sac qui, durant le service des bouches à feu, reste suspendu au côté de derrière des coffrets d'avant-train et à l'arrière-train du caisson.

En compagne, et dans les manœuvres de bouches à feu, le fusil et sa buffleterie sont supprimés et remplacés par un sabre de cavalerie avec fourreau en fer et ceinturon blanc. Pendant le service des pièces ce sabre s'attache avec des boucles sur les planches marche-pieds de l'avant-train. Le sabre du canonnier-conducteur s'accroche au côté gauche de la selle.

L'artillerie à cheval a pour arme le sabre de cavalerie légère et le pistolet.

CINQUIÈME PARTIE.

TIR DES BOUCHES A FEU. *(PRACTICE.)*

CHAPITRE PREMIER.

Tir des canons.

Nous avons déjà fait connaître, en parlant des munitions, les diverses espèces de projectiles en usage pour chaque espèce de bouches à feu. Nous nous proposons ici d'indiquer brièvement à quelles distances on se sert de ces divers projectiles.

En général il est de règle de ne tirer à boulets pleins qu'à 350 yards (320 mèt.) et au-delà, avec boîtes à balles en de-çà de cette limite, et avec double boîte aux distances de 150 à 160 yards (137 à 146 mèt.). Du reste, les principes généraux relatifs à l'emploi de ces projectiles, eu égard à la nature du terrain, sont les mêmes ici que partout ailleurs, et ne présentent rien de particulier. Ce que nous dirons plus loin des obus à balles, ou boîtes à balles sphériques, relativement à l'obusier, doit s'entendre également du tir de ce projectile avec le canon.

Tir à *Shrapnels* ou obus à balles.

Le bon effet de cette espèce particulière de projectile dépendant tout-à-fait de la juste longueur de la fusée, les Anglais ont entièrement renoncé depuis peu à régler chaque fois cette longueur d'après l'angle de tir, et préfèrent employer des fusées de plusieurs longueurs données, depuis celle de 2/10 jusqu'à celle de 12/10 de pouces (5 à 30 millim.). Pour chacune de ces longueurs ils ont déterminé, par de nombreuses expériences, quel était l'angle de tir à employer. Ce sont les résultats de ces expériences qui sont inscrits sur le revers de la hausse.

Observations sur les fusées d'obus.

Nous avons donné précédemment la description des fusées pour obus à balles. Si nous comparons les longueurs des fusées d'approvisionnement à celles qui sont indiquées sur la hausse et vis-à-vis desquelles sont inscrites les étendues de terrain battues par les projectiles munis de ces fusées, nous voyons qu'on a choisi précisément celles qui répondent aux moindres distances de l'espèce de tir dont il s'agit, à l'exception d'une plus longue, répondant à une distance plus considérable. Cela a été fait probablement, moins dans la vue de l'employer directement, que dans celle d'abréger le forage des fusées à graduer sur le champ de bataille.

Le tableau n° 10, présentant pour chacune des bouches à feu de campagne anglaise une petite table du tir à obus à

balles, est relatif au premier mode qui avait été adopté pour ce tir. Alors on réglait encore chaque fois la longueur des fusées d'après l'élévation que l'on donnait aux pièces. Le tableau n° 11, qui est un résumé d'expériences faites plus récemment à Penzance, indique la suite régulière des longueurs de fusées adoptées maintenant, et à côté la suite correspondante, mais non régulière, des divers degrés d'inclinaison à donner aux pièces. Il parait qu'à l'époque de ces expériences on se proposait d'approvisionner les bouches à feu des batteries de campagne, de fusées d'obus de toutes les longueurs, et que c'est pour cela qu'on a affecté une lettre particulière de l'alphabet à chacune d'elles. Mais il résulte de renseignemens plus récents, que non-seulement on ne comprend pas dans les approvisionnemens un nombre aussi considérable de fusées forées à l'avance, mais que l'on n'a pas même les 3 longueurs indiquées dans le tableau n° 5 *a*. D'après ces renseignemens il n'y aurait aux batteries que les longueurs mentionnées page 331.

On regarde en général la distance de 650 yards (594 mèt.) comme celle à laquelle le tir des obus à balles commence à avoir le plus d'efficacité; mais on n'exclut pas pour cela ce tir aux distances moindres, lorsqu'il est possible de l'y employer et qu'on croit pouvoir en obtenir de bons résultats.

CHAPITRE TROISIÈME.

Tir des fusées de guerre.

Il ne m'a pas été possible jusqu'ici de me procurer des tables de tir positives pour l'emploi des fusées de guerre en campagne, soit qu'il n'en ait pas encore été établi, soit qu'on

côté vers lequel le vent souffle. Enfin une direction du vent intermédiaire entre cette dernière et l'une ou l'autre des deux premières qui ont été indiquées, exerce une influence mixte mais aussi moins énergique. Supposons par exemple un vent venant de l'arrière à l'avant et coupant la direction du mouvement de la fusée sous un angle de 45°; il faudra, d'une part, donner un peu moins d'élévation que par un temps calme, sans cependant que la diminution soit aussi considérable que pour un vent semblable soufflant parallèlement à la ligne de tir; d'un autre côté on devra pointer latéralement, un peu vers le côté où se rend le vent. Si la direction du vent, faisant toujours un angle de 45° avec celle du tir, venait de l'avant à l'arrière, toujours du même côté, par rapport au plan vertical de tir, alors, en continuant à pointer latéralement comme dans le cas précédent, il faudrait augmenter un peu l'inclinaison du tir au lieu de la diminuer.

Des fusées tirées en grand nomdre à la fois, en suivant ces principes, présenteront toujours dans la guerre de campagne une probabilité suffisante d'atteindre le but, qui, dans ce genre de guerre, consiste toujours en masses considérables de troupes.

La facilité du transport des fusées dans les pays peu accessibles, et la faculté qu'on a de les tirer à la fois avec ou sans chevalets, en nombre qui n'a d'autres limites que la possibilité du transport, doit faire considérer cette arme comme un auxiliaire très utile de l'artillerie dans toute espèce d'armée.

Tabl. N. 1. *Dimensions et poids des bouches*

DÉSIGNATION DES BOUCHES A FEU.	D'APRÈS LE POCKET GUNNER. LONGUEUR EXTÉRIEURE en Calibres.	en Mètres.	DIAMÈTRE de L'AME. Mètres.	du BOULET. Mètres.	POIDS de la CHARGE en kil.	DE LA PIÈCE en kil.	boul.
Canon en fer de 18	20,408	2,743	»	»	2,720	2031	249
Canons en bronze de 12 moyen . . .	16,872	1,981	0,1174	0,1118	1,814	914	168
Canons en bronze de 9	17,	1,830	0,1068	0,1016	1,360	686	168
Canons en bronze de 6 lourd. . . .	22,876	2,134	0,0932	0,0888	0,907	620	228
Canons en bronze de 6 léger. . . .	16,342	1,524	0,0932	0,0888	0,680	289	106
Canons en bronze de 3 de campagne	22,717	1,524	0,0725	0,0715	0,453	305	224
Canons en bronze de 3 de colonies.	14,418	1,068	0,0725	0,0715	0,340	139	102
Canons en bronze de 3 de montagne	22,358	0,914	0,0725	0,0715	0,340	114	84
Canons en bronze de 1 (amusette). .	29,7	1,524	0,0521	0,0488	0,170	127	280
Obusier en fer de 8 po. . .	6	1,219	0,2032	0,1968	1,814	1057	54
Obusiers en bronze de 24.	10	1,448	0,1397	0,1334	1,133	660	95
Obusiers en bronze de 12.	10	1,156	0,1118	0,1068	0,680	305	84
Obusiers en bronze de 4,4 po. . . .	5	0,570	0,1118	0,1068	0,227	158	44

à feu de campagne, de montagne et des Colonies.

D'APRÈS LE BRITISH GUNNER.							D'APRÈS LA SOURCE N° 4.				
LONGUEUR EXTÉRIEURE		DIAMÈTRE		POIDS			Long. de l'ame en calibre.	VENT en mètres.	POIDS		
en Calibres.	en Mètres.	de L'AME. Mètres.	du BOULET. Mètres.	de la CHARGE en kil.	DE LA PIÈCE en kil.	DE LA PIÈCE en boul.			de la CHARGE en KIL.	DE LA PIÈCE en kil.	DE LA PIÈCE en boul.
18,13	2,438	»	»	2,720	1955	234	20	0,0054	2,720	2184	268
17	1,996	0,1174	0,1131	1,814	914	168	16	0,0047	1,814	914	168
17	1,814	0,1068	0,1036	1,360	686	168	16	0,0043	1,360	686	168
22,9	2,134	0,0932	0,0902	0,907	609	224	19	0,0041	0,907	471	173
16,358	1,524			0,680	305	112	15 3/4	0,0041	0,680	305	112
22,717	1,830	0,0750	0,0726	0,453	305	224	»	»	»	»	»
16,478	1,219			0,340	152	112	15 3/4	»	0,453	152	112
12,358	0,914			0,340	114	84	»	»	»	»	»
29,718	1,524	0,0521	0,0491	0,170	132	291	»	»	»	»	»
6	1,219	0,2032	0,2007	1,814	1016	54	6	0,0037	1,814	1066	54
10	1,438	0,1438	0,1421	1,133	686	101	9 3/4	0,0035	1,133	660	100
10	1,148	0,1148	0,1131	0,567	330	97	9 3/4	0,0030	0,567	330	104
5	0,585	0,1148	0,1131	0,227	127	37	»	»	»	»	»

Tabl. N. 2. *Dimensions principales des essieux de montagne et*

DÉSIGNATION DES AFFUTS ET VOITURES.	ES		
	LONGUEUR		
	du corps	des fusées	totale.
	Mètres.	Mètres.	Mètres.
Affût et avant-train de 12 moyen, affûts de 9, de 6 lourd et d'obusier de 24	1,092	0,419	1,930
Affût de 6 léger, de 3 lourd et d'obusier de 12, avant-train d'affûts à l'exception de celui de 12; avant-train et arrière-train des caissons, des chariots de batterie, de la forge, de la charrette à bagages	1,118	0,397	1,911
Chariot à plate-forme (*Bettungs-wagon*)	1,118	0,425	1,968
Artillerie des colonies. Affût, av.-train, charrette à munitions pour 3 léger et obusier de 4,4 p.	0,775	0,325	1,422
Artillerie de montag. Affût de 3 léger, de l'amusette de 1 liv. et de l'obusier de 4,4 p.	0,413	0,267	0,946

et des roues de l'artillerie de campagne, des colonies.

SIEUX.					ROUES			
DIAM. DES FUSÉES.		ÉPAISSEUR de la RONDELLE	LARGEUR DU TROU D'ESSIEU.	POIDS Y COMPRIS ESSES ET RONDEL.	DIAMÈTRES.	LONGUEUR DE LA BOITE.	LARGEUR DES BANDES.	POIDS DE LA PAIRE.
à gros bout.	à petit bout.							
Mètres.	Mètres.	Mètres.	Mètres.	Mètr.	Mètr.	Mètr.	Mètr.	Kilog.
0,0795	0,0551	0,0254	0,0190	54,7	1,524	0,356	0,071	213,9
0,0708	0,0444	0,0254	0,0160	43,5	1,524	0,330	0,064	180,9
0,0889	0,0645	0,0254	0,0190	52,1	1,219	0,356	0,102	229,4
0,0518	0,0381	0,0127	0,0127	16,3	1,322	0,279	0,058	97,9
0,0381	0,0287	0,0096	0,0096	9,1				

Tabl. N. 3, *a. Poids et charges des boîtes à balles, des*

ESPÈCE DE BOUCHES A FEU.	D'APRÈS LE *POCKET GUN*					
	POIDS DE LA		NOMBRE DE BALLES PAR BOITE.	POIDS		
	BALLE A MITRAILLE	BOITE PLEINE.		L'OBUS VIDE.	LA CHARGE EXPLOSIVE	L'OBUS PLEIN.
	Grammes	Kilogr.		Kilogr.	Kilogr.	Kilogr.
Canon de 18						
Idem 12	510	8,388	15			
	184	8,020	42			
Idem 9						
Idem 6 lourd ...	241	4,084	15			
	99	3,939	42			
Idem 6 léger ...	241	3,259	12			
	99	3,372	34			
Idem 3 lourd ...	127	2,097	15			
	42	1,984	42			
Idem 3 léger ...	127	1,643	12			
	42	1,672	34			
Obusiers de 8 p. ...	170	16,549	90	19 à 20	0,850	20,856
Obusiers de 24......	85	5,6675	55	6,914	0,283	7,254
Obusiers de 12......	57	3,684	55	3,627	0,142	0,827

obus vides et pleins.

NER.	D'APRÈS LE *BRITISH GUNNER.*							
DE	POIDS DE LA		NOMBRE DE BALLES PAR BOITE.	POIDS DE			
LA CHARGE ENTIÈRE.	BALLE A MITRAILLE	BOITE PLEINE.		L'OBUS VIDE.	LA CHARGE EXPLOSIVE	L'OBUS PLEIN.	LA CHARGE ENTIÈRE.
Kilogr.	Grammes	Kilogr.		kilogr.	kilogr.	kilogr.	kilogr.
	170	8,558	46				2,720
	57	7,892	126				
1 ,14	184	7,056	41				1,814
	42	5,838	126				1,360
	142	6,007	41				
0,907	42	3,967	85				0,907
	92	4,081	41				
0,680							
0,453	42	1,955	41				1,453
0,440							
1,587	57	15,869	285	18,674	0,850	19,581	1,814
1,133		8,728	140	6,801	0,283	7,198	1,133
0,680		5,271	84	5,400	0,142	3,599	0,567

Tabl. N. [illegible] [illegible] Pocket Gunner

ESPECES DE BOUCHES A FEU	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Obusier de [illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Id. de 24	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Id. de 12	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Canon de 18	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Id. de 12	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Id. de 9	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	
Id. de 6 [illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Tabl. N. 4. *Composition des batteries*

DÉSIGNATION DES BATTERIES.			BOUCHES				
			CANONS DE				
			18	12	9	6	3
D'après le British Gunner.	De 18.	A pied ou à cheval.	3				
	12.			5			
	9.				5		
	6 lourd.					5	
	6 léger.					5	
	3 lourd.						5
D'après le Pocket Gunner.	De 12.			6			
	9.				5		
	6 lourd.					5	
	6 léger.					5	
	3 lourd.						5
D'après la source N° 5.	De 12.			5			
	9.				5		
	3 léger.					5	

de campagne

A FEU.			AFFUTS DE RECHANGE.	VOITURES.						TOTAL DES	
OBUSIERS DE				CAISSONS		FORGES.	CHARIOTS		CHARRETTES DE BAGAGES.	BOUCHES A FEU.	VOITURES.
8 p.	24	12		à can.	d'obus.		de batteries.	à plates-formes.			
1			1	9	4	1	2	1	1	4	23
	1		1	10	2	1	2		1	6	23
	1		1	7	2	1	1		1	6	19
	1		1	6	2	1	1		1	6	18
		1	1	6	2	1	1		1	6	18
		1	1	5	2	1	1		1	6	17
	1			5	1	1	2			6	15
	1			5	1	1	2			6	15
	1			5	1	1	2			6	15
		1		5	1	1	2			6	15
		1		8	1	1	2			6	18
	1		1	7	2	1	1		1	6	19
	1		1	7	2	1	1		1	6	19
		1	1	7	2	1	1		1	6	19

Tableau N. 5 *a*. — *Approvisionnemens, des avant-*

DÉSIGNATION DES MUNITIONS ET DES ARTIFICES.	AVANT-TRAINS. CANONS. 18	12	9	6 lourd.	6 léger.	3 lourd.	3 léger.
Total des coups	»	18	32	50	46	78	30
Coups à boulets ou à obus	»	6	16	30	27	54	24
Obus à balles	»	6	8	10	8	»	»
Boîtes à balles	»	6	8	10	11	24	6
Obus incendiaires	»	»	»	»	»	»	»
Étoupilles	»	»	»	»	»	»	»
Lances à feu	»	»	»	»	»	»	»
Mèche d'étoup. (échev. de 10 yards 9m 1)	»	»	»	»	»	»	»
Mèche à canon (en cordes)	»	»	»	»	»	»	»
Charges de poudre en sachets d'étamine. Pour bouches à feu à 5 liv. angl.	»	»	»	»	»	»	»
4 1/2	»	»	»	»	»	»	»
4	»	18	»	»	»	»	»
3	»	»	32	»	»	»	»
2 1/2	»	»	»	»	»	»	»
2	»	»	»	50	»	»	»
1 1/2	»	»	»	»	46	»	»
1 1/4	»	»	»	»	»	»	»
1	»	»	»	»	»	78	»
» 3/4	»	»	»	»	»	»	30
Pour projectiles creux. 1 — 14 onces	»	»	»	»	»	»	»
» — 15	»	»	»	»	»	»	»
» — 10	»	»	»	»	»	»	»
» — 6	»	»	»	»	»	»	»
» — 5	»	»	»	»	»	»	»
» — 4 1/2	»	6	»	»	»	»	»
» — 3 1/2	»	»	8	»	»	»	»
» — 2 1/2	»	»	10	8	»	»	»
Sachets vides pour charges explosives	»	»	»	»	»	»	»
Fusées d'obus à balles, forées à la long. de 0, 4 p.	»	6	8	10	8	»	»
0, 6 p.	»	6	8	10	8	»	»
0, 8 p.	»	6	8	10	8	»	»
non forées	»	6	8	10	8	»	»
Fusées d'obus ordinaires portant une division en parties du pouce	»	»	»	»	»	»	»

Au nombre des coups indiqués de l'avant-train du 6 léger et du 3 lourd, sont compris 6 coups
coups sont moitié à boulets, moitié à balles. —Nous n'avons pu nous procurer la connaissance du
celle du poids ou de la longueur de chaque corde de cette mèche. — Les batteries de 6 léger ont
batteries de 18, le deuxième caisson de réserve contient 42 coups à boulets au lieu de 36 ; mais il

trains et caissons d'apres le Britisch Gunner.

			CAISSONS A MUNITIONS.									
OBUSIERS			CANONS.							OBUSIERS.		
8 p.	24	12	18	12	9	6 lourd.	6 léger.	3 lourd.	3 léger.	8p.	24	12
»	24	36	54	80	94	150	148	238	60	28	60	92
»	8	12	36	54	70	120	122	218	44	12	24	36
»	12	20	12	22	16	20	18	»	»	13	30	48
»	4	4	6	4	8	10	8	20	16	3	4	4
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	3	2	4
»	»	»	100	200	200	300	300	400	100	300	200	200
»	»	»	12	24	24	30	30	36	»	12	24	24
»	»	»	1	1	1	1	1	1	»	1	1	1
»	»	»	2	3	3	3	3	3	»	2	3	3
»	»	»	42	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	12	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	80	»	»	»	»	»	28	»	»
»	»	»	»	»	94	»	»	»	»	»	»	»
»	24	»	»	»	»	»	»	»	»	24	60	»
»	»	»	»	»	»	150	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	148	»	»	»	»	»
»	»	36	»	»	»	»	»	»	»	»	»	92
»	»	»	»	»	»	»	»	238	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»	60	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	12	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	13	»	»
»	8	»	»	»	»	»	»	»	»	»	24	»
»	12	»	»	»	»	»	»	»	»	»	30	»
»	»	12	12	»	»	»	»	»	»	»	»	36
»	»	20	»	22	»	»	»	»	»	»	»	48
»	»	»	»	»	16	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	20	18	»	»	»	»	»
»	»	»	50	100	100	100	100	100	»	50	100	100
»	12	20	12	22	16	20	18	»	»	13	30	48
»	12	20	12	22	16	20	18	»	»	13	30	48
»	12	20	12	22	16	20	18	»	»	13	30	48
»	12	20	12	22	16	20	18	»	»	13	30	48
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	8	12	»	»	»	»	»	»	»	15	32	48

pour la première de ces pièces et 8 pour la seconde qui sont placées dans les coffrets d'essieu ; les
mode de répartition de la mèche à canon dans les avant-trains et les caissons, non plus que
dans leurs caissons de réserve 8 coups à boulets de moins que dans les autres caissons. Aux
ne porte aucun coup à balles.

Tabl. N. 5 *b*. — *Approvisionnemens des avant-*

DÉSIGNATION DES MUNITIONS.			AVANT-TRAINS.							
			CANONS.						OBUS.	
			12	9	6 lourd.	6 léger.	3 lourd.	3 léger.	24	12
Total des coups			18	32	50	50	72	30	24	36
Coups à boulets et à obus			10	26	40	40	57	24	12	18
Obus à balles			6	»	»	»	»	»	6	12
Boites à balles			2	6	10	10	15	6	6	6
Obus incendiaires			»	»	»	»	»	»	»	»
Charges de poudre en sachets d'étamine	pour bouches à feu à	4 liv. angl.	18	»	»	»	»	»	»	»
		3 »	»	32	»	»	»	»	»	»
		2 1/2 »	»	»	»	»	»	»	24	»
		2 »	»	»	50	»	»	»	»	»
		1 1/2 »	»	»	»	50	»	»	»	36
		1 »	»	»	»	»	72	»	»	»
		3/4 »	»	»	»	»	»	30	»	»
	pour obus ordinaires ou à balles.	10 onces.	»	»	»	»	»	»	12	»
		6 »	»	»	»	»	»	»	6	»
		5 »	»	»	»	»	»	»	»	18
		4 1/2 »	»	»	»	»	»	»	»	12
		3 1/2 »	6	»	»	»	»	»	»	»
		2 1/2 »	»	»	»	»	»	»	»	»

L'approvisionnement en artifices de guerre n'est indiqué dans le *Pocket Gunner* que de présenter leur répartition par espèces de voitures. D'après cet ouvrage, le coffret ces coups sont compris dans le tableau ci-dessus au nombre de ceux de l'avant-train.

trains et caissons d'après le Pocket Gunner.

CAISSONS.							
CANONS.						OBUSIERS.	
12	9	6 lourd.	6 léger.	3 lourd.	3 léger.	24	12
78	84	140	130	180	60	60	100
52	62	100	92	141	44	36	41
14	12	20	20	»	»	12	40
12	10	20	18	39	16	6	6
»	»	»	»	»	»	6	8
78	»	»	»	»	»	»	»
»	84	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	60	»
»	»	140	»	»	»	»	»
»	»	»	130	180	»	»	100
»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	60	»	»
»	»	»	»	»	»	36	»
»	»	»	»	»	»	12	»
»	»	»	»	»	»	»	46
14	»	»	»	»	»	»	40
»	12	»	»	»	»	»	»
»		20	20	»	»	»	»
»							

pour la totalité des avant-trains et des caissons de la batterie, ce qui ne nous a pas permis d'essieu du canon de 6 léger contient 8 coups à boulets, et celui du 3 lourd en contient 3

Tableau N. 5 *c*. — *Approvisionnement ordinaire*

DÉSIGNATION DES MUNITIONS.	CANON DE 12. AVANT-TRAIN.	CANON DE 12. CAISSON.
Coups à boulets	12	54
Id. à obus ordinaires	»	»
Id. à obus à balles	6	22
Id. à balles	6	4
Charges de poudre à 4 liv. angl.	24	80
Charges de poudre à 3	»	»
Charges de poudre à 2 1/2	»	»
Charges de poudre à 1 1/2	»	»
Charges de poudre à 1	»	»
Totaux par avant-trains et caissons	24	80
Totaux comprenant les munitions de réserve	136	
Rapp. des coups à balles au total des coups	1/10	
Rapp. des coups à obus à balles au total des coups	1/4	

des bouchcs à feu en munitions d'après la source n. 5.

ÇANON DE 9.		CANON DE 6 LÉG.		OBUS DE 24.		OBUS DE 12.	
AVANT-TRAIN.	CAISSON.	AVANT-TRAIN.	CAISSON.	AVANT-TRAIN.	CAISSON.	AVANT-TRAIN.	CAISSON.
18	74	27	116				
	»	»	»	8	24	14	58
6	14	8	18	12	30	18	34
8	8	11	»8	4	4	4	4
»	»	»	»	»	»	»	»
32	96	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	24	58	»	»
»	»	46	142	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	36	96
32	96	46	142	24	58	36	96
166 1/8 1/6		245 1/12 1/7		140 1/12 1/2		228 1/10 3/8	

Tabl. N. 6 *a.* — *Poids de l'artillerie de cam-*

DÉSIGNATION DES PARTIES.	BOUCHES		
	CANONS		
	18	12	9
	kil.	kil.	kil.
La pièce	1955	914	686
L'affut.	898	652	599
L'avant-train vide.	373	447	414
Munitions de l'avant-train. .	»	131	182
Totaux. . . .	3226	2144	1881
Charge par cheval dans l'attelage complet*	323	268	235
Charge par cheval dans l'attelage réduit. .	403	357	313
	CAISSONS A		
L'avant-train.	444	421	414
Munitions de l'avant-train . .	257	232	182
L'arrière-train	455	453	455
Munitions de l'arrière-train. .	326	348	351
Totaux. . . .	1482	1454	1402
Charge par cheval dans l'attelage complet*	247	242	233
Charge par cheval dans l'attelage réduit. .	370	363	350

* Voir le texte.

pagne, d'après le Britisch Gunner.

A FEU.					
DE			OBUSIERS DE		
6 lourd.	6 léger.	3 lourd.	8 p.	24	12
kil.	kil.	kil.	kil.	kil.	kil.
609	305	305	1041	686	330
570	447	446	1117	635	497
417	409	409	373	420	420
156	145	143	»	223	171
1752	1306	1303	2531	1964	1418
219	217	217	253	245	236
292	326	325	316	327	354
MUNITIONS.					
417	409	436	425	421	421
181	174	143	245	231	171
454	454	452	472	454	454
365	363	343	326	335	267
1417	1400	1374	1468	1441	1313
236	233	229	245	240	219
354	350	343	367	360	328

Suite du Tableau N. 6 *a*.—*Poids de l'artillerie*

DÉSIGNATION DES PARTIES.	AUTRES	
	de 18.	de 12.
	kil.	kil.
L'avant-train.	373	437
L'affut ou l'arrière-train.	898	682
Les objets d'approvisionnement.	578	465
Outils de forgeurs.	»	»
Soufflets	»	»
Enclume	»	»
Fer et charbon.	»	»
Totaux.	1849	1584
Charge par cheval } dans l'attelage { complet *. . .	308	264
Charge par cheval } dans l'attelage { réduit. . . .	462	396

Les 2 harnais de derrière sans les selles pèsent 30 kil. Les 6,9 kil, Celle de sous-verge, 3,9 kil.

* Voir la note précédente.

** Il y aurait à ajouter encore aux affuts de rechange le poids des outils de charrons, train. Ces poids ne sont pas donnés dans le *British Gunner*, et on peut les négliger sans

de campagne d'après le **Britisch Gunner.**

VOITURES.

AFFUTS DE RECHANGE **										
de 9.	de 6 lourd.	de 6 léger.	de 3 lourd.	d'obus de 8 p.	d'obus de 24.	d'obus de 12.	Chariots de batterie.	Forge de campagne.	Charrettes à bagag. d'offic.	Chariots à plate-forme.
kil.	kil.	kil.	kil.	kil.	kil.	kil.	kil.	kil.	kil.	kil.
398	398	398	398	373	420	420	398	398	»	»
637	585	488	464	1117	636	497	513	461	»	»
467	467	395	395	578	455	395	555	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	104	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	32	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	84	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	102	»	»
1502	1450	1281	1257	2068	1511	1312	1466	1181	451	1077
250	242	213	209	345	252	219	244	197	225	179
375	362	320	314	514	378	328	366	295	225	269

2 du milieu ou du devant, 24,7 kil. La selle de porteur pèse

et au chariot de batterie celui des outils de selliers, lesquels se placent dans l'avant-
grande erreur, étant très peu importans comparativement aux poids totaux des voitures.

Tableau N. 6 *b*. — *Poids de l'artil-*

DÉSIGNATION DES PARTIES.	ARTILLERIE	
	CANONS DE 3 LÉG.	
	sur mulets.	sur affuts roulans.
	kil.	kil.
La pièce.	114	114
L'affut.	98	116
L'avant-train.	»	»
Munitions de l'avant-train.	»	»
Munitions en caisses*	229	227
Total de la bouche à feu.	212	230
Charge par cheval de trait	»	»
Charrettes à munitions vides. . . .	»	»
Munitions des charrettes.	»	»
Total de la voiture.	»	»
Charge par cheval de trait**	»	»

* Le nombre de caisses contenant les munitions de l'artillerie de montagne est est de 6 pour l'amusette des colonies.

** Ignorant de quelle manière et sur combien de mulets les caisses à munitions de la charge portée par chaque bête. Toutefois les nombres du tableau ci-dessus et ce qui

terie de montagne et des colonies.

DE MONTAGNE.		ARTILLERIE DES COLONIES.			
OBUSIERS LÉGERS de 4 p., 4		CANON	AMUSETTE DE 1 LIV.		OBUSIER LÉGER
sur mulets.	sur affuts roulans.	de 3 léger.	an-cienne.	nouvelle sur mulets.	de 4 p., 4.
kil.	kil.	kil.	kil.	kil.	kil.
127	127	152	127	127	127
115	133	204	182	113	267
»	»	173	166	»	172
»	»	54	37	»	62
351	478	»	»	208	»
242	260	584	512	240	628
»	»	292	256	»	314
»	»	197	197	»	199
»	»	107	75	»	123
»	»	304	272	»	322
»	»	152	136	»	161

respectivement de 4, 6, 8, 10 pour les pièces ordonnées comme dans le tableau, et il

montagne et de l'amusette des colonies sont réparties, on ne peut pas donner exactement est dit au texte, suffiront toujours pour faire connaître le rapport général.

Tableau N. 7. — *Nombre de chevaux employés et quantité de munitions transportées.*

DÉSIGNATION des BOUCHES A FEU.		NOMBRE DE CHEVAUX à la pièce.	NOMBRE DE CHEVAUX aux caissons.	NOMBRE DE CHEVAUX en tout.	MUNITIONS EMPORTÉES en tout.	MUNITIONS EMPORTÉES par cheval.	RAPPORT AU TOTAL DES COUPS des boîtes à balles.	RAPPORT AU TOTAL DES COUPS des obus à balles.
canons de	18	10	18	28	162	5 11/14	1/9	2/9
	12	8	12	20	178	8 9/10	1/13	2/7
	9	8	8 2/5*	16 2/5	163	10	1/9	2/11
	6 lourd.	8	7 1/5	15 1/5	230	15 1/10	1/10	1/7
	6 léger.	6	7 1/5	13 1/5	222	16 3/16	1/11	2/15
	3 lourd.	6	12	12	316	26 1/3	1/7	»
obusiers de	8 p.	10	24	34	112	3 1/3	1/9	environ 1/2
	24	8	12	20	144	7 4/7	1/12	1/
	12	6	12	18	220	12 2/9	1/18	plus de 1/2

Observation. Les résultats de ce tableau ont été calculés d'après les indications du *British Gunner*, où elles sont données avec le plus de détails.

* Ces fractions proviennent des caissons de réserve.

Tableau N. 8. — *Composition des batteries et colonnes de munitions à l'armée anglaise d'occupation en France.*

DÉSIGNATION DES BATTERIES ET DES COLONNES.	BOUCHES A FEU.		AFFUTS DE RECHANGE		VOITURES.					TOTAL DES	
	Canons de 9.	Obus. de 24.	pour canons.	pour obus.	Caissons d'artill.	Caissons d'infant.	Forge de camp.	Chariots de batt.	Charrettes de bag.	bouches à feu et voitures.	chevaux.
1 batt. de 9 à cheval......	5	1	1	»	9	»	1	1	1	19	220
Idem. à pied........	5	1	1	»	9	»	1	1	1	19	164
Colonne à munitions d'une division de cavalerie.	»	»	»	»	3	4	1	1	»	9	44
Colonne à munitions d'une division de infanterie.	»	»	»	1	6	12	1	1	»	21	111
Colonnes à munitions de réserve.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
1re et 2e..	»	»	»	»	20	»	1	2	»	23	120
3e, 4e, 5e..	»	»	»	»	»	20	1	2	»	23	120
P. 3 batt. à cheval........	15	3	3	»	27	»	3	3	3	47	660
P. 7 batt. à pied..........	35	7	7	»	63	»	7	7	7	133	1114
P. 9 colonnes à munitions.	»	»	»	3	61	100	19	24	10	187	977
P. toutes les batt. et col...	50	10	10	3	151	100	29	34	20	367	2751

Tableau N. 9. — *Table de tir des nouveaux obusiers anglais pour obus ordinaires et boites à balles.*

OBUSIERS DE 24.				OBUSIERS DE 12.			
Portées en		Longueur des fusées.	Dégrés d'élévation.	Portées en		Longueur des fusées.	Dégrés d'élévation.
yards.	mètr.	Millim.		yards.	mètr.	Millim.	
250	229	»	0	200	183	»	0
300	274	»	1/4	250	229	»	1/4
350	320	»	1/2	300	274	»	1/2
400	366	»	3/4	350	320	»	3/4
450	411	2,5	1	400	366	3,8	1
500	457	3,8	1 1/4	450	411	5,2	1 1/4
550	503	5,2	1 1/2	500	457	6,4	1 1/2
600	549	6,4	1 3/4	550	503	7,6	1 3/4
650	594	7,6	2	600	549	8,9	2
700	640	8,9	2 1/4	650	594	10,2	2 1/4
750	686	10,2	2 1/2	700	640	11,4	2 1/2
800	732	11,4	2 3/4	750	686	12,7	2 3/4
850	777	12,7	3	800	732	14,0	3
900	823	15,2	3 1/4	900	823	16,5	3 1/2
950	869	16,5	3 1/2				

Tableau N. 10. — *Obus à balles*. Woolwich. 1819.

PORTÉES.		CANON DE 18.			CANON DE 12 MOYEN.		
Yards.	Mètres.	Charges.	Dégrés d'élévat.	Long. de fusées.	Charges.	Dégrés d'élévat.	Long. de fusées.
650 =	594	4 liv. 1/2 = 2,04 kil.	1 1/4	5,2	4 liv. = 1,814 kil.	1 1/4	5,2
900 =	823		1 3/4	10,2		1 3/4	10,2
1100 =	1006		2 1/2	14,6		8 1/2	14,6
		CANON DE 9.			CANON DE 6 LOURD.		
650 =	594	3 liv. = 1,360 kil.	1 1/4	7,5	2 liv. = 0,907 kil.	1 1/2	5,8
990 =	823		1 3/4	10,2		1 3/4	11,4
1100 =	1006		2 1/2	15,2		2 3/4	16,5
		CANON DE 6 LÉGER.			CANON DE 3 LOURD.		
650 =	594	1 liv. 1/2 = 0,680 kil.	1 1/2	7,6	1 liv. = 0,453 kil.	1 3/4	7,6
900 =	823		2	12,7		2 1/2	15,2
1100 =	1006		2 3/4	16,5			
		OBUSIER DE 8 P.			OBUSIER DE 24.		
650 =	594	4 liv. = 1,814 kil.	2 3/4	8,9	2 1/2 liv. = 1,133 kil.	2° 15'	8,9
900 =	823		3 1/2	15,2		3° 55'	15,2
1100 =	1006		6	25,4		4° 30'	19,0
1200 =	1097					5° 30'	20,3
		OBUSIER DE 12.					
650 =	594	1 liv. 1/4 = 0,567 kil.	2° 5'	7,6			
900 =	823		3° 30'	13,9			
1100 =	1006		5° 15'	20,3			
1200 =	1097		5° 50'	22,8			

Tableau N. 11. — *Portées des obus à balles*,

CANON DE 12 MOYEN.				CANON DE 9.				CANON DE 6 LOURD.			
Lettres sur les fusées.*	Dégrés d'élévation.	Portées en mètres de	à	Lettres sur les fusées.*	Dégrés d'élévation.	Portées en mètres de	à	Lettres sur les fusées.*	Dégrés d'élévation.	Portées en mètres de	à
B	1 1/4	603	878	B	1 1/4	585	841	B	1 3/8	576	805
C	1 3/4	750	1006	C	1 3/4	731	969	C	1 7/8	713	924
D	2 1/4	878	1125	D	2 1/4	850	1079	D	2 3/8	832	1024
E	2 3/4	988	1225	E	2 3/4	960	1180	E	2 7/8	937	1120
F	3 1/4	1093	1321	F	3 1/4	1061	1271	F	3 7/16	1033	1207
G	3 3/4	1193	1413	G	3 3/4	1152	1353	G	4	1125	1289
H	4 3/8	1376	1504	H	4 3/8	1244	1436	H	4 5/8	1212	1367
I	5 1/16	1390	1591	I	5 1/4	1330	1513	I	5 1/4	1292	1530
K	5 3/4	1481	1673	K	5 3/4	1447	1594				
L	6 1/2	1573	1756	L	6 1/2	1505	1664				

* Les longueurs de fusées correspondantes aux lettres A, B, C...., varient par dixièmes de pouce;

d'après les expériences de Penzance.

CANON DE 6 LÉGER.				CANON DE 3 LOURD.				OBUSIER LOURD DE 5 P. 1/2.			
Lettres sur les fusées.*	Dégrés d'élévation.	Portées en mètres de	à	Lettres sur les fusées.*	Dégrés d'élévation.	Portées en mètres de	à	Lettres sur les fusées.*	Dégrés d'élévation.	Portées en mètres de	à
B	1 1/4	521	731	A	1	338	485	B	2 3/4	302	539
C	1 5/16	658	823	B	1 1/2	512	649	C	3 1/4	400	629
D	2 1/4	773	978	C	2	649	759	D	4	488	708
E	2 7/8	873	1047	D	2 9/16	759	879	E	4 3/4	569	782
F	3 3/8	969	1134	E	3 1/16	851	960	F	5 3/4	644	845
G	4	1061	1216	F	4	930	1033	G	6 1/2	715	907
H	4 6/8	1148	1244	G	4 5/8	1006	1097	H	7 3/8	784	969
I	5 1/4	1230	1372	H	5 1/4	1074	1157	I	8 1/4	850	1033
K	5 7/8	1308	1445					K	9	916	1095
L	6 5/8	1390	1513					L	10	988	1154
M	7 1/4	1449	1577					M	10 3/4	1042	1212

ainsi celle de la fusée A est de 0,1 p., et celle de la fusée M de 1,2 p.

ANNONCES.

SUR L'EXPÉDITION ET LE SIÉGE DE CONSTANTINE, en 1837. — *Marches, travaux, détail de l'assaut*, in-8°, avec un plan de la ville de Constantine et des environs ; un plan de la partie de l'enceinte de la ville faisant face au Coud at-Ati et du terrain des attaques, et une vue de la brèche.

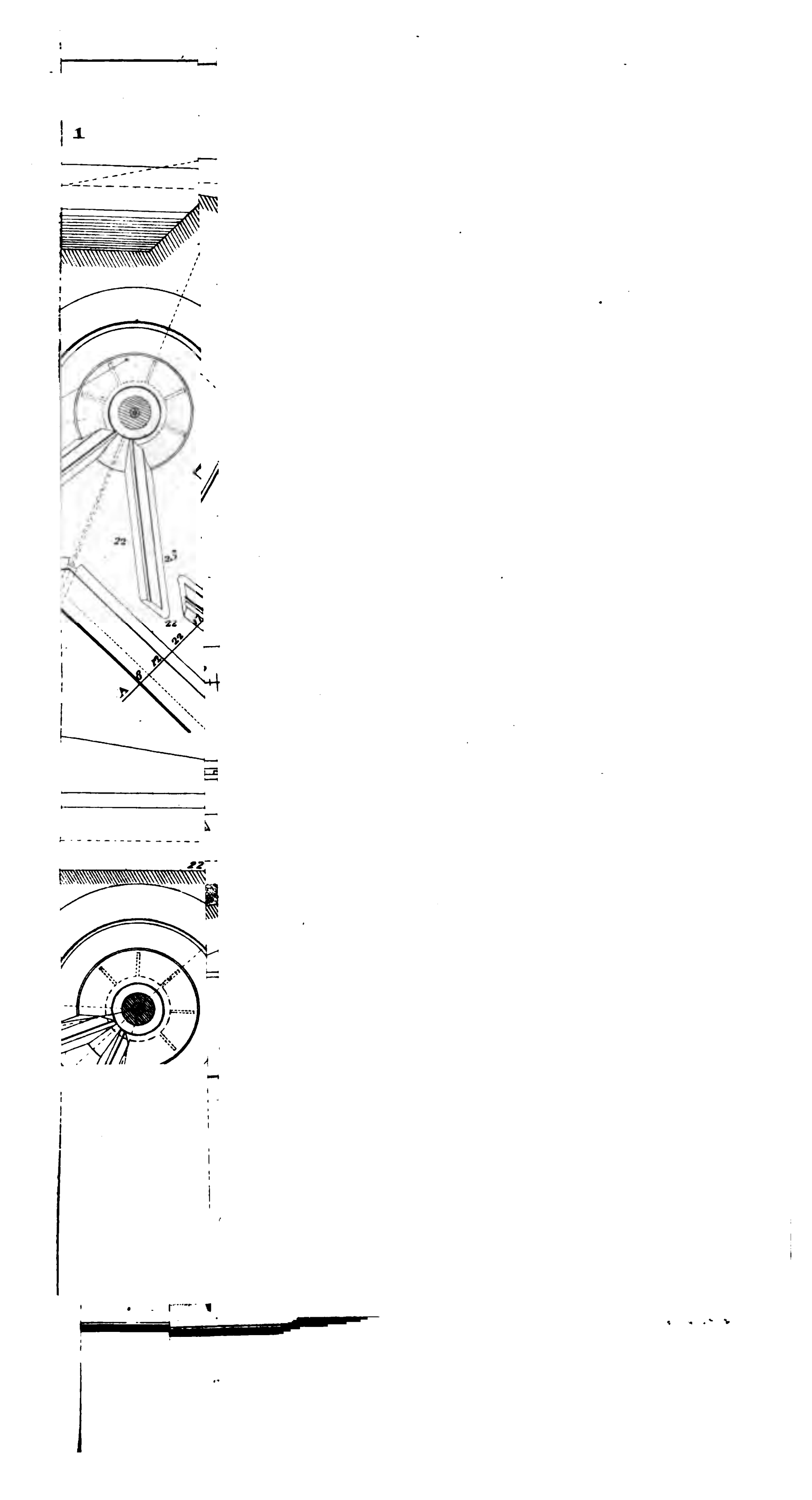
A la direction du *Spectateur Militaire*, rue de l'Université, n. 23.
ANSELIN et G. LAGUIONIE, rue et passage Dauphine, n. 36.
LENEVEU, rue des Grands-Augustins, n. 18.

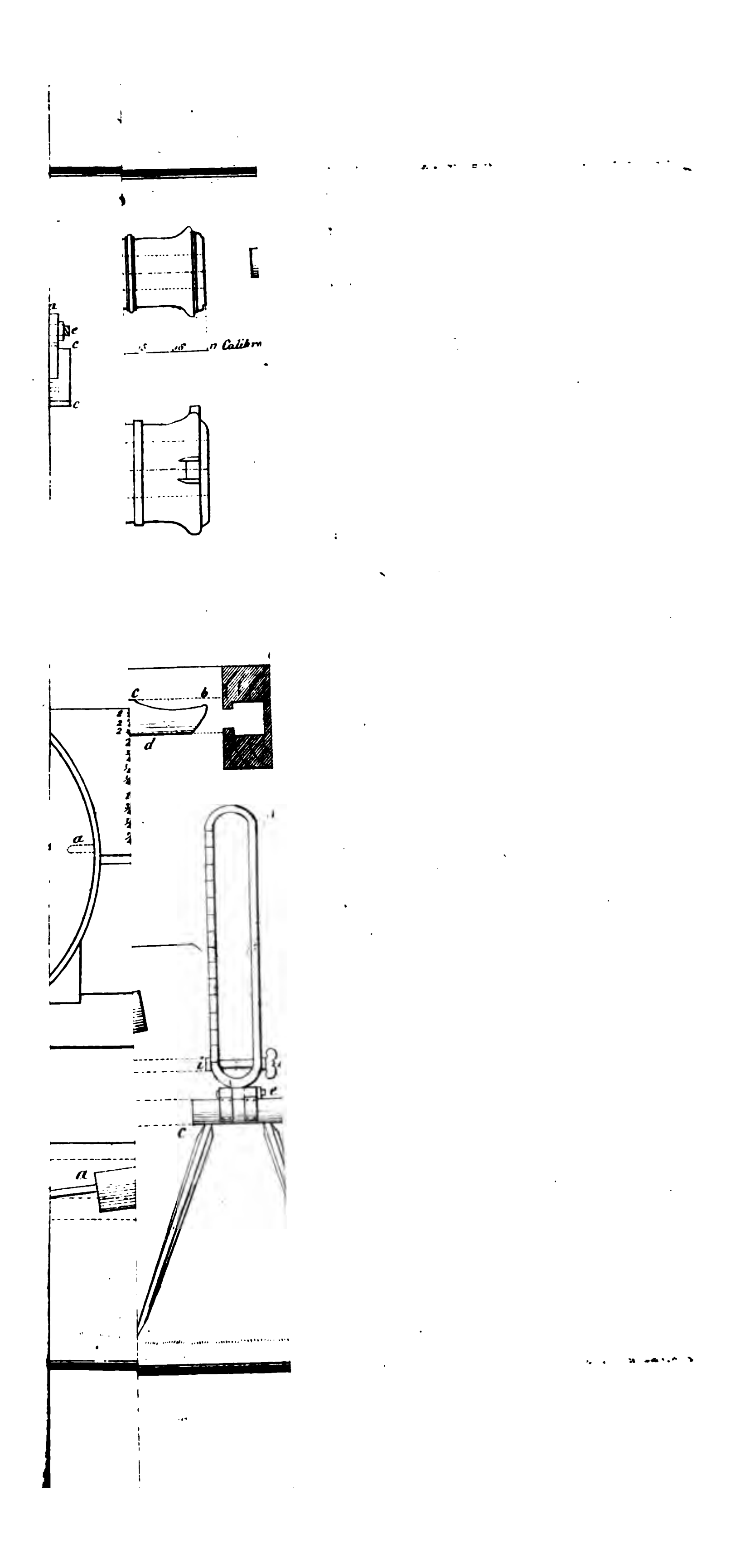
On trouve aux mêmes adresses :

ESQUISSE *générale d'une nouvelle organisation de l'artillerie*, par le lieutenant-colonel de Breithaupt, traduite de l'allemand et accompagnée de notes par le général Baron Ravichio de Péretsdorff, attaché au ministère de la guerre. Paris, 1837. in-8.

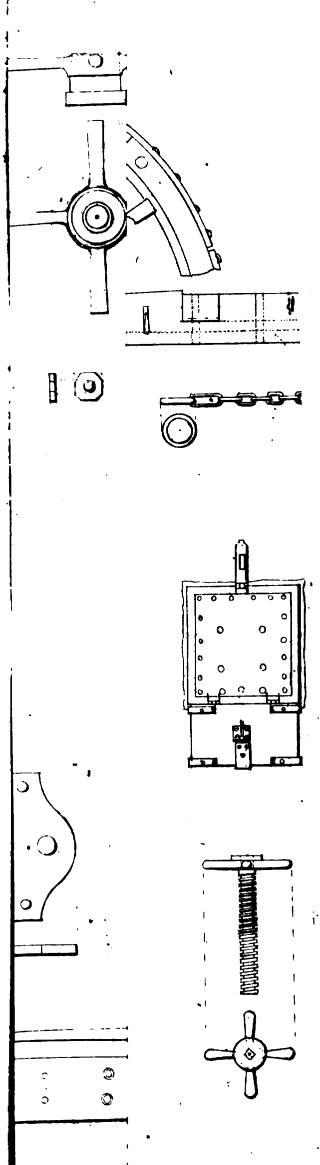
INSTRUCTION *pratique sur l'emploi des différens projectiles*, tant dans la guerre de campagne que dans celle de place, par le lieutenant-colonel de Decker, traduite de l'allemand et accompagnée de notes par le général baron Ravichio de Péretsdorff. Paris, 1837. in-8.

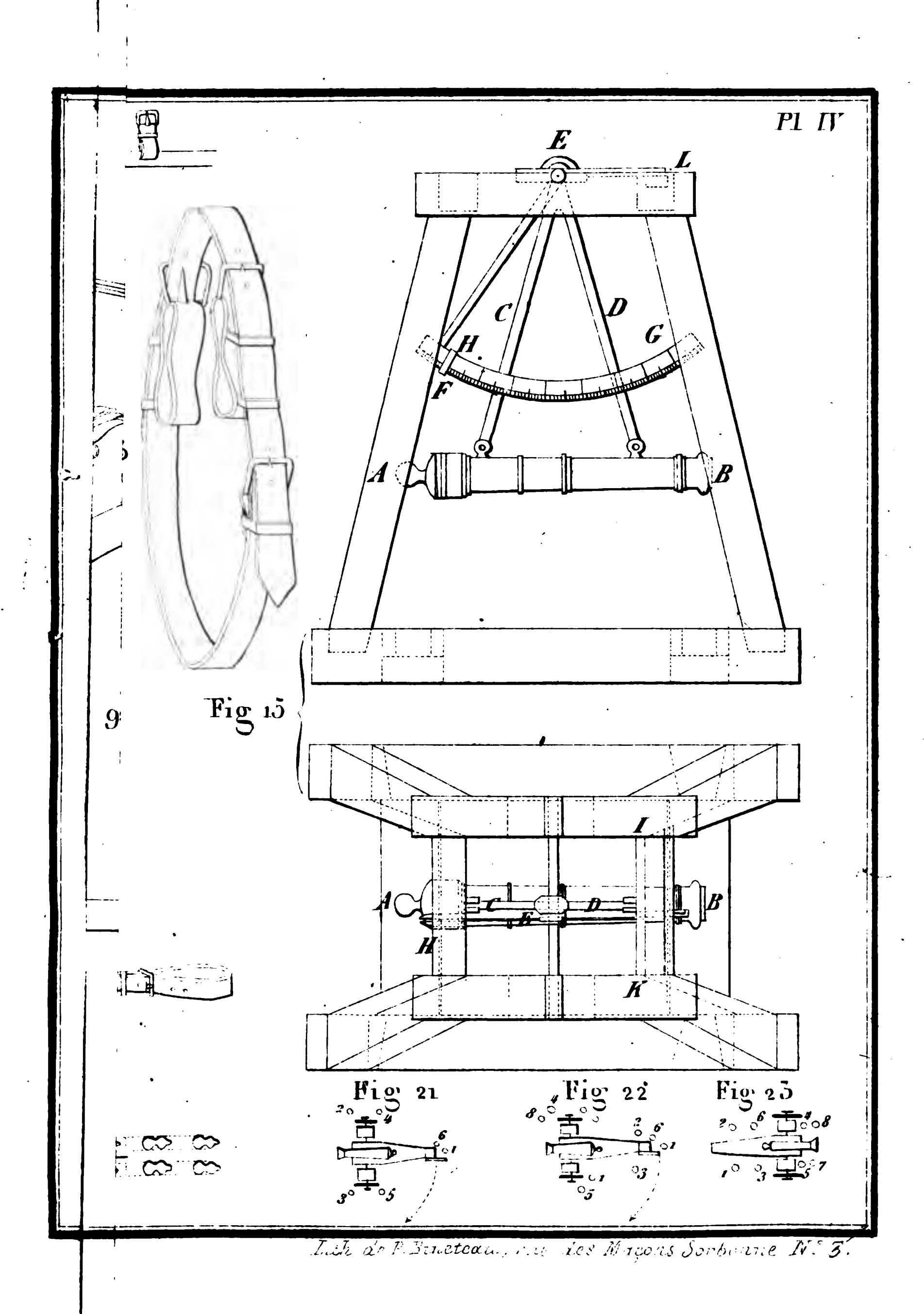
Histoire de l'expédition de Russie, avec un atlas, trois vignettes et le portrait de l'auteur; par le marquis de Chambray, maréchal-de-camp d'artillerie. Troisième édition, trois vol. in-8. Paris 1838. Chez Pillet aîné, rue des Grands-Augustins, n. 7, et chez Anselin et Gautier Laguionie, rue et passage Dauphine, 36.


1
22
23
22
22
12
8
A
22



Calibrn
c
b
d
a
c
e
i


Suite d
Suite



Lith de F. Breteau, rue des Maçons Sorbonne N° 3.

JOURNAL



CONSIDÉRATIONS MILITAIRES

SUR LA BATAILLE DE TOULOUSE.

PAR T. CHOUMARA, ANCIEN CAPITAINE DU GÉNIE.

La ville de Toulouse, située sur la rive droite de la Garonne, avait encore en 1814 une ancienne enceinte flanquée de tours, qui la rendait susceptible de défense; elle est couverte au nord et à l'est par le canal de Languedoc; les ponts qui se trouvent sur ce canal, depuis son embouchure jusqu'au pont des Demoiselles, ayant été retranchés, il offrait une excellente ligne de défense, à laquelle la ville servait de réduit, et couvrait la route de Carcassone, par laquelle devait se faire la jonction du maréchal Soult avec le maréchal Suchet, soit que ce dernier se décidat enfin à quitter la Catalogne pour faire une diversion en faveur de son collègue, soit qu'ils se retirassent tous les deux sur Béziers.

La tête du pont Guillemerie, placée sur un *mamelon* ou *contrefort,* qui dominait le terrain environnant et prenait en flanç les approehes de la ligne du canal au nord et au sud, lui donnait un grand degré de force et la rendait inattaquable, tant que cette tête de pont n'était pas enlevée. Il était extrêmement difficile à l'ennemi de forcer cette dernière qui, indépendamment de ses ouvrages de campagne, avait pour réduit le faubourg Guillemerie, soutenu par le faubourg Saint-Etienne qui lui-même l'était par la ville de Toulouse. (Voyez le plan.)

On voit, qu'à la rigueur, le maréchal Soult aurait pu se bor-

ner à défendre cette ligne : c'est aussi celle qu'il commença par fortifier sur la rive droite de la Garonne, mais comme elle était couverte et dominée par le plateau du Calvinet de l'extrémité nord, duquel on pouvait enfiler ou prendre à revers quelques parties de l'espace compris entre le pont Matabiau et l'embouchure du canal, il était convenable d'occuper ce plateau, *comme ligne avancée*, afin d'en faire payer la possession assez cher à l'ennemi, pour le dégouter de toute entreprise ultérieure.

Dans la position de l'armée française sur la rive droite, il y avait donc : *des ouvrages avancés*, sur le plateau du Calvinet, *un corps de place* formé par la ligne fortifiée du canal, et *un retranchement général*, formé par l'enceinte de la ville de Toulouse.

Sur la rive gauche, dans le rentrant formé par la Garonne, est placé le faubourg Saint-Cyprien, également enveloppé par un ancien mur d'enceinte qui, à l'aide de quelques ouvrages de campagne, formait une excellente tête de pont, et permettait à l'armée française de manœuvrer à volonté sur les deux rives.

Prévoyant le cas ou lord Wellington tenterait de forcer le passage de la Garonne à Toulouse même, en attaquant le faubourg Saint-Cyprien avec toutes ses forces, et où l'armée française toute entière devrait prendre part à la défense sur la rive gauche, le maréchal Soult avait fait fortifier *une première ligne,* à plus de six cents mètres en avant du mur d'enceinte du faubourg.

Il résulte évidemment de cet exposé que pour vaincre l'armée française sur l'une ou l'autre rive, il fallait lui enlever, non-seulement *ses ouvrages avancés,* quelle n'avait point inté-

rêt de défendre à outrance, mais aussi, son *corps de place* et *son retranchement général;* car, si les ouvrages avancés étaient *la clef de la position*, la ligne du canal et le mur d'enceinte du faubourg Saint-Cyprien *en étaient les verroux.*

Il suffit de jeter un coup-d'œil sur le plan des environs de Toulouse et sur la distribution des forces de l'armée anglo-espagnole, pour se convaincre que le premier projet de lord Wellington était de forcer la ligne du canal, entre son embouchure dans la Garonne et le pont Matabiau, et particulièrement au pont Jumeau.

En effet, le corps du général *Hill* placé en avant du faubourg Saint-Cyprien, appuie sa gauche à la Garonne, établit des batteries d'enfilade et de revers, pour seconder l'attaque que les divisions Picton, Alten et la brigade de cavalerie allemande doivent faire contre les têtes du pont Jumeau et de celui des Minimes.

Le général Freyre est placé en face des retranchemens du nord du plateau du Calvinet, prêt à les attaquer en même temps que la tête du pont Matabiau.

Le général Beresfort couvre la gauche du général Freyre et *refuse* sa propre gauche en la tenant en arrière, pour éviter qu'elle ne soit tournée par quelque colonne de l'armée française, qui pourrait être lancée du centre du plateau.

Assurément, si jamais projet d'attaque et ligne de bataille ont été clairement formulés, ce sont ceux-là; pourquoi le dissimulerions-nous? C'était aussi ce qu'il y avait de mieux à faire.

Le général anglais, avec *cinquante-trois mille* hommes d'infanterie et *huit mille quatre cents* de cavalerie; indépendamment de la réserve de *dix-huit mille* hommes, n'ayant à combattre qu'une armée de *vingt-cinq mille* hommes d'infanterie,

deux mille cinq cents de cavalerie légère et *sept mille* conscrits non-instruits, et dont *quatre mille* seulement étaient armés, ne venait pas, sans doute, pour enlever quelques misérables retranchemens en terre, au prix du sang de dix à douze mille de ses meilleurs soldats, en laissant à cette faible armée *sa ligne de bataille*, et la liberté de se retirer quand et où bon lui semblerait.

Lord Wellington voulait culbuter l'armée française, forcer ses débris à se renfermer dans Toulouse et à mettre bas les armes; pour cela, il fallait pénétrer dans l'angle formé par la Garonne et le canal; le meilleur moyen pour arriver à ce résultat était évidemment d'attaquer la partie nord du canal, qui se trouvait en première ligne, qui est enfilable de la rive gauche de la Garonne et du nord du plateau du Calvinet, tandis que la partie située à l'est était couverte par les retranchemens du plateau, et ne pouvait être enfilée d'aucun côté.

Le général en chef de l'armée anglaise avait donc, d'abord, bien saisi le point capital; ses mesures pour arriver au but étaient bien prises. Si cette partie de la ligne du canal eut été forcée, les troupes françaises qui étaient sur le plateau du Calvinet eussent été coupées et privées de moyens de retraite, le faubourg Saint-Cyprien eut été pris à revers, on eut été forcé de l'évacuer promptement, la brigade qui le défendait eut été poussée l'épée dans les reins, par le corps du général Hill, qui eut redoublé d'efforts; il est douteux qu'on eut eu le temps de faire sauter le pont, en sorte que la ville serait peut-être tombée en même temps que la ligne du canal.

De son côté le général français avait pris un ordre de bataille qui prouve qu'il appréciait parfaitement tous les avantages de sa position.

La première division fut chargée de la défense du canal depuis son embouchure jusqu'au pont Matabiau, la 8me fut établie sur le plateau du Calvinet, pour en défendre les retranchemens et garnir les intervalles qu'ils laissaient entre eux; les 2me, 6me et 4me divisions furent tenues en réserve, entre le plateau du Calvinet et la partie est du canal, pouvant ainsi se porter à volonté au secours du plateau et des parties de ce canal qui se trouvaient en première ligne, ou se replier dans la ligne de bataille, si le plateau était forcé.(1) *Cette disposition, très simple, était conforme aux meilleurs principes de l'art de la guerre; car la combinaison des troupes avec les ouvrages détachés, donnait à cette ligne avancée la forme d'un couronné, dont les ailes et les courtines mobiles étaient toujours prêtes à prendre l'ennemi en flanc ou à revers, sans pouvoir être tournées par lui.*

Sur la rive gauche, la 5me division fut chargée de défendre la tête de pont du faubourg Saint-Cyprien, avec ordre de tenir sa 2me brigade prête à se porter sur la rive droite, après avoir évacué les ouvrages avancés.

Enfin les conscrits, sous les ordres du général Travot, formèrent une réserve pour la défense de la ville et du faubourg Saint-Michel, qui la couvrait au sud.

Examinons maintenant ce qui s'est passé pendant l'action : Lord Wellington partage son armée en quatre corps. L'un, composé de *quinze mille* hommes d'infanterie et *quinze cents*

(1) La brigade Saint-Pol de la 6e division avait été placée en avant des ouvrages pour ralentir la marche de l'ennemi; mais elle avait reçu ordre de se replier sans trop s'engager, pour venir rallier le reste de sa division sur le plateau du Calvinet.

de cavalerie (2), reste sur la rive gauche en face du faubourg Saint-Cyprien, on ne lui oppose qu'une simple division française qui, après avoir fait déployer toutes les forces de l'en-

(2) Voici les états des deux armées ; nous prenons celui de l'armée anglaise dans l'ouvrage du général Vaudoncourt. Celui de l'armée française est extrait de l'état officiel.

État de situation des troupes composant l'armée impériale d'Espagne à l'époque du 1er avril 1814.

LIEUTENANS-GÉNÉRAUX.	DIVISIONS.	BRIGADES.	RÉGIMENS.		TOTAUX.		OBSERVAT.
Lieut.-gén. Reille.	4e Division. Gén. Taupin.	Gén. Rey.	12e inf. lég.	632	2162	4298	Sur ce total il y a 383 conscr. non instruits.
			32e de lign.	941			
			43e id.	589			
		Adjud. comm. Gasquet.	47e id.	1042	2136		
			55e id.	501			
			58e id.	593			
	5e Division. Gén. Maransin.	Gén. Barbot.	4e inf. lég.	490	1640	3011	
			40e de lign.	689			
			50e id.	461			
		Gén. Rouget.	27e id.	426	1371		
			34e id.	393			
			59e id.	552			
				A reporter		7309	

nemi, se retire en bon ordre dans sa ligne de bataille après avoir évacué les ouvrages avancés. Cette division, conformément à l'ordre qu'elle avait reçu, détache sa deuxième bri-

LIEUTENANS-GÉNÉRAUX.	DIVISIONS.	BRIGADES.	RÉGIMENS.		TOTAUX.		OBSERVAT.
					Report	7309	
Lieut.-gén. D'Erlon.	1re Division. Gén. Darricau.	Gén. Fririon.	6e inf. lég.	481	1818	3982	
			69e de lign.	872			
			76e id.	465			
		Gén. Berlier.	36e id.	856	2164		
			39e id.	516			
			65e id.	792			
	2e Division. Gén. Darmagnac.	Gén. Le Seur.	31e inf. lég.	875	2258	4752	
			51e de lign.	620			
			75e id.	763			
		Gén. Menne.	118e id.	1236	2494		
			120e id.	1258			
	6e Division. Gén. Villatte.	Gén. St.-Pol.	21e inf. lég.	735	2562	4423	Sur ce total il y a 214 conscr. non instruits.
			86e de lign.	478			
			96e id.	568			
			100e id.	781			
		Gén. Lamorandière.	28e id.	554	1861		
			103e id.	671			
			119e id.	636			
					A reporter	20466	

gade sur la rive droite, il ne reste que *seize cent quarante* hommes dans le faubourg Saint-Cyprien, le général Hill fait de vains efforts pour s'en emparer, les *seize cent quarante* hommes repoussent toutes ses attaques, restent maîtres de la tête de pont et font éprouver des pertes considérables à l'ennemi ; le général Hill a-t-il été vainqueur parce qu'on l'a

LIEUTENANS-GÉNÉRAUX.	DIVISIONS.	BRIGADES.	RÉGIMENS.	TOTAUX.	OBSERVAT.
			Report	20466	
	8e Division. Gén. Harispe.	Gén. Dauture.	9e inf. lég. 641		
			25e id. 732	1970	
			34e id. 597		
				4555	
		Gén. Baurot.	10e de lign. 524		
			45e id. 588		
			81e id. 501		
			115e id. 494	2585	
			116e id. 290		
			117e id. 188		
			Total....	25021	32288
	Réserve. Gén. Travot.	Gén. Pourailly et Vouillemont.	Conscrits non instruits.........	7267	
			Cavalerie : 2583 hommes 2396 chevaux.		

laissé avancer jusqu'auprès du mur d'enceinte du faubourg ?

ÉTAT DE L'ARMÉE ANGLO-ESPAGNOLE,

Tel qu'il se trouve dans l'Histoire des campagnes de 1814 et 1815 du gén. Vaudoncourt.

GÉNÉRAUX COMMAND. DES CORPS D'ARMÉE.	GÉNÉRAUX DE DIVISION.	GÉNÉRAUX DE BRIGADE.	INFANT.	CAVALERIE.	OBSERVATIONS.
Maréchal Béresfort.	Cole. Clinton.		10,000		Appuyant d'abord la gauche du général Freyre et formant l'extrême gauche de la ligne de bataille de l'armée anglo-espagnole contre la partie nord du canal, depuis l'embouchure jusqu'au pont Matabiau; a été ensuite dirigée contre la redoute Sypière.
		Sommers. Vivian.		3,000	
Picton.	Alten. Picton.		10,000		A l'attaque du canal depuis son embouchure jusqu'au pont Matabiau.
		Brig. allem.		1,500	
Freyre.		Ponsomby.	18,000	900 1,500	A l'attaque du pont Matabiau et des redoutes du nord du plateau du Calvinet.
Hill.	Stewart. Lecor. Morillo.		15,000		
		Fane.		1,500	A l'attaque du faubourg St.-Cyprien et favorisant l'attaque du pont Jumeau par des batteries d'enfilade et de revers.
		TOTAUX.	53,000	8,400	
Giron.			18,000	900	Réserve espagn. n'a point pris part à l'action.
			71,000	9,300	
			80,300		

Non, sans doute, *il voulait franchir cette barrière, il a manqué son but, il a été battu.* (1)

Sur la rive droite :

Le 2me corps, composé de deux divisions anglaises et d'une brigade de cavalerie, formant un total de *onze mille cinq cents* hommes, attaque à plusieurs reprises la partie du canal, comprise entre son embouchure et le pont Matabiau ainsi que le couvent des Minimes, placé à trois cents mètres en avant; ce corps est constamment repoussé, il ne peut forcer cette partie de la ligne de bataille (2), ni le couvent des Minimes; par

(1) Le maréchal Soult avait parfaitement prévu que la première ligne devrait être évacuée; voici ce qu'on trouve à ce sujet dans son ordre du 8 avril :

« La 5e division sera chargée de défendre la tête de pont de » Saint-Cyprien ; mais si cette division était attaquée par des forces » supérieures, qui l'obligeassent malgré sa résistance, à évacuer la » première ligne, elle défendrait avec *vigueur* et *acharnement la* » *2e ligne.* »

(2) Pour se convaincre que le maréchal Soult considérait le canal du Languedoc comme *sa vraie ligne de bataille,* sur la rive droite de la Garonne, il suffit de se reporter à sa lettre du 24 mars au ministre de la guerre ; on y trouve ce qui suit :

« La tête de pont que je fais construire en avant du faubourg » Saint-Cyprien, offre déjà des moyens de défense ; je me propose » de faire perfectionner les ouvrages, et même *d'en élever sur la* » *rive droite,* pour mettre la ville entièrement à couvert. *Le canal* » *du Languedoc donne à ce sujet beaucoup de facilités.* »

Le passage suivant, de son ordre du 2 avril au colonel du génie, *Michaux,* est encore plus concluant :

« Indépendamment des ouvrages que vous devez faire exécuter » d'après la lettre que je vous ai écrite hier au soir, je désire que » vous fassiez la reconnaissance de la ville, et que vous déterminiez

conséquent, pendant toute la journée, *la droite de l'armée anglo-espagnole a été battue, la gauche de l'armée française a été victorieuse.*

Le 3me corps, composé de *dix-huit mille* hommes, soutenus par une nombreuse artillerie et *deux mille quatre cents* hommes de cavalerie, attaque la partie nord du plateau du Calvinet, et la ligne de bataille au pont Matabiau ; ce corps, pris en flanc par la 2me division de réserve, est repoussé et culbuté avec une perte effroyable ; non-seulement il ne peut forcer la ligne de bataille au pont Matabiau, il échoue même contre les retranchemens avancés ; deux nouvelles tentatives de sa part sont suivies de deux nouvelles déroutes.

Pendant toute la journée, *le centre de l'armée anglo-espagnole a donc été complètement battu, le centre de l'armée française a été victorieux.*

Le 4me corps, composé de *dix mille* hommes d'infanterie et de *quinze cents* chevaux, fait une démonstration contre les redoutes du centre du plateau, le feu des tirailleurs et celui de l'artillerie des ouvrages suffisent pour le repousser, et le dégoûter de son entreprise.

Ici commence une nouvelle époque dont nous allons suivre le développement et apprécier les conséquences.

Soit que le général Beresfort ait agi d'après sa propre inspiration en ne donnant pas suite à sa démonstration contre les redoutes du centre, soit que son général en chef, ayant rencontré à l'attaque du nord du canal et du plateau une résistance et un système de défense qu'il n'avait pas

» les points qui doivent être réparés, afin que dans le cas où *la ligne* » *du canal et des faubourgs serait forcée,* l'on puisse défendre cette » enceinte. »

prévus, ait jugé à-propos de faire une diversion sur un autre point pendant qu'il ferait renouveller les autres attaques, le 4me corps commença une marche de flanc, sous le feu de l'artillerie du plateau, dans des prairies marécageuses coupées de canaux d'irrigation, pour se porter à l'extrême droite, contre la redoute Sypière; ce mouvement occasionna nécessairement du désordre dans sa colonne et lui fit éprouver de grandes pertes.

Le général français devait suivre ce mouvement avec une vive satisfaction, car il lui offrait deux moyens de battre cette colonne.

Le premier, était de la faire attaquer en flanc pendant sa marche, avant quelle put se former.

Le deuxième, moins prompt mais plus brillant, pouvant conduire à un résultat plus décisif, consistait à laisser l'ennemi s'engager à l'attaque de la redoute de l'extrême droite, de le prendre en *flagrant délit*, dans cet instant, par une manœuvre semblable à celle qui avait déjà procuré un succès éclatant contre le corps du général Freyre. Dans ce cas, les chances étaient encore plus belles, car les deux flancs de l'ennemi étaient en *l'air* et l'on pouvait faire agir simultanément contre eux, l'artillerie, l'infanterie et la cavalerie.

Les dispositions du maréchal Soult avaient été prises à l'avance dans ce dernier sens, parce qu'il avait dû supposer que si l'ennemi l'attaquait par sa droite, les colonnes d'attaque seraient appuyées par d'autres troupes, et qu'il n'y aurait pas de lacunes dans l'ordre de bataille.

Mais quand il vit deux simples divisions ainsi aventurées, il donna ordre de les culbuter, sans leur donner le temps de se former. Voici comme il rend compte, au ministre de la guerre, des dispositions qu'il avait prises :

« Les divisions ennemies qui longeaient la rive gauche de

« l'Ers avaient déjà poussé leurs têtes, jusques près du pont « de *Bordes* sur la route de *Caraman*, que j'avais fait détruire « ainsi que celui de *Aigua* sur la route de Verfeil; ces di- « visions marchaient par le flanc sur trois lignes et tenaient, « par conséquent, une grande étendue; l'occasion me parut « favorable pour les compromettre. A cet effet je donnai « ordre au général de division Taupin, dont la division était « formée sur le plateau, de se porter avec elle, au pas de « charge, sur l'ennemi, de couper sa ligne et d'enlever tout « ce qui s'était ainsi imprudemment engagé. Cette division « était soutenue par une brigade de la division d'Armagnac; « elle était appuyée par les ouvrages de la droite de la ligne, « dans lesquels le général Dauture était enfermé avec le 9me « d'infanterie légère, enfin le général Soult reçut ordre de « porter un régiment de cavalerie pour couper la communi- « cation de cette colonne ennemie, tandis que deux autres « régimens furent engagés sur sa gauche. Cette disposition « promettait le plus beau résultat; sept à huit mille Anglais « ou Portugais devaient être *détruits ou pris*, si la 4me divi- « sion d'infanterie s'était lancée comme on devait l'attendre; « mais l'ardeur qu'elle montra d'abord se ralentit; au lieu « *d'aborder* l'ennemi, ainsi que je lui en avais donné l'ordre, « elle appuya à droite, voulut prendre position, donna le « temps aux ennemis de se former de nouveau et de marcher « contre elle. Dès-lors elle ne s'occupa que de sa défense, « se rejeta sur l'ouvrage que le 9me d'infanterie légère dé- « fendait, et entraîna ce régiment dans son mouvement. « Dans cet instant le général Taupin fut blessé mortellement « et l'adjudant commandant Gasquet, qui remplissait les « fonctions de général de brigade, reçut une très forte con- « tusion. »

L'abandon de la redoute Sypière, quoiqu'elle ne fut ni terminée, ni armée, fut sans contredit un évènement fâcheux, parce qu'il empêcha de donner suite à une opération décisive, et qu'il augmenta les pertes et le désordre dans la 4me division; l'ennemi voyant ce désordre voulut en profiter pour marcher immédiatement à l'attaque du faubourg Guillemerie et surprendre le passage du canal au pont des Demoiselles. S'il eut réussi dans cette entreprise, l'armée française eut été fortement compromise, et se fut trouvée dans la position la plus critique. Le général en chef comprit la gravité de la situation, et prit rapidement les mesures qu'elle commandait, il se mit lui-même à la tête du 55me régiment qui était resté en réserve, fit avancer une partie de la 2me division, rallia les restes de la 4me; attaqua l'ennemi, le repoussa jusque sur le plateau, et disposa les troupes de manière que leur droite fut appuyée au faubourg Guillemerie, et leur gauche aux redoutes du centre du plateau.

Ainsi, le désordre fut réparé, *la tentative faite par le corps du maréchal Béresfort contre la droite du canal, échoua aussi complètement, que celles qui avaient été faites par les généraux Picton, Alten et Freyre contre la partie du nord.*

Il y a donc deux phases bien distinctes dans l'attaque de Béresfort contre l'extrême droite du plateau. D'abord, il obtient un succès contre une division mal engagée, et une redoute, qui n'est ni terminée, ni armée, que ses défenseurs abandonnent sans combat, dans un moment de confusion; mais aussitôt qu'il fait des dispositions pour attaquer la ligne du canal, il échoue, il est attaqué et repoussé à son tour. La nouvelle disposition défensive adoptée par le général français est telle, que la ligne de bataille ne peut être abordée sans que l'ennemi ne soit pris en flanc, par celle qui s'étend du

faubourg Guillemerie aux redoutes du centre, et réciproquement; on ne peut attaquer celle-ci de front, sans être pris en flanc par la ligne du canal, le faubourg Guillemerie se trouve ainsi placé *dans un rentrant inattaquable*, contre lequel l'ennemi vient se briser, quoiqu'il ait réuni de nouvelles masses sur ce point, il est bientôt forcé de se tenir à distance respectueuse; dès-lors il ne combat plus pour la victoire, mais pour éviter la honte d'une défaite complète, car *la ligne de bataille* est hors de cause dans les combats qui vont désormais se livrer sur le plateau, le canal est à couvert, l'ennemi est obligé de venir sur le terrain qui lui était le plus défavorable. (1)

Nous ne saurions trop insister sur cette distinction, car c'est faute de l'avoir saisie, que la plupart des auteurs qui ont écrit sur la bataille de Toulouse, ont conclu que lord Wellington a été victorieux, tandis qu'*il a complètement échoué dans son projet qui, comme nous l'avons fait voir, était de forcer la ligne du canal.*

Nous avons dit que la première attaque était la bonne, puisque, si elle eut réussi, l'ordre de bataille de l'armée française eut été rompu. On va voir maintenant que le système d'opération de lord Wellington, qui a succédé au premier, était le plus mauvais que l'on put adopter, et que l'attaque de lord Béresfort sur le plateau ne peut être considérée que comme un pis-aller ou un accessoire de l'attaque principale, qui se continuait à droite et à gauche sur le canal.

(1) L'ennemi, en se portant sur les retranchemens du centre et du nord du plateau, laissa des forces qui continuèrent leurs tentatives contre la ligne du canal et contre la tête de pont de Guillemerie; le combat continua jusqu'à la nuit sur ce point, mais l'avantage fut constamment en faveur des Français : les Anglais échouèrent complettement.

Représentons-nous une partie d'enceinte de place E E E, dominée sur un de ses longs côtés par une hauteur H H que l'on occupe par un couronné 1. 2. 3. 4. 5. 6. 7. 8. relié avec l'enceinte par deux branches 1. 2. et 6. 7. 8. en supposant toutes choses égales d'ailleurs ; soit que l'on veuille s'emparer de l'enceinte par une attaque de vive-force, ou par un siège régulier, il est évident qu'il sera plus avantageux de marcher contre la partie découverte que contre celle qui est protegée par le couronné, car les colonnes d'attaque, ou la première parallèle que l'on disposera contre l'une ou l'autre, devront être a peu près à la même distance des saillans. Les difficultés des approches seront sensiblement les mêmes, exigeront le même temps; en sorte qu'au moment où les colonnes d'attaque donneront l'assaut au couronné elles le donneraient à l'enceinte sur les autres fronts : soit qu'il ait fallu préablement ouvrir les brèches, ou que l'attaque ait eu lieu d'emblée. Il s'ensuit que, *tout le temps qui s'écoulera entre la prise du couronné et celle de l'enceinte qu'il couvre, sera un temps perdu.* On sait que dans l'attaque des places, comme dans les batailles, le temps perdu coûte cher.

Si le désavantage qui résulte de l'attaque du coté du couronné est grand, lors même qu'on l'enlève tout entier par cette attaque, il devient bien plus grand encore si le point que l'on enlève d'abord, permet au défenseur d'établir, dans l'intérieur, des retranchemens qu'il faille prendre les uns après les autres, puisque les pertes d'hommes et de temps croîtront proportionnellement au nombre de ces retranchemens.

Supposons, par exemple, que le couronné 1. 2. 3. 4. 5. 6. 7. 8 soit attaqué par le saillant 6. et que l'on ait fait un 1er retranchement à partir de la ligne 4. 4. 7. après la prise du saillant 6., le défenseur se trouvera dans la position où il

ont été des fortific[illegible]

6. il se fut borné à occuper [illegible]

par le couronné 1. 2. 3. 4. 7. 6. [illegible]

de cheminer contre le point 4 [illegible]

assaut, soit d'emblée, soit après avoir ouvert [illegible]

Si, en arrière de ce premier retranchement [illegible] second à partir de la ligne [illegible] dans la même position que [illegible] occupe [illegible] du plateau par le couronné [illegible] enlever ce nouveau couronné [illegible] brèche à son saillant [illegible] position d'attaquer [illegible] ment trois assauts, les uns après les autres [illegible] pour les fronts qui ne sont point couverts [illegible] n'en aurait fallu aucun.

Assurément l'ingénieur qui [illegible] ceinte semblable, prétendrait [illegible] quer, en commençant par l'attaque du couronné [illegible] tranchements, ferait preuve [illegible] absurde. (1)

C'est cependant [illegible] lord Wellington [illegible] plan. L'impulsion que [illegible] [illegible]

(1) Ce système d'attaque [illegible] ne l'indiquons [illegible] ble réunit les retranchements [illegible] ser de première avant l'attaque [illegible] ment l'équivalent [illegible] était évidemment [illegible]

rons de Toulouse. L'enceinte E. E. E. est le canal du Midi qui formait la ligne de bataille du maréchal Soult; le plateau sur lequel est tracée la ligne ponctuée 2. 3. 4. 5. 6. est celui du Calvinet, où l'on avait placé des ouvrages de campagne à la gauche, au centre et à l'extrême droite; mais au lieu des longues branches indiquées par les lignes ponctuées 1. 2. et 6, 7. 8. pour relier le couronnement du plateau avec le canal, le général en chef avait placé, comme nous l'avons déjà dit, *des branches mobiles*, en sorte que les 2me et 4me divisions en pivotant autour des extrémités 1. et 7. appuyées au canal et au faubourg Guillemerie, retrouvaient de nouvelles lignes couvertes par les redoutes du centre, et ces nouvelles lignes faisaient l'office de retranchemens.

Cette disposition était extrêmement heureuse et ne pouvait manquer de conduire à de grands résultats, nous avons vu ce qui empêcha qu'elle n'eut à la droite le même succès qu'à la gauche; ce qui précède prouve *que le non succès ne peut être attribué à la combinaison première, mais seulement au mode d'exécution, puisque les mesures adoptées pour les deux côtés reposaient sur les mêmes principes.*

Revenons maintenant aux évènemens de la journée.

On a vu qu'après la prise de la redoute Sypière, lord Beresfort avait fait une tentative contre le faubourg Guillemerie et contre la droite du canal, que cette tentative avait complètement échoué, que ses troupes avaient été ramenées sur le plateau, que le maréchal Soult faisant pivoter la branche mobile de son couronné autour de ce faubourg, l'avait appuyée aux redoutes du centre, ce qui donnait a sa nouvelle ligne de défense avancée, la forme du couronné 1. 2. 3. 4. 7. 8, par ce moyen il mit le général anglais dans la nécessité

de marcher contre les redoutes du centre; cette attaque n'avait rien d'inquiétant pour l'armée française puisqu'elle était tout à fait en dehors de la ligne de bataille ; aussi le maréchal Soult se garda-t-il de dégarnir cette ligne; contre laquelle lord Wellington renouvellait ses tentatives, en la faisant attaquer par les généraux Hill, Picton, Alten, Freyre et une partie des troupes de son extrême gauche ; ces attaques eurent le même sort que celles qui les avaient précédées et furent constamment repoussées avec la même vigueur.

Relativement aux retranchemens du plateau, le général français (dont l'armée n'était que le tiers de celle du général anglais), devait ménager ses forces, et ne les exposer qu'autant qu'il serait assuré de faire éprouver à l'ennemi des pertes à peu près triples de celles qu'il éprouverait lui-même, et se réserver pour le moment où sa ligne de bataille serait attaquée; c'est la marche qu'il adopta, il conserva son artillerie dans les redoutes tant que celle de l'ennemi fut à distance et qu'elle put agir contre les masses; mais quand le combat, prêt à s'engager corps à corps pouvait lui faire éprouver des pertes égales à celles de son adversaire, il donnait l'ordre de la retraite; quand l'occasion d'un retour offensif se présentait, il la mettait à profit, et se retirait ensuite sur la nouvelle ligne qu'il voulait prendre, *comme la garnison d'une place s'empresse d'y rentrer après une sortie, quand elle a obtenu le résultat qu'elle avait en vue, ou que l'ennemi a rassemblé assez de forces pour lui faire craindre une attaque dangereuse.*

C'est ainsi que les redoutes du centre ayant été évacuées après une vive résistance, le général Harispe les attaqua de nouveau, et que la brigade écossaise du général Pack fut presque entièrement détruite; voyant ensuite arriver des renforts nombreux qui auraient pu faire éprouver des pertes hors de proportion avec les avantages qu'on pouvait retirer d'une lutte

plus prolongée, le général en chef fit pivotter de nouvean son aîle droite autour du faubourg Guillemerie, et en appuya la gauche aux redoutes du nord du plateau, ce qui donna alors à sa ligne de défense avancée, la forme du couronné 1. 2. 3. 3. 7. 8., qui couvrait encore la même étendue de la ligne de bataille.

Le général Beresfort, après avoir parcouru un espace de plus de huit mille mètres à travers des difficultés et des dangers immenses, d'où le hasard seul a pu le tirer, après avoir éprouvé des pertes considérables, se trouve forcément ramené, *à plus de cinq heures du soir* (1), auprès du géneral Freyre, *qu'il avait quitté le matin, devant les retranchemens du nord du plateau, et obligé de concourir à leur attaque*; quel a été le fruit de cette course aventureuse qui devait entraîner sa perte? il a pris la redoute Sypière qui n'était ni terminée, ni armée, il est entré dans les redoutes du centre après que le général français en a eu fait replier l'artillerie sur la ligne de bataille où elle était appelée à jouer un rôle important dans le combat à outrance que l'on était disposé à soutenir.

A la défense des retranchemens du nord le maréchal Soult suit la même marche qu'à ceux du centre, malgré la réunion

(1) Nous avons fait remarquer dans l'introduction, la différence qui se trouve à ce sujet entre le général Vaudoncourt et le chef d'escadron Lapène; nous adoptons la version du général Vaudoncourt, quoiqu'elle soit aussi en opposition avec le rapport du maréchal Soult qui dit que les retranchemens du nord du plateau se défendirent jusqu'à cinq heures du soir.

On conçoit que dans ce rapport fait à la hâte au milieu des soins qu'exigeaient les préparatifs de défense en cas d'une nouvelle at-

des deux corps d'armée des généraux Beresford et Freyre appuyés par une partie de celui du général Picton : l'artillerie des retranchemens tonne sur les masses ennemies tant qu'elles sont à distance ; approche-t-on du moment où le combat corps à corps peut s'engager, l'artillerie est évacuée et conduite dans la ligne de bataille. le combat continue avec l'infanterie seule et quelques pièces dont les chevaux ont été tués ; malgré cela la défense était tellement vigoureuse, qu'à 7 heures du soir la grande redoute, ouvrage le plus important du plateau, tenait encore, et qu'il fallut des ordres réitérés du maréchal pour décider ses défenseurs à l'abandonner.

Ainsi, à l'exception du moment de confusion qui fut la conséquence du faux mouvement de la division Taupin, tout se passe avec un ordre admirable, loin qu'on soit obligé d'exciter le soldat français pour le maintenir à son poste, il faut en quelque sorte lui faire violence pour le déterminer à quitter quelques mauvais retranchemens qu'il a fait payer à l'ennemi par le sang de dix ; mille de ses meilleures troupes !

D'où vient cette constance et cette vigueur? elle vient de ce

taque et les dispositions préparatoires pour l'évacuation de Toulouse. [illegible] le général en chef ait pu omettre quelques circonstances [illegible] pas avoir pu examiner l'instant précis où les derniers ouvrages [illegible]. nous avons recueilli des souvenirs de militaires qui ont pris part à la défense de ces ouvrages, ils nous ont affirmé qu'il était [illegible] heures quand les derniers ouvrages furent évacués ; qu'ils ne le furent volontairement, par suite des ordres réitérés du maréchal, qui alla lui-même dans la redoute féliciter les troupes et leur commandant Guerrier, sur leur belle conduite. quoiqu'il en soit, si les ouvrages du nord eussent été évacués à cinq heures, cela prouverait encore mieux l'impuissance de l'armée anglo-espagnole contre la ligne du canal puisqu'elle serait restée depuis cinq heures jusqu'à la nuit sans [illegible] de résultats après l'occupation des retranchemens.

que l'armée apprécie les bonnes dispositions de son chef, qu'elle reconnaît que ce qui se passe n'est *qu'une introduction à la bataille qui doit se livrer sur la ligne du canal,* avec laquelle elle est en pleine communication, et où elle viendra se ranger quand le moment sera venu, *comme une avant-garde se replie sur son corps d'armée*[1], *pour prendre part à l'action générale.*

Après avoir disputé le terrain pied à pied, sur le plateau du Calvinet, sans rien compromettre, et avoir horriblement maltraité l'ennemi, le maréchal Soult fit replier en bon ordre les dernières troupes vers le pont Matabiau et se trouva ainsi concentré sur la vraie ligne de bataille, conservant la position qu'il avait occupée et défendue pendant toute la journée, depuis l'embouchure du canal jusqu'au pont Matabiau, y compris le couvent retranché des Minimes, comme ouvrage avancé, qui facilitait les retours offensifs sur la rive droite.

Depuis le pont Matabiau jusqu'au pont des Demoiselles, l'armée française resta sur la rive droite, occupant la formidable position retranchée du contrefort en avant du faubourg Guillemerie, dont nous avons déjà developpé les propriétés. Il garda cette position, non seulement le jour de la bataille, mais encore le lendemain, provoquant ainsi lord Wellington à une nouvelle affaire générale qu'il n'a pas acceptée et en cela il a fait preuve de sagesse.

Les raisons qui ont empêché le général anglais d'attaquer le lendemain sont faciles à saisir :

Il a compris que si quelques mauvais ouvrages en terre, faits à la hâte, sans flanquement, en partie ouverts à la gorge, avaient suffi à l'armée française pour le tenir en echec pendant toute la journée du 10, et pour décimer les troupes qu'il commandait, il éprouverait des obstacles bien autrement

grands, quand il faudrait franchir des fossés pleins d'eau de 20 mètres de largeur et de deux mètres de profondeur, sous le feu à bout touchant de troupes bien couvertes par de bons parapets et soutenues par de fortes réserves.

Il a compris que, si les divisions Picton, Alten, la brigade allemande, le corps du général Freyre et le corps de lord Beresfort étaient venus se briser contre le couvent des Minimes, les ponts Jumeau, des Minimes, de Matabiau et des Demoiselles, pendant toute la journée du 10, quand une partie de l'armée française était occupée ailleurs, il n'y avait aucune chance de succès du moment où elle était réunie et concentrée, n'ayant à défendre que six têtes de ponts, entre lesquelles les berges du canal formaient d'excellentes courtines, bien couvertes et infranchissables.

Il a compris que les batteries qu'il établirait sur le plateau seraient de peu d'effet contre la ligne du canal qui lui fait face, contre les têtes de ponts qui en étaient défilées, et qu'elles ne pourraient rien contre le pont des Minimes qui en est à près de deux mille mètres, ni contre le pont Jumeau qui en est à 3500 mètres.

Il a compris que, dans une semblable position sa nombreuse cavalerie serait complètement paralysée, et qu'il serait privé de cet élément de force.

Il a compris que l'armée française n'était point, comme la sienne, affaiblie par les pertes de la veille, que derrière les berges du canal et les murs des maisons des faubourgs et de la ville, les conscrits ne seraient plus *un meuble inutile;* qu'ils vaudraient de vieux soldats, que les armes des morts et des blessés passeraient dans les mains de ceux qui en avaient manqué jusqu'à ce moment.

En un mot, lord Wellington a compris, un peu tard il est

vrai, que s'il tentait de nouveau de forcer cette ligne, il sacrifierait son armée sans réussir.

Alors, il prit le parti de manœuvrer au lieu de combattre, de menacer les communications par la route de Carcassonne, au lieu d'attaquer la ligne du canal. Le maréchal Soult, dont le projet était de faire sa jonction avec le maréchal Suchet, pour se reporter en avant par l'Arriège, et manœuvrer sur la Haute-Garonne en s'appuyant aux Pyrénées, ne voulut point laisser l'ennemi se placer entre lui et son collègue; il se décida à quitter Toulouse, après avoir évacué ses magasins et ses blessés dans le plus grand ordre et sans que l'ennemi osât l'inquiéter; il partit dans la nuit du 11 au 12 et se dirigea sur Castelnaudary.

Il est donc de la dernière évidence que le maréchal Soult a été vainqueur à la bataille de Toulouse, que cette journée dans laquelle *vingt-sept mille* Français ont combattu plus de soixante mille Anglo-Espagnols (1), ont repoussé toutes leurs attaques, soit à la gauche, soit à la droite de la véritable ligne de bataille, ne leur ont laissé occuper quelques mauvais retranchemens avancés qu'après les avoir jonchés de cadavres *est une des plus glorieuse qu'on puisse inscrire dans nos annales et graver sur nos monumens nationaux*.

Sans doute cette victoire n'a été ni aussi brillante, ni aussi décisive qu'elle l'eut été si l'attaque du général Taupin avait eu le résultat qu'on devait en attendre; car, si le corps du maréchal Beresfort eut été culbuté dans l'inondation de l'Ers, comme cela était probable, la perte de la bataille fut

(1) Nous ne parlons que de ce qui a pris part à la bataille, et nous laissons d'une part la réserve de lord Wellington, de l'autre les conscrits du général Travot, qui n'ont pas tiré un coup de fusil, excepté ceux qui étaient au pont des Demoiselles.

devenue pour l'armée anglo-espagnole une véritable déroute; mais, telle quelle est, cette victoire est incontestable et fait le plus grand honneur à l'armée française et au chef qui avait su choisir cette position pour racheter la différence du nombre.

Comment se fait-il donc que la plupart des écrivains français parmi lesquels il s'en trouve dont les connaissances et le patriotisme ne peuvent être révoqués en doute, n'ont pas hésité à déclarer que la victoire était restée à lord Wellington? C'est qu'ils n'ont pas envisagé la question sous son véritable point de vue; ils ont pris *l'accessoire* pour le *principal,* ils ont considéré le plateau du Calvinet *comme la ligne de bataille de l'armée française, tandis que ce n'était qu'une position d'avant-garde,* ils n'ont pas examiné les dispositions de l'armée anglaise et la marche de son attaque avec assez d'attention pour y reconnaître que le vrai but de lord Wellington était de forcer le passage du canal; d'abord, entre l'embouchure et le pont Matabiau, puis ensuite à la droite, entre le faubourg Guillemerie et le pont des Demoiselles; que ce n'est qu'en désespoir de cause et *après avoir complètement échoué contre ces parties de la ligne,* qu'il a reporté tous ses efforts contre quelques ouvrages détachés dont la possession trop chèrement achetée par lui, *a laissé l'armée française maîtresse du terrain sur lequel elle devait se mouvoir et qu'elle a voulu garder.*

Mais, dira-t-on, si lord Wellington n'est pas entré dans Toulouse le jour de la bataille, ni même le lendemain, il y est entré le jour suivant, l'orsque le maréchal Soult eut quitté sa position pour se replier sur Castelnaudary. A cette objection la réponse est facile; il y a mille circonstances à la guerre, qui peuvent décider un général à se retirer d'un champ de bataille où il a été vainqueur; nous n'en citerons

qu'un exemple, que lord Wellington ne récusera pas et qui présente une analogie parfaite avec la position dans laquelle le maréchal Soult s'est trouvé.

Le 27 septembre 1810, le maréchal Masséna, commandant en chef l'armée française dite de Portugal, commit la faute d'attaquer de front l'inexpugnable position de Boussaco, occupée par l'armée anglo-portugaise, pour couvrir *Coimbre*; après avoir tenté vainement de forcer cette position et y avoir perdu quatre à cinq mille hommes, le général français fit cesser le feu. Le 28 les deux armées restèrent en présence, le 29 au lieu de recommencer le combat, Masséna manœuvra pour tourner la position; lord Wellington, craignant pour ses communications, se retira et l'armée française entra dans Coïmbre.

Dira-t-on que Masséna a été vainqueur parce que le jour de l'affaire il est resté en possession de quelques mamelons que les Anglais occupaient la veille, et parce que le surlendemain ils se sont retirés et ont laissé prendre Coimbre; assurément non, Masséna voulait forcer le passage il n'y est pas parvenu, lord Wellington a conservé sa ligne de bataille, il ne l'a quittée que par suite de mouvemens ultérieurs, qui la lui eussent fait quitter sans combat, s'ils avaient eu lieu dès le commencement : il a donc obtenu la victoire.

Il en est absolument de même du maréchal Soult. Il occupait la ligne du canal qui couvrait Toulouse et la route de communication avec le maréchal Suchet; le 10 avril 1814 lord Wellington a fait de vains efforts pour enlever cette position, le 11 les deux armées sont demeurées en présence; le général anglais n'osant plus attaquer cette ligne de front, a manœuvré pour menacer les communica-

tions de l'armée française; le maréchal Soult, qui voulait faire sa jonction avec son collègue, par la route de Carcassonne, dut quitter sa position et marcher à la rencontre des armées d'Aragon et de Catalogne.

On voit d'après cela, que pour contester la victoire de Toulouse au maréchal Soult, il faudrait contester la victoire de Boussaco à lord Wellington. Nous ne pensons pas qu'il y eut un homme raisonnable qui voulut émettre une semblable opinion.

COMPLÉMENT

DES CONSIDÉRATIONS MILITAIRES

SUR

LA BATAILLE DE TOULOUSE.

Nous connaissons le terrain sur lequel les deux armées ont agi, l'ordre de bataille primitif adopté par chacun des généraux en chef, les modifications qui ont eu lieu par suite des principaux mouvemens exécutés pendant l'action, le résultat des attaques réitérées faites par chacun des corps de l'armée anglo-espagnole; les points où ils ont échoué, ceux où ils ont réussi; nous avons apprécié la nature de leurs succès et de leurs revers, signalé le but qu'ils se proposaient d'atteindre et la distance à laquelle ils en sont restés, après avoir éprouvé des pertes énormes comparativement à celles de l'armée française.

Nous avons donc réuni les élémens nécessaires pour établir une comparaison raisonnée entre les talens militaires déployés dans cette occasion par le maréchal Soult et lord Wellington. Il nous reste à présenter quelques considérations supplémentaires que nous avons laissées de côté pour ne pas distraire l'attention de l'objet principal sur lequel nous voulons la fixer.

La fortification de campagne a joué un rôle assez intéressant dans cette bataille pour que nous recherchions si le commandant du génie a employé les moyens les plus efficaces pour seconder les vues du général en chef et préparer le triomphe de l'armée française.

Description et examen critique des retranchemens établis, autour de la place de Toulouse.

Voici la description détaillée des ouvrages exécutés, telle qu'elle se trouve dans l'ouvrage du chef d'escadron Lapène, et du général Vaudoncourt, (Voir l'ordre du 2 avril.)

« La tête du pont de Saint-Cyprien avait deux enceintes. La » première, adossée à son ancien mur de clôture, *contenait* » un développement d'environ *six cents* toises. A la gauche, » le vaste bastion du *muret*, construit en avant de la grille » de fer qui ferme le cours Dillon, *barrait* la route de Saint-» Gaudens. Un second bastion *entourait* à droite, au » nord, la tour située à l'angle du mur extérieur des hospices. » Au centre de la barrière de fer, établie sur la principale » entrée du quartier, était construit de chaque côté de la » porte, un blockaus, ou palanque, *fait en pieux*, donnant » des feux directs sur la grande avenue, et des feux croisés « avec ceux des bastions collatéraux sur la promenade des » boulevards. Une traverse à l'épreuve du canon, construite » en arrière de la grille, défendait l'entrée de cette porte » destinée à rester libre et ouverte pour les besoins du ser-» vice. La portion des murailles de l'enceinte comprise entre » les ouvrages était crénelée, ainsi que les habitations inté-» rieures et adjacentes. Une tranchée large et profonde for-» mait un fossé devant cette enceinte et la préservait de l'es-» calade et de l'attachement du mineur au pied du parapet,

» Une deuxième ligne de fortification était construite en » avant de la première. Cette deuxième enceinte, ou plutôt » ce camp retranché, environnait le faubourg Saint-Cyprien » proprement dit, c'est-à-dire toutes les habitations extérieu-» res en avant de la grille du quartier ; appuyée à la Garonne à » deux cents toises du bastion Muret, elle suivait en dehors les » murs des cimetières, et allait couper plus loin le chemin de » Fourguette-Villeneuve. Une redoute construite sur l'ancien » chemin de Cugnaux, autour des maisons Aurole et Chatel, » rattachait ces ouvrages à ceux de la place, dite Patte d'Oie; » la ligne se dirigeait de là vers l'ouest pour atteindre et enve-» lopper la maison Rodeloze, en face l'école de tir, ou polygone » de l'artillerie, sur la route d'Auch ; elle se terminait enfin » au moulin de Saint-Félix, ou Bourrasol, au-dessous et à » quatre cents toises du quartier. L'armement de la première » enceinte, rendue sur tous les points susceptibles d'une ex-» cellente défense consistait en quinze bouches à feu; du canon » était aussi distribué dans les ouvrages de la seconde ligne les » plus avancés. Celle-ci présentait du reste sur un développe-» ment d'environ douze cents toises un grand nombre de points » faibles ; et son tracé ne parut pas au général en chef exempt » de défauts. (1)

(1) Evénemens militaires devant Toulouse en 1814. Par Édouard, Lapène, page 37 et suivantes.

Dans cette description, M. Lapène ne nous paraît pas avoir bien saisi l'esprit de la disposition adoptée pour l'enceinte avancée, même d'après le plan qui se trouve dans son ouvrage. Cette enceinte, au lieu de s'écarter de la première sur la droite, à partir de la patte d'oie s'en rapproche et vient s'appuyer au ruisseau qui alimente le moulin de Bourrasol à trois cents mètres environ du bastion de l'hôpital, tandis que ce moulin s'en trouve à plus de mille mètres. Ce

« Les retranchemens de la rive droite de la Garonne *for-*
» *maient une triple enceinte;* la *première* était celle de la ville
» même. On avait crénelé le couvent des Récollets et barri-
» cadé les rues du faubourg Saint-Michel. Le Busca avait été
» joint à la promenade par une ligne brisée au milieu de la-
» quelle on avait projeté une redoute bastionnée. Le restant
» des vieux remparts à l'est et au nord avait été armé de ca-
» nons aux points qui avaient vue sur le canal.

« *La seconde enceinte* était formée par le canal du Langue-
» doc. La gauche de cette ligne appuyait à l'embouchure du
» canal, où l'on avait fortement occupé la maison d'admi-
» ministration. Le pont Jumeau, à la jonction du canal neuf,
» avait été couvert par un fort tambour armé de quatre
» bouches à feu; derrière le pont on avait élevé un pare-à-
» dos, pour le défendre des coups de revers de la rive gauche,

n'est pas sans raison que le chef du génie avait ainsi rapproché la droite de cette enceinte; car si le canal eut été forcé à son embouchure ou au pont Jumeau, la droite n'eut pas été tournée puisque son prolongement venait tomber très près de la vielle enceinte de Toulouse, tandis que si elle eut été appuyée au moulin de Bourrasol, elle fut tombée en même temps que l'embouchure du canal. Il suit de là que les retranchemens qui s'étendaient de la patte d'oie à la maison de Bourrasol ne peuvent être considérés que comme une espèce de couronné qui était en avant de l'enceinte avancée, dont le but était d'empêcher l'ennemi d'établir des batteries d'enfilade contre la ligne du canal près de son embouchure, en sorte que sur la droite, il y avait réellement trois lignes successives de défense; 1° les retranchemeus qui s'étendaient du moulin de Bourrasol à la patte d'oie en passant par la maison Rodelòze, 2° la portion d'enceinte qui s'étendait depuis le coude formé par le ruisseau qui alimente le moulin de Bourrasol jusqu'à la patte d'oie, 3° la ligne qui suit le mur d'enceinte du faubourg.

» le pont d'Arnaud Bernard sur la route de Montauban, » avait étéégalement couvert par un tambour et armé de six » pièces. Le couvent des Minimes, à cent toises en avant » avait été crénelé et mis en état de défense. Le double tam- » bour qui couvrait le pont Matabiau sur la route d'Alby, ar- » mé de sept bouches à feu, complettait la ligne de défense » du canal, vers le nord. Cependant pour ménager, en cas » de besoin, un double passage de retraite, à la gauche des » troupes qui couronnaient les hauteurs, un pont volant, » en planches libres, avait été établi à côté du pont Mata- » biau. Le pont Guillemerie et le pont Neuf avaient été lais- » sés libres pour la retraite de l'armée, qui avait été mar- » quée par le faubourg Saint-Étienne. Cependant *les avenues » de ce faubourg étaient défendues par deux redoutes; l'une* à » *gauche à la maison Sacarin, l'autre à droite à la maison Ba- » taille* (1); le dernier pont sur le canal, à l'extrême droite, » qu'on appelle pont de *Montaudran*, ou des *Demoiselles*, avait » été également couvert d'une redoute armée de quatre » pièces de canon.

« L'enceinte la plus avancée, *et qui couvrait le champ de » bataille*, s'étendait sur les hauteurs du Calvinet et de Mon- » taudran, autrement appelé Mont-Rave. On avait négligé » d'y comprendre le mamelon qui est au nord de la Pujade, » et avec raison parce que la défense de cette hauteur iso- » lée, n'aurait servi qu'à compromettre les troupes qu'on y » aurait placées. »

La gauche de cette ligne était fermée par une espèce d'ou-

(1) Le général Vaudoncourt, n'a pas suffisamment développé les avantages de cette position qui, comme nous l'avons déjà dit, était de la plus haute importance et capable d'une résistance extrêmement vigoureuse.

vrage à cornes, qui faisait face au mamelon de la Pujade, et auquel le chemin creux de Périoles, qui coupe le penchant du coteau, sert d'avant-fossé. Le côté oriental de la butte du Calvinet était défendu par deux redoutes *non achevées*. A l'occident, et autour du signal du Calvinet, une redoute bastionnée, fermée à la gorge, battait à revers les avenues du pont Matabiau et la route d'Alby. Au midi de cette dernière et au pied de la butte supérieure était une autre redoute construite dans le même but. Ces différens ouvrages formaient ce que l'on appelait les redoutes du Calvinet. Un peu plus loin, au midi, entre la butte du Calvinet et le chemin de Lavaur ou de Balma, étaient les redoutes du centre ; la première, appelée des Augustins, entourait la maison Pomarède; la seconde entourait la ferme de la Colombette ; enfin, la droite de la ligne était fermée par une redoute encore imparfaite établie à l'extrémité nord du mamelon de Sypière, et qui n'était pas armée. (1)

Pour quiconque à lu nos Considérations sur les Mémoires du maréchal *Suchet*, et les pièces justificatives qui les suivent, il est évident que le maréchal *Soult* a toujours conservé l'espérance qu'il déterminerait enfin son collègue à agir de concert avec lui ; si le mouvement qu'il avait proposé sur l'Arriège avait eu lieu, l'armée française, au lieu de se retirer sur Castelnaudary après la bataille de Toulouse, eut probablement

(1) Guillaume de Vaudoncourt, Histoire des Campagnes de 1814 et 1815. Tome 3, pages 109 à 111.

Aucun des auteurs ne parle de la coupure qui s'étendait de l'enceinte de la place au canal à gauche du pont des Minimes, qui était cependant d'une haute importance, pour le cas où le pont Jumeau aurait été forcé. (Voyez l'ordre du 6 avril, N. 20.)

passé sur le corps du général Hill, pour faire sa jonction avec l'armée d'Aragon, ce qui eut infailliblement obligé lord Wellington à revenir sur ses pas et à recommencer en sens contraire, avec beaucoup plus de désavantage, la promenade qu'il avait déjà faite sur les bords de l'Adour. Il n'y a donc aucun doute qu'en faisant établir la tête de pont de Saint-Cyprien, cette combinaison entrait dans les vues du maréchal Soult, en sorte que cette tête de pont devait être organisée pour une résistance opiniâtre et pour favoriser les retours offensifs de l'armée entière.

Sous ce double point de vue, la première enceinte était bien entendue, la tranchée établie en avant de l'ancien mur était avantageuse pour les rassemblemens de troupes; en même temps qu'elle augmentait la force de l'enceinte, les deux grands bastions de droite et de gauche étaient bien placés pour soutenir les ailes; mais le centre était faible; de simples palanques, une traverse et des maisons crénelées n'auraient point présenté des obstacles suffisans contre une attaque vigoureuse appuyée par une nombreuse artillerie. Sauf ce seul point, il n'y a que des éloges à donner aux dispositions défensives faites pour cette première enceinte.

L'enceinte avancée ne nous paraît pas établie d'après d'aussi bons principes; formée par un mélange de lignes à crémaillères, à redans et à bastions, presque tous les ouvrages flanquans sont à cheval sur les principales routes, tandis que, dans la bonne fortification, on place les portes d'entrées sur le milieu des courtines, parce que les bastions, ou autres parties saillantes, qui servent au flanquement, ne doivent pas être sur les points les plus abordables, ni encombrées par les troupes et les attirails qui coopèrent aux sorties.

On voit bien à l'inspection du plan, que cette disposition a été faite pour suivre le contour des murs et des maisons du faubourg, et qu'on a voulu ainsi diminuer les travaux à exécuter; mais cette économie de travail, qui est au moins problématique, ne pouvait avoir lieu qu'au dépens de la force; car, si les murs et les maisons que l'on a mis ainsi en première ligne, exposés aux feu de l'artillerie ennemie, eussent été couverts par le relief d'ouvrages placés en avant, ou par des glacis, ils auraient formé d'excellens réduits qui eussent augmenté considérablment les moyens de défense. Nous pensons, en conséquence, que l'enceinte avancée devait être portée plus en avant; alors on eut été libre d'adopter une ligne bastionnée dont les courtines eussent été à cheval sur les routes; ou, ce qui eut mieux valu, une ligne de fortes redoutes avec fossés à glacis intérieurs, réunies par des chemins couverts également avec fossés à glacis; alors les mouvemens de l'armée eussent été libres sur tous les points.

Nous avons dit que l'espèce de couronné qui s'étend du moulin de Bourassol à la Patte-d'Oie, avait pour objet d'empêcher l'ennemi d'établir sur la rive gauche de la Garonne, des batteries d'enfilade et de revers contre les ouvrages de l'embouchure du canal et du pont Jumeau; il y avait quelque chose de mieux à faire pour obtenir ce résultat; il existe en effet une position très favorable pour établir une forte redoute avec réduit et dont les fossés auraient été remplis d'eau; qui aurait non-seulement empêché l'ennemi d'établir des batteries contre la ligne du canal, mais encore aurait flanqué cette ligne et aurait, en quelque sorte, fait corps avec elle, en y communiquant par bateaux. Ce point se trouve entre un petit ruisseau et la Garonne dans laquelle il vient

se jeter un peu au-dessous du confluent du canal; une semblable redoute devenue inattaquable de vive force, par l'emploi des meilleurs moyens que fournit la science de l'ingénieur eut rendu d'immenses services, que l'inspection seule du plan suffit pour faire reconnaître, et eut dispensé de construire la longue et faible ligne dont nous avons parlé, ou l'eut protégée.

On a vu que le maréchal Soult s'était borné à faire occuper la partie du plateau du Calvinet, qui s'étend de la route d'Alby au mamelon de Sypière, sur une longueur d'environ trois mille mètres, qui couvrait tous les ponts établis sur le canal du midi; cela était suffisant, puisque l'ennemi ne pouvait passer outre avant de s'être emparé de cette partie; nous avons vu également que les ouvrages avaient été répartis et grouppés sur trois points, au centre, et aux extrémités du plateau; nous avons fait remarquer que cette disposition heureuse forçait nécessairement l'ennemi à enlever tous ces ouvrages simultanément ou séparément; que la prise de l'un d'entre eux ne pouvait entraîner que de faibles inconvéniens pour l'armée française parce que si c'était un des ouvrages des extrémités qui fut enlevé, on pouvait s'appuyer successivement aux ouvrages du centre et à ceux de l'extrémité opposée. Si, au contraire, les ouvrages du centre étaient enlevés les premiers, on pouvait s'appuyer à ceux des extrémités, ce qui plaçait dans tous les cas le canal dans un rentrant inattaquable. On ne peut donc qu'applaudir au choix des emplacemens à occuper. Voyons s'il en est ainsi de la forme des retranchemens qu'on y a placés.

Tous les points de la partie occupée, n'avaient pas la même importance; le mamelon de Sypière à l'extrême

droite est à 16 ou 1800 mètres de la portion la plus rapprochée de la ligne du canal qui lui fait face, il ne pouvait donc exercer une influence décisive sur l'attaque de cette ligne; à cet égard, l'expérience est venue à l'appui du raisonnement, puisqu'après la chute de la redoute de Sypière lord Beresfort, *malgré sa bonne volonté*, a échoué quand il a voulu s'approcher du pont des Demoiselles et du faubourg Guillemerie.

Le centre du plateau était beaucoup plus important; sa crète n'est qu'à la distance de 7 à 800 mètres du canal, et 5 à 600 des maisons Cambon et Saccarin; il convenait par conséquent de donner un plus grand degré de force aux retranchemens établis sur ce point. Enfin, la partie nord du plateau était la plus dangereuse et celle dont la conservation était la plus importante, parce quelle n'était qu'à 7 à 800 mètres du pont Matabiau, et que le prolongement de la ligne nord du canal venait tomber sur l'emplacement des retranchemens. C'était donc ce point qui devait être le plus fort et que l'on devait, autant que possible, rendre inattaquable.

Le chef du génie paraît aussi avoir envisagé la question sous ce point de vue, puisqu'il a multiplié les ouvrages à mesure qu'il se rapprochait du nord; il n'a mis que deux redoutes sur le mamelon de Sypière qui a 800 mètres de longueur; ces redoutes sont à 600 mètres l'une de l'autre, tandis que les deux redoutes du centre, plus grandes que celles de droite, ne sont separées que par un espace de 100 à 150 mètres, en sorte que la redoute du Colombier battait l'intérieur de celle des Augustins et n'était qu'en 2me ligne, relativement à une attaque dirigée par le versant de l'Est.

Sur la partie du nord les ouvrages ont été accumulés au nombre de cinq, presque les uns sur les autres.

Il n'y a point d'objection fondée à faire contre la redoute Sypière; la maison qu'elle entourait formait un réduit naturel qui augmentait sa force; aussi quoiqu'elle ne fut pas entièrement terminée, ni armée, les troupes qui l'ont abandonnée sans combat ont commis un acte très repréhensible; c'est un de ces coups funestes qu'on ne doit point attendre des troupes françaises et qui dérangent les combinaisons les mieux entendues; honneur au général qui sait réparer instantanément le mal produit par un acte semblable.

Il y aurait peu de chose à dire contre les redoutes des Augustins et du Colombier si elles eussent été réunies par une double caponière solidement établie, qui portât des feux contre l'ennemi, soit qu'il se présentât par la droite ou par la gauche, après avoir pris la redoute Sypière ou les ouvrages du Calvinet.

La disposition des ouvrages du nord nous paraît essentiellement vicieuse. Au lieu de cet amas de petits ouvrages sans consistance, sans flanquement, ouverts à la gorge et laissant entre eux des intervalles par lesquels l'ennemi pouvait aisément pénétrer, il ne fallait qu'un seul fortin, grand, solide, dont toutes les parties fussent bien flanquées; et qui eut un bon réduit, les cotés *est* et *ouest* de ce fortin devaient être couverts par des demi-lunes qui auraient éclairé et battu les deux versans du plateau et la route d'Alby. Un ouvrage semblable n'aurait pu être enlevé que par une attaque régulière, et n'aurait pas demandé plus de temps pour sa construction que les cinq ouvrages qu'il aurait remplacés. Un

seul régiment, ainsi posté, eut coupé l'armée ennemie en deux et l'eut tenue en échec quand même elle eut été maîtresse des redoutes du centre et de la redoute Sypière ; avec un appui semblable, l'armée française eut facilement repris pour la troisième fois les redoutes des Augustins et du Colombier, et lord Wellington n'aurait pas eu d'autre parti à prendre que de se retirer.

Nous livrons ces réflexions à M. le général Michaux. En les présentant nous sommes guidé par l'amour de l'art et non par un vain désir de critiquer après coup des dispositions dans lesquelles nous avons déjà reconnu d'excellentes choses. Pressé par le temps, comme il l'était, il lui était permis, jusqu'à un certain point, de ne pas rencontrer ce qu'il y avait de mieux à faire et qu'il eut trouvé dans les méditations du cabinet avec de bons plans sous les yeux; toutefois, nous avons dû signaler ce fait parce qu'il montre quelle influence le chef du génie d'une armée peut exercer sur ses triomphes ou ses revers, et sur la gloire des généraux. Si le colonel Michaux eut fait au Calvinet un seul fortin qui eut tenu ferme jusqu'à la fin, le maréchal Soult n'en aurait ni plus ni moins de mérite (1). Lord Wellington ne serait ni plus ni moins grand général ; et cependant quelle différence dans les résultats ! la victoire du maréchal Soult eut été

(1) Nous devons faire remarquer qu'en n'établissant qu'un seul fortin solide au nord du plateau, au lieu de plusieurs petits ouvrages séparés, le chef du génie serait mieux entré dans les vues du maréchal Soult. Nous trouvons, en effet, dans son *ordre* du 20 avril 1814 le passage suivant : «Les ouvrages qui doivent être exécutés aux 1re et

complète et sans mélange, la prudence ne lui eut point conseillé d'évacuer Toulouse le surlendemain, et personne n'eut songé à lui contester son triomphe. Lord Wellington eut perdu en un jour la réputation qu'il avait acquise avec tant de peine, en temporisant; et par suite de la mésintelligence qui régnait entre nos généraux, dépouillé du prestige de deux ou trois victoires trop facilement obtenues à Boussaco, à Salamanque et à Vittoria, il n'eut probablement pas obtenu une dernière faveur de la fortune à Waterloo.

Examen d'une question importante.

Plusieurs auteurs ont écrit que le maréchal Soult avait commis une faute *capitale*, en n'attaquant pas le corps ennemi, qui se trouva isolé sur la rive droite de la Garonne,

» 2me lignes (ville et canal), depuis la porte Saint-Etienne inclusive-» ment jusqu'à la Garonne, au-dessous de Toulouse, seront faits » par les troupes aux ordres de M. le général comte d'Erlon, sous » sa surveillance particulière. » Et dans sa lettre du 3 avril au comte d'Erlon, il dit : « Je vous invite à presser autant que possible les » travaux qui doivent être exécutés sur votre ligne, afin que la » défense de tous les ponts et des écluses qu'il y a sur le canal jus-» qu'à la porte Saint-Etienne, mais plus particulièrement jusqu'au » pont où passe la route d'Aby, soit parfaitement assurée et que » l'on puisse y mettre du canon.

» Je désire également que vous fassiez construire *trois bons ou-» vrages* et quelques tranchées sur la position qu'hier au soir nous » avons reconnue. »

C'était donc *trois bons ouvrages* et quelques *tranchées* que voulait le maréchal sur tout le plateau, et non les sept à huit redoutes qu'on y a mises.

par suite de la rupture du pont qui avait servi au passage.

Cette assertion conduit naturellement aux deux questions suivantes :

1° Le maréchal a-t-il été instruit à temps de cet évènement ?

2° En supposant qu'il l'eut appris en temps utile, était-il convenable qu'il détachât une partie de son armée pour aller combattre le corps qui avait passé à la rive droite ?

Sur le premier point, les renseignemens officiels que nous avons réunis, conduisent à une réponse négative.

En effet, dans la lettre du 4 avril 1814, le maréchal annonce au ministre de la guerre que l'ennemi a effectué le passage de la Garonne dans la nuit du 3 au 4 vis-à-vis Grenade, que l'avant-garde s'est dirigée sur Toulouse par *Saint-Jory* et *l'Espinasse*, et s'est arrêtée le soir à hauteur de *Fenouilhet* ; que le général Soult, qui lui a tenu tête, a observé que la colonne était très profonde (1).

Cette avant-garde avait donc refoulé les postes d'observation de la cavalerie française, à près de deux lieues du point où le passage s'était effectué ; dès-lors il était impossible que les vedettes pussent s'apercevoir que le pont avait été replié et en instruire le général en chef ; aussi, dans sa lettre du 6, il dit au ministre : « Je ne connais point encore exacte- » ment la force des ennemis qui sont à la rive droite de la » Garonne, mais *tout me porte à croire que la plus forte partie de* » *l'armée s'y trouve*. Les Espagnols ont relevé les Anglais sur » le front du faubourg Saint-Cyprien (2). »

Il est donc évident que le maréchal Soult ignorait encore

(1) Voyez la 4e partie, N. 18.

(2) Voyez la 4e partie, N. 20.

la rupture du pont trois jours après qu'elle avait eu lieu; que loin de supposer qu'il n'y avait qu'un corps de *dix-huit mille* hommes sur la rive droite, il pensait que les principales forces de l'ennemi y étaient; il n'a donc point commis une faute en ne profitant pas d'un évènement dont il n'avait pas connaissance.

Ce qui précède dégage la deuxième question de toute personnalité, sans lui rien ôter de son importance, puisqu'il s'agit de fixer un principe qui peut recevoir de nombreuses applications.

En général, lorsque deux armées sont en présence et séparées par une rivière, celle qui est sur la défensive, doit observer avec soin les mouvemens de son adversaire, attaquer au moment où le passage commence à s'opérer et culbuter tout ce qui parvient sur sa rive sans laisser aux divers corps le temps de se former. Mais il n'est point de règle sans exception; c'est en saisissant les cas exceptionnels et s'écartant des règles ordinaires, quand les circonstances l'exigent, qu'un général en chef montre son coup-d'œil et sa supériorité; il s'agit donc de savoir si la position de l'armée française devant Toulouse n'offrait pas un de ces cas exceptionnels.

Cette armée, après avoir rassemblé tous les détachemens, se composait de vingt-cinq mille vingt et un hommes d'infanterie, sept mille deux cent soixante-sept conscrits non instruits, dont une partie n'était pas même armée, et de deux mille cinq cent quatre-vingt trois hommes de cavalerie légère (1).

L'armée anglo-espagnole se composait de soixante et onze

(1) Voir les états que nous avons donné, pages 182 à 185.

mille hommes d'infanterie et neuf mille trois cents hommes de cavalerie.

En faisant abstraction des troupes de l'artillerie et du génie, des deux côtés, et des conscrits qui n'ont pas pris part à la bataille, le rapport des forces était donc à peu près, en infanterie comme 1 est à 3 et en cavalerie comme 1 est à 4. Dans cet état de choses, on conçoit que le général français devait être extrêmement circonspect et, comme nous l'avons dit ailleurs, ne point engager d'action à moins d'avoir de grandes probabilités de faire éprouver à son adversaire des pertes triples de celles qu'il éprouverait lui-même; c'est cette disproportion de forces qui l'avait décidé à envoyer à l'avance des officiers du génie pour retrancher le faubourg Saint-Cyprien et y établir une bonne tête de pont.

En jetant un coup-d'œil sur la carte de Cassini, on reconnait qu'au-dessous de Toulouse, depuis Blagnac jusqu'à Grenade, le terrain situé à la rive gauche domine la plaine de la rive droite de la Garonne, que ce fleuve présente plusieurs rentrans très favorables pour y établir des ponts, sous la protection de batteries placées sur les hauteurs qui enveloppent ces rentrans, et dont rien à la rive droite ne peut contrebalancer les effets.

Il suit de là que le passage de la rive gauche à la rive droite de la Garonne, au-desssous de Toulouse, ne peut-être disputé avec succès, même à égalité de forces, à plus forte raison une armée très inférieure en nombre ne devait-elle point s'exposer à des pertes certaines et considérables pour s'y opposer.

Lorsque la crue des eaux fit chasser les pontons sur leurs ancres et força de les replier, *quinze mille* hommes d'infanterie (les divisions Picton, Cole, Clinton) *trois mille* hommes de cavalerie (les deux brigades Sommerset et Vivian) étaient

déjà passés à la rive droite; si la crue n'avait pas eu lieu, que le reste de l'armée anglo-espagnole eut suivi le mouvement de l'avant-garde et se fut porté immédiatement devant Toulouse, on eut trouvé tout naturel et fort raisonnable, que le général en chef français ne vint pas se présenter pour combattre, dans une plaine découverte, contre des forces triples en infanterie, quadruples en cavalerie, et une artillerie dominante; tandis qu'il avait préparé un champ de bataille où son artillerie aurait une supériorité assurée, son infanterie serait à couvert, la cavalerie ennemie paralysée; son infanterie et une partie de son artillerie dans la boue ou dans l'eau.

Il ne reste donc qu'à examiner quels auraient été les résultats probables d'une attaque dirigée contre la colonne de dix-huit mille Anglais commandée par le général Beresfort.

Cette colonne avait trois mille hommes de cavalerie; c'est-à-dire, plus que n'en comptait toute l'armée française; pour être non pas assuré du succès, mais avoir de grandes probabilités de l'obtenir, il aurait donc fallu avoir une infanterie plus nombreuse afin de compenser l'infériorité en cavalerie. Les quatre divisions aux ordres des lieutenans-généraux Clausel et d'Erlon, formant un total de dix-sept mille sept cent douze hommes, eussent été nécessaires pour cette attaque. Alors il ne serait plus resté pour la défense du faubourg Saint-Cyprien que le corps du lieutenant-général Reille composé de sept mille trois cent neuf hommes, et les conscrits non instruits qu'il faut laisser à l'écart. Ces sept mille hommes auraient pu être attaqués par le reste de l'armée ennemie, montant à soixante mille hommes, c'est-à-dire que le rapport des forces se fut trouvé comme 1 est à 8; personne ne niera, je pense, que dans ce cas, le faubourg pouvait être

forcé, ce qui eut mis l'armée française dans la position la plus critique.

Avant et pendant cette attaque, si le général Beresfort eut vu venir à lui des forces supérieures contre lesquelles il n'eut pas été en mesure de lutter avec avantage, il ne fut certainement pas resté à Fenouilhet exprès pour se faire écraser, il se fut replié sur la rive droite de *l'Ers* et de la *Giron*, en eut fait sauter les ponts, et eut pris une excellente position, sa gauche appuyée aux contreforts du plateau situé entre le Tarn et la Giron, sa droite à la *Garonne* protégée par les batteries de gros calibre de la rive gauche de ce fleuve. Qu'eût fait alors la colonne détachée contre lui? Eut elle tenté le passage de ces rivières grossies par les pluies? eut elle perdu son temps à réparer les ponts ou en jeter de nouveaux en présence d'un ennemi à peu près égal en forces et occupant une position si avantageuse? eut elle cherché à tourner cette position en détachant une colonne par la route d'Alby pour gagner la crète du plateau? Il y aurait eu de sa part folie à s'engager dans de semblables opérations, car indépendemment des pertes qu'elle eut éprouvées sur ce point, c'eut été donner à lord Wellington tout le temps nécessaire pour pousser son attaque contre la tête de pont de Saint-Cyprien; s'en emparer et par suite de la ville de Toulouse elle-même; eut-on fait sauter une ou deux arches du pont, elles eussent été facilement et promptement réparées, attendu que le terrain eut été favorable à cette opération et que la faiblesse du corps chargé de l'empêcher n'aurait pas permis d'opposer une longue résistance. Alors la colonne détachée se fut trouvée entre deux feux et privée de tout moyen de retraite.

Ainsi, interruption des travaux de défense, promenade dangereuse, fatiguante et inutile jusque sur les bords de *l'Ers* et de la Giron; attaque probable (1) et peut-être prise du faubourg Saint-Cyprien par l'ennemi, et par suite, dispersion et ruine de toute l'armée française: telles pouvaient être les conséquences d'un détachement fait contre la colonne anglaise, rétablie sur la rive droite de la Garonne.

(1) Ce n'est point une supposition hasardée que nous faisons ici, notre opinion est basée sur la correspondance du maréchal *Soult* avec le ministre de la guerre. Dans une lettre du 1er avril, il annonce que le corps du général *Hill* qui a remonté l'Arriège a passé cette rivière à Cintegabelle; il ajoute :

« Le restant de l'armée ennemie *n'a pas bougé*, deux déserteurs » anglais qui sont arrivés, ont dit que le quartier général de lord » Wellington est à Cugneaux et que *ce matin, l'on avait donné l'ordre de se tenir prêt pour nous attaquer.* » (Voir le N. 8, 4e partie.)

Dans celle du 3 avril il dit :

« Les ennemis se sont mal conduits à *Cintegabelle* et à *Auterive.* » Les officiers ont dit en se retirant, *qu'en faisant ce mouvement, ils* « *avaient l'espoir que j'enverrais à leur rencontre, un fort détache-* » *ment et qu'ils auraient eu plus de facilité pour attaquer le res-* » *tant de l'armée devant Toulouse; mais que mon immobilité les* » *obligeait à se tenir concentrés et à revenir.* J'ai aussi cru que c'é- » tait leur dessein, quoique je sois toujours persuadé qu'ils ont le » projet de passer la Garonne au-dessous de Toulouse et de venir » m'attaquer par ma droite, près de cette ville, je fais en consé- » quence mes dispositions pour les recevoir et j'ai donné des ordres » pour que la ville de Toulouse fut mise en état de défense sur la » rive droite de la Garonne. La tête de pont du faubourg Saint- » Cyprien est déjà en état d'être respectée.» (Voir le n° 9, 4e partie.)

Le rapport des déserteurs, les propos tenus par les officiers anglais et l'opinion du maréchal se trouvent donc d'accord avec celle que nous avons émise.

Si, malgré les observations qui précèdent, on conservait quelques doutes que tels auraient été les résultats probables de ce mouvement, ils disparaîtraient en examinant la marche suivie par les deux généraux en chef.

Le 24 mars le maréchal Soult arrive devant Toulouse. Il juge de suite qu'il ne pourra empêcher la passage de la Garonne entre Blagnac et Grenade, qu'il sera probablement attaqué par la rive droite, il prend immédiatement ses mesures en conséquence; il écrit, le même jour, au ministre de la guerre:

« La tête de pont que je fais construire en avant du fau-
« bourg Saint-Cyprien présente déjà des moyens de défense,
« je me propose de faire perfectionner les ouvrages, et
« même d'en élever sur la rive droite, *pour mettre la ville*
« *entièrement à couvert: le canal du Languedoc donne à ce sujet*
« *beaucoup de facilités* (1).

Le 25, les 6e et 8e divisions, commandées par le lieutenant-général Clausel reçoivent ordre de passer à la rive droite et d'y exécuter, *dans deux fois 24 heures*, tous les travaux de défense qui doivent être faits sur le canal du Languedoc.

Le 27 mars toute l'armée anglo-espagnole se trouve réunie, elle appuie ses deux ailes à la Garonne et se développe de Portet à Blagnac en passant sur les hauteurs de Saint-Simon, Tournefeuille et Colomiers. Ses premières démonstrations indiquent le projet d'attaquer la tête de pont de Saint-Cyprien; mais l'examen attentif de la position et de l'attitude de l'armée française modifie les idées de lord Wellington. Il reconnaît la nécessité de faire une diversion en attirant l'attention du général français sur d'autres points pour di-

(1) Voyez la note qui précède.

minuer ses forces sur celui qu'il veut attaquer (1). En conséquence, une colonne de dix-huit mille hommes fait

(1) Plusieurs auteurs, et notamment MM. Vaudoncourt, Koch et Lapène ont supposé que la tentative de lord Wellington pour passer la Garonne à Portet, n'avait échoué que par suite de la largeur du fleuve en cet endroit qui avait rendu insuffisant le nombre des pontons de l'armée anglo-espagnole ; c'est une erreur grave, qui dénature un des mouvemens les plus importans qui ont précédé la bataille, et enlève un des fleurons de la couronne du général français ; il a pu convenir à lord Wellington de tenir ce langage dans ses rapports, parce qu'il vaut mieux dire qu'on manque de pontons que d'avouer qu'on a eu peur de se faire culbuter dans la Garonne. L'arrivée de quatre divisions françaises sur les hauteurs qui s'étendent depuis Vieille-Toulouse jusqu'à Pech David donne beaucoup mieux le mot de cette enigme ; d'ailleurs, les deux pièces suivantes ne laissent aucun doute à cet égard.

Toulouse, 31 mars 1814 à 6 heures.

Au général Clausel.

« J'ai l'honneur de vous communiquer un nouveau rapport du « receveur de l'octroi de Vinerque, relatif aux préparatifs de l'enne- « mi au-dessus de Toulouse. La réunion des troupes sur le point « de *Muret* et de St.-Clar, l'enlèvement du parc de Muret et l'arri- « vée du canon à *Portet*, indiquent que le projet des ennemis *est* « *d'effectuer un passage sur ce dernier point*. Je vous invite donc « à faire observer, avec le plus grand soin, toutes leurs dispositions « et à m'en instruire.

« Je désire aussi que vous fassiez reconnaître si, de Castanet, l'on « ne pourrait point amener du canon à Vieille-Toulouse, et sur la « position qui est en face du point où l'on présume que l'ennemi « cherchera à jeter son pont, afin que, dans ce cas, il soit immé- « diatement donné des ordres en conséquence. Veuillez aussi re- » connaître vous-même une position à hauteur et à gauche de

des démonstrations pour passer la Garonne entre le confluent de l'Arriège et Toulouse, et couper la communication de l'armée française avec celle commandée par le maréchal Suchet. Le 31 mars le maréchal Soult est instruit de ce mouvement, il donne aussitôt l'ordre au lieutenant-général Clausel de se tenir prêt à *culbuter tout ce qui se présentera* et met les

« *Vieille-Toulouse*, d'où *le passage pourrait être defendu de vive*
« *force, avec avantage*, soit même en y faisant travailler et la re-
« tranchant ; car je vous préviens que *du moment qu'ils entrepren-*
« *dront de passer, et que même leurs projets ne seront plus douteux*
« *vous devez aller former vos divisions sur la position qui leur sera*
« *le plus rapprochée, pour leur opposer une résistance insurmon-*
« *table*, et même pour attaquer la tête *de colonne qui se sera en-*
« *gagée*, et *la renverser*.

« Dans le jour j'irai aussi reconnaître la même position. »

Signé DUC DE DALMATIE

Toulouse. 31 mars 1814, à 8 heures.

Au général Clausel.

« Je reçois à l'instant la nouvelle que l'ennemi a jeté un pont au
« port de Pinsaguel sur la Garonne, au-dessus de l'embouchure de
« l'Arriège, et que *l'on travaille à un autre pont vis-à-vis Portet*.
« Portez-vous, *sur-le-champ*, avec vos deux divisions, à hauteur de
« Vieille-Toulouse où je vais me rendre et où je vais aussi faire diri-
« ger les divisions du comte d'Erlon. *Il faut arrêter les ennemis et*
« *les culbuter dans la rivière avant que leurs divisions soient for-*
« *mées*. »

DUC DE DALMATIE.

Si le colonel Koch et le général Vaudoncourt eussent connu ces deux pièces remarquables ils n'eussent point attribué la tranquillité du duc de Dalmatie, à l'égard du passage vis-à-vis Grenade, à la *perte de son activité ordinaire* ou *à l'irrésolution de son caractère*. Ils auraient cherché d'autres causes pour expliquer cette tranquillité.

deux divisions du comte d'Erlon en mouvement pour le soutenir au besoin; il ne reste à la vérité que les deux divisions aux ordres du lieutenant-général Reille dans le faubourg Saint-Cyprien; mais de Toulouse à l'embouchure de l'Arriège il n'y a qu'environ quatre mille toises, et le corps du comte d'Erlon peut, suivant que les circonstances l'exigeront, prêter appui au général Clausel ou au général Reille. Cette démonstration change le plan de l'ennemi; au lieu de jeter son pont à *Portet*, où les troupes françaises se disposent à le bien recevoir, il passe la Garonne à Pinsaguel au-dessus du confluent de l'Arriège, par conséquent il faut qu'il exécute un nouveau passage de rivière, qui ne peut avoir lieu qu'à Cintegabelle, à huit lieues au-dessus de Toulouse; alors le maréchal *Soult* le laisse voyager, ramène ses quatre divisions à Toulouse et profite du temps que perd son adversaire, pour perfectionner les ouvrages faits et en entreprendre de nouveaux.

Il se présente encore ici deux phases distinctes; dans la première, le maréchal se conforme au principe général, en faisant les dispositions nécessaires pour culbuter l'ennemi à son passage avant qu'il n'ait pu former ses divisions. Ici l'application du principe est bien entendue, parce que le terrain est favorable à cette entreprise et que le point sur lequel il faut porter une partie de l'armée ne se trouve pas en dehors du rayon d'activité de sa place d'armes.

Le terrain dominant de la rive gauche de la Garonne, le rentrant formé par l'Ers et ce fleuve, les plateaux de Castelnau, Gabaldos, Bouloc situés à la rive droite de l'Ers et de la Gyron; enfin la distance de cinq lieues qui sépare le lieu du passage du faubourg St.-Cyprien, leur en eussent fourni une explication beaucoup plus satisfaisante.

Dans la deuxième époque le maréchal s'écarte du principe général, il ne suit point la colonne ennemie, il ne l'attaque ni au passage de la Garonne ni au passage de l'Arriège, parce que les points de passage se trouvent en dehors du rayon d'activité de sa place d'armes, parce que pour empêcher le passage de la Garonne il faudrait qu'il fit lui-même le passage de l'Arriège; parce que pour empêcher le passage de l'Arriège il faudrait qu'il détachât la plus grande partie de son armée à huit lieues de distance, dans des chemins d'une extrême difficulté, parce qu'enfin *le tiers des troupes qu'il lui faudrait envoyer sur ce point pour y combattre l'ennemi avec avantage, lui suffira pour l'arrêter devant le faubourg Saint-Michel s'il ose s'y présenter.*

Le général français en agissant ainsi, fit échouer les projets de son adversaire, et le mit dans la nécessité ou d'attaquer le faubourg Saint-Cyprien, défendu par toutes les forces de l'armée réunie, ou de venir l'attaquer par la rive droite, sur un terrain choisi et préparé, c'est-à-dire de livrer bataille dans la position la plus dangereuse, puisque, si son attaque contre le plateau du Calvinet eut échoué complètement, il eut été forcé de repasser cette rivière en présence d'une armée victorieuse.

La marche suivie par le duc de Dalmatie, à l'égard de la colonne de lord Beresfort au-dessous de Toulouse, repose donc absolument sur les mêmes considérations que celle qu'il a adoptée à l'égard de la colonne du général Hill au-dessus de cette place; cette dernière ayant obtenu l'assentiment général de tous les militaires, il y aurait de l'inconséquence à blâmer la première. Car si on résumait les raisons qu'il a eues pour agir ainsi, il suffirait de répéter ce que

nous avons dit plus haut; en changeant le mot Grenade, contre ceux de Pinsaguel et Cintegabelle, les Boues du Lauragais contre l'Ers et la Giron, et les positions défensives qui sont sur leur rive droite.

Nous n'avons pas craint de trop nous étendre en traitant cette question, parce qu'elle est encore neuve, malgré le grand nombre de relations de la bataille de Toulouse qui ont paru; la plupart des auteurs se sont bornés à des généralités vagues, sans s'occuper des localités et sans examiner les ressources qu'elles offraient pour la défense ou pour l'attaque.

L'erreur de ceux qui ont critiqué la conduite du duc de Dalmatie dans cette occasion, tient à ce qu'ils ont supposé *qu'il n'y avait qu'à marcher pour écraser un corps moins nombreux qui tient la campagne*; s'ils eussent pris la peine de réfléchir sur les incidens de la retraite de l'armée française, composée de vingt-cinq à trente mille hommes, devant l'armée anglo-espagnole qui en comptait *quatre-vingt mille*. S'ils eussent fait attention que cette retraite avait duré plus d'un mois pour passer du bassin de *l'Adour* dans celui de la Garonne, malgré le faible intervalle qui les sépare; que pendant ce temps chaque jour avait été marqué par de nouveaux combats et par la bataille d'Orthez, que cependant la perte totale de l'armée française ne s'était pas élevée à plus de cinq mille hommes, tandis que celle de l'armée ennemie avait été beaucoup plus forte; s'ils avaient pensé enfin que l'armée française par l'effet de sa seule position, à Toulouse, avait soutenu une lutte dans laquelle elle avait fait perdre plus de dix mille hommes à lord Wellington qui, confiant dans sa force numérique, croyait aussi qu'il

allait l'anéantir, ils auraient certainement tiré une autre conclusion.

RAPPROCHEMENT ENTRE LA BATAILLE D'AUSTERLITZ ET CELLE DE TOULOUSE.

La gloire d'une bataille gagnée n'appartient pas seulement au général en chef, quelque admirable que soient ses combinaisons premières et ses inspirations pendant l'action, il lui faut de bons soldats pour combattre, de bons officiers-généraux et particuliers pour transmettre ou exécuter ses ordres. Si, à la bataille d'Austerlitz, Napoléon avait eu des soldats ordinaires, et un maréchal sans intelligence pour exécuter le mouvement qui le rendit maître des hauteurs de Pratzen et précipita la gauche de l'armée austro-russe dans les étangs de Menitz et de Satschan; si au lieu d'aborder franchemant l'ennemi, le maréchal Soult lui eut donné le temps de se reconaître et de compter les soldats qui l'attaquaient, cette manœuvre décisive eut été manquée, la bataille d'Austerlitz n'eut été qu'une bataille ordinaire dans laquelle les succès et les revers auraient été balancés; il eut fallu de nouvelles batailles pour décider du destin de l'Autriche. Le mérite de l'empereur Napoléon eut été le même et cependant quelle différence sous le rapport de la réputation et de la puissance!

Ce n'est point sans raison que nous rappelons la bataille d'Austerlitz à l'occasion de celle de Toulouse, car elles offrent une ressemblance frappante sous plusieurs rapports.

A Austerlitz l'armée française était beaucoup moins nombreuse que l'armée austro-russe; à Toulouse l'infériorité numérique était encore plus grande.

A Austerlitz, pour compenser la différence du nombre, l'empereur Napoléon avait attiré l'ennemi sur une position de son choix, où sa gauche et sa droite ne pouvaient être tournées que très dificilement, la première étant appuyée à une hauteur retranchée, la seconde à des étangs. A Toulouse, le maréchal Soult avait également attiré l'ennemi sur une position choisie à l'avance, où sa droite et sa gauche ne pouvaient être tournées, la première étant appuyée au canal de Languedoc et à la Garonne, et la seconde à l'inondation de l'Ers, protégée par la hauteur retranchée de Sypière, et en deuxième ligne par le même canal.

A Austerlitz, la gauche des Austro-Russes, voulant tourner la droite de l'armée française, s'étendit outre mesure et fut assez imprudente pour venir se placer entre les étangs de Satchan, de Menitz et cette aile droite; le centre ennemi étant affaibli et la réserve engagée, l'empereur Napoléon donna ordre de l'enfoncer, afin de prendre l'aile gauche en flanc et à revers et la couper du reste de son armée, ce qui ne lui laissait d'autre moyen de retraite que de passer sur une digue étroite ou de traverser les étangs, où une partie fut engloutie. A Toulouse, l'aile gauche de l'armée anglo-espagnole, voulant tourner la droite de l'armée française, s'étendit également outre mesure, laissa une lacune dans son ordre de bataille et commit l'imprudence de se placer entre les retranchemens de la droite et l'inondation de la rive gauche de l'Ers; le maréchal Soult voulut profiter de cette imprudence pour couper cette colonne et l'enlever ou la précipiter dans l'inondation.

La différence qui existe entre ces deux occasions est que le maréchal Soult, saisissant parfaitement l'esprit de la manœuvre qui lui était ordonnée, l'exécuta avec intelligence, rapidité et vigueur, tandis que le général Taupin ne paraît pas

avoir compris les ordres qu'il avait reçus, puisqu'il a fait absolument le contraire de ce qui lui était ordonné, en appuyant à droite et cherchant à se développer en présence de l'ennemi, au lieu d'appuyer à gauche et de marcher sur lui en colonnes et au pas de charge pour couper sa ligne et le prendre en flanc et à revers.

Comme cela arrive assez ordinairement, quelques auteurs ont jugé d'après l'évènement, et ceux qui applaudissent à la manœuvre ordonnée par l'empereur Napoléon et y trouvent le cachet du génie, parce quelle a été bien exécutée et quelle a réussi, blâment celle ordonnée par le maréchal Soult, parce qu'une mauvaise exécution en a empêché le succès.

Nous ne suivrons point cet exemple, et quoique nous pensions qu'il eût été plus avantageux de laisser l'ennemi s'engager à l'attaque des redoutes avant de le faire attaquer par la division Taupin, nous regardons comme certain que si ce général eût exécuté rapidemment et textuellement l'ordre qu'il avait reçu, le succès n'eut pas été un instant douteux. Au reste, on trouverait peut-être l'explication de l'hésitation des troupes qu'il commandait dans la manière dont ce corps était composé; nous voyons en effet par l'état de situation du 1er avril 1814, que dans le nombre de quatre mille deux cent quatre-vingt-dix-huit hommes il y avait *trois cent quatre-vingt-trois conscrits non instruits* qui ont pu éprouver des craintes et occasionner du désordre dans les rangs.

QUATRIÈME PARTIE.

RAPPORT

DU MARÉCHAL SOULT AU MINISTRE DE LA GUERRE

SUR LA BATAILLE DE TOULOUSE.

Lettres et ordres aux généraux et chefs de corps depuis l'arrivée de l'armée française devant Toulouse, jusqu'à la fin des hostilités.

N. 1. — *Au ministre de la guerre.*

Toulouse, 24 mars 1814.

Extrait.

La tête de pont que je fais construire en avant du faubourg Saint-Cyprien à Toulouse, offre déjà des moyens de défense. Je me propose de faire perfectionner les ouvrages, et même d'en élever sur la rive droite pour mettre la ville entièrement à couvert. Le canal du Languedoc donne à ce sujet beaucoup de facilités.

N. 2. — ORDRE.

Toulouse, 25 mars 1814.

Le général Soult partira demain matin au point du jour avec quatre régimens de cavalerie, pour aller s'établir sur la rive droite de la Garonne, entre *Toulouse* et *Grisolles*, d'où il fera garder et observer le cours de la Garonne depuis Toulouse jusqu'à l'embouchure du Tarn, soit par des postes, soit par des patrouilles volan-

tes, qui seront contamment en mouvement, afin que si les ememis faisaient des démonstations de passage dans cette étendue, il en soit aussitôt instruit et en rende compte.

Il détachera un parti de cinquante chevaux, commandé par un bon officier, pour observer le cours de la Garonne, depuis Toulouse jusqu'au confluent de l'Arriège, pour observer les mouvemens que les ennemis pourraient faire entre cette rivière et le canal du Languedoc et par la grand'route de Muret; dans le cas où les postes de cavalerie, qui seront vers *Portet* seraient repoussés, le commandant de ce parti rendra directement compte au général en chef de tout ce qu'il aura appris ou observé.

Les trois autres régimens de cavalerie, sous les ordres d'un général de brigade, resteront en avant de Toulouse, pour être employés ainsi qu'il sera dit.

Les 6e et 8e divisions d'infanterie passeront le pont de Toulouse demain matin et iront se former en arrière du faubourg Saint-Etienne, où elles resteront jusqu'à ce que le logement soit fait dans ce faubourg, ainsi que dans les maisons détachées de la ville, qui sont sur la route de *Montauban*, sur les deux côtés du canal. Ces deux divisions seront en réserve et s'occuperont de leur instruction, ainsi que de leur mise en état; elles seront aussi chargées de tous le travaux de défense qui doivent être exécutés sur le canal du Languedoc autour de Toulouse. Demain dans le jour, ces ouvrages seront tracés et ils devront être exécutés dans deux fois vingt-quatre heures.

M. le comte Reille sera chargé de la défense de la tête de pont et de tous les ouvrages qui sont en avant de Saint-Cyprien, avec les 4e et 5e divisions et il fera fournir les travailleurs nécessaires, pour que ces ouvrages soient promptement terminés. A cet effet, il reconnaîtra les points de défense et désignera le poste de chaque chef de corps, commandant ou général. Il demandera au général d'artillerie toutes le pièces de canon qui devront armer les ouvrages, et il emploiera même provisoirement à ce sujet l'artillerie des deux divisions.

M. le comte Reille aura un régiment de cavalerie à sa disposition, lequel fournira des grands-gardes de cavalerie du côté de *Muret,* jusqu'à hauteur de *Saint-Simon* et vers *Portet.*

Demain matin, aussitôt que la 4e division aura relevé ses postes par les troupes du centre, M. le comte Reille la fera rentrer dans le faubourg Saint-Cyprien, où elle sera logée.

M. le comte d'Erlon sera chargé d'occuper le plateau sur la rive droite du ruisseau le *Touch,* avec les 1re et 2me divisions d'infanterie et deux régimens de cavalerie que le général Soult mettra à sa disposition; il fera garder le cours du ruisseau jusqu'à hauteur du village de *Tournefeuille,* il établira même ses grand'gardes au-delà; ensuite la ligne de ses postes traversera le plateau pour se porter vers

le village de *Saint-Simon;* mais le fond des deux divisions sera établi en arrière, aux débouchés des routes d'*Auch*, de *Lombez* et de *Saint-Simon,* de manière que si l'ennemi se portait en forces pour l'attaquer, elles puissent recevoir tous les conscrits et détachemens et ensuite opérer leur mouvement par les deux routes sur la tête de pont.

Dans ce cas, M. le comte d'Erlon viendra former ses deux divisions avec les deux régimens de cavalerie dans le faubourg de *Saint-Cyprien*, où il recevrait de nouveaux ordres; alors la défense de M. le comte Reille commencerait.

Le général Travot donnera ordre à toutes les troupes de la division de réserve, et à celles qui forment la garnison de Toulouse, y compris la garde nationale et la garde urbaine, de se réunir demain en totalité, à deux heures après midi, dans les allées de la promenade de la ville, pour passer la revue du général en chef. Chaque chef de corps ou de détachement devra être porteur de son état de situation. Après la revue, le général Travot fera placer les troupes de la division de réserve dans le faubourg Saint-Michel, et il leur fera assigner des points de ralliement. Il leur indiquera aussi les postes qu'ils devront occuper sur la Garonne; il s'occupera particulièrement de l'instruction de cette troupe: discipline, habillement et équipement.

Le général Travot fera fournir les travailleurs nécessaires pour faire construire la redoute qui doit être établie dans l'île au-dessus de la poudrière, laquelle devra être terminée dans deux jours; elle sera armée de quatre bouches à feu.

Le général, commandant l'artillerie, reconnaîtra tous les ouvrages de la tête de pont et il en déterminera l'armement; il disposera à cet effet, de toute l'artillerie de campagne ou autre qui est à Toulouse, et même au besoin de celle de l'armée. Il disposera aussi du personnel de l'artillerie de la place et de celui de l'armée pour la défense des ouvrages.

Il donnera des ordres pour que le matériel de l'artillerie existant à Toulouse, qui ne peut être utilisé et qui n'est point nécessaire, soit dirigé sur Paris, par les transports de l'artillerie, et il rendra compte au ministre de la guerre, afin que si la direction devait être changée, des ordres soient donnés en conséquence.

Il donnera des ordres pour que l'équipage de pont soit attelé et qu'à l'avenir il suive les mouvemens du grand parc. A cet effet, M. le comte Caffarelli, commissaire extraordinaire de l'empereur, sera prié de vouloir bien faire fournir les chevaux de réquisition nécessaires.

Le colonel commandant le génie sera prévenu de toutes les dispositions relatives aux ouvrages de défense, afin que, dès demain, ils soient tous entrepris et qu'il y ait autant d'ouvriers qu'il sera possible d'en employer. Il fera à cet effet les demandes nécessaires aux généraux, et il distribuera des outils.

M. le général Travot fera, en outre, fournir par les habitans, deux mille ouvriers avec leurs outils.

Tous les ouvriers civils et militaires, qui seront employés aux travaux, recevront une demi-bouteille de vin par jour. Il sera fait, à ce sujet, une demande à la ville de Toulouse.

N. 3. — *Au ministre de la guerre.*

Toulouse, 27 mars 1814.

Extrait.

Tout annonce que demain il y aura une affaire sérieuse en avant de Toulouse. Aujourd'hui l'ennemi a fait une reconnaissance générale sur toute la ligne et il a poussé son infanterie jusqu'à *Portet,* devant *Saint-Simon,* à *Tournefeuille,* à *Colomiers* et à *Blagnac.* Ses camps ont été établis sur le prolongement de cette ligne et couronnent les hauteurs.

Il n'y avait qu'une grand'garde à *Tournefeuille,* lorsque la colonne ennemie a débouché par cette route. Cette colonne avait en tête quatre escadrons, deux bataillons et deux pièces de canon ; mais une division anglaise suivait immédiatement ; elle s'est tenue masquée en arrière du village de *Tournefeuille.* Il y a eu un engagement d'avant-poste, et de part et d'autre on a tiré une centaine de coups de canon. Nous n'avons eu que quinze homme tués ou blessés.

Sur les hauteurs de *Colomiers,* les colonnes ennemies étaient plus nombreuses et ce soir l'on a jugé, par la quantité de feux qu'il y avait du côté de Plaisance que, sur ce point, il se trouvait aussi beaucoup de monde.

Les ennemis ont renvoyé le maire de la ville de Boulogne, pour avoir répondu à lord Wellington, qu'il ne voulait administrer sa commune qu'au nom de l'empereur : il est arrivé ce soir à Toulouse et m'a dit que toute l'armée ennemie est devant la place ; que lord Wellington a couché la nuit dernière à Saint-Lys, que ce matin il en est parti pour parcourir la ligne. Ce maire prétend avoir vu vingt mille hommes de cavalerie ; ce nombre est beaucoup exagéré, mais les ennemis peuvent en avoir dix à douze mille.

Il assure aussi que les ennemis, confians dans la supériorité de leurs forces, ne doutent point du succès de leur entreprise.

N. 4. — *Au général Clausel.*

Toulouse, 30 mars 1814.

Extrait.

Je reçois à l'instant le rapport de l'officier, commandant le poste de *Vieille-Toulouse,* que vous m'avez fait passer ; je vous prie de recommander la plus grande surveillance sur ce point et devant

Portet, en vous tenant prêt à vous y porter avec vos divisions, si par cas l'ennemi faisait quelque entreprise.

Il est très à propos que vous fassiez sur-le-champ entreprendre et ensuite pousser avec la plus grande activité les ouvrages de défense, destinés à couvrir la ville de Toulouse, sur la rive droite, qui vous ont été indiqués.

N. 5. — *Au général Clausel.*

Toulouse, 31 mars 1814, à 6 heures.

J'ai l'honneur de vous communiquer un nouveau rapport du receveur de l'octroi de Vinerques, relatif aux préparatifs de l'ennemi au-dessus de Toulouse. La réunion des troupes sur le point de Muret et de de St.-Clar, l'enlèvement du parc de *Muret* et l'arrivée du canon à *Portet,* indiquent que le projet des ennemis est d'effectuer un passage sur ce dernier point. Je vous invite donc à faire observer, avec le plus grand soin, toutes leurs dispositions, et à m'en instruire.

Je desire aussi que vous fassiez reconnaître si, de *Castanet,* l'on ne pourrait point amener du canon à Vieille-Toulouse, et sur la position qui est en face du point où l'on présume que l'ennemi cherchera à jeter son pont, afin que, dans ce cas, il soit immédiatement donné des ordres en conséquence. Veuillez aussi reconnaître vous-même une position à hauteur et à gauche de Vieille-Toulouse, d'où le passage pourrait être défendu de vive force avec avantage, soit même en y faisant travailler et la retranchant; car je vous préviens que, du moment qu'ils entreprendront de passer, et que même leurs projets ne seront plus douteux, vous devez aller former vos divisions sur la position qui leur sera le plus rapprochée, pour leur opposer une résistance insurmontable, et même pour attaquer la tête de colonne qui se sera engagée, et la renverser.

Dans le jour, j'irai aussi reconnaître la même position.

N. 6. — *Au général Clausel.*

Toulouse, 31 mars 1814, à 8 heures.

Je reçois à l'instant la nouvelle que l'ennemi a jeté un pont au port de *Pinsaguel* sur la Garonne, au-dessus de l'embouchure de l'Arriège, et que l'on travaille à un autre pont, vis-à-vis *Portet.* Portez-vous sur-le-champ avec vos deux divisions à hauteur de Vieille-Toulouse, où je vais me rendre, et où je vais aussi faire diriger les divisions du comte d'Erlon. *Il faut arrêter les ennemis et les culbuter dans la rivière, avant que leurs divisions soient formées.*

N. 7. — *Au ministre de la guerre.*

Toulouse, 1er avril 1814.

Extrait.

La nuit dernière, l'ennemi a jeté un pont sur la Garonne, vis-à-vis le village de *Pinsaguel*, au-dessus du confluent de l'Arriège; à quatre heures du matin, il a commencé à y faire passer des troupes; la colonne a défilé jusqu'à midi. Le brouillard a d'abord empêché de la distinguer, et les rapports varient sur sa composition; je la crois de 12,000 hommes d'infanterie, 2,500 chevaux, et une vingtaine de pièces de canon. Cependant, l'officier commandant un parti que j'ai envoyé pour suivre son mouvement par la rive droite de l'Arriège, a écrit qu'il l'estimait de 15 à 20,000 hommes. La colonne marchait toujours et se dirigeait sur *Hauterive* et *Cintegabelle;* elle ne pouvait passer l'Arriège qu'en ce dernier endroit. J'ignore encore si elle poussera jusqu'à *Pamiers* et *Mirepoix*, ainsi qu'on l'a dit, ou si elle se portera sur *Villefranche* pour couper ma communication avec le bas Languedoc, et manœuvrer ensuite sur *Toulouse*. Ce dernier mouvement est le plus vraisemblable.

Aussitôt que j'ai été instruit de cette marche des ennemis, je me suis porté sur les hauteurs en avant de *Vieille-Toulouse*, où j'ai fait avancer les divisions aux ordres de M. le lieutenant général Clausel, et celles du centre commandées par M. le comte d'Erlon. J'ai très bien vu le mouvement, et *j'ai reconnu que le restant de l'armée ennemie était en position sur la rive droite du Touch.*

Le pays entre l'Arriège et le canal du Languedoc est très difficile; les positions que l'on pourrait y prendre nous sont toutes désavantageuses, et l'on est forcé de se servir de la communication de la grande route qui passe à *Castanet;* d'après ces motifs, j'ai fait rapprocher les divisions d'infanterie de Toulouse, et j'engage une partie de la cavalerie sur la route de *Villefranche*. Si, comme je n'en doute pas, l'ennemi marche par cette route, je prendrai position près de Toulouse, et *je livrerai bataille;* mais *je m'attends que cette nuit ou la suivante, il fera un nouveau passage entre Toulouse* et *Montauban;* je suppose même que *c'est dans ce projet qu'il a fait un détachement sur ma gauche, afin de m'engager à me disséminer.*

J'ai fait évacuer de Toulouse tout ce qu'il m'a été possible en objets d'artillerie, mais il y a beaucoup de choses pour lesquelles on manquera peut-être de moyens de transport.

N. 8. — *Au ministre de la guerre.*

Toulouse, 1er avril 1814.

Le corps ennemi qui a remonté l'Arriège, duquel j'ai parlé dans mon dernier rapport, a passé cette rivière à *Cintegabelle*, d'où il a poussé une faible avant-garde jusqu'à *Nailloux*, et il a envoyé des réquisitions à *Villefranche*. Ce corps est commandé par le lieutenant général Hill; il se compose de deux divisions anglaise et portugaise et d'une division espagnole, formant ensemble 12 à 13,000 hommes d'infanterie, 3,000 de cavalerie, et 20 pièces de canon. Il paraît que la difficulté des chemins, entre *Cintegabelle* et *Villefranche*, a retardé le mouvement de cette colonne; car elle aurait pu arriver aujourd'hui à *Villefranche;* il est probable qu'elle y sera demain, et même qu'elle se rapprochera de Toulouse.

Le restant de l'armée ennemie n'a pas bougé. Deux déserteurs anglais, qui sont arrivés, ont dit que le quartier de lord Wellington est à *Cugnaux*, et que, ce matin, l'on avait donné l'ordre de se tenir prêt pour nous attaquer. Ces déserteurs ont aussi confirmé que, depuis dix jours, le général Béresfort avait rejoint l'armée avec les deux divisions, qui s'étaient dirigées sur Bordeaux, et qu'il n'est resté dans cette ville, ou entre la Garonne et la Dordogne, que 2 ou 3,000 Anglais ou Portugais, commandés par le général d'Alhousie. Ce dernier rapport est aussi confirmé par des personnes parties de Bordeaux, il y a trois jours.

N° 9. — *Au ministre de la guerre.*

Toulouse, 2 avril 1814.

Extrait.

La colonne ennemie qui s'était portée sur *Auterive* et *Cintegabelle*, a poussé son avant-poste jusqu'à *Nailloux*, et a fait demander des subsistances à *Villefranche;* mais, sans les attendre, hier à dix heures du soir elle a commencé son mouvement rétrograde: elle a repassé l'Arriège et est revenue sur *Pinsaguel*, où elle a repassé, en très grande partie, la Garonne. D'après les derniers rapports, il y avait cependant encore, cet après-midi, une arrière-garde entre les deux rivières, qui couvrait le mouvement.

Les ennemis se sont mal conduits à *Cintegabelle* et à *Auterive*. Les officiers ont dit en se retirant qu'en faisant ce mouvement « ils « avaient l'espoir que j'enverrais à leur rencontre un fort détache-

« ment, et qu'ils auraient eu plus de facilités pour attaquer le res-
« tant de l'armée devant *Toulouse*, mais que mon immobilité les
« obligeait à se tenir concentrés et à revenir. » J'ai aussi cru que c'était leur dessein, quoique je sois toujours persuadé « qu'ils ont le
« projet de passer la Garonne au-dessous de Toulouse, et de venir
« m'attaquer par ma droite près de cette ville. » Je fais, en conséquence, mes dispositions pour les recevoir, et j'ai donné des ordres pour que la ville de Toulouse fût mise en état de défense sur la rive droite de la Garonne. La tête de pont du faubourg Saint-Cyprien est déjà en état d'être respectée.

Je vais faire rétablir les communications sur *Carcassonne* par Castelnaudary, que, d'après le dernier mouvement des ennemis, j'avais jugé à propos de suspendre.

Un détachement de gardes nationales d'élite de la légion de Tarn-et-Garonne, que le général Lafitte avait envoyé de *Saint-Girons* sur *Saint-Martori*, a poussé jusqu'à ce dernier endroit, où il a pris trente Anglais, des équipages et un convoi de bœufs.

N° 10. — ORDRE.

Toulouse, 2 avril 1814.

LE MARÉCHAL, etc.;

Considérant l'importance de la ville de Toulouse par rapport à sa population, les établissemens qu'elle renferme, et son utilité pour le service de l'armée;

Ordonne :

La ville de Toulouse sera mise en état de défense sur la rive droite de la Garonne.

Les ouvrages qui ont été ordonnés pour couvrir tous les ponts et écluses sur le canal, depuis son embouchure jusqu'au pont des Demoiselles inclusivement, seront poussés avec la plus grande activité, et perfectionnés. Les ouvrages qui ont été ordonnés pour couvrir le faubourg Saint-Michel, et le lier par une ligne depuis le canal jusqu'à la Garonne, en passant par l'ancienne église des Récollets, seront également continués et perfectionnés; l'enceinte de la ville sera réparée partout où il sera nécessaire; l'on profitera des terre-pleins du rempart pour y établir des banquettes et perfectionner le parapet, depuis la porte Saint-Étienne jusqu'à la Garonne, à gauche de l'arsenal.

La caserne des gendarmes sera rendue défensive; il sera construit en avant un tambour ou une flèche pour couvrir la porte *du Secours*, qui conduit dans la ville.

Depuis la porte Saint-Étienne jusqu'à la Garonne, par la promenade publique et le faubourg Saint-Michel, les maisons se trouvent

adossées à l'ancienne enceinte, l'on ne peut prendre la défense du rempart; en conséquence, elle sera faite à l'extérieur par les ouvrages qui couvriront les portes et ceux qui seront plus avancés.

Toutes les portes de la ville seront couvertes par de bonnes palanques ou *blockhauss* défensifs. Il sera même construit en avant, lorsqu'il y aura possibilité, des lunettes pour les couvrir. Les portes, proprement dites, seront mises en bon état et reconstruites; elles seront en outre appuyées par de bonnes barrières et des chevaux de frise.

Les portes et issues auxquelles ces dispositions sont applicables sont :

1° La communication qui est entre la Garonne et l'Arsenal, à l'embouchure du Canal-Neuf;
2° La porte d'*Arnaud-Bernard*, où passe la route de Montauban;
3° La porte de *Matabiau*, route d'Alby;
4° La porte *Neuve*;
5° La porte *Saint-Étienne;*
6° La porte *Montolieu;*
7° La porte *Montgaillard;*
8° La porte *Saint-Michel.*

La butte qui est au milieu du Jardin-des-Plantes sera disposée pour une batterie de trois à quatre pièces, lesquelles auront pour objet de battre sur le pont des Demoiselles, ainsi que le terrain qui est entre ce pont et la maison fortifiée qui est à la gauche de Saint-Michel; mais il est expressément défendu de commettre aucun dégât dans le jardin, sous la responsabilité des officiers, lesquels ne permettront point que, sous aucun prétexte, on quitte les allées.

La partie du rempart qui est dans l'enclos de l'arsenal sera disposée pour recevoir du canon, ainsi que la partie du rempart qui est entre le magasin à poudre et la porte d'*Arnaud-Bernard.* L'on disposera également, pour recevoir du canon, la partie du rempart qui est entre la porte *Matabiau* et celle *Saint-Étienne;* tous les ouvrages qui doivent être exécutés sur le front de la ligne Saint-Michel, première et deuxième lignes, depuis la Garonne jusqu'à la porte *Saint-Étienne* exclusivement, y compris ceux du pont des Demoiselles, auront lieu par les troupes aux ordres de M. le lieutenant-général Clauzel, et sous sa responsabilité particulière.

Les ouvrages qui doivent être exécutés aux 1re et 2e lignes, depuis la porte Saint-Étienne inclusivement jusqu'à la Garonne, au-dessous de Toulouse, seront faits par les troupes aux ordres de M. le lieutenant-général comte d'Erlon, sous sa surveillance particulière.

La totalité des habitans de la ville seront commandés pour être employés aux ouvrages de défense, chacun dans son quartier, particulièrement aux portes, aux ouvrages avancés et sur les remparts; ils devront tous être munis d'outils; il seront conduits par les com-

missaires des quartiers, qui en feront l'appel, resteront avec eux au travail, et imposeront des amendes à ceux qui refuseront de s'y rendre.

Tout le charbon de bois qui est à Toulouse sera requis pour le service de l'artillerie. Celui que les marchands remettront, sera expertisé pour que le montant en soit payé. Si le génie a besoin de charbon pour ses travaux, il le demandera à l'artillerie, et il lui sera fourni sauf paiement.

Tout le bois nécessaire aux constructions de l'artillerie et du génie sera mis en requisition, sauf expertise et paiement.

Si le fer manque, il en sera également requis.

Tous les outils de pionniers qui peuvent se trouver dans les boutiques et magasins des habitans de Toulouse, qui font ce genre de commerce, sont aussi mis en requisition pour être à la disposition du colonel commandant le génie de l'armée, mais il en sera dressé procès-verbal d'expertise, pour que les propriétaires en soient payés.

M. le commissaire extraordinaire de l'Empereur dans la 10e division militaire sera prié de vouloir bien donner des ordres pour l'exécution des réquisitions qui seront faites en vertu des présentes dispositions.

Il voudra bien aussi prendre des mesures pour qu'il soit immédiatement réuni à *Toulouse* 10,000 outils de pionniers assortis, lesquels seront demandés dans les départemens de la Haute-Garonne, de l'Aude et de l'Arriège, sauf 2,000 outils qui seront demandés directement au département du Tarn.

Il ne sera plus fait d'évacuations de Toulouse, soit en objets d'administration quelconques, soit en objets d'artillerie ou autres; il sera au contraire pris des mesures pour faire revenir ce qui est parti et qui peut être utile au service de la place, et pour y faire refluer tout ce qui pourrait être compromis à l'extérieur.

M. le lieutenant-général comte Reille fera continuer par les troupes sous ses ordres, les travaux de la tête de pont de St.-Cyprien, et il veillera à ce qu'ils soient poussés avec la plus grande activité.

Ces dispositions seront adressées à M. le commissaire extraordinaire de l'Empereur dans la 10e division militaire, à MM. les lieutenans généraux, au général commandant l'artillerie de l'armée, au général de division Travot, au colonel commandant le génie de l'armée et à l'ordonnateur en chef en ce qui le concerne.

N. 11. — ORDRE.

Toulouse, 2 avril 1814.

M. le lieutenant-général général Clausel fera construire le plus promptement possible la redoute qui doit être établie sur le pont

de *Montaudran*, laquelle. en cas d'attaque, il devrait armer et défendre avec les troupes sous ses ordres.

Il donnera des ordres, ainsi que le général Soult, pour que la totalité des bateaux et bois, soit de radeaux où d'autres, qu'il y a sur le canal, depuis *Villefranche*, ou depuis l'endroit où il sera possible de remonter, soient immédiatement descendus à Toulouse.

M. le comte d'Erlon sera prévenu de ces dispositions. M. le général Travot le sera également de la dernière.

N. 12. — *Au colonel Michaux.*

Toulouse, 2 avril 1814.

Indépendamment des ouvrages que vous devez faire exécuter, d'après la lettre que je vous ai écrite hier au soir, je désire que vous fassiez la reconnaissance de l'enceinte de la ville et que vous déterminiez les points qui doivent être réparés, afin que dans le cas, où la ligne du canal et des faubourgs serait forcée, l'on puisse défendre cette enceinte. A cet effet, il faudra faire établir des postes et des barrières à toutes les issues et même les couvrir, par quelques tambours, aux principaux débouchés. Je crois que le dessus du mur d'enceinte offre un bon parapet, dont on peut tirer parti pour la défense et même que les tours peuvent être à ce sujet utilisées. Prévenez le chef de bataillon Plazanet, qu'il est chargé de faire construire la redoute qui doit être établie au pont de *Montaudran*, laquelle sera éfendue et armée par les troupes aux ordres du général Clausel.

N. 13. — *A M. le général Laffitte.*

Toulouse, 3 avril 1814.

J'ai reçu la lettre que vous m'avez écrite de Pamiers le 2, à huit heures du soir. Je vois avec plaisir que le mouvement rétrograde de la colonne ennemie aux ordres du lieutenant-général Hill, qui avait passé à la rive droite de la Garonne et de l'Arriège, vous était connu, et que vous faisiez suivre sa marche par l'escadron de cavalerie qui était avec vous; je ne doute pas que ce détachement quoique faible, ne vous ramène bon nombre de prisonniers, à Auterive, à Venerque et dans d'autres communes. Les reconnaissances qui ont été envoyées de la gauche de l'armée, en ont ramassé beaucoup ce matin, qui traînaient en arrière leur colonne.

Le but appparent des ennemis, en faisant ce mouvement, était de m'engager à détacher un corps sur ma gauche pour m'y *opposer*,

afin d'attaquer avec le restant de leur armée les troupes que j'aurai laissées à Toulouse et s'emparer de la ville. Se voyant déçus dans leur espoir et d'ailleurs inquiets de quelques démonstrations, qui ont été faites vers Pinsaguel, ils ont rappelé précipitamment leurs troupes. Il peut aussi se faire qu'un escadron du 29e de chasseurs, envoyé de Carcassonne, qui a paru en avant de Villefranche, leur ait fait croire que M. le duc d'Albuféra arrivait avec son armée, ainsi qu'il s'y attendent; quoiqu'il en soit, tout a repassé la Garonne, et le pont de Pinsaguel est levé.

Actuellement, les ennemis font des démonstrations pour passer la Garonne, au-dessous de Toulouse; je crois même que la nuit prochaine ou la nuit suivante, ils l'entreprendront et je me prépare à leur livrer bataille près de Toulouse; j'en ai prévenu M. le duc d'Albuféra.

Je désire bien, qu'avec les troupes sous vos ordres, vous poussiez des reconnaissances sur la Garonne et même jusqu'à la route de *Saint-Gaudens* à *Toulouse,* dans la direction de *Carbonne*, *Saint-Martory* et *Saint-Gaudens*, pour y retenir des forces ennemies, leur faire craindre l'arivée de l'armée de M. le duc d'Albuféra, et leur enlever du monde. Si la route est dégarnie, elle est praticable sans inconvénient.

Je vous prie au surplus, de me tenir instruit de vos opérations et de ce que vous apprendrez.

N. 14. — *Au comte d'Erlon*.

Toulouse, 3 avril 1814.

Je viens de parler à un homme, qui est parti de Blagnac, la nuit dernière, il m'a confirmé le mouvement rétrograde, de la colonne ennemie, qui avait remonté l'Arriège et il m'a dit que les ennemis pensaient effectuer leur passage au-dessous de Toulouse. Hier, il a vu un général anglais, donner l'ordre à un officier du génie, d'aller examiner, si *Grenade* offrirait, à ce sujet, des facilités. Il prétend aussi que l'on doit se méfier du point de *Capelette*.

D'après cela, je vous invite à presser, autant que possible, les travaux, qui doivent être exécutés sur votre ligne, afin que la défense de tous les ponts et des écluses, qu'il y a sur ce canal, jusqu'à la porte *Saint-Etienne*, mais plus particulièrement jusqu'au pont où passe le route d'*Alby*, soit parfaitement assurée et que l'on puisse y mettre du canon.

Je désire également que vous fassiez construire trois bons ouvrages et quelques tranchées sur la position qu'hier au soir nous avons reconnue, et qu'indépendamment vous fassiez reconnaître le terrain qui est entre cette position et l'Ers, afin que, si par quelques coupures, on pouvait y multiplier les obstacles, cela soit entrepris.

Dans le cas où l'ennemi aurait effectué un passage et qu'il mar-

cherait pour nous attaquer dans la position indiquée, il conviendrait de faire aussitôt abattre, en forme d'abattis, tous les arbres qui sont sur la grand'route d'*Alby*, depuis le pont du canal, jusqu'à hauteur de la campagne, dite la *Pujade;* disposition, qui couvrirait parfaitement la ligne sur ce front et contribuerait à rejetter l'attaque des ennemis vers le bassin de l'*Ers*.

Je vous prie de donner des ordres pour que la troupe soit exercée tous les matins, depuis le moment où elle prend les armes, jusqu'à ce qu'elle reçoive l'ordre de rentrer. Je suis surpris que les généraux et les chefs la laissent trois à quatre heures sur le terrain, sans même en passer l'inspection.

N. 15. — ORDRE.

Toulouse, 3 avril 1814.

M. le comte d'Erlon fera réunir, au point de jour, la deuxième division d'infanterie en avant de la porte d'*Arnaud Bernard*, sur la route de Montauban; la brigade de la première division, qui est en ville, sera réunie sur le canal, vers le pont où passe la route de *Blagnac*, afin de pouvoir protéger l'autre brigade de la même division, qui est en avant sur la Garonne.

Si l'ennemi effectuait le passage de la Garonne, au-dessous de *Toulouse*, M. le comte d'Erlon serait chargé de défendre les ponts et écluses sur le canal, depuis le pont de la porte de *Matabiau*, où passe la route d'Alby, inclusivement, jusqu'à l'embouchure du canal. Si la gauche de cette ligne était forcée, les troupes qui y seraient employées se replireraient sur la ville pour en défendre l'entrée à l'embouchure du canal neuf, à gauche de l'arsenal, défense dont le général Travot sera plus particulièrement chargé. D'ailleurs les troupes de la première division se rallieraient aux troupes de la deuxième division, en avant de la porte d'*Arnaud-Bernard*, pour défendre ce point important.

M. le comte d'Erlon fera travailler nuit et jour et même en cas d'attaque, jusqu'à ce que les ennemis soient à portée, à perfectionner les ouvrages de défense qui ont été indiqués et dans le même cas, il se tiendra prêt à appuyer à droite une de ses divisions, pour renforcer les troupes qui seront en position sur le plateau de *Calvinet*.

M. le lieutenant général Clausel formera demain au point du jour ses divisions, la gauche au faubourg *Saint-Etienne* et la droite dans la promenade, faisant d'ailleurs occuper sa ligne actuelle par des postes et il se tiendra prêt à se porter avec les deux divisions sur le plateau du *Calvinet*, pour occuper la position de la droite de ce plateau, presque parallelement à la route d'Alby et il y mènera son artillerie. Il donnera ordre au général Vial de se ren-

dre demain avec ses deux régimens à *Montaudran*, d'où le général Clausel en disposerait pour les porter à droite de la position de *Calvinet*, en cas de mouvement; mais le général Vial laissera sur la ligne de la Garonne, jusqu'à l'embouchure de l'Arriège les postes de cavalerie que le général Clausel demandera.

M. le comte Reille tiendra la quatrième division d'infanterie prête à passer sur la rive droite de la Garonne, la cinquième division serait seule chargée de défendre la tête de pont de Saint-Cyprien.

Si la quatrième division passait à la rive droite de la Garonne, le 5e régiment de chasseurs à cheval, suivrait ou précéderait son mouvement.

Le général Travot réunira au point du jour la division de réserve sur l'esplanade, et, en cas d'attaque, il la tiendra prête à se former immédiatement sur les remparts de la ville, depuis le front de l'Arsenal, jusqu'à la porte Saint-Etienne et il serait chargé de défendre les portes et passages qui sont dans cet espace, particulièrement l'entrée qui est à gauche de ce canal sur la Garonne. Il disposerait aussi de quelques bataillons pour garder les ouvrages du pont *Saint-Michel* en remplacement des troupes de l'aile gauche qui en seraient parties et pour fournir des postes sur la Garonne, au-dessous de Toulouse.

Le général Travot tiendra aussi une réserve entre le pont de Garonne et l'arsenal, pour soutenir, au besoin, les troupes qui seront à la tête des ponts et celles qui seront chargées de défendre le front de l'arsenal.

M. le général Tirlet fera rentrer, pendant la nuit, les deux pièces de vingt-quatre qui sont au pont sur le canal, sur la route de *Blagnac*, ainsi que les pièces du même calibre qui sont sur le quai de la Garonne et il les fera porter en batterie sur le rempart du front de l'arsenal, où il mettra aussi une batterie de pièces de seize, de manière à battre parfaitement tout le terrain, qui est entre le canal et la Garonne. Cependant il se tiendra prêt, à faire porter deux de ces pièces de vingt quatre, et même les quatre pièces, soit sur le pont du canal, de la route de Montauban, soit de la position de *Calvinet*, lorsque la redoute qui doit y être faite sera construite.

Il fera ses dispositions pour tirer, au premier ordre, de la tête de pont de Saint-Cyprien, huit bouches à feu, y compris les deux pièces de douze, et deux obusier de six pouces, pour être portés en position sur la ligne. Ces huit bouches, à feu seraient remplacées au besoin par l'artillerie de lacinquième division, de manière que les ouvrages de la tête de pont soient défendus, particulièrement ceux de la deuxième ligne.

Le grand parc sera attelé de bonne heure et se tiendra prêt à marcher au premier ordre.

Le colonel du génie tracera, demain au point de jour, deux fortes traverses défensives à l'entrée qui est à la gauche de l'arsenal

vers la Garonne, l'une en avant et l'autre en arrière de la grille. Il les fera entreprendre sur-le-champ par l'emploi des moyens les plus expéditifs. Le général Travot fera fournir les hommes de corvée nécessaires, de manière que dans quatre heures au plus, ces traverses soient faites.

M. le colonel Michaux tracera aussi les ouvrages qui doivent être exécutés, entre l'enceinte de la ville et le pont du canal sur la route de Montauban, ainsi que ceux qui doivent être construits sur le plateau de *Calvinet* et ils se disposera à faire abattre, en forme d'abattis, les arbres qui sont sur la route d'Alby, depuis le pont sur le canal jusqu'à la campagne, dite la *Pujade*, enfin, il s'occupera du tracé et de l'exécution des palanques et blockhauses, qui doivent être construits en avant des portes et entrées de la ville, conformément à l'ordre du 2 de ce mois.

Si l'ennemi effectuait son passage, le général Soult manœuvrerait de manière à rallier toute sa cavalerie sur le plateau de *Calvinet*, entre la droite du canal et l'Ers, et il n'aurait que des partis d'observation à la rive droite de cette rivière, mais il n'opererait son mouvement que progressivemennt, de manière à arrêter, le plus longtemps possible, les ennemis, sans cependant se compromettre.

Dans le même cas, les troupes qui dépendent de Montauban et qui sont sur la Garonne, se remplierait sur Montauban, où le général Loverdo leur donnerait des ordres. Ce général se disposerait à défendre la tête de pont de Montauban, ainsi que le cours du Tarn, contre toutes les forces ennemies, qui pourraient se présenter et, par ses démonstrations, il ferait même en sorte d'occuper et d'inquiéter les ennemis.

Aussi, en cas d'attaque, l'ordonnateur en chef ferait réunir les équipages militaires et tout ce qui tient à l'administration, en dehors de la grande promenade de la ville, où toutes les voitures, se tiendraient prêtes à marcher au premier ordre ; il ferait établir l'embulance, au faubourg Saint-Étienne, près le *canal* et il aurait un grand nombre de bateaux pour recevoir les blessés et les faire partir après le pansement.

La gendarmerie à pied et à cheval se reunirait aussi sur l'esplanade, où il lui serait donné de nouveaux ordres. Le général Buquet donnerait ordre au colonel Thouvenot, de faire la police des équipages.

Enfin, dans le cas d'attaque, l'armée étant à combattre les ennemis, la garde urbaine serait chargé de la police de la ville, soit même, de renforcer les postes, où il serait nécessaire. Le général Travot lui donnerait des instructions en conséquence.

Si l'attaque des ennemis n'avait pas lieu demain, les dispositions contenues dans le présent ordre recevraient leur exécution après-demain et jours suivans, à moins d'ordres contraires.

N. 16. — *Au ministre de la guerre.*

Toulouse, 3 avril 1814.

La colonne ennemie, qui s'était portée sur la rive droite de la Garonne et de l'Arriège, a entièrement repassé cette rivière. Le pont qui avait été jeté sur la Garonne, à hauteur de *Pinsaguel*, a été lévé ce matin. Les reconnaissances qui ont été envoyées pour observer le mouvement de ces troupes, ont ramassé une cinquantaine de prisonniers, et elles ont communiqué avec un escadron de cavalerie, que le général Laffitte, qui s'était porté sur Pamiers, avait envoyé pour le même objet.

J'ai prescrit à ce général de réunir toutes les troupes dont il pourra disposer, et de pousser de fréquentes reconnaissances sur la Garonne et la grande route de *St.-Gaudens* à *Toulouse*, dans la direction de *Carbonne*, *St.-Martory* et *St.-Gaudens.*

La colonne ennemie, qui avait passé la Garonne à *Pinsaguel*, fut jointe, devant *Cinte gabelle*, par une autre colonne qui était partie de *Carbonne*, ce qui élevait la force de ce corps à 18,000 hommes, dont 3,000 de cavalerie, indépendamment de 12,000 Espagnols qui étaient restés à *Muret*. Il est bien démontré que les ennemis comptaient que ce mouvement m'obligerait à faire un détachement et qu'ils auraient ainsi plus de facilité pour attaquer *Toulouse*.

A présent, les préparatifs des ennemis annoncent qu'ils ont le projet de passer la Garonne au-dessous de Toulouse. La nuit dernière, un équipage de pont est arrivé derrière Blagnac, et de l'artillerie à Bauzelle; des démonstrations ont aussi été faites à *Seilhe*, à *Grenade* et à *Verdun*. Je suis persuadé que le passage sera entrepris cette nuit ou la nuit prochaine, à moins que le temps, qui paraît vouloir se gâter, n'oblige les ennemis à ajourner leur projet. Quoiqu'il en soit, je suis disposé à les attendre et à leur livrer bataille près de *Toulouse*.

N. 17. — ORDRE.

Toulouse, 4 avril 1814.

Les tonneaux vides, appartenant à une société, qui sont dans l'ancien couvent des Minimes, seront mis en réquisition pour le servic de l'armée, et il en sera donné récépissé comptable, pour que le propriétaires en soient ultérieurement payés.

La totalité de ces tonneaux ou barils sera mise à la disposition des M. le général Clausel, pour être employés à la construction des

ouvrages de défense qui doivent être élevés sur le plateau de Calvinet.

A cet effet, le général d'Armagnac commandera sur-le-champ une corvée générale dans sa division pour aller porter ces barils sur le plateau de Calvinet, à l'emplacement de la grande redoute qui est en construction, où il en sera fait remise, sur reçu, à l'officier supérieur que le général Clausel enverra pour les recevoir. Le général d'Armagnac fera conduire la corvée par un détachement armé, qui sera commandé par un chef de bataillon.

Quatre mille planches seront sur-le-champ mises en réquisition à Toulouse, et même six mille, si on peut se les procurer. Dans le cas de retard pour la livraison, l'on disposera immédiatement des planches qui sont en chantier sur le bord de la Garonne, près de la poudrière. Ces planches seront aussi mises à la disposition de M. le lieutenant général Clausel, pour servir à planchéier l'intérieur des ouvrages de défense, qui seront construits sur le plateau de *Calvinet,* et même pour garnir le chemin de communication entre les ouvrages sur ce plateau.

Des ordres seront sur-le-champ donnés en conséquence; deux officiers d'état major, un pour chaque partie, seront chargés d'en surveiller l'exécution. Les généraux Clausel et d'Armagnac, ainsi que le préfet de la Haute-Garonne, en seront prévenus.

Le général Clausel sera prévenu qu'à défaut de voitures, il doit commander une corvée générale sur ses deux divisions, pour faire enlever les planches qui lui sont accordées, et qu'il pourra probablement disposer des barils de l'ancien couvent des Minimes, indépendamment d'une centaine de grands gabions ou paniers qui ont été transportés sur le plateau. Ainsi, demain de bonne heure, les travaux, qui ont été indiqués, peuvent être terminés.

N. 18. — *Au ministre de la guerre.*

Toulouse, 4 avril 1814.

La nuit dernière l'ennemi a effectué le passage de la Garonne, vis-à-vis Grenade. Il avait mis trente pièces de canon en position sur les hauteurs de la rive gauche devant lesquelles je n'avais que des postes; son armée était, depuis hier, en mouvement; elle a marché toute la nuit, et ce soir l'on voyait encore une colonne qui descendait de la rive gauche pour se porter au point du passage.

J'ignore encore si les ennemis ont passé au-dessous de *Grenade,* ...nsi que les rapports, qu'hier j'ai reçu, me l'ont fait supposer. ...spère recevoir demain matin des lettres du général Loverdo, ...mandant à Montauban, qui m'en instruiront. Ce général a dû ...ier, à *Montauban,* les postes d'infanterie et de cavalerie, qui ...ent sur la Garonne, au-dessous de *Grenade,*

L'avant-garde de l'armée ennemie s'est dirigée sur Toulouse par *St.-Jory* et l'*Espinasse*. Ce soir, elle s'est arrêtée à hauteur de *Fenouilhet*. Le général Soult qui lui a tenu tête avec sa cavalerie, a observé que la colonne était très profonde; cependant il n'y a pas eu d'engagement.

Je fais occuper, comme avant-poste, Launaguet, ainsi que les hameaux et maisons qui sont à hauteur de cet endroit, entre la Garonne et l'Ers. Je fais aussi occuper *St.-Geniès* et *La Peyrouse*, jusqu'à la *Giron*.

Je me dispose à livrer bataille aux ennemis; mais il est probable qu'ils différeront leur attaque, tant que le mauvais temps règnera, à moins qu'ils ne soient décidés à perdre beaucoup de monde.

La communication avec Montauban étant interceptée, j'ai donné ordre qu'à compter de ce jour, les courriers et estafettes fussent dirigés par *St.-Sulpice*, *Gaillac* et *Alby*, sur *Cahors*. J'ai l'honneur de prier V. E. de vouloir bien donner des ordres en conséquence.

N. 19. — *Au ministre de la guerre.*

Toulouse, 6 avril 1814.

Depuis que l'ennemi a passé la Garonne (à hauteur de *Merville* et à *Grenade*) il n'a rien entrepris; ses avant-postes sont à *Fenouilhet*, et il occupe les communes entre l'Ers et la Giron. Aujourd'hui, il a poussé des éclaireurs jusqu'à Bazas, mais les reconnaissances de cavalerie que le général Soult a envoyées les ont fait rentrer. Il paraît que son quartier-général est à *Castelnau*. « Je ne connais point « encore exactement la force des troupes ennemies qui sont à la « rive droite de la Garonne; mais tout me porte à croire que la « plus forte partie de l'armée s'y trouve. » Les Espagnols ont relevé les Anglais sur le front du faubourg St.-Cyprien.

Le général Loverdo m'a écrit hier au soir de Montauban, qu'il ne s'était encore rien présenté devant cette ville; il est parfaitement en mesure de résister à une attaque; les moyens que j'ai mis à sa disposition, sont suffisans pour défendre la tête de pont de Montauban.

Je compte aussi être en mesure de livrer bataille près de Toulouse, lorsque les ennemis se présenteront; j'ai fait élever des retranchemens et armer l'enceinte de la place. J'attendrai, pour en entretenir avec détail Votre Excellence, que le service des estafettes soit réglé sur la nouvelle direction que j'ai été dans le cas de donner, de laquelle j'ai eu l'honneur de rendre compte.

Il n'y a rien de nouveau sur la Garonne au-dessus de Toulouse.

V. E. a sûrement reçu le rapport du général Lhuillier sur ce qui s'est passé dans la rivière de Bordeaux, au sujet de la flotille;

mais je ne puis me dispenser, M. le duc, de vous témoigner mes regrets sur le retard des troupes que le général Decaen doit commander, dont l'arrivée était annoncée pour le 29 ou 31 mars dernier, et qui n'ont pas encore paru.

Il y a quatre jours que nous n'avons pas reçu d'estafettes ni de courriers, et l'on répand des nouvelles fâcheuses sur ce qui se passe du côté de Paris. Je désire vivemeut être bientôt à même de les démentir.

N. 20. — ORDRE.

Toulouse, 6 avril 1814.

M. le compte d'Erlon sera chargé, ainsi que l'ordre en a déjà été donné, de la défense de la ligne, depuis le pont du canal, en avant de la porte de *Matabiau*, sur la route d'*Alby*, jusqu'à l'embouchure du canal dans la Garonne ; ainsi, demain matin, il fera occuper, par des troupes de la 2ᵉ division, les ouvrages qui ont été construits sur ce pont (celui de la route d'Alby), lesquels il fera armer par l'artillerie de la 2ᵉ division. et il donnera des ordres pour que tous ces ouvrages soient sur-le-champ préparés et perfectionnés.

Il fera aussi construire les ouvrages qui ont été ordonnés en avant des portes de *Matabiau* et d'*Arnaud Bernard*.

Il disposera de l'artillerie des 1ʳᵉ et 2ᵉ divisions pour armer les ouvrages des trois ponts sur le canal, qu'il est spécialement chargé de défendre, savoir : celui sur la route d'*Alby*, celui sur la route de Montauban, et celui sur le chemin de Blagnac vers l'embouchure du canal.

Aussitôt que les troupes du comte d'Erlon arriveront au pont sur la route d'Alby, M. le lieutenant général Clausel en fera partir celles de l'aile gauche qui s'y trouvent, et il les fera réunir à leurs divisions sur la ligne.

Le général Tirlet mettra, demain, à la disposition du chef de bataillon d'artillerie Morlaincourt, les deux pièces de 12, l'obusier à longue portée et une pièce de 8 de réserve, pour être placées en batterie dans la grande redoute du plateau de *Calvinet*, où ces quatre bouches à feu devront être rendues avant 4 heures du matin, et il veillera à ce qu'elles soient remplacées dans les batteries où elles se trouvent en ce moment, par des pièces des divisions du centre ou de la réserve.

M. le comte d'Erlon fera approfondir et escarper le fossé de l'enceinte de la place, devant l'embrasure qui a été ouverte à une ancienne porte sous la tour qui est située entre la porte d'*Arnaud-Bernard* et le rempart de l'arsenal. Il veillera aussi à ce qu'il soit construit des banquettes en charpente, pour l'infanterie, à la par-

tie de l'enceinte qui est à la gauche de la porte d'*Arnaud-Bernard*, où le mur se trouve trop élévé pour que les hommes puissent tirer par dessus; enfin il fera élever le parapet et chemin couvert défensif avec fossés en avant, qui doit être pratiqué pour lier l'enceinte de la place au canal, à gauche du pont des Minimes, en suivant le tracé qui lui a été indiqué.

Le général Travot fera exécuter, avec la réserve et par des corvées prises dans la ville, les travaux de défense du pont des Demoiselles, et ceux de la ligne du front St.-Michel, suivant le tracé qui a été arrêté.

M. le colonel du génie Michaux sera prévenu de ces dispositions en ce qui le concerne.

N. 21. — *Au général Laffitte.*

Toulouse, 7 avril 1814.

L'officier que vous m'avez envoyé vient de me remettre la lettre que vous m'avez écrite le 6. J'espère que les partis que vous avez dirigés sur *Carbonne*, sur *St.-Martory* et sur *St.-Gaudens*, vous ramèneront des prisonniers; mais il ne fallait pas les mettre dans le cas de faire un aussi grand mouvement sur la rive gauche de la Garonne afin de ne pas les éloigner des points de passage et les isoler, car ils pourraient être compromis avant d'avoir atteint un second débouché. J'attendrai donc avec impatience les rapports que vous me ferez sur le résultat de cette expédition.

Les partis que vous lancerez sur la Haute-Garonne même à la rive gauche, produiront infailliblement un bon effet en inquiétant l'ennemi, lui occasionnant des pertes et l'obligeant à détacher des troupes pour se garder. Vous pourrez aussi obtenir, par ce moyen, des renseignemens positifs sur les forces, moyens et position de l'armée ennemie; je vous recommande de me tenir instruit de tout ce que vous apprendrez. Je désire bien que vous soyez bientôt à même de vous passer de la cavalerie que je vous ai provisoirement laissée. Je suis trop faible dans cette arme pour pouvoir faire des détachemens, d'ailleurs je pense que vous pourrez y suppléer par les partisans à pied et à cheval que vous avez formés.

Depuis que les ennemis ont passé la Garonne près de *Grenade*, ils n'ont rien entrepris, ni sur *Toulouse*, ni sur *Montauban* où nous sommes parfaitement en mesure de repousser leurs attaques. Cependant la plus forte partie de leur armée est à la rive droite, et ils ont jeté plusieurs ponts. Si M. le maréchal duc d'Albuféra faisait le mouvement que je lui ai proposé, l'ennemi pourrait se trouver compromis dans sa position, et je serais bientôt en état de reprendre l'offensive. Depuis plusieurs jours, je n'ai reçu aucune nouvelle

de M. le duc d'Albuféra, et j'ignore ses dispositions; je vous prie de m'en donner des nouvelles.

N. 22. — ORDRE.

Toulouse, 7 avril 1814.

M. le général de division Paris partira demain en poste, pour se rendre à Perpignan, où il recevra de nouveaux ordres de M. le maréchal duc d'Albuféra.

Il sera donné ordre au général Pouget de faire partir sur-le-champ, pour Foix, les divers détachemens du 29e régiment de chasseurs à cheval qui sont à Carcassonne ou à *Castelnaudary*, afin que tous les détachemens de cavalerie légère, appartenant à l'armée, qui ont été envoyés sans ordre au général Laffitte, reviennent sur-le-champ.

Il sera écrit en conséquence au général Laffitte, en lui donnant l'ordre, de faire partir immédiatement pour Toulouse tous les détachemens de cavalerie légère, appartenant à l'armée, qui ont été provisoirement mis à sa disposition.

N. 23. — ORDRE.

Toulouse, 8 avril 1814.

L'armée sera prête, demain au point du jour, à livrer bataille aux ennemis.

M. le lieutenant général Clausel fera garnir tous les ouvrages qui sont sur le plateau de *Calvinet*. Il occupera, par la brigade du général St.-Pol, la position en avant; le surplus de ses troupes sera masqué en réserve derrière les ouvrages. Il disposera de la cavalerie du général Vial, et entretiendra la communication avec le général Soult, qui doit manœuvrer sur la rive droite de l'*Ers*. Lorsque le baron de St.-Pol sera forcé dans sa position, il viendra se rallier au restant de sa division en arrière des ouvrages, et les pièces de la division qui ont été détachées, sous ses ordres, rentreront à la redoute qui est sur le pont du canal, sur la route d'*Alby*.

M. le lieutenant général Clausel fera ses dispositions pour que les ponts sur l'*Ers* soient détruits, à mesure que l'ennemi arrivera à leur hauteur et qu'il sera à même de s'en emparer.

M. le comte d'Erlon disposera de la 1re division d'infanterie, de manière à défendre les divers ouvrages sur le canal, et les maisons crénelées en avant, depuis le pont en avant de la porte Matabiau,

sur la route d'Alby, jusqu'à l'embouchure du canal, et dans le cas où cette division serait forcée sur un point quelconque de la ligne, les corps, qui devraient se retirer, opéreraient leur mouvement sur la ville pour défendre les portes et les remparts, depuis la Garonne jusqu'à la porte de *Matabiau*, et même à droite jusqu'à la porte neuve inclusivement.

Ainsi la 2e division d'infanterie sera en son entier disponible pour se porter sur le plateau de Calvinet. A cet effet, M. le comte d'Erlon lui donnera l'ordre d'être réunie, demain, avant le jour, entre la porte de *Matabiau* et le pont du canal sur la route d'*Alby*, où elle se tiendra prête à se porter sur le plateau de *Calvinet*, au premier ordre.

A cet effet, le général d'Armagnac ira, au point du jour, reconnaître le chemin par où il devra déboucher, lequel doit le conduire en avant de la grande redoute qui est sur le plateau; mais comme le 31e d'infanterie légère, qui fait partie de la 2e division, est chargé de défendre le couvent des *Minimes*, et qu'il ne conviendrait pas de le déplacer, M. le comte d'Erlon le fera remplacer, à la 2e division, par le régiment de la 1re qui se trouvera disponible, après qu'il aura pourvu à la défense de la ligne.

Si l'attaque, que l'ennemi dirigera sur les ouvrages du canal, n'était pas trop vive, et qu'il y eut possibilité de retirer des bouches à feu de ces ouvrages, M. le comte d'Erlon ferait des dispositions pour que la 2e division fût à même d'emmener son artillerie, sans cependant dégarnir aucun point de défense.

M. le comte Reille donnera ordre à la 4e division, ayant avec elle son artillerie, d'être rendue demain, au point du jour, en tête du faubourg St.-Etienne, où elle se tiendra prête à se porter, au premier ordre, sur le plateau de *Calvinet.*

Ainsi la 5e division sera chargée de défendre la tête de pont de St.-Cyprien; mais si cette division était attaquée par des forces supérieures, qui l'obligeassent, malgré sa résistance, à évacuer la première ligne, elle défendrait avec vigueur et acharnement la seconde ligne. Dans ce cas, M. le comte d'Erlon tiendrait l'artillerie de la 5e division prête à se porter à droite de la ville, sur le plateau de *Calvinet*, où le général Tirlet lui donnerait des ordres, et le surplus des bouches à feu qui seraient retirées de la première ligne de St.-Cyprien, serait placé dans les bastions de la seconde ligne de la tête de pont.

Du moment que M. le comte Reille se trouvera dans le cas de faire évacuer la première ligne, et que par conséquent les postes de cavalerie rentreront, il enverra tout ce qui lui restera de cavalerie sur le plateau de *Calvinet*, pour joindre le général Vial.

Le 21e régiment de chasseurs à cheval qui est à la disposition de M. le comte d'Erlon, joindra, demain au point du jour, la brigade du général Vial, à droite du plateau de *Calvinet;* mais ce régiment

laissera ses grands'gardes sur la ligne, jusqu'à ce qu'elles soient dans le cas de rentrer; ensuite elle joindront leur régiment.

M. le général de division Travot donnera ordre à une brigade de la 2ᵉ division de réserve, de se former, demain, au point du jour, en tête du faubourg St.-Michel et à la grande promenade, où il fera garder tous les ouvrages de cette ligne jusqu'au pont des Demoiselles inclusivement. Il donnera des ordres pour que ces ouvrages, particulièrement ceux du pont des Demoiselles, soient poussés avec toute l'activité possible, et qu'il y soit travaillé sans discontinuer.

L'autre brigade de la division de réserve se formera sur le rempart et sur le quai de la Garonne près du pont, ayant de forts postes à toutes les entrées, et aux portes, jusqu'à celles d'Alby inclusivement. Si MM. les lieutenants généraux comte Reille et comte d'Erlon étaient dans le cas de donner des ordres à cette brigade, elle s'y conformerait.

Le général Travot donnera ordre à la garde urbaine d'être en son entier sous les armes à la pointe du jour; il la disposera de manière à garder les portes et entrées, les ponts et l'intérieur de la ville, les places, et à faire la police partout où il sera nécessaire.

Le général Travot se tiendra demain à la brigade qui sera à la porte St.-Michel; il aura avec lui le détachement de dragons qui est à sa disposition, afin de l'employer au besoin; d'ailleurs il donnera des ordres pour que tout ce qui tient à la place ou à la division militaire, soit à son poste.

Le général Tirlet veillera à l'exécution des dispositions relatives à l'artillerie, contenues dans le présent ordre; il fera armer, de très bon matin, les ouvrages du pont des Demoiselles en employant les pièces de quatre, dont une de montagne, qui sont disponibles; il se préparera à armer, par deux ou trois pièces de gros calibre, la butte qui est dans l'intérieur du Jardin des plantes; il donnera des ordres pour que les officiers de tous grades, les canonniers, ouvriers et généralement tout le personnel de l'artillerie, qui font partie de la direction ou de l'école, soient employés dans les batteries, et que chacun soit à son poste. Il ordonnera que les pièces de campagne; dépendantes de la place, qui sont dans les ouvrages, soient attelées. Il tiendra le parc prêt à se porter, au premier ordre, où il sera ordonné, et il donnera des soins à ce que les munitions ne manquent jamais, ni aux batteries ni à la troupe.

Les troupes du génie continueront les travaux dont elles sont chargées, et s'occuperont sans cesse à les perfectionner.

L'escadron de gendarmerie sera rendu, au point du jour, en tête du faubourg St.-Étienne, où il lui sera donné de nouveaux ordres. La gendarmerie à pied, sous les ordres du général Thouvenot, se rendra au parc d'artillerie et des équipages, sur l'esplanade, pour en faire la police et veiller à leur sureté.

Demain, au point du jour, l'eau-de-vie sera distribuée à toute

l'armée. L'ordonnateur en chef prendra en outre des mesures pour qu'une autre distribution, soit de vin, soit d'eau-de-vie, soit faite pendant le jour, lorsque l'ordre en sera donné, et dans le cas où ce qu'il y a en magasin serait insuffisant, l'ordonnateur en chef enverra des détachemens de gendarmerie pour en réunir.

Les courriers et estafettes qui seront expédiés, devront l'être, jusqu'à nouvel ordre, par *Castelnaudary*, d'où, s'ils ne pouvaient pas prendre la route de *Castres* et d'*Alby*, ils suivraient celle de *Carcassonne, Beziers, Montpellier, etc.*

N. 24. — *Au général Soult.*

Toulouse, 8 avril 1814.

Il est à présumer que si l'ennemi se porte sur Toulouse, une colonne suivra la rive droite de l'Ers; ainsi vous serez infailliblement un des premiers prévenus. Dans ce cas, vous tiendrez tête à cette troupe, tant qu'il y aura possibilité et vous éclairerez le pays entre l'*Ers* et la *Giron*, même par quelques hommes détachés, a la rive droite de cette rivière, de manière qu'aucun mouvement des ennemis, n'échappe à votre vigilence et que j'en sois aussitôt instruit. Si vous étiez forcé, vous opereriez votre mouvement, d'abord derrière la sausse et ensuite derrière la *Ceillone*, afin de vous trouver entre cette dernière rivière et l'Ers, d'où, si vous étiez de nouveau forcé, vous feriez passer l'Ers, partie sur le pont de la route, qui conduit à *Verfeil* et le surplus se rendrait derrière le rideau de *Saint-Martin* et de la *Magdeleine*, même sur le rideau entre ce dernier village et *Flourens*, pour couvrir la route de *Caramand*, par où vous rejoindriez la position de l'armée sur le plateau à gauche de l'Ers; mais encore dans ce dernier cas, vous diviseriez une partie de votre cavalerie sur *Saint-Orens*, pour défendre la vieille route qui va de *Montaudran* à *la Bastide de Beauvoir.*

D'après ces dispositions, vous devez avoir pour objet de garder et couvrir le pays entre l'*Ers* et la *Giron*, sans cependant cesser un instant de vous appuyer de la droite de l'armée et vous feriez en sorte d'avoir une brigade de trois régimens, pour manœuvrer à la gauche de l'*Ers* avec l'infanterie, d'après les ordres que je lui donnerai.

Je comprends dans cette brigade le 5e régiment de chasseurs, le régiment qui sera détaché près du comte d'Erlon et un autre régiment qu'en cas d'attaque, vous feriez aussitôt passer à la rive gauche de l'*Ers*.

Ces dispositions changeraient naturellement, si les ennemis effectuaient un nouveau passage au-dessus de Toulouse; dans ce cas, je vous donnerais de nouveaux ordres.

Tant que l'ennemi ne portera point des forces supérieures, entre le Tarn et la Giron, vous devez y faire la police et veiller à ce que la route d'Alby ne soit jamais interceptée.

Instruisez-moi d'où viennent les deux compagnies d'infanterie qui sont avec le 22e de chasseurs à cheval; si d'autres compagnies étaient nécessaires, pour appuyer les mouvemens de la cavalerie, je les ferais mettre à votre disposition.

Je n'approuve pas que vous fassiez relever tous les jours le régiment de cavalerie légère qui est avec le comte d'Erlon; du moins ce lieutenant général devrait en être prévenu à l'avance; mais vous pouvez le faire relever tous les deux ou trois jours, en faisant prendre à celui qui marchera les fourages qu'il doit consommer pendant ce temps; ainsi, ce soir, vous enverrez relever le 22e de chasseurs, par le 15e régiment et après demain, celui-ci le sera par un autre.

J'ai donné ordre que les détachemens de cavalerie legère, qui ont été envoyés près du général Laffitte, rejoignent aussitôt l'armée.

Accusez-moi reception de cette lettre et instruisez-moi sur-le-champ de tout ce qui surviendra.

N. 25. — ORDRE.

Toulouse, le 9 avril 1814.

L'ordre qui a été donné, hier au soir, pour que l'armée se tint prête aujourd'hui à livrer bataille aux ennemis, recevra aussi son exécution demain matin, dans toutes les dispositions qu'il renferme. MM. les lieutenans généraux donneront des ordres en conséquence. Les deuxième et quatrième divisions ainsi que la division de réserve, devant être rendues au point du jour, chacune à la position qu'aujourd'hui elle a occupée.

L'artillerie, la gendarmerie, le grand parc, la cavalerie, les équipages, et généralement tous les corps et individus, devront être rendus à leur poste, aussi au point du jour.

M. le général de division Travot veillera particulièrement, à ce que la garde urbaine soit à son poste et à ce qu'elle fasse activement le service. Le général en chef a remarqué qu'aujourd'hui, beaucoup d'individus de cette garde étaient à courir les champs, au lieu d'être à leur devoir.

Il sera donné des ordres pour empêcher que l'on coupe, sous quelque prétexte que se soit, des arbres sur le canal, où dans les promenades, ni des arbres fruitiers, à moins que cela ne soit pour objet de défense et en vertu d'un ordre d'un général. L'on empêchera aussi que les arbres soient dépouillés de leur écorce, ainsi que cela a eu lieu aujourd'hui, par les troupes du centre près du pont des Minimes.

Il sera également donné des ordres pour empêcher que les habitans ne dépassent le canal, sous quelque prétexte que ce soit, et pour qu'ils soient conduits par un factionnaire, s'ils étaient dans le cas d'aller prendre des meubles ou des objets, leur appartenans, entre les avant-postes de l'armée et ceux des ennemis.

26. — *Au ministre de la guerre.*

Toulouse, 11 avril 1814.

J'ai eu l'honneur d'annoncer à votre V. E. que je ne quitterai point Toulouse sans livrer bataille aux ennemis. Hier elle a eu lieu. L'armée était en position, la droite appuyée à l'Ers et la gauche au canal du Languedoc, jusqu'à son embouchure ; la tête de pont du faubourg Saint-Cyprien était aussi occupée. Présumant que la principale attaque des ennemis serait dirigée sur le plateau de *Calvinet* j'y avais établi quelques ouvrages de campagne et j'y formai, sous, leur protection quatre divisions. A six heures du matin, nous vîmes l'armée ennemie se mettre en mouvement sur plusieurs colonnes. Deux divisions d'infanterie débouchèrent par *Dorade* et *Periol*, elles suivirent la rive gauche de l'Ers, pour gagner le contrefort du plateau qui descend sur les *Bordes*. Deux autres divisions attaquèrent la brigade du général baron de Saint-Pol, qui occupait le petit plateau de la *Pujade*, et deux autres divisions attaquèrent les ouvrages du pont des Mimimes sur le canal et du pont qui est sur la route de *Blagnac*. Indépendamment de ces six divisons, l'on voyait une forte réserve d'infanterie et de cavalerie prête à se porter sur tous les points d'attaque.

La brigade du général baron Saint-Pol, qui fait partie de la division Villatte, soutint parfaitement l'engagement ; elle retint le mouvement des ennemis ; mais comme elle n'avait pas d'autre objet à remplir, elle se replia en très bon ordre sur la position.

Les divisions ennemies, qui longeaient la rive gauche de l'Ers, avaient déjà poussé leurs têtes jusque près du pont des *Bordes*, sur la route de *Caraman*, que j'avais fait détruire, ainsi que celui de *Aigua*, sur la route de *Verfeil*. Ces divisions marchaient par le flanc, sur trois lignes et tenaient par conséquent une grand étendue ; l'occasion me parut favorable pour les compromettre. A cet effet, je donnai ordre au général de division Taupin, dont la division était formée sur le plateau, de se porter avec elle, au pas de charge sur l'ennemi, de couper sa ligne et d'enlever tout ce qui s'était ainsi imprudemment engagé. Cette division était soutenue par une brigade de la division d'Armagnac ; elle était appuyée par les ouvrages de la droite de la ligne, dans lesquels le général d'Hauture était enfermé avec le 9ᵉ d'infanterie légère ; enfin, le général Soult reçut ordre de porter un régiment de cavalerie pour couper la communication de cette colonne ennemie, tandis que deux autres régimens furent engagés sur sa gauche. Cette disposition promettait le plus

beau résultat. Sept à huit mille Anglais ou Portugais devaient être détruits ou pris si la quatrième division d'infanterie s'était lancée comme on devrait l'attendre, mais l'ardeur qu'elle montra d'abord se ralentit; au lieu d'aborder l'ennemi, ainsi que je lui en avais donné l'ordre, elle appuya à droite, voulut prendre position, donna le temps aux ennemis de se former de nouveau et de marcher contre elle. Dès lors, elle ne s'occupa que de sa défense, se rejetta sur l'ouvrage que le 9e d'infanterie légère défendait et elle entraîna ce régiment dans son mouvement. Dans cet instant, le général Taupin fut blessé mortellement et l'adjudant commandant Gasquet, qui remplissait les fonctions de général de brigade, reçut une très forte contusion.

La faute que le général ennemi avait commise d'envoyer imprudemment deux divisions sur la droite de l'armée, devait lui être funeste et entraîner la perte d'une partie de son armée, mais l'irrésolution de la division du général Taupin fit tourner cette faute à son avantage. Dès ce moment, les attaques changèrent de direction, l'ennemi renforça sa gauche; il s'établit sur le plateau et attaqua successivement les autres ouvrages, par les faces que l'on n'avait pas eu le temps de terminer. Celui du *Mas des Augustins* fut pris et repris plusieurs fois, les Ecossais y éprouvèrent une grande perte. Le général de division comte Harispe, qui commandait sur ce point, y eut un pied emporté par un boulet; le général de brigade Baurot eut aussi une jambe emportée. Le général Lamorandière a été également blessé.

Tandis que cela se passait à la droite, le centre et la gauche obtenaient des avantages; des masses ennemies, précédées par une nuée de tirailleurs, voulurent attaquer de front les positions; elles furent vivement repoussées avec une perte très considérable; deux bataillons: l'un de la division Darricau, qui fit une sortie par le pont de la porte de *Matabiau* et l'autre de la division d'Armagnac, qui déboucha par les revers de la position, complétèrent la déroute des ennemis et les menèrent à plus d'un quart de lieue, où ils furent se rallier.

M. le comte d'Erlon était chargé de défendre, avec la première division d'infanterie, les ponts fortifiés de la porte de Matabiau, des Minimes sur la route de Montauban et de l'embranchement du canal, sur la route de *Blagnac*. Le premier ne fut pas attaqué; l'ennemi avait dirigé des forces sur le second, mais il renonça à son entreprise quand il vit que les troupes, qui s'y trouvaient, étaient inexpugnables. Le 31e d'infanterie légère défendait le couvent des *Minimes*.

Au troisième pont l'ennemi voulut brusquer l'attaque, mais il fut repoussé avec une perte énorme. Un régiment anglais, fort de neuf cents hommes fut réduit à cent cinquante, son colonel pris. Les officiers et les soldats, qui n'avaient pas le temps de charger, blessèrent beaucoup d'ennemis à coups de pierre.

J'avais été obligé de retirer des troupes de la tête de pont de Saint-Cyprien; M. le comte Reille qui y commandait, fit évacuer la première ligne et il borna sa défense à l'enceinte du faubourg; dans la journée l'ennemi lui présenta onze à douze bataillons anglais ou portugais et deux batteries dont le feu fut ausitôt éteint.

La bataille se continua jusqu'à la nuit sur le plateau de *Calvinet* et l'ennemi prolongea sa gauche jusqu'à la campagne dite *Courège* et le plateau de *Montaudran*, mais les pertes qu'il avait éprouvées et la résistance qu'on lui opposait à tous les points, rallentirent ses attaques; les deux principaux ouvrages qui étaient à *Calvinet*, furent défendus jusqu'à cinq heures du soir et ensuite évacués. Le bataillon du 45ᵉ de ligne, commandé par le sieur Guerrier, se couvrit de gloire en les défendant; il n'avait que cent hommes en état de combattre, lors qu'il se retira; tous les chevaux des pièces étaient tués et l'on avait de la peine à y faire parvenir des munitions.

M. le lieutenant général Clausel, qui commanda la droite pendant la journée, se maintint sur le plateau en avant de *Cambon* et de *Labourdette*, couvrant l'embranchement des routes de *Caraman* et de *Verfeil* et s'appuyant aux ouvrages du pont de *Montaudran*, qui étaient défendus par une brigade de la division de réserve aux ordres du général Travot; la nuit fit cesser le combat.

Je n'ai point encore une idée exacte de nos pertes; d'après les aperçus, qui m'ont été donnés je les évalue à deux mille hommes hors de combat; elles sont malheureusement considérables parmi les généraux et les officiers. Le général Taupin est mort de sa blessure; le général Harispe a eu une partie du pied emportée; le général Baurot a eu aussi la jambe droite emportée; le général Berlier et l'adjudant commandant Gasquet, qui remplissait les fonctions de général de brigade, ont été blessés, mais legèrement, ainsi que le colonel du 10ᵉ d'infanterie de ligne et le chef de bataillon d'artillerie Morlaincourt; c'est lui qui commandait les batteries des principaux ouvrages; on ne peut se conduire avec plus de valeur.

Les pertes des ennemis doivent être très considérables; pendant toute la journée, on a tiré à demi-portée sur leurs masses ou leurs colonnes. L'artillerie a consommé dix mille coups de canon et toute sa mitraille; nous avons eu constamment l'avantage du feu. Je ne puis trop louer le service de l'artillerie ainsi que le zèle du général de division Tirlet, qui la commande et celui des officiers et canonniers sous ses ordres. Les pertes en personnel que cette arme a faites, sont assez considérables, elle a aussi perdu beaucoup de chevaux.

J'ai été parfaitement sécondé par M. le lieutenant général comte Gazan, chef d'état-major. MM. les généraux de division comte Harispe, Villatte, d'Armagnac et Darricau ont bien combattu; ils ont constamment tenu leurs troupes dans le plus parfait ordre. Les généraux Travot et Maransin ont bien conduit leurs

troupes ; le premier commande une division de reserve formée par des conscrits, de laquelle j'ai été aussi content.

Je citerai avec plaisir les généraux de brigade baron Saint-Pol, Mermet, Fririon, Berlier, Rey, d'Hauture, Baurot et Barbot, ainsi que les adjudans commandans Lesueur et Gasquet, tous deux remplissant les fonctions de généraux de brigade ; l'adjudant commandant Jannet, sous-chef d'état-major, le colonel Fontenay de l'artillerie, le colonel du génie Michaux, le chef de bataillon Pluzanet et d'autres officiers du génie dont le dévouement se fait toujours remarquer.

Je ferai aussi une mention particulière des officiers qui me sont attachés dont la plupart ont eu leurs chevaux tués. Le chef d'escadron Choiseul, le chef de bataillon Baudus, les capitaines Bonneval, d'Albe, Marie et Bourjoly, tous mes aides-de-camp ; les capitaines Galabert et Galinier, qui en remplissent les fonctions, ont mérité par leur conduite d'être cités.

Aujourd'hui, je reste en position ; si l'ennemi m'attaque je me défendrai. J'ai trop besoin de pourvoir à divers remplacemens avant de mettre l'armée en marche ; mais je crois que la nuit prochaine je serai forcé de partir de Toulouse et de manœuvrer. Il est probable que je dirigerai mes mouvemens, de manière à rallier les troupes de M. le maréchal duc d'Albuféra.

N. 27. — ORDRE.

Toulouse, 11 avril 1814.

Le général commandant l'artillerie fera réparer les pertes que les batteries des divisions ont éprouvées en personnel et en matériel ; il portera à huit bouches à feu la batterie de chaque division, et il formera une batterie pour la division de réserve, en disposant à cet effet de l'artillerie de campagne qui était attachée à la place ; mais ces bouches à feu d'augmentation ne joindront leur batterie qu'en cas de mouvement. Il donnera des ordres pour que les canonniers et les soldats du train soient armés avec des fusils.

Dans le jour, il fera charger sur des voitures, les armes qui resteront, ainsi que toutes les munitions confectionnées et le plomb ; il fera en sorte d'emporter beaucoup de poudre.

Il se disposera à détruire, au premier ordre, les munitions et le salpêtre qui ne pourront être emportés, et à mettre hors de service l'artillerie de siége que l'on pourrait laisser.

Le personnel de la direction et de l'école sera réuni à l'armée ; il servira à completter les divisions. Ce qui n'y sera point nécessaire sera employé au parc.

L'artillerie, qui ne sera point employée aux batteries des divisions, formera une batterie de réserve et restera au parc : les pièces de douze et l'obusier à longue portée en feront partie.

Il sera sur-le-champ donné ordre aux divisions de [illegible] et de dresser, à l'instant même, l'état des pertes de toute nature qu'hier elles ont éprouvées. Les [illegible] pour les [illegible] d'officier vacans, pourront être présentés dans le jour.

Tous les blessés et malades en état de marcher [illegible] dans le jour, leurs régimens respectifs. On fera prendre les armes à tous ceux qui pourront en porter, quoiqu'ils ne puissent en faire usage. Il sera donné des ordres pour qu'il soit remis aux régimens du linge à pansement, de la charpie et des médicamens pour soigner les blessés, même pendant les marches.

Toute la troupe sera complétée pour [illegible] jours de pain et de légumes. Il sera fait une [illegible] distribution de [illegible]. MM. les généraux veilleront à ce que la troupe mange bien [illegible] ce soir, elle soit disposée à se mettre en marche [illegible] donné. A cet effet, ils tiendront les corps très réunis et ne permettront pas que personne s'absente, même pour entrer en ville, sous quelque prétexte que ce soit. Ils feront compléter les munitions à soixante coups par homme, et la cavalerie à [illegible].

L'ordonnateur en chef donnera des ordres pour que les distributions, qui sont ordonnées, soient faites ainsi qu'il est dit. Il fera aussi distribuer de l'avoine et du son pour quatre jours aux chevaux de toutes armes et des états-majors, même davantage si on peut en emporter. Pour aujourd'hui la distribution sera [illegible] de remplacer le foin et la paille qu'on ne pourra distribuer.

L'ordonnateur en chef fera dresser [illegible] natif des militaires de tous grades, malades, qui ne peuvent être évacués ni marcher à la suite de l'armée, afin qu'en cas [illegible] ils soient laissés aux soins des autorités de la ville.

L'ordonnateur en chef est autorisé à disposer [illegible] farines qu'on devra laisser, pour payer aux établissemens [illegible] ce qui leur est dû. Il pourra aussi disposer [illegible] qui resteront.

Le général Tirlet est aussi autorisé à [illegible] qu'on serait dans le cas de laisser à [illegible] de la direction d'artillerie. Toutes les voitures qu'il [illegible] soit roulières, soit bourgeoises, [illegible] service de l'armée ; dans l'[illegible] une des places de la ville [illegible] de l'artillerie, soit en faveur de l'administration [illegible] de ces deux services.

Le colonel commandant le génie [illegible] pour compléter la réserve du parc du génie [illegible] gnies de sapeurs et de mineurs. Il [illegible] faire prendre à tous les [illegible]

chaque corps, il y ait au moins une vingtaine de bonnes pelles, pioches ou pics-à-rocs.

Le général Tirlet fera aussi completter l'approvisionnement, en outils, de toutes les voitures d'artillerie. L'ordonnateur en chef en fera aussi prendre aux voitures de l'administration.

N. 28. — ORDRE.

Toulouse, 11 avril 1814.

L'armée se mettra en marche aujourd'hui à 9 heures du soir et se dirigera par la grande route de *Castelnaudary* sur Villefranche où elle prendra position, et de nouveaux ordres seront donnés.

Le général Soult mettra en marche sa cavalerie à nuit close; il se rendra à *Baziège*, d'où il enverra aussitôt des partis sur la *Bastide*, ainsi qu'à la rive droite de l'*Ers*, et entre cette rivière et le canal, pour avoir des nouvelles des ennemis et couvrir les divers débouchés qui aboutissent à *Baziège*. Il attendra, en ce dernier endroit, que l'armée ait passé, ou que de nouveaux ordres lui soient donnés, pour continuer son mouvement.

Le général Soult laissera un régiment entre *Ronqueule* et *Castanet* pour garder le cours du canal, particulièrement les ponts qui ont été détruits ou barricadés. Ce régiment joindra l'arrière-garde lorsqu'elle passera, et prendra les ordres de M. le lieutenant-général comte Reille.

M. le comte d'Erlon fera mettre en marche la 2me division d'infanterie à neuf heures très précises, et il lui donnera ordre d'aller prendre position à Baziège, gardant les routes de la Bastide et tous les débouchés qui sont sur les deux rives de l'*Ers* et du canal, jusqu'à ce que toute l'armée ait passé; ensuite cette division sera jointe par la 1re, et M. le comte d'Erlon sera chargé, en partant de *Baziège*, de faire l'arrière-garde; la cavalerie nécessaire sera à cet effet mise à sa disposition.

M. le lieutenant-général Clausel donnera ordre à la 4me division de partir immédiatement après la 2e, et de suivre son mouvement; elle ira se former en seconde ligne de la 2e division, en arrière de Baziège, jusqu'à l'arrivée de la 5me division; alors M. le comte Reille lui donnera des ordres et lui fera reprendre le mouvement; mais en attendant, la 4me division se conformera aux ordres qu'elle recevra, au besoin, de M. le comte d'Erlon.

Le grand parc d'artillerie partira aussitôt que la 4me division aura filé, et suivra son mouvement; lorsqu'il sera sur la grande route, il marchera, autant que possible, sur deux files, afin de diminuer la profondeur : M. le général Tirlet veillera à ce que les officiers et sous-officiers d'artillerie et du train, soient répartis le long de la colonne pour la faire marcher en ordre et empêcher qu'il y ait des intervalles.

Les équipages militaires marcheront immédiatement apres le parc, ils seront aussi sur deux files et observeront le plus grand ordre.

Toute la gendarmerie à pied, sous les ordres du colonel Thouvenot, sera repartie dans la colonne des équipages militaires et du parc, pour faire marcher en ordre et concourir à la défense en cas de besoin.

Après avoir dépassé *Baziège*, le parc d'artillerie et les équipages militaires prendront la tête de la colonne, pour se rendre à Villefranche où ils recevront de nouveaux ordres.

M. le général de division Travot mettra en marche la division de réserve immédiatement après le parc et les équipages militaires, et suivra leur mouvement sur *Villefranche*. Il veillera aussi à leur marche, et si la colonne s'arrêtait, il enverrait aussitôt en reconnaître le motif pour faire reprendre le mouvement.

M. le lieutenant-général Clausel fera occuper tous les postes sur la ligne, depuis la *Porte-neuve* et celle de *Saint-Etienne*, jusqu'au pont des Demoiselles inclusivement, jusqu'à ce que les 1re et 5e divisions aient passé et soient formées en totalité sur la grande promenade, ensuite il mettra en marche les 6me et 8me divisions, leur fera suivre le mouvement de la division de réserve, et les dirigera sur *Villefranche* où il recevra de nouveaux ordres.

M. le comte Reille fera évacuer le faubourg Saint-Cyprien par la brigade de la 5me division et toute l'artillerie, lorsqu'il jugera que le mouvement de l'armée est assez prononcé, pour qu'il ne soit pas dans le cas d'attendre trop long-temps sur la grande esplanade; en même temps, il enverra ordre au général Darricau de venir le joindre, sur cette promenade, avec la 1re division. Lorsque la réunion sera opérée, et que toute l'armée aura passé, M. le comte Reille mettra en marche ses deux divisions et fera l'arrière-garde. A cet effet, il disposera du régiment de cavalerie, que le général Soult doit laisser entre *Rangueule* et *Castanet*. Il disposera aussi de l'escadron de gendarmerie à cheval que le général Buquet laissera sous ses ordres, à la sortie du faubourg Saint-Michel; enfin, il sera joint à hauteur de Saint-Aigne par la brigade du général Rouget, à laquelle il sera envoyé ordre de se rendre pendant la nuit à cette destination.

Les postes que M. le lieutenant-général Clausel avait envoyés sur la Garonne au-dessus de *Toulouse*, seront rappelés.

L'ordre de marche pour l'armée, après Baziège, jusqu'à Castelnaudary, sera ainsi qu'il suit:

Le parc d'artillerie;

Les équipages militaires;

La division de réserve, aux ordres du général Travot;

Les divisions de l'aile gauche, commandées par M. le général Clausel;

Les divisions de l'aile droite aux ordres de M. le comte Reille;

Les divisions du centre, formant l'arrière-garde aux ordres de M. le comte d'Erlon ;

La cavalerie fera partie de l'arrière-garde ou sera employée sur les points où elle sera nécessaire, suivant les ordres qu'elle recevra.

Chaque lieutenant-général reprendra à Baziège les divisions qui font partie de son commandement.

Toutes les divisions, même celle de réserve, emmèneront avec elles leurs batteries d'artillerie, lesquelles doivent être complettées à huit bouches à feu chacune ; le surplus de l'artillerie de campagne, qui ne sera point employé dans les divisions, formera une batterie de réserve et marchera avec le parc.

Le général Tirlet emmenera tout ce qui appartient à la division d'artillerie, à la place et à l'école.

Le colonel Michaux, commandant le génie, fera partir avec la 2e division une compagnie de sapeurs et la compagnie de mineurs, avec les outils du parc du génie pour aller à Baziège et sur le canal, préparer la destruction des ponts et pour ouvrir de nouvelles communications en cas de nécessité. Il laissera à la disposition de M. le comte Reille une autre compagnie de sapeurs pour la destruction des ponts et l'établissement des obstacles, qui pourraient arrêter les mouvemens des ennemis. Cette compagnie passera ensuite aux ordres de M. le comte d'Erlon, lorsqu'il fera l'arrière garde.

M. le général de division Travot donnera ordre à la garde urbaine de prendre, pendant la nuit, le service de toutes les portes et des ponts du canal, ainsi que du faubourg *Saint-Cyprien*, et il donnera en conséquence des instructions aux chefs des légions et des cohortes, en leur prescrivant, sur leur honneur et responsabilité, de tenir ferme à leur poste, même demain dans le jour, jusqu'à ce que l'ennemi leur présente des forces supérieures qui les obligent à céder. A ce sujet, MM. les lieutenans-généraux enverront un officier de leur état-major à M. le général Travot, pour prendre les postes qui leur seront fournis, et les conduire à leur destination, afin qu'il n'y ait pas un instant d'interruption dans le service. M. le général Travot pourra, pour augmenter la force de ces postes, y employer les individus de la garde urbaine qui ne sont pas encore armés; car, en pareil cas, il suffit de présenter du monde pour en imposer aux ennemis.

L'ordonnateur en chef emploiera la soirée à faire charger sur le canal le plus de denrées qu'il sera possible, pour les faire remonter à *Castelnaudary* et *Carcassonne*, sauf même à les faire couler dans le canal, si, contre toute attente, elles ne pouvaient passer.

Le général en chef recommande à M. les lieutenans-généraux de tenir sévèrement la main à ce que le mouvement s'opère dans le plus grand ordre et en silence, que personne ne reste en arrière, même des blessés, et que dans la nuit, il ne soit point fait de batteries.

OBSERVATIONS

SUR UNE RELATION

DE LA BATAILLE DE TOULOUSE,

INSÉRÉE DANS LA REVUE DU MIDI,

(Juillet et août 1835.)

Le hazard a mis sous nos yeux un numéro de la Revue du Midi (juillet et août 1835) dans lequel se trouve une relation de la bataille de Toulouse; il est aisé de reconnaître que l'auteur de cet écrit, n'a jamais pris part à une action de guerre, et que les premiers élémens de l'art militaire lui sont inconnus, quoiqu'il prononce et tranche sur les questions les plus relevées de tactique et de stratégie, comme s'il en eut fait une étude approfondie et que sa vie entière se fut écoulée dans les camps.

Son *narré*, pour nous servir de son langage, est terminé par la note suivante:

« On se propose, dit-on, d'élever un monument en mémoire » de cette bataille, sur les hauteurs du Calvinet. Il est *inoui* » que le *vaincu* ait élevé un monument pour perpétuer le » souvenir de sa *défaite;* mais il faut, disent les auteurs de ce » bizarre projet, honorer la valeur, *même vaincue.* On honore » la valeur du *vaincu* par des regrets; et on célèbre le triomphe » du *vainqueur* par un monument. Personne ne pense sans

» doute que, quelque admirable que fut la défense à la bataille de Waterloo, l'empereur, s'il eut repris ses avantages » par la suite, eut imaginé d'élever un monument sur le » champ de bataille où il avait été *battu*? Le général Soult fut » *vaincu* à Toulouse, et le fut *par sa faute* à la redoute de la Sypière; c'est un fait qui est aujourd'hui un point d'histoire » incontestable, et le *narré* que je fais de la bataille le démontre *jusqu'à l'évidence*. Les positions de l'armée française » étaient excellentes, si elles eussent été bien défendues. La » Sypière le fut *mal*, ou le fut à la *hâte* et *sans prévoyance* : à qui » la faute? L'histoire et le monument feront donc cause commune contre *l'imprévoyance* du général français? Comment » ne voit-on pas cela, et comment le général français lui-même peut-il concourrir à établir cet accord? Qu'un subalterne le propose, sans en sentir les conséquences, c'est » sans doute bien extraordinaire, mais cela l'est beaucoup » moins que le concours du général avec lui.... Il est étonnant » aussi que les auteurs de ce ridicule projet n'ayant pas compris que ce monument, rappelant l'entrée triomphale de » Wellington dans Toulouse, serait un monument de honte » pour cette ville, en rappelant en même temps la bassesse » avec laquelle la majorité des habitans reçut ce général. » L'histoire doit le dire, parce que si elle taisait la vérité sur » de pareils évènemens elle n'inspirerait plus aucune confiance; elle les burine donc à regret sur ses tables, parce » qu'elle y est obligée; mais l'érection d'un monument triomphal pour célébrer une *défaite* est une humiliation et n'était » pas une chose obligée. On ne voit absolument aucun motif » pour faire adopter un tel projet, et on en trouve mille pour le » faire repousser. »

Nous ignorons si le projet d'élever un monument en mémoire de la bataille de Toulouse a réellement existé, nous sommes peu partisan des masses inutiles nommées arc de triomphe; les véritables monumens des victoires sont les bonnes relations des batailles où elles ont été remportées; ceux-là sont indestructibles; de tous les temps, et de tous les lieux, ils parlent à l'âme, à l'imagination et à l'intelligence, bien mieux que quelques noms gravés sur le marbre ou de froids bas-reliefs allégoriques inintelligibles pour la plupart de ceux qui les visitent.

Nous concevons toutefois une espèce de monument auquel nous donnerions volontiers une approbation sans réserve, il serait sans faste et couterait peu; il se composerait d'un simple pavillon de forme élégante, surmonté d'un belvédère duquel on découvrirait bien le terrain sur lequel l'action aurait eu lieu; dans l'intérieur du pavillon seraient des tableaux présentant un plan général de la bataille sur une grande échelle, des plans de détail, des vues perspectives et une relation claire et concise des principaux faits qui ont précédé, accompagné et suivi la bataille; on pourrait alors comparer le plan aux localités, et se former une idée parfaite de l'événement. La visite de monumens semblables laisserait des souvenirs durables, offrirait une instruction solide et déciderait sans doute beaucoup de militaires de toutes les nations à y faire des pélerinages.

Si nous voulions faire l'application de cette idée à la bataille de Toulouse. Voici à peu-pres quelle serait la légende de notre plan.

Au faubourg Saint-Cyprien.

La brigade Barbot, composée de 1640 Français a repoussé

toutes les attaques de 16,500 Anglo-Espagnols commandés par le lieutenant-général Hill.

A l'embouchure du canal, au pont Jumeau et à l'écluse du Béarnais.

La brigade Berlier, composée de 2164 hommes, a repoussé toutes les attaques de la divisian anglaise du général Picton composée de 5000 hommes.

Au couvent des Minimes.

875 Français, du 31e d'infanterie légère commandés par le major Bourbaki, ont repoussé toutes les attaques de la division légère anglaise du général Alten, composée de 5000 hommes et soutenue par la brigade de cavalerie allemande.

Au pont Matabiau et aux redoutes du nord du plateau du Calvinet.

Le corps du général Freyre, composé de 18,000 hommes, soutenu par l'artillerie portugaise et une brigade de cavalerie anglaise a été repoussé par les brigades Fririon et même avec des pertes énormes, dans toutes les attaques qu'il a tentées sur ces deux points.

A la redoute Sypière.

Un faux mouvement de la 4e division (général Taupin), a fait manquer une manœuvre décisive qui devait entraîner la perte de 8 à 10,000 Anglais; par suite de ce faux mouvement la redoute Sypière qui n'était ni terminée, ni armée, fut évacuée sans combat par ses défenseurs et occupée par le général Beresfort.

Aux redoutes en avant du faubourg Guillemerie et du pont des Demoiselles.

Après l'occupation de la redoute Sypière, le corps du gé-

néral Beresfort fit de vains efforts pour forcer le passage du canal aux ponts Guillemerie et des Demoiselles, il fut constamment repoussé avec perte et ramené jusque sur le plateau de Sypière.

Aux redoutes du Centre.

Le général Beresfort ayant échoué contre la ligne du canal fut obligé de reporter ses efforts contre les redoutes du centre. Elles furent d'abord évacuées après en avoir retiré l'artillerie, puis reprises deux fois à la bayonnette, par la division Harispe, la brigade écossaise du général Pack y fut presque entièrement détruite ; après quoi les redoutes furent évacuées définitivement par les troupes françaises, pour se porter aux redoutes du Nord.

Aux redoutes du Nord.

Après une vigoureuse défense ces redoutes furent évacuées volontairement par ordre du maréchal après en avoir fait retirer l'artillerie pour la reporter sur la ligne du canal ; le commandant Guerrier, se distingua particulièrement et reçut dans la redoute même les félicitations du général en chef.

RÉSUMÉ.

Toutes les tentatives faites par l'armée anglo-espagnole, pour forcer la ligne du canal et le faubourg Saint-Cyprien, dans la journée du 10, ont été inutiles; la bataille s'est soutenue jusqu'à la nuit, lord Wellington fut obligé de suspendre son attaque et n'a point osé la renouveler dans la journée du 11, quoique le maréchal Soult soit resté dans ses positions, provoquant ainsi à une nouvelle bataille qui n'a point été acceptée; la victoire est donc restée à l'armée française.

Cette légende suffirait sans doute pour démontrer l'absur-

dité de la conclusion tirée par l'auteur de l'article inséré dans la revue du Midi.

Nous regretterions et nous éviterions autant que possible, d'affliger par une critique sévère un historien modeste qui, conduit par le sujet qu'il traite, à parler d'une opération militaire des plus délicates, se serait borné à présenter les faits, en citant les sources auxquelles il aurait puisé, et qui, sobre de réflexions sur une science avec laquelle il n'a pu se familiariser, ne présenterait ses propres idées qu'avec réserve, et sous une forme dubitative; surtout quand il croirait devoir blâmer les opérations militaires d'un général dont le nom se trouve inscrit aux premiers rangs parmi ceux qui ont le plus puissamment contribué aux succès des armées françaises. Il n'en est point ainsi de l'auteur de l'Histoire de la ville de Toulouse, quoique sa relation soit évidemment calquée sur celle de M. Lapène, dont il a en quelque sorte fait la parodie, tant par la manière dont il a modifié quelques phrases, que par les conclusions tirées de son propre fonds; s'il a parlé de cet auteur ce n'est point pour reconnaître les emprunts qu'il lui a faits; mais pour relever doctoralement une inadvertance, qui lui est échappée, en confondant le village de Croix-Daurade avec celui de Saint-Jean de Kirie-Eleyson, ce qui fournit à M. d'Aldeguier l'occasion de montrer ses prodigieuses connaissances qui s'étendent jusqu'à savoir qu'un *enfoncement* et *une hauteur* sont choses différentes *en stratégie*.

Il y aurait du ridicule et peu de générosité à refuter sérieusement cette agglomération d'erreurs et de *naïvetés*, nous laisserons donc leur auteur avec le *ponton* sur lequel il fait traverser la Garonne à l'armée anglo-espagnole, avec son *débarquement*, avec sa *crue spontanée*, avec les *excellentes lunettes* de lord Wellington, etc. etc. Nous nous bornerons à lui con-

seiller la lecture attentive des documens que nous avons réunis, et à lui faire remarquer que:

Ce n'est point le retour de l'armée anglo-espagnole qu'on *signala* des hauteurs de Peck David, puisqu'elle n'avait point cessé d'être en position devant la tête de pont du faubourg Saint-Cyprien; c'est celui de la colonne du général Hill.

Ce n'est pas sur le point de Seilh que le pont de l'armée anglo-espagnole avait *été jeté*, mais entre Merville et Grenade.

Ce n'est point *dix mille* mais *dix-huit mille* hommes qui avaient passé à la rive droite de la Garonne quand le pont se rompit; cette colonne n'eut-elle *été composée* que de dix à onze mille hommes elle aurait *été en sûreté en se plaçant* derrière l'Ers et la Giron, *quatre ou six heures n'auraient donc point suffi pour opérer sa destruction.*

On ne fait point marcher des troupes à l'ennemi sans munitions, le général Beresfort n'en était donc point dépourvu, il en avait au moins pour une première affaire.

Le duc de Dalmatie n'a point fait lancer des *bateaux pour* rompre le pont de l'armée anglo-espagnole; s'il eut fait des dispositions à cet effet, il n'aurait pas manqué d'en rendre compte au ministre de la guerre. Loin de désavouer une opération de cette nature, il aurait eu lieu de s'en applaudir; car, sans avoir l'intention d'attaquer lord Beresfort, c'était un moyen de gagner du temps pour perfectionner les ouvrages de défense sur le plateau du Calvinet qui n'étaien pas encore terminés.

Il y a contradiction à dire que le duc de Dalmatie ignorait la rupture du pont et que cependant il commit une *faute énorme* en ne profitant pas de cet évènement.

L'alternative ou *feignant d'ignorer* ne peut être posée, d'après les citations que nous avons faites.

Il y a plus que de la simplicité à supposer que lord Wellington ait eu la pensée d'abandonner la colonne de lord Beresfort et de se retirer, quand rien ne pouvait l'inquiéter sur la rive gauche où il avait des forces presque doubles de celles de l'armée française réunie.

C'est le 8 et non le 5 que le reste de l'armée anglo-espagnole a effectué son passage.

En faisant ces corrections et beaucoup d'autres qu'il serait trop long d'indiquer, en *burinant de nouvelles tables*, M. d'Aldiguier pourra peut-être *inspirer de la confiance à la postérité* ; quant à celles qu'il a déjà *burinées*, elles courent grand risque de ne pas parvenir à leur adresse.

NOTICE HISTORIQUE

SUR LES

PONTS MILITAIRES.

(SUITE.)

Ponts sur le Pô, à l'occasion de la bataille de Marengo.

132. — Après la malheureuse retraite de l'an VII, où l'armée d'Italie était commandée par le général Schérer, l'ennemi avait enlevé toutes les ressources qui pouvaient être favorables aux Français. Au commencement de l'an VIII, l'armée de réserve, rassemblée à Dijon et à Genève, franchit le grand St-Bernard et arriva jusqu'à Milan sur la rive gauche du Pô, sans avoir d'équipage de ponts. Un chef de bataillon d'artillerie découvrit près de l'embouchure du Tésin, à 6 ou 7 milles de Pavie, 2 barques pontées, à fond d'eau, dans les canaux voisins. Il en construisit un pont volant sur lequel la plus grande partie de l'armée de réserve passa à la rive droite du Pô, pour aller livrer la bataille de Marengo. Des reconnaissances faites sur les rives du Pô et du Tésin, et poussées jusqu'au lac Majeur, procurèrent les barques nécessaires à la construction de divers ponts volans et d'un grand pont stable sur le Pô.

Après avoir assuré les mouvemens en avant de l'armée, il était essentiel d'assurer sa retraite. C'est dans ce but que furent établis deux ponts volans qui purent servir à faire passer l'artillerie, la cavalerie et 7 à 800 personnes à la fois. Le premier consul y passa le premier après la victoire de Marengo; et, après la capitulation du général Melas, un

pont stable fut établi sous Pavie, point favorable à nos communications.

Passages du Mincio, de l'Adige.... en l'an IX.

133. — Le général Masséna, après avoir soutenu le blocus et le siége de Gênes, prit le commandement de l'armée d'Italie. Il ordonna au général Lamartinière, qui y commandait l'artillerie, de former en 15 jours un équipage de ponts, de 60 à 70 bateaux portatifs, afin d'assurer les communications depuis l'Adige jusqu'à Pavie. L'équipage fut réuni avant le délai fixé et formé en trois divisions. En recourant aux attelages de l'artillerie, on parvint à réunir les barques et les matériaux nécessaires pour l'établissement des grands ponts stables. Mais, pour avoir des bateaux uniformes et mobiles, tels qu'il les faut pour un équipage devant suivre une armée, il fallut radouber les bateaux du commerce, appelés *cezano*, dont la forme était inégale et le poids considérable; on prit des chars de paysan, à basses roues et à voie étroite, qu'on arrangea en forme de haquets. Toutes ces voitures, attelées avec de mauvais chevaux de réquisition et avec des bœufs, ne suivirent qu'à grand'peine l'armée dans des routes que les pluies et les neiges continuelles avaient rendues presque impraticables. Ce fut pourtant avec ces moyens, pour lesquels les chevaux de l'artillerie durent souvent être distraits de leur service ordinaire, afin d'aider à franchir de mauvais passages et à suivre des chemins de traverse, que la guerre de l'an IX commença. Alors le général Marmont prit le commandement en chef de l'artillerie de l'armée.

134. — Le premier passage sur le Mincio se fit le matin, avant le jour, le 26 décembre, devant le village de Monsonbano. Trois ponts furent jetés sur cette rivière pour le passage de plusieurs

divisions : deux devant Monsonbano et le troisième au dessous de Borghetto, devant la *Volta di Mantouana*, pour l'aile droite de l'armée. Avec des soins, de la prévoyance, des fatigues et surtout par les secours que les divers corps de l'artillerie se prêtèrent, le général Marmont fit exécuter heureusement, dans cette brillante campagne, les passages de l'Adige, de la Goua, de l'Astego, de la Brenta et de la Piave.

135. — Après la conclusion de la paix, les équipages de ponts furent réunis à Véronne pour y être radoubés.

Ponts établis pendant la campagne de l'an XIV, en Italie.

136. — En faisant les préparatifs de la campagne de l'an XIV, sous le général Masséna, on avait reconnu la nécessité, d'après l'expérience des guerres antérieures, d'avoir des équipages de ponts mobiles. Trente bateaux et autant de haquets à brancards furent construits tant à Pavie qu'à Plaisance. Pour le transport des poutrelles, des madriers, des cordages, agrès, outils, etc..., on fut réduit aux chariots du pays avec des chevaux et des bœufs de réquisition, renforcés, suivant les circonstances, par les chevaux de l'artillerie. Cet équipage fut très-utile pour l'expédition de Gaëte; il fut alors attelé entièrement, avec des chevaux du train d'artillerie, pour pouvoir faire la route avec plus de promptitude.

137. — Après divers mouvemens exécutés par l'équipage de ponts sur les bords de l'Adige, le 8 brumaire, avant le jour, la cinquième division passa cette rivière au dessus de Bussolengo, au même endroit qu'en l'an IX. Ce passage réussit parfaitement.

138. — Après le débarquement de 2 à 3,000 hommes sur la rive ennemie, on établit le pont. Prévenu du mauvais fond

de la rivière, on avait eu soin d'accoupler les ancres; cela ne suffit pas ; il fallut amarrer avec des lignes sur les rives.

139. — La deuxième division tenta le passage à Albaredo, au moyen d'un pont construit avec célérité et avec les ressources du pays, par des officiers de pontonniers. L'ennemi, fortement retranché et nombreux, força à replier le pont.

140. — Le 9 brumaire, le chef de bataillon d'artillerie Ponge fit établir un grand pont stable à Pescantine, sous Bussolengo, pour la cinquième division de l'armée, ainsi que plusieurs ponts volans, vers Pontone.

141. — Les 10 et 11 brumaire, on fit descendre sur l'Adige l'équipage pour construire deux ponts de retraite, à 6 milles, sous Véronne, à la petite Gazola. Le jour de la bataille de Caldièro, un autre pont fut établi, plus bas, à Albaredo; ils servirent aux manœuvres des divisions de l'armée, et particulièrement de la deuxième division commandée par le général Verdier. Pour chacun de ces ponts, on n'employa que 16 bateaux de l'équipage; ils furent amarrés sur la rive à des arbres ou à de bons piquets ferrés, les ancres ne pouvant tenir.

142. — Le torrent de la *Brenta* se passa à gué (1). Une

---

(1) Voici plusieurs autres exemples de passages à gué :

La Somme a été franchie, en 1346, près de son embouchure, au gué de Blanche-Tache, qui a acquis dans nos annales une funeste célébrité. Ce gué est très-long, et n'en était un qu'en basse marée. Il était défendu par Godemar Dufay, qui trahit son pays. Quinze hommes pouvaient y passer de front.

Henri IV se présenta au même gué, en 1415, pour sortir de France; mais il le trouva gâté, et fut obligé d'aller passer la Somme à Saint-Quentin, où un passage mal gardé servit ses desseins.

En 1421, les Dauphinois avaient commencé à le passer pour se joindre au sire d'Harcourt, lorsqu'ils furent attaqués par Philippe-le-Bon, qui les défit,

rupture de 5 à 6 travées faite par l'ennemi, le 5 brumaire, à un grand pont stable piloté, fut réparée en une journée par l'artillerie.

143. — Le 16 brumaire, on jeta deux ponts sur la Piave; ils avaient chacun huit bateaux et des chevalets aux culées. On y établit ensuite, pour les eaux basses, un autre pont, avec une douzaine de bateaux de l'ennemi, brûlés en partie, dégradés ou coulés à fond, et que les eaux avaient entraînés trop

---

près de Monseu Vimen, sur la rive gauche de la Somme. (*Histoire des ducs de Bourgogne, tome 5, page 75, 1re édition.*)

En 1552, au passage de la Dora Baltea, en Piémont, le maréchal de Brissac fit disposer l'infanterie par rangs de 8 à 10 hommes bien serrés et embrassant des mains une pique. Il avait en outre placé la cavalerie et les bagages en amont du courant. (*Mémoires historiques du XVIe siècle.*)

Dans la campagne de 1736, le 31 mai, le célèbre Munich attaqua de front les lignes de Perecop et les força.

Il ignorait que le bras de la mer d'Asoph qui, en s'avançant à l'ouest dans les terres, forme la presqu'île de Crimée, et auquel s'appuyait la droite des lignes, se dessèche en été, et que les vents d'Ouest repoussent si bien les flots dans cette saison, qu'on peut entrer en Crimée presqu'à pied sec.

On profita à demi de cette circonstance dans la campagne de 1737. Mais le bonheur des Russes voulut, dans la campagne de 1738, que, le 7 juillet, le vent commençât à souffler, lorsque le feld-maréchal Lascy était, avec son armée, forte de 30,000 hommes, sur le rivage de la mer d'Asoph. Il la rangea en bataille et eut le temps de traverser, sans accident, le bras de mer, avant le retour des flots, tandis que l'ennemi l'attendait derrière ses lignes.

Dans la campagne de 1796, en Italie, le 30 mai, le seul gué qui fût peut-être à cette époque dans le Mincio, à environ 200 mètres au dessous du pont de Borghetto, fut indiqué à l'avant-garde française (brigade du général Gardanne), par des cavaliers ennemis qui, trouvant le pont de Borghetto obstrué par des fuyards, passèrent à ce gué : ils furent suivis par les grenadiers français. Le gué était profond. Le pont fut rétabli ; l'ennemi n'avait pas eu le temps d'en démolir entièrement la partie qui était en bois.

L'armée du Rhin et Moselle, sous Moreau, traversa, le 24 août 1796, le Lech à gué, sur trois points différens.

L'armée d'Italie, sous Napoléon, étant séparée, le 16 mars 1797, de l'ar-

loin. Les pontonniers et les chevaux de l'artillerie servirent à les retirer et à les réparer. Le génie fut chargé de construire un grand pont stable piloté, commencé par les Autrichiens, en remplacement du précédent, et à deux milles de distance.

144. — Le Tagliamento se trouvait guéable en divers endroits, surtout pour la cavalerie. Le 22 brumaire, l'artillerie fit deux petits ponts à l'endroit de ceux pilotés : le premier devant Valvasone, le deuxième à un mille plus bas. L'un

---

mée autrichienne par le Tagliamento passa cette rivière à gué, en conservant son ordre de bataille, et remporta la victoire. Cette armée avait déjà passé, le 12 mars, la Piave à gué, et franchi de cette manière, le 17 du même mois, l'Isonzo, les hommes ayant de l'eau jusqu'à la poitrine.

Napoléon, en 1797, voulant passer le Lavis, derrière lequel les débris du corps de Davidowich avaient pris position, ordonna au général de cavalerie de passer avec 3 escadrons à un gué qui avait été découvert, de couper la ligne ennemie, et de prendre à dos les troupes qui défendaient le pont, tandis qu'il les faisait aborder au pas de charge.

En 1809, au passage de la Brenta, le 5 mai, et le 8 à celui de la Piave, les soldats marchaient par sections, en se donnant le bras et ayant leurs gibernes sur leurs sacs ou sur la tête. Ils avaient de l'eau jusqu'aux reins, ce qui est beaucoup, à cause de la rapidité de ces torrens. Cent cinquante nageurs relevaient et ramenaient à la rive ceux qui étaient entraînés par le courant (*Journal historique de la division Broussier*). On a remarqué que, si les hommes qui passent un gué rapide regardent dans l'eau pendant quelque temps, leur vue se trouble et ils dérivent sans s'en apercevoir. (*Santa-Cruz, tome 2, page 222.*)

En 1809, le 17 mai, le 7e corps d'armée français, dans son expédition de Lugo à Oviédo, a passé la Narcea à Comellana, en ouvrant une digue qui procura aux eaux un écoulement tel qu'au bout de trois heures, la rivière baissa d'un pied et permit le passage.

En 1813, une pluie de 3 heures gâta tous les gués de la Bidassoa; 3 divisions venaient d'y passer pour faire lever le siége de Saint-Sébastien. La rivière devint un torrent. L'attaque de gauche n'ayant pas réussi, ces trois divisions furent aussitôt rappelées; mais elles durent livrer un combat pour repasser la rivière au pont de Bera, où l'ennemi était retranché.

Le gué de Studianka, sur la Bérésina, où se fit, en 1812, le passage si célèbre et si malheureux de cette rivière, fut indiqué, par hasard, par un paysan.

avait été brûlé et l'autre rompu. Les pontonniers furent employés à la réparation du grand pont, qui s'exécuta avec célérité.

145. — Ce fut le 26 brumaire que le passage de l'Isonzo eut lieu. Ce torrent formait deux branches. On y fit un pont à un mille au dessous de Goritzia, avec douze bateaux et six chevalets. On replia ce pont le lendemain et on l'établit plus près de Goritzia, en attendant la réparation du pont de charpente, situé vis-à-vis de cette ville, et que l'ennemi avait brûlé.

146.— Il fut aussi établi un autre pont sous Gradisca, pour les communications de la division du général Duhesme.

147. — Après le passage de l'Isonzo, on resta près de deux mois en tranquillité; ce temps servit à faire réparer l'équipage de ponts et à arranger les voitures rustiques en haquets pour le transport des poutrelles.

148. — La Piave, le Tagliamento et l'Isonzo sont des torrens sur lesquels on ne peut pas construire des ponts de bateaux lors des crues. Ils grossissent avec rapidité et diminuent de même. Les ancres n'y sont pas d'un bon usage. On fut obligé, à plusieurs reprises, lors des pluies, de replier et de rétablir les ponts, afin d'éviter leur destruction totale.

149. — Le 9 nivôse, une division de l'équipage de ponts, composée de 20 bateaux, fut organisée et se mit en marche pour Leybach; mais à Adelsberg, on reçut l'avis de la paix; tout l'équipage rétrograda et fut réuni à Palma-Nova. Le général Dulauloy, commandant en chef l'artillerie de l'armée de Naples, organisa une petite division de douze bateaux, qui partit de suite, avec quatre compagnies du deuxième bataillon de pontonniers. La première compagnie resta au dépôt de l'équipage, à Palma.

150. — Pendant cette campagne, les quatrième et sixième compagnies, stationnées à Turin, furent employées à trans-

porter à Mantoue, par la navigation du Pô, les munitions de bouche et de guerre nécessaires à l'approvisionnement de cette place et de l'armée.

151. — La huitième compagnie fut employée à l'établissement et à la conservation du grand pont construit sur le Pô.

152. — C'est à Mantoue, le 11 vendémiaire, que le général Lacombe Saint-Michel, commandant en chef l'artillerie de l'armée de Masséna, avait été chargé d'organiser l'équipage de pont pour la campagne de l'an XIV. On y trouva 31 haquets, ainsi que les poutrelles et les madriers nécessaires. Une partie provenait de l'équipage de la campagne de l'an IX. Les 31 bateaux descendus sur le Pô étaient à Borgo-Forte, à l'embouchure du Mincio. On les fit, jour et nuit, remonter cette rivière, pour les réunir à Mantoue. Les instans étaient précieux pour se procurer tout ce qui manquait en transports, en agrès et en outils. Tous les efforts furent dirigés vers ce but. Le 23 vendémiaire, la veille du jour où l'équipage partit de Mantoue, le général Miollis, gouverneur, reçut l'ordre de fournir par réquisition des chars du pays, ainsi que les attelages : chevaux, chariots, harnais, tout fut envoyé en mauvais état. Le temps manqua pour les réparations et les rechanges. Aussi les pontonniers furent-ils obligés à des travaux bien pénibles, pendant le premier jour de marche. L'équipage était composé de plus de cent voitures, escortées par 3 compagnies de pontonniers, très-faibles et n'ayant chacune qu'un officier. La compagnie italienne sortit de Mantoue le 24 vendémaire, vers les 8 heures du soir. Le lendemain, à la pointe du jour, à peine était-elle à la distance de deux milles. Déjà plusieurs chevaux et quelques voitures étaient restés sur place. Il fallut dès lors requérir, dans les campagnes, les bœufs et les chars nécessaires, afin que le service n'en souf-

frît pas. Des vivres et des fourrages furent aussi fournis par le même moyen.

153. — Le 4 brumaire, à 6 heures du soir, l'équipage de ponts partit d'Isola-Alta pour Bussolengo. Cette nuit, la pluie tomba avec abondance; les chemins étaient déjà mauvais et très-étroits; il fallut élargir plusieurs ponts et marcher à la clarté des flambeaux. A peine le nombre des pontonniers suffisait-il pour relever les voitures renversées dans les fossés, réparer les dégradations, effectuer les déchargemens et les chargemens sur de nouvelles voitures qu'on se procurait. Une quinzaine furent brisées dans cette marche. Nonobstant ces accidens et ces obstacles, l'équipage arriva à temps à sa destination.

154. — La fréquente désertion des charretiers était une difficulté de plus à vaincre. Cet état de choses subsista pendant toute la campagne. Il ne fallut rien moins qu'un zèle infatigable et le concours fréquent des chevaux de l'artillerie pour faire suivre, jour et nuit, à l'équipage de ponts, tous les mouvemens précipités de l'armée. Heureusement, après le passage de l'Adige, le beau temps favorisa la marche des voitures. Pendant cette campagne, on a eu lieu de se convaincre combien un équipage de ponts, mené à la suite d'une armée, serait embarrassant et dans l'impossibilité de marcher, si le directeur ne pouvait compter, au besoin, sur les voitures et les attelages de l'artillerie les plus voisins. Sans ce secours, le service des ponts, dont l'importance augmente avec la rapidité des mouvemens imprimés aux divers corps d'une armée, ne serait jamais complètement assuré.

155. — Les dépenses spéciales pour la formation et l'entretien de l'équipage de ponts, pendant la campagne de l'an XIV, y compris celles occasionées par l'établissement

de plusieurs ponts stables et les gratifications accordées aux pontonniers par le général Lacombe-Saint-Michel, se sont élevées à 7,481 fr. 78 c. Cette somme aurait été bien moindre, s'il n'avait fallu fournir ce qui était nécessaire aux attelages de réquisition.

Grand pont stable jeté sur le Pô pour les campagnes d'Italie.

156. — Un grand pont de bateaux du pays fut établi sur le Pô, devant Plaisance, et dura plusieurs années. Il fut très-utile à l'armée française. C'est par là que l'artillerie, les munitions et les approvisionemens de guerre communiquaient librement avec les divisions de l'armée qui s'étendaient dans les places au delà du Pô et dans la république romaine. La direction des principales routes de l'Italie aboutissait à ce pont et avait déterminé sa position. On proposa de le remplacer par un pont de pilotis. On conçoit toute son importance, puisque ce fleuve sépare le Piémont et les États de Parme du Milanais. Les communications sur le Pô étaient très-actives pendant les guerres d'Italie et même après. Aussi l'empereur rendit-il un décret, au palais de Milan, le 2 prairial an XIII, pour régler la navigation militaire sur ce fleuve, à partir de Turin. Il n'est peut-être pas inutile de relater ici ce décret :

157. — *Décret pour la navigation sur le Pô.*

Art. 1er. — Les transports militaires de Turin à Ferrare se feront constamment sur le Pô.

Art. 2. — A cet effet il sera construit, par les soins de l'artillerie, des bateaux propres à la navigation de ce fleuve et dans des dimensions pour contenir cent hommes, une

chambre pour 5, 7 ou 8 officiers, un emplacement pour les bagages des corps, et une cuisine pour faire la soupe des troupes.

Art. 3. — Trente de ces bateaux seront construits dans le cours de la présente année; leur construction sera déterminée de manière qu'ils ne coûtent pas plus de 1,500 francs chacun.

Art. 4. — A dater du 1er thermidor prochain, un bateau partira de Turin tous les samedis ; il embarquera les bagages, les troupes, les conscrits et les malades sortant des hôpitaux et rejoignant leur corps.

Art. 5. — Les troupes destinées pour la vallée d'Aóste débarqueront à Chivasse; celles destinées pour Sesia, à Casal; pour le Tésin et l'Alogua, à Buffalora; pour Parme et l'Adda, à Plaisance; pour l'Aglio à Crémone; pour Mantoue, le Mincio, l'Adige et les légations, à Borgo-Forte.

Il sera établi à cet effet des bureaux ou maisons dedépôts dans les endroits qui seront désignés. Les bagages y seront débarqués, et les corps auxquels ils seront destinés les y feront prendre pour les transporter dans leurs garnisons.

Art. 6. — De Borgo-Forte à Turin, des relais seront placés pour servir au halage des bateaux qui remonteront le fleuve. Ils seront disposés de manière que chaque relais ne puisse jamais être absent de sa station pendant plus d'un jour et d'une nuit.

Art. 7. — Le service de ces bateaux se fera par les pontonniers, et celui des relais par le train et les chevaux d'artillerie.

Art. 8. — Le génie militaire fera connaître, dans un mémoire bien détaillé, les opérations qui seraient nécessaires pour que le Pô soit navigable, la nuit comme le jour.

Art. 9. — Les bateaux ne descendront au delà de Borgo-

Forte que sur un ordre exprès du général commandant l'armée ou du général commandant l'artillerie, et ces ordres seront combinés de manière que les trente bateaux suffisent au service et qu'il y en ait toujours à Turin, pour recevoir les corps qui seront dans le cas de s'embarquer pour les différentes stations de l'Italie.

Art. 10.—Lorsque les semestriers rejoindront, ou lorsqu'il y aura passage de conscrits pour se rendre à l'armée, l'artillerie pourra faire partir un ou plusieurs bateaux, si le nombre d'hommes est suffisant pour un chargement complet. Ces départs extraordinaires ne changeront rien néanmoins au départ régulier du service de chaque semaine.

Art. 11. — Lorsque les bateaux partiront de conserve, s'ils sont au nombre de deux ou trois, ils seront commandés par un sergent de pontonniers, au nombre de quatre à huit par un officier, au dessus de huit par un capitaine, au dessus de vingt par le chef de bataillon.

Art. 12. — A dater du 1er thermidor, et sous quelque prétexte que ce puisse être, les étapes n'auront plus lieu que sur les directions transversales du Pô aux différentes garnisons.

Art. 13. — Au départ de Turin, les vivres, pain, vin et viande seront donnés aux soldats pour quatre jours. Si la navigation jusqu'à Borgo-Forte doit excéder cette durée, les troupes recevront à Plaisance le supplément nécessaire.

Art. 14. — Le ministre de la guerre et le directeur de l'administration de la guerre sont chargés de l'exécution du présent décret.

Signé NAPOLÉON.

Des prescriptious à peu près semblables à celles du décret de Milan pour la navigation sur le Pô ont été faites dans

beaucoup d'autres circonstances pour assurer et régler le service des pontonniers employés comme agens auxiliaires de transports. Les dispositions précédentes nous paraissent suffire pour donner une idée exacte de l'importance de ce service pour une armée, et particulièrement pour l'artillerie.

158. — Le premier bataillon de pontonniers, appelé de Strasbourg au camp de Boulogne, prit une part active aux travaux et aux manœuvres des flottilles qui furent rassemblées sur cette partie de notre frontière maritime, dans l'attente d'une descente en Angleterre.

159. — Après la levée du camp de Boulogne, le corps du maréchal Soult passa le Rhin à Spire, sur un pont établi moitié sur des bateaux d'équipage et moitié sur des bateaux du commerce.

160. — En 1807, les Russes ont eu des pontons en bois, couverts d'une toile à voile goudronnée et construits en forme de bateaux de rivière, au lieu d'être camards comme les pontons en cuivre. Ils ne sont pas aussi coûteux, sont plus faciles à réparer, plus légers et d'un transport plus commode que les pontons en métal; ils portent autant que ces derniers. Les Russes ont traversé, avec ces pontons en bois, le terrain marécageux entre Pultusk et Nowogorod; près de cette dernière ville, le corps russe du général Buxhowden a passé sur ces pontons la Narew, rivière fort considérable. Deux batteries de 12, prussiennes, ont aussi passé la même rivière, par un temps orageux, sans accident.

161. — Le 9 juillet 1807, le chef de bataillon d'artillerie Ponge fit jeter, en 4 heures, sur le Pô, à Borgo-Forte, un pont de radeaux disposés par portières isolées, devant les généraux Caffarelli et Grenier.

Tous les travaux furent faits par des pontonniers, conscrits

de 1807, par un ancien sous-officier et deux anciens pontonniers, forgerons.

Le succès de ce mode de construction ne fut pas complet. On employa des paniers d'ancrage, de diverses formes, confectionnés nécessairement, comme les autres parties du pont, avec les matériaux du pays.

Un pont de bateaux du commerce fut établi, en 1814, à 600 mètres du précédent.

162. — Une armée russe, sous Barclay de Tolly, s'empara, dans l'hiver de 1808, de la ville d'Uméa, en Suède, après avoir passé, sur la glace, le golfe de Bothnie.

Passage du Danube, en 1809, *par Napoléon.*

163. — L'armée française avait à traverser, en présence de l'ennemi, un fleuve très-large et très-rapide. On n'avait, pour effectuer le passage, que quelques bateaux abandonnés par les Autrichiens à Landshut. Il fallut créer les moyens de tendre des ponts offrant près de 500 toises de développement.

Le 13 mai, jour de la reddition de Vienne, on tenta de franchir le Danube devant Nussdorf. Il allut d'abord s'emparer de l'île nommée depuis île Lasalle, située vis-à-vis de Nussdorf. Les pontonniers y débarquèrent 1000 hommes qui bientôt furent attaqués par des forces supérieures et succombèrent sous le nombre, après avoir combattu avec la plus grande intrépidité.

Après cette malheureuse tentative, Napoléon résolut de traverser le fleuve en avant d'Ebersdorf, à deux lieues environ au dessous de Vienne. A cet endroit le Danube se partage en trois bras : le premier a 225 toises de largueur ; le second, qui est le plus rapide, 185 toises, et le troisième n'a

que 55 à 85 toises. Les deux premiers bras forment une île de peu d'étendue; le deuxième et le troisième embrassent un espace dont la longueur, dans le sens du cours du fleuve, est de 2,400 toises, et la largeur la plus grande de 2000 toises. Cette île, nommée Lobau, et surnommée île Napoléon, est coupée de ruisseaux. Sa droite est marécageuse.

Le 18 mai, les pontonniers, ayant réuni à Vienne les matériaux nécessaires aux ponts, les descendirent sur le Danube, et l'on passa, sur les bateaux les plus légers, les troupes de la division Molitor; or, elles s'emparèrent de l'île de Lobau.

A 5 heures du soir, on commença un pont de bateaux autrichiens sur le second bras; le lendemain on travailla à celui du premier bras, composé de bateaux du Danube trouvés à Vienne.

Le 19, à midi, ces ponts furent terminés, et l'armée passa dans l'île. On s'occupa alors de la construction du pont du troisième bras que l'on établit dans la nuit du 20 au 21, à la gauche de l'île, à un endroit où ce bras présente un saillant très-prononcé.

L'armée déboucha de l'île, et s'étendit sur la rive gauche du Danube, n'ayant pour toute communication qu'un pont de bateaux exposé aux insultes de l'ennemi. Le pont du deuxième bras fut rompu par un grand bateau que lancèrent les Autrichiens; mais on l'eut bientôt rétabli, et la bataille d'Essling s'engagea. Pendant qu'elle se livrait, l'ennemi envoya sans cesse des corps flottans contre les ponts; malgré la surveillance des pontonniers, les deux grands ponts furent emportés le 22 au matin. L'armée française, sans communications, manqua de munitions; celles qu'on transportait dans des bateaux étaient insuffisantes à la consommation. Les pontonniers, dont le péril de l'armée augmentait le zèle, travaillèrent avec ardeur aux ponts; ils les eurent rétablis

dans l'après-midi ; celui du premier bras fut emporté de nouveau, sans qu'on pût se procurer les matériaux indispensables pour le reconstruire.

Les Français ayant épuisé leurs munitions, rentrèrent dans l'île de Lobau, et l'on replia le pont du troisième bras ; celui du premier ayant été refait, une partie de l'armée repassa sur la rive droite. Trois jours après, les ponts furent encore détruits par des moulins que l'ennemi abandonna au courant.

Napoléon sentit bien qu'il ne devait reprendre l'offensive qu'après avoir préparé des communications plus stables et plus nombreuses. Pendant que l'armée réparait les pertes faites à la bataille d'Essling, les pontonniers et le génie militaire s'occupaient d'immenses travaux.

Un pont de pilotis, sur lequel deux voitures pouvaient passer de front, s'éleva par les soins du général du génie Bertrand, sur les deux grands bras, au dessus des ponts de bateaux ; une grande route, traversant un terrain marécageux rendu solide, conduisait de la culée des ponts du deuxième bras à l'endroit où l'on avait passé le troisième.

De nombreux ouvrages de fortification passagère furent construits pour défendre les ponts, en cas que l'ennemi attaquât l'île. Enfin les pontonniers, sous les ordres du chef de bataillon d'artillerie Dessalles, préparaient plusieurs ponts destinés à être jetés sur le troisième bras, où l'on s'attendait à une vigoureuse résistance.

Napoléon, trouvant la construction ordinaire des ponts trop lente, voulut qu'au moment de l'attaque, on pût établir une communication presque instantanément. C'est à cet effet que l'on imagina le pont d'une pièce dont la longueur était de 83 toises.

Le capitaine de pontonniers Heckmann le prépara derrière

une île, appelée île Alexandre, dans un canal courbe et dérobé aux feux de l'ennemi ; il était composé de quatre parties liées entre elles par des cordages et formé de 14 pontons du modèle autrichien. Il devait être jeté par un quart de conversion, exécuté en descendant suivant le courant.

Napoléon ordonna de faire une fausse attaque du côté de l'île de Lobau et de passer le fleuve au dessous d'Entzerdorf, pour tourner les retranchemens élevés par les Autrichiens dans l'île. Tout fut en conséquence disposé derrière l'île Alexandre où se trouvaient réunis, outre le pont d'une pièce, 5 bacs pouvant contenir 500 hommes, un équipage de radeaux et les bateaux nécessaires pour un pont. Sur le deuxième bras, au dessous du pont de bateaux, on avait rassemblé un pont préparé par parties, et une flottille destinée à jeter des troupes de débarquement.

Le 30 juin, dans l'après-midi, une batterie mobile, établie entre les îles *Saint-Hilaire* et des *Moulins*, chassa l'ennemi de la rive ; des bateaux chargés de troupes et cachés derrière l'île Masséna, abordèrent sur la rive gauche. Aussitôt on construisit un pont de bateaux à l'endroit où il avait déjà été tendu lors du premier passage, et les ingénieurs le couvrirent par une tête de pont.

Le 2 juillet, après que l'on se fut emparé de l'île des Moulins, on jeta un pont de bateaux appuyé sur cette île ; deux jours plus tard, on tendit, sous le feu de l'ennemi, le pont du petit bras qui la sépare de la rive gauche.

Les batteries destinées à protéger le passage, construites dans l'île Lobau et dans les petites îles du troisième bras, étant terminées et armées de près de 100 bouches à feu, on fixa l'attaque pour la nuit du 4 au 5 juillet.

L'obscurité et une pluie abondante favorisèrent cette opération. Vers neuf heures et demie du soir, la canonnade

commença par la droite, où la flottille, rassemblée dans le deuxième bras, jetait sans obstacle les troupes de débarquement; le pont préparé suivait la flottille. Bientôt toute la ligne est en feu, et les flammes de la ville d'Entzersdorf, incendiée, éclairent les travaux des pontonniers. Les grands bateaux, cachés derrière l'île Alexandre, sortent du canal et portent sur la rive gauche les troupes destinées à protéger l'établissement des ponts.

Le pont d'une pièce suivit, et, à mesure que ses parties arrivaient près de l'embouchure du canal, on les unissait en formant les travées d'assemblage, en sorte que ce pont était tendu lorsqu'il se trouva dans le troisième bras. On le laissa descendre l'espace de 100 toises le long de la rive droite; puis on lui fit exécuter un quart de conversion: quelques minutes suffirent pour cette manœuvre hardie. Une division passa sur ce pont; l'on transporta son artillerie sur des bacs.

L'équipage de radeaux sortit du canal à la suite du pont d'une pièce, et servit à construire un pont partant de la pointe inférieure de l'île Alexandre. On tendit en même temps le pont de bateaux appuyé sur cette île, sous le feu des tirailleurs ennemis.

Les ponts finis, l'armée passa sur la rive gauche, et les combats préliminaires de la bataille de Wagram s'engagèrent.

Vers 7 heures du matin, Napoléon ordonna la construction de trois autres ponts, l'un sur l'île Pouzet, le deuxième au dessus de l'île Lannes, et le troisième à la pointe supérieure de l'île Alexandre; ils furent achevés dans la journée; ainsi l'armée avait neuf communications avec l'île Lobau.

L'ennemi continuait toujours d'envoyer contre les ponts des corps flottans pour les détruire. C'étaient de grands bateaux vides, ou de simples brûlots, ou des machines infernales, contenant plusieurs barils de poudre, et destinées à

faire explosion par leur choc contre les ponts. Des pontonniers, de garde en amont des ponts, postés dans des nacelles fournies de grapins et de cordages, les arrêtaient et les conduisaient sur la rive.

Les ponts jetés par les Français, en 1809, sur le Danube, furent précédés d'une estacade en pilotis (1). Il est inutile de faire observer que, pour cette estacade et pour la plupart des ponts qu'elle protégeait, comme pour l'équipage de 100 bateaux que Napoléon fit construire à Vienne, on n'employa que des matériaux du pays. Le chef de bataillon Dessales fut nommé colonel d'artillerie après le passage du Danube, et conserva la directicn des équipages de ponts.

Les capitaines de pontonniers *Leckmann*, *Galand*, *Larue*, *Zabern*, etc., prirent la principale part à ces grands travaux, et ils avaient sous leurs ordres les lieutenans *Drieu*, *Robert*, *Lieffroy*, *Payan*, etc.

164. — Lors de l'expédition de lord Chatam dans l'île de Walcheren, en août 1809, les Anglais, pour n'être pas arrêtés dans leur marche par les nombreux canaux dont ce pays

---

(1) En 1814, les Anglais placèrent en amont de leur pont sur l'Adour une estacade composée d'une double rangée de grands mâts.

Les estacades dont les Français se servirent, en 1793 et 1795, pour couvrir les ponts qu'ils avaient jetés sur le Rhin, étaient composées d'arbres en sapin mis bout à bout et enchaînés les uns aux autres. Ces estacades ne furent pas d'un grand secours, les bateaux envoyés par l'ennemi passaient par dessus, et l'on ne dégageait que très-difficilement les arbres qu'elles arrêtaient.

L'estacade qui couvrait, en 1813, les ponts jetés sur l'Elbe, à Kœnigstein, pour le passage de l'armée française, était composée de 69 pilots également espacés ; l'intervalle laissé entre deux pilots était fermé par un arbre retenu à ses extrémités par des chaînes attachées aux pilots, et assez peu tendues pour que l'arbre pût s'élever ou s'abaisser suivant le mouvement des eaux.

On place souvent à 200 ou 300 mètres en amont des estacades flottantes des chaînes ou des faisceaux de cordages tendus en travers de la rivière et soutenus par de légers corps flottant à la surface de l'eau. L'artillerie offre de puissantes ressources pour ces travaux accessoires.

est coupé, avaient préparé un pont léger, portatif sur une voiture à deux roues, d'une forme particulière ; mais ils n'en firent pas usage. Son objet principal était de porter des bois qui pussent être transformés facilement en longues poutres.

William Congrève a imaginé des auges qui peuvent être transportées au nombre de trois sur de grandes voitures à quatre roues. Ces auges sont destinées au passage des petites rivières, canaux, fossés, etc....

165. — M. Robert, aujourd'hui chef d'escadron d'artillerie, et aide-de-camp de M. le lieutenant-général baron Gourgaud, fit établir, en 1810, à l'armée de Portugal, sous les yeux de M. le lieutenant-général Tirlet, un pont de cordages. Ce pont fut jeté à 600 mètres environ de Punhète, près de la rive droite du Zézère, sur un ravin de 27 mètres de largeur ; il soutint une pièce de huit sur son affût, avec quatre chevaux et deux soldats du train. — En 1820, le même officier a jeté sur la Scarpe, près de Douai, un autre pont de cordages de 26 mètres de longueur, qui pourrait être porté sur deux chariots. Quoique les cordages fussent vieux, le pont supporta une pièce de huit sur son affût, avec l'avant-train et 10 hommes appliqués aux prolonges. — En 1823, on a fait à La Fère plusieurs expériences sur un pont de cordages proposé par M. Labatie, capitaine d'artillerie. Ce pont, de 34 mètres de longueur, pesait 12,000 kil., et exigerait par conséquent 12 voitures au moins pour son transport.

166. — Dans les mouvemens du neuvième corps en Portugal, vers la fin de 1810, on construisit des radeaux ou des espèces de ponts volans qui, faute de bateaux pour les supporter, étaient soutenus par des peaux de boucs gonflées, exactement fermées, et réparties sur les angles et les côtés des radeaux. Cette idée rappelle les outres des anciens et

les tonneaux au moyen desquels on a conduit les cônes dans la rade de Cherbourg. (*Manuel du service des états-majors*, par le lieutenant-général Thiébault, p. 384.)

167. — Dans la campagne de 1810, en Espagne, un pont de pierres, sur le Tage, à Alcantara, ayant été coupé, le colonel anglais Sturgeon fut chargé de rétablir la communication par dessus l'arche rompue. Il y avait impossibilité de se procurer des bois de dimensions suffisantes. On y suppléa par un système de cordages destinés à supporter le tablier par dessus l'ouverture. Ce support était une espèce de filet composé de petits câbles. A chaque extrémité du filet était une pièce de bois qui servait à tendre les cordages au moyen de palans. On jeta, par dessus le filet tendu, des rondins et des planches.

168. — L'armée anglaise, en Portugal, établit deux ponts de bateaux, l'un à Villa-Vehla, sur le Tage, à 10 lieues au dessus de Belver, et l'autre à Oporto sur le Douro. Les poutrelles étaient disposées de manière que chaque pont présentait sa convexité en amont. Le pont d'Oporto avait près de 300 mètres. Les bateaux avaient été préparés de manière qu'ils portaient sur les traverses perpendiculaires aux plats-bords des bateaux un support très-large, sur le milieu duquel on avait fixé, dans le sens de sa longueur, un rang de poutrelles, pour empêcher celles du pont de se croiser sur le support et pour maintenir l'écartement des bateaux sous le tablier.

169. — En 1811, le général Eblé créa, pour ainsi dire sans matériaux et sans ouvriers spéciaux, un équipage de 80 bateaux destinés à passer le Tage. Les cordages, les bateaux et les agrés furent confectionnés avec le chanvre et les bois trouvés dans des couvens qui furent en partie démolis pour ce beau et difficile travail.

L'armée française de Portugal fut ensuite obligée de brû-

ler les équipages de ponts qu'elle avait construits avec tant de peine, ainsi que le pont de bateaux tendu sur le Zézère, affluent de ce fleuve. Pour exécuter cette opération à l'abri du canon des Anglais, et pour leur en cacher toute l'importance, on brûla les équipages dans un creux naturel du terrain situé en amont du pont; les matériaux furent consumés en aval, sur un plateau dominé et masqué par l'escarpement d'un village.

170. — En mars 1811, le pont de Murcella avait été coupé par les paysans espagnols, sur une longueur de 18 à 19 mètres. L'officier du génie français, chargé de rétablir le passage, non seulement ne pouvait disposer d'aucun équipage de pont, mais il se trouvait encore privé de clous, de cordages et de presque tous les outils nécessaires à la construction du pont le plus simple. Dans cette position embarassa nte, le voisinage d'une forêt lui rappela heureusement un procédé qu'il avait vu employer dans l'Orient. Il fit abattre quelques grands pins qu'on plaça sur le pont, des deux côtés de la coupure, les gros bouts portant sur la chaussée, les petits bouts avançant sur le précipice et dépassant de 6 mètres à peu près le bord de la maçonnerie. Par dessus la partie de ces arbres qui portait sur le pont, on établit en travers d'autres arbres plus petits, qu'on chargea ensuite de terre et de démolitions, en ayant soin de ménager dans le milieu un chemin libre pour le passage de l'armée. Les premiers arbres étaient ainsi maintenus. On les recouvrit de rondins, et l'on posa sur leur extrémité, du côté de la brèche, deux fortes pièces de bois formant traverse, pour franchir les 6 à 7 mètres qui séparaient encore les deux portions du pont; l'on jeta, d'une traverse à l'autre, de nouveaux arbres que l'on recouvrit de rondins. Peu d'heures suffirent pour rétablir la communication, et presque toute l'artillerie de l'armée de Masséna

passa sur ce pont, sans qu'il soit arrivé le moindre accident.

Dans la même campagne, M. Vauvilliers employa un système de fermes et de liens inclinés pour rétablir la communication par dessus une arche rompue du pont de Duénos, gros bourg de la province de Palencia, sur le Rio-Carrion. On se servit, pour réparer cette arche, qui avait une rupture de 17 à 18 mètres de longueur, de bois équarris, provenant de la démolition d'un couvent voisin.

171. — En janvier 1812, un pont de chevalets fut établi sur l'Agueda, par le colonel anglais Sturgeon, peu de temps avant le siége de Ciudad-Rodrigo. Construit au gué de Marialva, il avait 120 mètres de longueur. Les pieds des chevalets étaient faits de manière à pouvoir être chargés d'une masse considérable de pierres bien arrangées entre les points d'appui et maintenues par de fortes claies qui étaient assez peu serrées cependant pour que l'eau pût librement passer au travers. On avait en outre battu, en amont du pont, des pilots auxquels les chevalets étaient amarrés pour les assurer contre les crues et la rapidité du courant.

172. — Le général anglais Douglas a essayé, dans les guerres de la Péninsule, de convertir en outres les peaux de bétail qu'on tuait pour la troupe; il pense qu'une pareille ressource peut être d'une grande utilité à l'armée. Voici les expériences qu'il fit à ce sujet dans la Péninsule :

« Je taillais la peau d'un bœuf et je lui donnais la forme d'un cercle de 5 pieds 6 pouces (1 mètre 70 cent.) à peu près de diamètre; puis rassemblant les bords du cuir autour d'un petit morceau de bois rond (un morceau de sureau, par exemple, dont j'avais ôté la moelle), je formais de ce cuir une outre arrondie que l'on gonflait facilement avec un soufflet à main, et dans laquelle l'air était retenu par une petite rondelle de cuir faisant l'office de soupape clouée sur l'extrémité

du morceau de bois en tube qui entrait dans l'outre. Celle-ci, gonflée comme on vient de le dire, pouvait soutenir au dessus de l'eau un poids de 130 à 135 kil., sans que j'eusse pris aucune précaution pour boucher les pores de la peau ; elle demeurait très-bien enflée pendant 5 heures, et, au bout d'un jour entier, elle était encore capable de supporter la moitié de la charge qui vient d'être indiquée.

« Le poids du cuir n'était que de 20 kil., ce qui fait voir que j'obtenais un flotteur tout à la fois très-puissant et très-portatif. J'ai répété mes expériences sur différentes peaux que j'ai tenues gonflées pendant plusieurs jours de suite, et je suis constamment arrivé aux mêmes résultats satisfaisans.

« Les peaux peuvent être conservées pendant un temps considérable au moyen du sel commun. Si l'on prenait le soin d'enduire de goudron, ou de quelque substance glutineuse, les parties voisines du dos de l'animal, où le cuir est toujours plus poreux qu'ailleurs, les outres deviendraient susceptibles de conserver l'air et de rester gonflées pendant longtemps. Au moyen des tubes de bois dont j'ai parlé, on peut les enfler de nouveau et aussi souvent qu'on veut, sans être obligé de désassembler le radeau : il suffit pour cela de placer les outres de manière que le tube de chacune d'elles soit tourné en dessus, et que l'on puisse y introduire la buse d'un soufflet. Les tubes doivent être bouchés bien hermétiquement à leur extrémité, attendu que le morceau de cuir qui fait soupape dans l'intérieur de l'outre fermerait trop imparfaitement l'ouverture pour empêcher l'air de s'échapper. »

Depuis quelques années, on a confectionné avec des tissus imperméables des matelas remplis d'air, d'un transport commode par le petit volume qu'ils occupent étant dégonflés; des officiers s'en sont servis pour faire campagne. On pourrait peut-être, dans quelques circonstances urgentes et en imi-

tant les anciens, qui ne dédaignaient aucun expédient, se servir de ces matelas, au lieu d'outres, pour former des radeaux.

Destruction des ponts de bateaux de Punhète, en 1811, *par le général Éblé.*

173. A la fin de la campagne de 1810, en Portugal, l'armée française occupait la rive droite du Tage, sur un espace de six à sept lieues, dans lequel était comprise la ville de *Punhète*, située au confluent du Tage et du Zézère, et sur la rive gauche de celui-ci. Le général *Éblé* avait jeté sur le Zézère un pont de bateaux, à environ 200 toises au dessus de la ville, et un second à une demi-lieue au dessus du premier. L'ennemi occupait, à quelques lieues au dessus de nous, la ville d'*Abrantès*, qui a pont sur le Tage, et, au dessous de nous, les rives de ce fleuve. Lorsqu'on eut pris le parti d'abandonner cette position, on ordonna que les ponts fussent brûlés, le 5 mars 1811; l'intention du général était que toutes les opérations relatives à l'évacuation de la ville fussent tenues secrètes, malgré la proximité de l'ennemi. Comme il n'était pas resté un seul habitant dans la ville, et que les bords des deux fleuves sont assez escarpés et fort accidentés, cette condition pouvait être recherchée, et elle fut obtenue.

Pendant les trois ou quatre jours qui précédèrent l'évacuation de la ville, on chercha dans la rivière un endroit profond et hors de la vue des Anglais; on y jeta successivement tous les objets qui pouvaient être de quelque utilité à l'ennemi, tels que les clous, les planches, les clameaux, le plomb en balles et en saumons, etc. Lorsqu'on veut faire une opération de cette nature, il faut examiner

si la rivière n'est pas tortueuse; si elle n'est pas sujette à des baisses qui bientôt laisseront à découvert les objets qu'on croit avoir cachés; ce fut ce qui nous arriva dans cette occasion. On fut bientôt obligé de repousser les balles dans l'eau avec des écopes. On avait proposé d'établir des fourneaux au bord de la rivière, et d'y couler le plomb en grenailles qui se seraient perdues dans le sable, ou bien de fondre tout le plomb en un ou deux énormes saumons, ou de les couler ou de les enterrer pendant la nuit. On prit ce dernier parti pour quelques essieux d'affûts et autres qu'on ne pouvait emporter; quant aux grands soufflets de forge et aux autres outils de toute espèce qu'on avait ramassés dans toutes les villes que nous occupions, le général Éblé fit laisser dans les magasins ceux qui ne pouvaient guère servir qu'aux habitans.

Il restait de grands amas de poutrelles, de madriers et de cordages; on ne voulait pas les brûler, pour ne pas éveiller l'attention des Anglais, qui auraient vu la flamme et la fumée par dessus les maisons. Le jour fixé pour le départ, on employa tous les ouvriers en fer et en bois à couper à la hache les poutrelles en deux ou trois parties, suivant leur longueur. Quant aux cordages, il furent portés hors de la ville, goudronnés et brûlés.

Pendant la journée, on avait passé de l'autre côté de la rivière tous les chariots, charrettes, bateaux chargés sur leurs haquets, et toutes les voitures qu'on ne pouvait emmener et qui étaient destinées au pont qu'on avait pensé à jeter sur le Tage; toutes ces voitures, à l'exception des haquets chargés, qui étaient presque tous différens les uns des autres, parce qu'ils avaient été construits à la hâte, en profitant de tout ce qu'on avait pu trouver dans le pays, furent réunies sur la rive droite du Zézère, dans un creux

naturel, un peu au dessus du pont. On démonta les voitures, on y mit le feu; en moins de deux heures, tout fut consumé et la plupart des essieux furent mis hors de service, du moins pour le moment; ensuite on noya les ferrures.

Les bateaux chargés sur leurs haquets furent placés les uns contre les autres sur un petit plateau situé en aval du pont, dominé et masqué par l'escarpement du rivage. Tous les attirails ayant été passés sur la rive droite, pendant la journée, une arrière-garde d'infanterie fut chargée de contenir le petit corps que les Anglais avaient envoyé pour nous inquiéter, le gros de leur armée ayant quitté les positions en avant de Lisbonne, pour suivre la nôtre et la prévenir dans sa marche sur *Coïmbre*.

On avait deux moyens de lever le pont : l'un, d'exécuter le quart de conversion; l'autre, de plier le pont, successivement par bateau. La première manœuvre parut peu sûre; d'ailleurs, à cause de la confusion, le général préféra le dernier parti; il réserva, pour le passage de l'arrière-garde, un pont-volant composé de deux bateaux pontés ensemble. On prépara à la hâte la rampe par laquelle on devait hisser les bateaux, en y couchant quatre ou cinq poutrelles fort longues, et l'on ferma, au pied de cette rampe, une petite berme de 4 ou 5 pieds.

La nuit venue, on commença à plier le pont : on enleva la cinquenelle tendue en aval; mais on laissa l'autre jusqu'à la fin; on ôta successivement les deux cours de poutrelles placés par dessus le tablier. Les pontonniers enlevèrent d'abord les madriers puis les poutrelles de la culée de la rive gauche. Le premier ayant été séparé du bord, on enleva les madriers et les poutrelles qui l'unissaient au second bateau; on le détacha de la cinquenelle, on y mit ses madriers et ses poutrelles, et deux pontonniers le conduisirent à la rampe préparée au pied du

vais service qu'il obtiendrait de voitures si peu mobiles, par leur mode de construction et par leur chargement.

Dans les premiers jours de juin 1812, cent bateaux et leurs nacelles partirent de Dantzig; ils étaient partagés en deux équipages partiels et suivis d'un troisième, composé de quelques nacelles, d'ancres et de cordages, d'une sonnette et de divers autres objets. Ce dernier équipage d'agrès, composé d'une centaine de voitures, avait pour but de fournir les moyens d'établir promptement des ponts avec les bateaux et les bois que l'on espérait trouver sur les rivières.

Passage du Niémen, le 23 *juin* 1812.

175. — Le 23 juin 1812, on exécuta le passage du Niémen, au dessus de Kowno. A l'endroit choisi, le fleuve a 100 toises de largeur; la rive gauche est élevée et domine la rive droite, près de laquelle passe la grande route qui va de Kowno à Wilna.

Sur la hauteur de la rive gauche, on plaça des batteries, dont les feux croisés protégeaient l'établissement des ponts.

A 11 heures du soir, les haquets descendirent, par un sentier très-rapide, jusqu'au bord du fleuve; on les déchargea; on passa dans des bateaux les troupes de débarquement. On commença aussitôt trois ponts; ils furent terminés à quatre heures du matin. L'armée gagna la rive droite et marcha sur Wilna.

Ces ponts restèrent quatre jours tendus; on les replia, et l'un d'eux fut conduit à Piloni, où l'on construisit, sur le même fleuve, un pont pour le passage de l'armée d'Italie.

Dans les 30 lieues qui séparent Kowno de Wilna, on reconnut la difficulté de traîner un équipage si pesant; avec de grands efforts, il ne faisait quelquefois que 3 ou 4 lieues

dans un de ces longs jours d'été. Pour que les haquets parcourussent les rampes tant soit peu rapides, on était obligé de fixer des cordages à ces voitures et de les faire tirer, simultanément avec les chevaux, par 20 ou 30 hommes. Les chevaux, mal nourris et ruinés par un tirage forcé, manquèrent bientôt, et, pour recompléter les attelages, on laissa des voitures en arrière. Enfin, l'équipage arriva à Wilna, et continua sa route sur Witespk, vers la Dwina.

Presque tous les bateaux restèrent dans cette dernière ville; on n'en garda que 28, qui suivirent l'armée jusqu'à Moscou. Les chevaux manquant pour ramener ce matériel, on le fit sauter dans le Kremlin.

Passage de la Dwina, en 1812.

175 *bis.* — A Surai, une compagnie de pontonniers français, forte de 97 hommes, construisit un pont de chevalets sur la Dwina, en 8 heures de temps; il avait 58 mètres de longueur. On n'avait pour toutes ressources qu'un caisson d'outils, une forge de campagne et un chariot à munitions, sur lequel étaient quelques cordages, des pelles et des pioches. Dans une journée, les pontonniers réunirent tous les bois qui leur étaient nécessaires, près de l'emplacement où l'on se proposait de tendre le pont. Le lendemain, à deux heures du matin, on commença l'opération; on disposa 10 ateliers pour construire les chevalets; chaque atelier avait deux chevalets à faire; ils furent terminés en quatre heures. Pendant ce temps, le reste de la compagnie était occupé à préparer les poutrelles, les madriers, les corps morts et les piquets. Quatre ouvriers en fer faisaient les clameaux avec les fers que l'on possédait, joints à ceux que l'on put se procurer. Enfin, à 10 heures du matin, le pont

était entièrement terminé. M. le lieutenant-général d'Anthoüard, qui commandait l'artillerie du quatrième corps d'armée, adressa à ce sujet des félicitations au capitaine de la compagnie de pontonniers.

Passage de la Moscowa, à 5 lieues de Moscou.

176. — Dans la même campagne, la même compagnie de pontonniers fut chargée de jeter un pont sur la Moscowa, à 5 lieues de Moscou. On était entièrement dénué de ressources ; il n'y avait à proximité qu'une misérable chaumière dont les plus gros bois servirent à faire quelques chevalets. Après beaucoup de recherches dans les environs, on parvint à découvrir dans la rivière des radeaux coulés que l'on avait chargés les uns sur les autres ; ils se composaient de petits rondins de 4 à 5 mètres de longueur, et de 8 à 16 centim. de diamètre ; les plus gros furent employés à faire des chevalets, et les plus petits des madriers. On se mit au travail dans l'après-midi ; le pont, d'une soixantaine de mètres de longueur, fut terminé le lendemain, à 7 heures du matin ; il résista au passage de la cavalerie, de l'infanterie et des équipages du quatrième corps d'armée.

177. — La même année, les Français jetèrent deux ponts de bateaux sur la Vistule, à Marienwerder et à Marienbourg. L'on clamauda les poutrelles avec des clameaux à une face, dont une des pointes entrait dans les plats bords du bateau, et l'autre pointe dans la face latérale de la poutrelle ; ces clameaux, posés en aval des poutrelles, les arc-boutent.

Passage de la Bérézina, par Napoléon, du 26 au 30 novembre 1812.

178. — Pendant la retraite de Russie, les pontonniers ré-

paraient les ponts de toute espèce qui se trouvaient en très-mauvais état sur la route que parcourait l'armée. Ils construisirent à Smolensk deux ponts de chevalets sur le Dnieper et 2 ponts semblables, à Orcha, sur le même fleuve. Les bateaux laissés à Witespk avaient été transportés à Orcha : on les détruisit pour qu'ils ne tombassent pas au pouvoir des Russes.

L'ennemi avait coupé le grand pont de Borisow, et attendait l'armée française devant cette ville, sur la rive droite de la Bérésina, avec des forces considérables ; il fallut tenter sur un autre point le passage de la Bérésina ; c'est à Wesolowo, à quatre lieues environ au dessus de Borisow, que l'on traversa cette rivière dont la largeur est, à cet endroit, de 54 toises et la profondeur de 6 à 7 pieds.

Le général d'artillerie Éblé et le général Chasseloup, commandant le génie, arrivèrent à Wesolowo, avec les troupes sous leurs ordres, le 25 novembre au soir ; ils devaient réunir leurs efforts pour établir les ponts nécessaires à l'armée.

Les pontonniers étaient privés de toute espèce d'embarcations. Le 26, à la pointe du jour, on passa de l'infanterie sur de faibles radeaux établis à cet effet ; un régiment de cavalerie légère traversa la rivière à la nage et protégea l'infanterie et l'établissement des ponts.

Il y avait à Orcha, six jours avant d'arriver à la Bérésina, un équipage de ponts de 60 bateaux, muni de tous ses agrès. Par ordre de l'empereur, on y mit le feu le 20 novembre, malgré la proposition qu'avait faite le général Éblé d'amener d'Orcha une partie de cet équipage. Les bateaux furent brûlés au sortir d'Orcha, derrière une grande forêt, afin que les Russes ne pussent apercevoir cette opération ni la contrarier.

Pont de Tordésillas, en 1812.

179. — En 1812, 50 soldats français traversent le Douro à la nage, poussant devant eux un petit radeau portant leurs habits et leurs armes ; ils s'emparent d'une tour dont le feu empêchait de réparer le pont de Tordésillas sur lequel l'armée voulait passer.

Ponts des Prussiens, sur l'Elbe, en 1813.

180.—En mars 1813, les Russes et les Prussiens quittèrent la Silésie pour marcher sur l'Elbe. Le général Scharnhorst fit établir plusieurs ponts près de Dresde. Un pont de radeaux fut construit par les Russes près de la Neustadt, et un deuxième pont fut jeté par les Prussiens près de Priesnitz. Un troisième pont sur bateaux fut tendu plus tard au dessus de Dresde. L'infanterie traversa l'Elbe sur le pont de radeaux qui était au dessus de cette ville ; la cavalerie et l'artillerie passèrent sur le pont de Priesnitz.

Le pont de bateaux de l'armée prussienne avait deux tabliers, le premier vers l'avant, le second vers l'arrière des bateaux. Ce pont fut si solidement construit, que le passage des troupes ne donna lieu à aucun accident, pas même lors de la retraite de l'armée alliée sur la rive droite de l'Elbe.

Pont de Dresde, en 1813.

181. — En 1813, le prince d'Ekcmühl, en abandonnant la rive droite de l'Elbe, fit sauter deux arches du grand pont qui réunit la ville de Dresde à la Neustadt. Ce pont, bâti en pierres de taille, comptait 17 piles ; l'ouverture des arches

variait de 62 à 66 pieds. On ouvrit deux rameaux dans la pile qui soutenait les deux arches à détruire, et l'on plaça au fond de chacun d'eux un fourneau avec bourrage de 400 livres de poudre. On divisa les clefs des voûtes en parties égales, et on établit au milieu de chacune de ces parties un fourneau de 100 livres de poudre. Ces deux arches furent complètement détruites ; mais l'on employa 1600 livres de poudre pour leur démolition.

L'ouverture de la brèche faite à ce pont avait 50 mètres environ de largeur. Les débris des arches tombées dans l'Elbe avaient formé une digue fort irrégulière; elle s'élevait au dessus du niveau des eaux du fleuve; mais elle se trouvait encore à 7 ou 8 mètres en dessous de la chaussée du pont. L'architecte saxon chargé par les Russes de rétablir la communication, fit aplanir et consolider cette digue; il y plaça, de distance en distance, des corps de support; ils étaient composés chacun d'une semelle, posée et assujettie sur la digue, et de montans verticaux couronnés d'un chapeau. Les montans verticaux de chaque palée furent reliés par des moises en écharpe, et l'on augmenta la force des longerons par des liens en contre-fiche. Cette construction exigea quinze jours de travail et une prodigieuse quantité de bois.

182.— Après la bataille de Lutzen, les Russes brûlèrent ce pont derrière eux. Les Français, ayant repris Dresde, Napoléon ordonna au génie de rétablir la communication dans le plus bref délai. On construisit et l'on plaça, au moyen de cordages, de grands chevalets sur la coupure. Les travaux commencèrent à midi. L'artillerie put franchir, le lendemain à cinq heures du matin, les deux arches rompues. Il est à remarquer qu'à l'exception des madriers [illegible] ouva dé-

bités en quantité suffisante dans les chantiers de la ville, tous les autres bois étaient en grume.

183. — Le 9 mai 1813, avant que le pont de Dresde fût rétabli, Napoléon voulut passer l'Elbe à quelques lieues au dessous de cette ville, près de Priesnitz. La position était très-avantageuse, la rive gauche présentant une concavité bien prononcée et dominant beaucoup la rive droite. Au moyen de quelques bateaux, on fit d'abord passer, pendant la nuit, 3,000 hommes qui s'établirent de l'autre côté du fleuve et creusèrent un bout de tranchée pour se couvrir. Au jour, ils se maintinrent parfaitement contre des forces supérieures : toute l'artillerie ennemie vint les canonner ; mais 100 pièces françaises, en batterie sur la rive gauche, contraignirent les ennemis à s'éloigner. La seconde nuit, on fit passer deux à trois mille hommes ; ils travaillèrent sur le champ à une tête de pont en couronne, capable de renfermer deux divisions. Au point du jour, l'ouvrage était déjà ébauché sur tout son développement ; l'ennemi se retira.

184. — En 1813, plusieurs ponts furent jetés sur l'Elbe par les Français : il y en eut d'établis, sous le feu de l'ennemi, à Pirna, à Meissen, etc., par le général d'artillerie Bouchu, désigné par Napoléon pour être commandant des équipages de ponts de la grande armée, après la mort du général Éblé ; on y employa plusieurs bateaux du commerce, que l'on dut préparer à cet effet.

Dans plusieurs circonstances où le nombre des bateaux s'est trouvé insuffisant, on est parvenu à les diviser en deux parties, en les sciant, après y avoir pratiqué une double cloison, maintenue par des courbes et au milieu de laquelle passait le trait de scie. Les pontonniers français ont eu souvent recours à cet expédient pour multiplier leurs moyens de support.

Destruction du pont de Leipsick, le 18 *octobre* 1813.

185. — Il existe à la porte de Rannstadt, devant la douane, un petit pont de pierre sur la Pleiss, sur lequel l'armée française devait passer. Pour la destruction de ce pont, on se servit d'un bateau sur lequel on établit un échafaudage; on dressa sur cet échafaudage 3 barils de poudre se touchant et en contenant 75 kilogrammes. Ces barils furent défoncés et couverts d'un sac de poudre surmonté d'un moine; lorsqu'on eût mis le feu au moine, on abandonna le bateau au courant, il s'arrêta sous le pont; un cordage amarré à la rive le retenait dans cette position; le centre des poudres se trouvait sous le pont à un mètre de l'intra-dos de la voûte (1). — Un poste de sapeurs était chargé de la garde du pont, et avait ordre de ne le faire sauter qu'après la retraite de l'armée française. Le corps polonais, commandé par le prince Poniatowski, se présenta à l'extrémité du pont; le caporal, chargé de la consigne, ne reconnaissant pas l'uniforme des polonais les prit pour l'ennemi. Quelques tirailleurs russes du corps de Langeron s'étaient d'ailleurs glissés jusqu'auprès du pont, sur la route par où défilait l'armée française; le chef du poste crut qu'il n'y avait pas un moment à perdre pour protéger la retraite, et mit le feu avant l'heure voulue. Cet

(1) Le pont de Huy, qui fut démoli sous Louis XIV, avait 6 piles en maçonnerie, de 30 pieds de longueur, sur 22 de largeur. On établit, dans chaque pile de ce pont, 4 grands fourneaux chargés de 400 à 500 livres de poudre.

Lors de la retraite de Hanovre, en 1758, on fit aussi sauter une des arches du pont de Calenberg, en y creusant une tranchée de 17 à 20 pouces de largeur, sur autant de profondeur, où l'on mit 300 livres de poudre.

Dans la même année, on fit sauter, par le même procédé, l'arche du milieu du pont de Hamm sur la Lippe; on ne mit que 95 livres de poudre dans la tranchée, parce qu'on la recouvrit de planches et de pièces de bois.

accident coupa entièrement la retraite à la partie de l'armée française qui était encore sur les boulevards et dans les faubourgs de Leipsick. On connaît les suites désastreuses de cette précipitation et d'un défaut de surveillance dans une opération d'une grande importance, diversement jugée, mais qui n'aurait dû, dans aucun cas, être confiée à un simple caporal.

Pont sur l'Adour, par les Anglais, en 1814.

186. — Le pont jeté par les Anglais, en 1814, au dessous de Bayonne, près de l'embouchure de l'Adour, fut composé de 22 chasse-marée ou petits navires d'environ 15 mètres de longueur sur 4 à 5 mètres de largeur. C'est sur les lieux, dans le port même de Socoa, que les Anglais rassemblèrent tous les matériaux nécessaires pour ce pont.

Les chevaux de la cavalerie anglaise passèrent l'Adour, attachés à la poupe des bateaux qui portaient les hommes. On en transporta aussi une partie au moyen d'un pont volant composé de pontons.

Demandes de Napoléon, en 1814, *au sujet des équipages de ponts.*

187. — La campagne de 1814, en France, a eu lieu au milieu de complications politiques qui ont empêché l'armée française de recourir à plusieurs combinaisons et expédiens usités en pays ennemi. La crainte de trop alarmer l'opinion publique fit ménager beaucoup d'intérêts privés, sur le théâtre même de la guerre.

Les événemens se succédèrent d'ailleurs avec tant de rapidité, que, lorsque les armées coalisées eurent envahi notre sol, on n'avait pas songé à rassembler des équipages de campagne complets dans l'intérieur de la France. Nos équipages de ponts se trouvèrent renfermés dans les places des frontiè-

res, et les belles opérations de Napoléon entre la Marne et la Seine furent paralysées en partie par la difficulté de traverser à volonté ces fleuves. Cette difficulté ne fut sans doute qu'une cause secondaire de nos revers. Toutefois, quels regrets n'éprouve-t-on pas quand on songe aux conséquences qu'aurait pu avoir, pour la gloire de nos armes, la présence de ces équipages de ponts que l'empereur réclamait inutilement par lettres sur lettres?

M. le duc de Feltre écrivait, le 26 janvier 1814 : « Si « j'avais eu un équipage de ponts de 10 pontons, la guerre « serait finie, et l'armée du prince Schwarzenberg n'exis« terait plus; je lui aurais pris 8 ou 10,000 voitures, et pris « son armée en détail. Mais, à défaut de bateaux, je n'ai « pu passer la Seine où il aurait fallu que je pusse la pas« ser à volonté. »

Et le 2 mars 1814 :

« Que de choses j'aurais faites si j'avais eu ces équipages « de pont! Me voilà arrêté, depuis bien des heures, par la « difficulté de réparer les ponts de la Ferté-sous-Jouarre. »
Dans une deuxième dépêche du même jour, il répétait :
« Si j'avais eu un équipage à Méry, l'armée de Schwar« zenberg eût été détruite. Si j'en avais eu un ce matin, « l'armée de Blücher eût été perdue (1). »

Ce fut en vain que, d'après ces demandes réitérées, on construisit, sur les bords de la Seine, un équipage de pontons. Cet équipage n'arriva point à sa destination. Napoléon, dans cette campagne, dut faire détruire plusieurs ponts permanens, pour lutter, avec des forces très-inférieures, contre

---

(1) *Observations de M. le général* Tirlet, *député de la Marne, sur le budget* de 1835, *pages* 10 *et* 11.

les armées de la coalition. Le pont de Lagny fut brûlé trop tôt, et sur une fausse alerte; celui de Trilport fut enlevé, la nuit, par des Cosaques....

— En 1814, on rétablit la communication interrompue sur l'Isère, au pont de Romans; il avait été coupé. On le répara au moyen de madriers portés par des cordages. Il ne servait dans cet état qu'aux gens de pieds; les voitures passaient dans un bac.

Pontons cylindriques anglais.

188. — Lorsque les troupes anglaises étaient en France, elles firent l'essai d'une nouvelle espèce de ponts, ayant pour chaque travée deux gros cylindres terminés par des cônes. Ces espèces de tonneaux sont formées avec des douves en bois blanc, s'étendant sans discontinuité du sommet d'un cône au sommet de l'autre; celles-ci sont calfatées, goudronnées et reliées avec 23 cercles en fer, serrés à vis, savoir, neuf sur le cylindre, sept sur chaque cône. Neuf cloisons perpendiculaires à l'axe divisent l'intérieur en dix parties doublées avec des feuilles de cuivre très-minces. Le cylindre contient six divisions, et chaque cône, deux. Si donc le ponton est percé par un boulet, le compartiment correspondant à la voie d'eau se remplira jusqu'à la flottaison; le tonneau s'immergera, mais ne coulera point. Des bondes, placées de distance en distance, permettent de pomper l'eau qui se serait introduite dans les compartimens; chaque travée se compose de deux tonneaux espacés de $0^m,13$, réunis en dessus par quatre traverses, et en dessous par quatre arcs de cercle, que des cordages rattachent aux traverses. Les montans des traverses s'assemblent en dessus, dans deux supports de poutrelles; des taquets cloués sur ces supports

présentent des entailles pour loger les poutrelles du tablier; elles sont au nombre de six par travée; chaque radeau de deux tonneaux, avec les madriers et les poutrelles de la travée, peut porter 3,173 kil., avant d'être submergé.

Les opérations nécessaires pour établir le pont se font avec une petite nacelle qui suit l'équipage des tonneaux; deux trains réunis par une flèche, avec deux brancards parallèles régnant tout le long de la voiture, et un montant circulaire pour chaque train, portent deux tonneaux cylindriques de 272 kil., avec les poutrelles, les madriers, et en forment un poids de 136 kilog. Quatre chevaux traînent le tout avec facilité. Un équipage de ce genre, employé par les Anglais dans les grandes manœuvres de Famars, en 1816, a suivi au trot tous les mouvemens exécutés par l'armée. Une colonne de cavalerie, défilant par trois, a passé sur ce pont, sans que la ligne de flottaison ait dépassé l'axe des tonneaux. Dans les épreuves faites sur l'Escaut, on a fait passer sans accident, sur un pont de ce genre, une pièce de 24, attelée de huit chevaux.

On a fait, avec les tonneaux cylindriques accouplés, des *portières* pour le passage de la troupe. Les épreuves ont réussi en Angleterre. Répétées à Strasbourg par le bataillon de pontonniers, les épreuves sur les pontons cylindriques anglais n'ont pas donné des résultats assez favorables pour déterminer leur adoption. La navigation des pontons est difficile; ils ne peuvent par conséquent servir à l'embarquement ni au passage des troupes. Le transport des pontons cylindriques exige aussi beaucoup de précautions et de longues voitures.

Le colonel anglais Pasley a proposé des pontons cylindriques d'un modèle plus petit que les précédens; ils sont formés de feuilles de cuivre très-fortes, assemblées sur une espèce de carcasse en bois. Ces pontons sont composés de

deux demi-pontons que l'on réunit ou que l'on sépare à volonté. Ce modèle paraît, quoiqu'à un moindre degré, réunir les défauts du premier, mais avoir de plus l'inconvénient de coûter fort cher et d'être plus difficile à réparer. L'artillerie française a cru préférable d'adopter seulement deux équipages de bateaux. Les voitures de l'un ont la mobilité de l'affût de campagne portant un canon du calibre de 12 ; les voitures de l'autre, dit équipage de pont d'avant-garde, ont la mobilité de la pièce de 8, et sont aussi légères que les pontons cylindriques anglais ou que l'équipage de caisses adopté par les Russes. — Le bateau dit de Gribeauval, du poids de 1,800 kilogrammes, est néanmoins réservé, au besoin, pour les ponts stables du Rhin.

Passage de la Bidassoa, en 1823.

189. — En 1823, le lieutenant-général Tirlet, commandant en chef l'artillerie de l'armée française qui allait envahir l'Espagne, fit établir, par des canonniers, un pont de bateaux pour le passage de la Bidassoa. Les bateaux et la couverture du pont furent construits à la hâte, à l'arsenal de Bayonne, avant l'arrivée d'un équipage de ponts et d'un personnel destiné à le servir, qui avaient été expédiés de Strasbourg.

Passage du Tage, en 1823.

190. — Quelque temps après l'entrée des Français à Madrid, en 1823, deux corps d'armée furent détachés sur Cadix; l'un d'eux, sous les ordres du général Bourmont, prit la route de l'Estramadoure, et devait traverser le Tage à Almaraz.

Les Espagnols, qui n'avaient point rétabli le pont d'Almaraz, détruit pendant la dernière guerre, communiquaient en-

tre eux, d'une rive à l'autre, en se servant d'un bateau équipé en traille.

L'officier de pontonniers envoyé près de ce corps d'armée, prévoyant que l'armée constitutionnelle, en se retirant, ne manquerait pas de détruire tous les moyens de passage, se munit, au bourg de Noval-Moral et à Almaraz, de quelques bois de pin et de peaux de boucs, les seules ressources que ce pays lui offrait.

Le 7 juin au soir, l'avant-garde, dont les pontonniers faisaient partie, arriva sur les bords du fleuve; l'ennemi les avait abandonnés dès le matin, après avoir mis le feu aux bateaux.

Les pontonniers, quoique fatigués par la marche forcée qu'ils venaient de faire, se jetèrent à la nage et allèrent chercher deux barques qui se trouvaient encore à flot sur la rive opposée. La plus grande barque, d'environ 40 pieds sur 15 de large, avait les deux bordages totalement bruts, et le fond endommagé en plusieurs endroits. L'autre barque, d'environ 18 pieds sur 7, avait un bordage entièrement consumé; l'autre l'était à moitié; le fond s'était conservé intact.

Pendant le reste du jour, les pontonniers ramassèrent sur la rive gauche, et passèrent à la nage sur la rive droite, tout ce qui pouvait servir à leurs travaux; ils rapportèrent une partie de l'ancienne traille, quelques madriers qui servaient aux plates-formes des batteries ennemies, quelques bois épars sur le rivage, des clous et de vieux cordages propres à faire de étoupes.

Le 8, au point du jour, on travailla à la réparation des barques. L'infanterie mit ses ouvriers à la disposition des pontonniers. A 10 heures du matin, la petite barque fut réparée, et employée aussitôt à passer de l'infanterie. Vers midi, on termina un petit radeau avec les bois et les outres dont on

s'était pourvu, ce qui permit de passer à la fois de l'infanterie et de la cavalerie. On mettait dans la barque six à sept cavaliers avec les harnais, et l'on faisait passer les chevaux à la nage, en les tirant à la longe près du bateau. Le radeau portait vingt hommes d'infanterie et trois ou quatre cavaliers, soutenant leurs chevaux à la nage. Le passage continua sans interruption jusqu'à minuit, et fut repris à trois heures du matin.

La grande barque, qui devait passer l'artillerie et les voitures, et qui était dans le plus mauvais état, fut cependant mise à flot le 9, à 11 heures du matin. Dès qu'on l'eut établie en traille, on démolit le radeau qui devenait d'un mauvais service, plusieurs peaux de boucs s'étant crevées en abordant. On avait d'ailleurs besoin des madriers de son tablier, pour établir un plancher dans le fond de la grande barque.

Avec ces faibles ressources, tout le corps d'armée se trouva le 10, à midi, de l'autre côté du Tage qui, en cet endroit, a 40 toises de largeur et un courant assez rapide.

Passage de la Fluvia, en 1823, et du Rio-Santi-Petri.

191. — Le 29 avril 1823, une partie du quatrième corps de l'armée française, en Espagne, passa la Fluvia, près de Crespia, sur deux ponts, dont l'un avait été établi sur des charrettes. Deux jours après, ce pont fut entraîné par une crue; mais l'autre, qui était sur chevalets, ne résista pas davantage et fut également emporté.

192. — La même année, les Français, pour entrer dans Cadix, passèrent le Rio-Santi-Petri sur un bac du commerce, qui contenait 300 hommes.

Transport par eau d'un parc de siége, en Espagne, en 1823.

193. — Après le siége de Pampelune et la capitulation de

Saint-Sébastien, le maréchal de Lauriston ordonna de diriger le parc de siége sur Lérida, qui résistait encore. Ce mouvement exigeait des moyens de transports considérables, et d'autant plus difficiles à se procurer, que la situation du pays où l'on allait entrer était moins connue, et qu'on y trouverait moins de ressources qu'en Navarre.

Toutes les compagnies du train disponibles furent mises en relais jusqu'à Tudela, ville située sur l'Èbre, à dix-huit lieues d'Espagne de Pampelune, et éloignée d'une lieue de l'embouchure d'un beau canal de navigation, qui s'étend de *Bocal-del-Rey* à Saragosse. Ce canal, construit sous Charles III, était connu de beaucoup d'officiers d'artillerie; il avait été fort utile aux Français dans la guerre de 1808, notamment pendant le mémorable siége des maisons de Saragosse.

Le général d'artillerie Bouchu décida que le matériel serait embarqué au Bocal-del-Rey, et transporté par eau jusqu'au *Torrero* (faubourg de Saragosse).

Des officiers d'artillerie, avec trois compagnies de ce corps, partirent immédiatement de Pampelune pour le Bocal-del-Rey et pour Saragosse, afin de reconnaître les localités et veiller à l'embarquement et au débarquement du matériel. Les compagnies d'artillerie Morel et Vallantin furent chargées, pendant près de trois mois, de ces travaux fort pénibles.

La Sègre, dont on savait que le pont était coupé à *Fraga*, et la *Cinca* pouvant nécessiter l'emploi de quelques bateaux, le général Bouchu fit venir une portion de l'équipage de ponts qui était réuni à Bayonne. Dix voitures de cet équipage, dont cinq chargées de bateaux, et les cinq autres chargées de leurs agrès, furent conduites jusqu'au Bocal-del-Rey, d'où une compagnie d'artillerie à pied (capitaine Audoury) les

amena sur le canal jusqu'à Saragosse, avec un petit chargement de matériel; c'était à la fois un moyen d'utiliser ces bateaux de forme et de construction nouvelles, et d'en faire un essai concluant.

Le capitaine d'artillerie Vernetty avait été envoyé auprès du lieutenant-général Fleyres, capitaine-général de l'Aragon, pour faire mettre à la disposition de l'artillerie tous les bateaux affectés au service du commerce sur le canal; il avait réussi dans sa mission, et conclu un marché pour la cession de huit grands bateaux.

Un second marché fut passé avec un entrepreneur (le sieur Cigarroa) pour conduire de Pampelune au Bocal-del-Rey des projectiles, des poudres et d'autres attirails. Les employés de cet entrepreneur parcoururent tout le pays environnant pour en rassembler les voitures; ils furent obligés d'en faire venir d'Irun, de Tolosa, et même de Vittoria, afin de pouvoir en trouver cinq à six cents.

Ces ressources étaient les seules que le pays pouvait offrir. L'artillerie mit tant d'empressement à se les approprier, qu'un autre corps eut de la peine à rassembler ensuite une vingtaine de voitures dont il avait besoin pour le transport de son matériel. Pour éviter tout retard, ce matériel, sur la demande de son directeur, fut amené du Bocal-del-Rey à Saragose (et plus tard ramené), sur les bateaux de l'artillerie. Exemple à ajouter à beaucoup d'autres, pour prouver que les équipages de ponts, comme les convois par terre et par eau, doivent appartenir au corps qui, par la supériorité de son matériel, disposera toujours des plus puissans moyens de transport à l'armée.

Ponts établis en Morée.

194. — En 1828, le colonel de Lahitte, commandant l'ar

tillerie de l'expédition de Morée, fit jeter sur un cours d'eau, près de *Petalidi*, un pont pour le passage des corps, qui se dirigeaient sur Navarin. A défaut d'autres matériaux, le pont fut établi sur des caisses à biscuits, par les soins du capitaine d'artillerie Trutat.

En 1832, pour assurer les communications entre Modon et Calamata, le chef d'escadron Espéronnier, commandant l'artillerie de la brigade française d'occupation, fit faire, par le même officier, sur le Pamyssus, et près de son embouchure, un autre pont sur des bacs de passage et sur des barques de pêcheurs.

Transport par eau du parc de siége de l'armée du Nord, en 1832.

195.— Pour les préparatifs du siége d'Anvers, l'artillerie, sous les ordres de M. le lieutenant-général baron Neigre, eut une nouvelle occasion de recourir à la navigation, ce qui facilita beaucoup le transport d'un équipage de siége complet de quatre-vingt-six bouches à feu.

Le poids total de ce matériel s'élevant à plus de 2,000,000 de kilogr., il eût fallu, pour le transporter par terre, un nombre de chevaux et de voitures tellement considérable, qu'il eût été impossible de se les procurer tous à la fois, et que cette mesure eût exigé des convois partiels et successifs, en même temps qu'elle eût occasioné des dépenses exorbitantes. La navigation, pour laquelle le nord de la France et la Belgique offrent de grandes ressources, était à la fois plus économique, plus sûre et plus prompte, en ce qu'elle permettait de réunir facilement les moyens nécessaires pour effectuer simultanément le transport de tout l'équipage. Ce mode dut donc être préféré : seulement il fut décidé que les for-

ges et quelques chariots chargés d'outils, de cordages, d'artifices de guerre, et d'autres objets utiles dès les premiers momens du siége, ou susceptibles de se détériorer dans les mouvemens par eau, marcheraient par terre, avec les premières colonnes de l'armée.

Des bâtimens furent aussitôt frétés, et l'embarquement exécuté. La ville de Boom, sur la Rupell, fut choisie pour point de réunion. Trois convois, partant de Douai, de Lille et de Valenciennes, furent conduits d'avance par eau à l'extrême frontière, pour la franchir au premier ordre. Un quatrième convoi, composé de forges, et attelé avec des chevaux d'artillerie, voyagea par terre; il était accompagné d'un petit équipage de ponts.

Des officiers d'artillerie furent aussitôt envoyés en Belgique pour préparer, de concert avec les autorités du pays, la marche la plus rapide possible sur les canaux et sur l'Escaut; d'autres allèrent reconnaître les points de débarquement les plus favorables, et les lieux les plus convenables à l'établissement des dépôts et des ateliers de tout genre; d'autres furent envoyés visiter le matériel et les approvisionnemens de l'artillerie belge, pour préjuger le parti qu'on en pourrait tirer au besoin; d'autres, enfin, parcoururent les rives de l'Escaut et de la Rupell; ils reconnurent les moyens de navigation des pays voisins, et les ressources propres à l'établissement des communications de l'armée agissant sur les deux rives de l'Escaut, à la hauteur d'Anvers. Ce fut un officier de pontonniers qui fit la reconnaissance de l'Escaut, depuis Termonde jusqu'à Anvers, et qui s'assura des moyens de passage d'une rive à l'autre, soit avec des bacs, des trailles ou des ponts volans, soit par la construction de ponts de bateaux, si les circonstances l'exigeaient.

L'armée reçut l'ordre d'entrer en Belgique le 15 novem-

bre. Ce jour même, à une heure du matin, quatorze bateaux, chargés de matériel d'artillerie, franchirent la frontière. Le convoi de Valenciennes arriva le 20 à Boom ; ceux de Lille et de Douai y furent rendus le 23. Huit jours d'une navigation active et habilement prédisposée avaient produit ce que le commerce n'obtient ordinairement qu'en dix-huit jours. La célérité de ces mouvemens fut due tant aux mesures prises à l'avance pour hâter l'arrivée des convois, qu'au zèle et à l'activité que déployèrent, en cette occasion, les officiers chargés de l'escorte des bateaux, pour écarter tous les obstacles et surmonter toutes les difficultés qui auraient pu apporter du retard dans leur marche. Le convoi voyageant par terre à grandes journées et l'équipage de ponts arrivèrent à Boom le 19 novembre, avec l'avant-garde. On s'occupa immédiatement de préparer les moyens de débarquement; de fausses grues furent établies ; tous les engins nécessaires furent réunis ; en un mot, tout fut disposé pour que rien ne retardât cette opération. On conçoit combien l'expérience des officiers et des troupes d'artillerie, dans le service des ponts militaires, dut être utile pour organiser des convois par eau, pour ne négliger aucune des précautions que ces convois exigaient, comme pour exécuter les travaux et les manœuvres de force qui eurent lieu aux points de départ et d'arrivée. Cette expérience, si précieuse devant Anvers, a trouvé, depuis, de nombreuses applications pour l'embarquement et le débarquement du matériel d'artillerie envoyé de France à l'armée d'Afrique, ou transporté d'un point du littoral de la régence à un autre point.

196. — Les pontonniers détachés au siége d'Anvers en 1832 se sont servis avec succès de trains formés de quatre bateaux pour faire passer promptement la Rupell et l'Escaut à quelques divisions de l'armée du Nord.

Ponts en Afrique.

197. — Quelques ponts de chevalets ont été jetés par l'artillerie et le génie, en Afrique. Les détails suivans donneront une idée de ce service dans ce pays (1).

Première expédition de Constantine.

Pendant la première expédition de Constantine, entreprise sans moyens suffisans, les soldats durent passer plusieurs torrents, ayant de l'eau jusqu'à la ceinture, et par suite, comme l'a fait connaître le rapport officiel, nouvelle peine, nouvelle cause de maladie et diminution de combattans.

Dans la soirée du 13 novembre 1836, un violent orage survint; une pluie battante dura jusqu'au lendemain à dix heures. Le Bou-Afra, où ne coulait, à notre arrivée, qu'un filet d'eau, s'éleva de plus de 1m, et vint envahir le terrain, où avaient été dressées, sur la rive gauche, les tentes du quartier-général. Un officier, chargé de porter des ordres à Dréan, fit de vains efforts pour franchir ce torrent; un des chevaux de son escorte y périt, et la cavalerie n'en fut tirée qu'à grand'peine. Ce fâcheux début fit renouveler l'observation que les crues subites et considérables des petits ruisseaux de cette contrée sont à prévoir.

---

(1) Dans les pays montagneux ou qui manquent de grandes communications, il est souvent impossible de transporter des pontons ou des bateaux sur leurs haquets; l'Aide-Mémoire du général Gassendi indique, pour ce cas, des bateaux portatifs se divisant en deux parties portées chacune par un mulet (5e édition, page 1192). Des recherches pour compléter un système d'équipage à dos de mulets seraient utiles; les résultats en seraient immédiatement applicables à l'armée d'Afrique; où l'artillerie portative joue un grand rôle et a été employée plus souvent que l'artillerie roulante.

Le 14 novembre, au soir, l'armée arriva à M'jez-Hammar, au confluent de la Seybouse et de Loued-Cherff. Vers neuf heures du soir, un gué de la Seybouse fut nettoyé, grace au zèle des compagnies du génie et à la ténacité de leur colonel, M. Lemercier. Deux ponts étroits sur chevalets furent établis par les soins de l'artillerie, pour le passage des troupes de pied. Des sources filtrantes, assez vives, avaient détérioré la rampe de descente, sur un espace d'une douzaine de mètres, à sa partie inférieure, et assez près de l'eau. Il fallut remédier à cet accident, qui nécessita de nouveaux et difficiles travaux. Le passage ne fut effectué que vers dix heures du matin.

On passa le Zénati, un peu en avant du marabout de Sidi-Tam-tam, santon vénéré. Il y avait peu d'eau. Le lit n'est pas très-encaissé; des rampes purent être pratiquées avec facilité.

Le 21 novembre, l'armée arriva devant l'Oued-el-Adjera. Cette petite rivière, subitement accrue, était à peine guéable, et roulait une eau jaunâtre, rapide et glacée. On fit reconnaître les deux points les plus praticables. A chacun de ces points, de doubles cinquenelles furent tendues pour tracer la ligne du gué, et prêter un soutien aux soldats qui chancelaient, en marchant dans l'eau jusqu'à la ceinture. Le passage s'effectua avec peu d'ordre, lentement donc, et péniblement. Aucun homme n'y a péri; mais des chevaux d'attelage s'y noyèrent; on vit des bêtes de somme, avec leurs charges, emportées par la violence du courant; des mulets d'ambulance tombèrent, furent entraînés, et les caisses d'ustensiles ou médicamens qu'ils portaient furent perdues ou avariées. L'armée, après s'être pressée au passage, se groupa assez confusément sur la rive opposée, pour marcher sur Constantine.

La 1re et la 2e brigade, arrivées au bas du plateau de Mansoura, reçurent ordre, le 22 novembre, de se porter rapidement sur la colline de Koudiat-Ati, où se promenaient quelques cavaliers ennemis. Mais ces troupes avaient à traverser le Rummel, dont le cours était abondant; le mouvement ne put être exécuté avec toute la célérité désirable. Cependant ces deux brigades occupèrent les maisons et les enclos de Koudiat-Ati: s'y établirent et s'y retranchèrent.

Le 23 novembre, les groupes de cavalerie ennemie qui avaient tenu position la veille, sur les collines de gauche, au dessus de l'aqueduc, reparurent plus nombreux, et menaçaient, de là, notre communication entre l'avant-garde et le corps de l'armée. Le Rummel, qui avait continué à croître, leur fut en aide dans ce but, et sépara les deux camps par une barrière naturelle difficile à franchir.

Après avoir tenté, en vaiu, une attaque de vive force entre la ville, l'armée dut battre en retraite; les mêmes obstacles se représentèrent pour franchir de nouveau les cours d'eau qui existent sur la route. Cependant on passa l'Oued-el-Adjera avec peu de difficultés; ce cours avait tellement diminué, qu'il était méconnaissable.

Le 27 novembre, l'armée prit son quatrième bivouac depuis Constantine, à l'endroit où avait campé son avant-garde, onze jours auparavant, sur la rive droite de M'jez-Hammar, dans la fourche des deux rivières. Au lever de la lune, on fit reconnaître l'état du gué. L'ennemi avait cherché à l'obstruer, ainsi que la rampe, en y roulant quelques arbres. Le 28 novembre, dès que le gué fut déblayé, on jeta quelques troupes sur la rive gauche. Les équipages commencèrent à passer; mais cette opération se fit fort lentement; le matériel était ruiné et les chevaux éreintés. Quand la totalité du convoi eut passé, et se trouva massée dans la petite

plaine du gué, l'arrière-garde effectua son passage, avec ordre et précision, sous la protection d'une batterie de deux obusiers de montagne et de deux obusiers de campagne, soutenue par le 62ᵉ régiment.

Ponts jetés sur l'Isser en mai 1837, par l'artillerie de la division d'Oran.

198.—Un pont sur chevalets, de 22 mètres de longueur, transportable à dos de mulets, a été préparé, en avril et mai 1837, par les soins du chef d'escadron Lapène, commandant l'artillerie de la division d'Oran; le service en a été confié à des canonniers.

Ce pont fut essayé, le 6 mai, devant M. le général Bugeaud, dans le lit d'un torrent desséché en avant d'Oran, imitant exactement le fond d'une rivière. Quarante minutes suffirent pour le décharger de dessus les mulets, le jeter, faire passer un bataillon armé et équipé sur deux hommes de front, replier le pont et le recharger sur les mulets.

Pendant la marche de la colonne expéditionnaire du camp de Bridia sur celui de la Tafna, le pont transportable a été tendu en quelques minutes sur l'Isser, le 19, à midi, et il a très-bien rempli son objet.

Après le ravitaillement de Tlemcen, le pont fut jeté de nouveau, le 22 mai, sur la même rivière. Il offrit cette condition, qu'on lui refusait, de pouvoir se plier à tous les accidens du terrain, même à des francs bords plats. Sa solidité, calculée seulement pour l'infanterie, eut à subir une épreuve plus forte. Un conducteur imprudent y passa avec son mulet chargé. Le pont, au grand étonnement de tous, n'éprouva aucune avarie.

Deuxième expédition de Constantine.

199.—Une compagnie de pontonniers a été appelée à faire partie du corps chargé de la deuxième expédition contre Constantine; elle a embarqué à Toulon un équipage de ponts de chevalets.

L'équipage d'artillerie de siége, qui partit le 1er octobre du camp de M'jez-Hammar, comprenait plusieurs ponts et passerelles pour les hommes à pied.

Le 2 octobre, les voitures de l'artillerie de siége arrivèrent au ruisseau de Aîu-Draam, qui précède l'Oued-Zenati; là, elles furent arrêtées par les travaux qu'exigea une rampe fort roide.

A deux heures, les pièces de 24 franchirent l'obstacle sans peine, et arrivèrent une demi-heure après au Zénati, dont le passage nécessita encore un nouveau travail. A quatre heures, tout le parc passa sans difficulté, et s'établit au delà du marabout de Sidi-Tam-tam.

Le 4 octobre, on chemina sans obstacle jusqu'à la hauteur qui précède le ruisseau de Ogart-el-Belk; en avant de *Somma* on prit par la vallée, mais on fut obligé de traverser cinq fois le ruisseau. Ces passages exigèrent quelques travaux.

Après que M. le lieutenant général Valée eut déterminé l'emplacement de chaque batterie à construire devant Constantine, il ordonna à M. le capitaine *Pradelles*, commandant le détachement de pontonniers, d'établir deux passerelles, l'une sur le Rummel, l'autre sur le *Bou-Merzoug*, en avant et en arrière des ruines de l'aqueduc romain. Le général vit ses ordres exécutés le lendemain, à huit heures du matin, au moment où il faisait la reconnaissanee du che-

min que devaient suivre les pièces de 24 et de 16, à une centaine de pas de la passerelle sur le *Bou-Merzoug*.

Une pièce de 24 et deux de 16, que l'on conduisait à la batterie royale, ayant versé en cage dans la nuit du 7 au 8, le capitaine Pradelles reçut l'ordre de les faire relever par les pontonniers. Le chemin était si étroit, la nuit si noire, la pluie si forte, qu'on avait peine à faire quelques pas, et les lanternes effrayaient les chevaux, au lieu de les guider. Les manœuvres de force, nécessaires dans cette circonstance difficile, furent exécutées avec une intelligence et un dévouement dignes des plus grands éloges, par les pontonniers et les Zouaves, que le lieutenant-colonel Lamoricière offrit pour auxiliaires. Après plusieurs accidens, ces trois pièces furent conduites, dans la matinée du 9 octobre, à la batterie royale.

Dans la matinée du 10, un nouveau pont de chevalets pour l'infanterie fut achevé par les pontonniers, près du gué du Bardo. Ce pont remplaçait les deux passerelles de l'aqueduc romain, que l'orage des jours précédens avait enlevées.

CONCLUSION.

200. — Il serait facile d'ajouter d'autres exemples à cette revue, fort incomplète, des travaux des pontonniers anciens et modernes. L'examen attentif des ponts militaires établis à diverses époques montre clairement que la plupart ont été confectionnés avec des matériaux provenant, en totalité ou en partie, du théâtre même de la guerre. La seule conséquence à déduire du passé, c'est que le corps qui sera chargé d'établir les ponts jetés avec les ressources locales sera, par la force des choses, appelé à en construire le plus grand nombre, doublât-on les équipages de ponts traînés à la suite

d'une armée; ce qui augmenterait considérablement ses dépenses et ses *impedimenta*.

Nous sommes loin de conclure de là que ces équipages n'ont pas une grande importance. Dans beaucoup de circonstances où les mouvemens des troupes doivent être rapides, où le théâtre de la guerre n'offre que peu ou point de matériaux, rien ne peut suppléer un équipage de pont préparé d'avance et mobile. Pour que le service des ponts soit partout aussi assuré que possible, les équipages proprement dits, les ressources locales et les parcs d'artillerie doivent pouvoir être employés simultanément et s'entr'aider; c'est pour ce motif que les voitures des divers équipages de cette arme présentent plusieurs parties communes et ont à peu près le même degré de mobilité relative.

Cette mobilité est d'un grand prix; elle a été particulièrement recommandée pour les équipages de pont par les généraux Gribeauval et Éblé et par Napoléon, qui voulait une voiture d'équipage aussi légère que *la pièce de* 4 (1). Les résultats en seront d'autant plus assurés, que les moyens de renforcer et de doubler, au besoin, les attelages des équipages de ponts, à l'aide des chevaux de l'artillerie, seront eux-mêmes rendus plus faciles. Si l'organisation des pontonniers est telle que leur matériel puisse franchir rapidement des chemins de traverse, l'opération d'un passage est d'un succès plus certain, puisque l'on peut agir sur la ligne entière d'un fleuve et en menacer tous les points à la fois. Avec des voitures pesantes, ou, ce qui revient au même, mal attelées, on ne peut guère tenter le passage qu'aux points où aboutissent les grandes routes, et ces points sont précisément ceux où l'ennemi préparera naturellement la plus forte résistance.

L'artillerie et les pontonniers pourraient-ils, dans la

---

(1) Le service des ponts et celui de l'artillerie étaient tellement connexes dans la pensée de l'empereur, qu'on lit dans les mémoires dictés à Sainte-Hélène, tome 1, page 269 :

« Un équipage de 60 bouches à feu formé sur les principes de Napoléon
« comporte 20 voitures d'équipages de ponts, à raison d'une voiture pour 3
« pièces; ce qui donne un pont de 150 toises pour 120 bouches à feu et de 480
« toises pour une armée de 160,000 hommes. »

construction des ponts militaires, se dispenser d'employer les matériaux des pays où l'on portera la guerre? Nous ferons seulement observer à ce sujet qu'il résulte de tout ce qui précède que ce serait s'engager, pour un service très-important, dans une voie entièrement nouvelle. — Les bateaux du commerce sont essentiellement des matériaux du pays; ils ont toujours formé la principale ressource des pontonniers. — Un pont sur bateaux d'équipage pourrait bien être commencé par l'artillerie; mais il lui arriverait fort souvent, sans les ressources trouvées sur les lieux, en hommes, en chevaux, en bois, en fer, en cordages, de ne pouvoir ni achever le pont, ni le réparer, ni faire des travaux accessoires indispensables, tels qu'une estacade, une travée en retour, une culée difficile, etc... — Il est de principe qu'à l'armée, les attributions doivent être distinctes; mais, dans les limites de ces attributions, chaque corps *fait comme il peut*, et, par conséquent, dans ses travaux, il se sert, pour faire *mieux* et *plus vite*, de tous les moyens disponibles, quelle qu'en soit l'origine. — Il peut être du devoir des pontonniers d'utiliser les ressources locales, et même de les consommer pour en priver l'ennemi, plutôt que de mettre en œuvre et de compromettre un équipage de ponts proprement dit. — Après la destruction forcée ou accidentelle d'une partie ou de la totalité d'un équipage de ponts, comme cela est arrivé en Portugal et en Russie, les pontonniers, s'ils ne pouvaient réparer leurs pertes, ou compléter leur matériel, avec les ressources du pays, se verraient sans fonctions spéciales. — Tout pont mixte, ou du moins tout pont dont les élémens n'auraient pas été tirés d'un arsenal de l'intérieur, leur serait interdit; par conséquent, l'artillerie ne pourrait presque jamais établir plusieurs communications à la fois, circonstance pourtant fort ordinaire en campagne. — De nombreux conflits d'attributions, déjà trop fréquens et toujours nuisibles dans une armée, résulteraient d'un nouvel état de choses. — Le service des ponts n'en offrirait pas moins, par lui-même, la même nature d'obstacles, et, pour les surmonter, on trouverait sous la main, dans chaque occasion, moins d'attelages, moins de bras et moins de moyens de tous genres, etc., etc.

L'artillerie française doit une partie de sa ... vice

des ponts, dont la concession est fort ancienne et remonte à des ordonnances de Louis XIV. Elle a trouvé quelquefois d'utiles auxiliaires dans l'infanterie et dans le génie, toujours empressé à agir lui-même comme une force supplétive, quand il ne peut la faire surgir du sol, par des ouvrages de fortification qui augmentent les moyens de défense ou d'attaque des autres troupes.

Mais aucun autre corps ne pourrait remplacer l'artillerie pour les mêmes opérations militaires, surtout quand elles ont lieu sur une grande échelle; il n'en est aucun qui dispose d'autant de ressources en matériel et en personnel exercé, et qui soit constitué de manière à réunir promptement, partout où il y a possibilité de s'en servir, d'aussi puissans moyens de transport, de rapide construction et de protection immédiate.

Il n'en est aucun qui, sans recevoir un accroissement dans son effectif et dans ses équipages, hors de toutes proportions avec ses attributions ordinaires, pût jeter les ponts de toute espèce avec la même facilité, les réparer, les défendre, les replier, en transporter les élémens pour les utiliser de nouveau, les modifier, et en tirer toujours quelque parti.

Il n'en est aucun qui soit même aussi intéressé que l'artillerie à la bonne confection des ponts militaires, ainsi qu'aux autres services des pontonniers, tels que les travaux dans les arsenaux, les convois par eau, la défense des lacs et des fleuves, par des flottilles armées, les batteries flottantes dans les siéges et la défense des côtes.

L'infanterie et la cavalerie franchiront quelquefois un cours d'eau, à la nage ou à gué. En pareil cas, l'artillerie sera retenue forcément par ses voitures, quelques mobiles qu'elles soient; mais on ne la verra que peu de temps

« Se plaindre *de son poids* qui l'attache au rivage. »

On a lu plus d'une fois dans cette notice historique que les pontonniers et les canonniers n'hésitent jamais pour se dévouer, pour aller, revenir et aller encore en nageurs, afin de préparer, en quelques heures, dans l'intérêt de tous, des moyens sûrs et permanens de passage. Les services de ce genre rendus par l'artillerie garantissent ceux qu'elle peut rendre de nouveau. B***

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE VINGT-UNIÈME VOLUME.

Numéro 61.

Numéro 62.

PLANCHES.

PLANCHE.

FIN DE LA TABLE DU VINGT-UNIÈME VOLUME.

E

Montaudran

Route de Muret

Chemin de St Simon

